

PRATIQUES DE LA DESCRIPTION

*Sous la direction de
Giorgio Blundo
Jean-Pierre Olivier de Sardan*

Enquête

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES

pratiques de la description

PRATIQUES DE LA DESCRIPTION

*Sous la direction de
Giorgio Blundo
Jean-Pierre Olivier de Sardan*

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES

Enquête • 3

ISSN 1629-7121

ISBN 2-7132-1788-1

L'anthropologie, la sociologie, l'histoire présentent une convergence épistémologique dont le statut est en débat. Entre leurs démarches, la collection « Enquête » souhaite privilégier la confrontation, en réfléchissant sur les partages disciplinaires, sur les procédures et les modes d'argumentation, ainsi que sur les différents fronts où se recomposent les objets du savoir et les modèles interprétatifs.

COMITÉ ÉDITORIAL

GIORGIO BLUNDO JEAN BOUTIER CYRIL LEMIEUX
GÉRARD LENCLUD JEAN-PIERRE OLIVIER DE SARDAN
JEAN-CLAUDE PASSERON JACQUES REVEL IRÈNE THIÉRY

SECRÉTARIAT D'ÉDITION

DENISE BALLY

Publié avec le concours du SHADYC
(Sociologie, histoire, anthropologie
des dynamiques culturelles)

MAQUETTE DE LA COUVERTURE : MICHEL ROHMER

© 2003 . ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES . PARIS
IMPRIMÉ EN FRANCE

Table

<i>Avant-propos</i>	7
-------------------------------	---

Décrire en sciences sociales

JEAN-PIERRE OLIVIER DE SARDAN	
Observation et description en socio-anthropologie	13
ANDREW ABBOTT	
La description face à la temporalité	41
YANNICK JAFFRÉ	
La description en actes	
Que décrit-on, comment, pour qui?	55
GIORGIO BLUNDO	
Décrire le caché	
Autour du cas de la corruption	75

Décrire les descriptions

VALERIA PANSINI	
Pratique de la description militaire	
L'exemple des topographes de l'armée française (1760-1820)	115
ALAIN MUSSET	
Décrire pour gouverner. Les «Relations qui doivent être faites pour la description des Indes» de 1577	135
DANIEL NORDMAN	
Comment décrire une région? Les pays de l'Europe méditerranéenne dans les Géographies universelles françaises (xix ^e -xx ^e siècle)	163
CHRISTIANE TOUATI	
Notes de terrain de Michel Leiris	
Gondar, Éthiopie.	173
JÉRÔME DAVID	
Régimes descriptifs du xix ^e siècle	
Le typique et le pittoresque dans l'enquête et le roman	185

*

Index des notions et des noms propres	211
Résumés/Abstracts.	219

AVANT-PROPOS

EN 1998, LA REVUE *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie* publiait un numéro consacré à « La description ». Autour de l'article célèbre de Clifford Geertz sur la « description dense », traduit pour la première fois en français, une série de réflexions y était engagée sur la définition même de la description (de l'acte descriptif, de la posture descriptive), sur ses présupposés, sur ses ambiguïtés cognitives ou ses inévitables surcharges interprétatives. Mais la réalité quotidienne des *pratiques descriptives* en sciences sociales restait pour l'essentiel étrangère à ces réflexions, de tonalité philosophique. Et c'est cette absence qui nous a semblé justifier la préparation du présent volume.

Ainsi, les textes ici réunis s'intéressent tous au *comment* de la description en sciences sociales, considérée comme mode de production de données, comme source ou comme catégorie d'écriture : ils s'attachent aux variations des *formes concrètes* que la description affecte dans l'espace ou le temps, d'une discipline à l'autre, en se focalisant alternativement ou simultanément sur celui qui décrit, sur ce qui est décrit, pour qui, et de quelle façon. Mais la perspective, bien que moins générale que celle qui fut adoptée en 1998, reste encore relativement panoptique. Autrement dit, nous sommes passés d'analyses théoriques de la description en son concept à des analyses théoriques de pratiques descriptives particulières. En revanche, nous avons simplement entamé l'analyse *pratique* des pratiques descriptives. Passés du salon à la salle à manger, nous sommes restés sur le pas de porte de la cuisine, là où se mitonnent les descriptions.

Mais c'est un des paradoxes du thème de « la description », dont on pourrait penser au premier abord qu'il soit relativement circonscrit, voire qu'il possède toujours une certaine saveur de « concret » (et ce d'autant plus qu'on entend l'aborder sous l'angle des pratiques dont il fait l'objet en sciences sociales), que d'ouvrir vers les pistes intellectuelles les plus diverses et de mobiliser pour ce faire les exemples ou illustrations les plus variés. Nous voyagerons de ce fait, tout au long de ce recueil, des écrivains réalistes français à la géographie méditerranéenne, des

enquêtes sur la corruption à la topographie militaire aux XVIII^e et XIX^e siècles, des propriétés et finalités de la recherche de terrain anthropologique à la dimension temporelle des pratiques descriptives, des relations géographiques du Nouveau Monde aux fiches de terrain éthiopiennes de Michel Leiris...

Pour se repérer dans ce jardin à l'anglaise, on proposera un parcours en deux parties.

La première partie de ce volume porte sur le travail descriptif spécifique aux sciences sociales, dès lors qu'elles produisent elles-mêmes des descriptions comme données, et tente d'en repérer diverses caractéristiques. Deux textes, chacun sur un mode personnel, tentent de dresser une sorte d'état de la question du côté de l'anthropologie, souvent considérée comme la plus descriptive des sciences sociales. Celui de Jean-Pierre Olivier de Sardan opère une distinction préalable entre la description au sens large, et la description au sens restreint : c'est au niveau de cette dernière, de nature séquentielle, qui permet de produire des données symétriques et complémentaires aux entretiens, voire de construire des corpus, qu'il tente de mettre un peu d'ordre et de proposer des points de repère, tant au niveau de l'observation de terrain qu'au niveau de la description écrite finale. Le texte de Yannick Jaffré fait plutôt un bilan des complexités, des difficultés et des incertitudes qui pèsent sur le comment des opérations descriptives, que l'on considère d'un côté les propriétés fort variées de ce qui est décrit (objets, conduites, relations, rites ou sentiments), ou de l'autre les destinataires réels ou supposés du texte descriptif. Un troisième texte, celui de Giorgio Blundo, choisit un tout autre angle d'attaque, plus concret et plus paradoxal : en prenant appui sur les liens entre observation et description, il pose la question des formes d'appréhension de ce qui n'est pas censé être observé, et qui pourtant l'est quand même, ou à tout le moins partiellement. Il utilise à cet effet le fil directeur des enquêtes anthropologiques sur la corruption pour déboucher sur la question de comment décrire ce qui est généralement « caché », dissimulé (ou, parfois même, inobservable), et qui est objet de représentations sociales fort ambivalentes. Enfin, Andrew Abbott propose, en sociologue, de dépasser le vieux débat sur description *versus* interprétation pour s'interroger sur les relations entre pratiques de description et temporalité, et sur la difficulté qu'il y a à concilier une représentation statique de la réalité avec le temps long des processus sociaux. La discussion se déplace ainsi vers le terrain de la recherche de liens de causalité.

La seconde partie porte sur les « descriptions des autres », déjà constituées pour des motifs variés, que le chercheur en sciences sociales va utiliser comme source ou comme objet de sa recherche. Ainsi, plusieurs textes mobilisent des descriptions produites au XIX^e siècle, qui fut le siècle des grandes fresques géographiques comparatives, qu'évoque Daniel Nordman en s'inspirant du cas de l'Europe méditerranéenne, le siècle aussi de la découverte érudite des classes laborieuses (par les premières enquêtes sociales ou par les romanciers réalistes), que raconte

Jérôme David. Les contributions de Valeria Pansini et Alain Musset, quant à elles, portent sur la spécificité du travail de l'historien, dont les descriptions reposent nécessairement sur des descriptions antérieures. Les corpus qu'ils analysent se distinguent par le fait qu'il s'agit là de descriptions produites pour l'action, à des fins administratives ou militaires. Mais alors que les relations administratives du Nouveau Monde, dont A. Musset nous offre quelques exemples textuels et cartographiques, peuvent être interrogées en restituant les étapes de leur construction et les formes concrètes d'organisation du travail descriptif, les matériaux de V. Pansini ont ceci de particulier qu'il ne reste pas de traces des textes issus de la description militaire. L'historienne ne peut alors que se pencher sur la phase qui précède la rédaction d'une description, en essayant de reconstituer les pratiques perceptives qui en sont à l'origine. À certains égards, les extraits des notes de terrain de Michel Leiris, sélectionnés et commentés par Christiane Touati, peuvent être considérés, à l'instar des sources descriptives de l'historien, comme des archives ethnographiques relatant des rituels qui ne sont plus observables de nos jours. La mise en parallèle des notes de terrain avec la description que Leiris propose dans l'ouvrage publié sur les rites de possession en Éthiopie, permet d'apprécier le poids des procédures de sélection et des choix interprétatifs qui sont le propre de tout travail ethnographique.

D'un point de vue strictement disciplinaire, il est vrai que le rapport à la description n'est pas identique d'une science sociale à l'autre. La sociologie de questionnaires n'a recours qu'aux formes les plus abstraites de la description, du tableau statistique aux diagrammes. En revanche, l'histoire, la géographie, l'anthropologie ou la sociologie qualitative ont assez généralement accordé une place importante aux observations comme aux descriptions, sous des formes circonscrites et directes (notes, portraits, récits, comptes rendus, fiches, photos) ou selon les procédures plus complexes de l'étude de cas ou de la *micro storia*.

Mais cette importance de la description au sein des sciences sociales ne suit pas pour autant un cours linéaire. Elle a eu ses hauts et ses bas. Ainsi la vague post-moderniste des années 1980 a systématiquement déprécié le registre descriptif comme entaché du péché de positivisme, pour promouvoir des postures « dialogiques », donc discursives, considérées comme relevant d'épistémologies alternatives, ou comme étant seules « éthiquement correctes ». Ce volume participe quant à lui, et à sa façon, d'une sorte de « retour à la description », perceptible à travers de nombreuses publications récentes, et qui sans doute réagit, à son tour, aux excès récents de la « sociologie d'entretien » et du « tout discursif ». Les sciences sociales réhabilitent en quelque sorte les pratiques descriptives, qui deviennent ou redeviennent une source de données ou un mode de production de données comme un autre, et par là même un mode d'écriture comme un autre.

Or, le contexte épistémologique a changé, le constructionnisme est passé par là, ces pratiques descriptives sont désormais « décrochées » des idéologies naturalistes anciennes, et elles posent au fond exactement les mêmes problèmes de subjectivité, de référentialité, de plausibilité et de réflexivité que les autres sources, que les autres modes de production de données et que les autres modes d'écriture, ni plus, ni moins. On ne peut que se féliciter de cette banalisation de la description en sciences sociales, aux côtés des formes plus narratives ou discursives, dont elle est le complément, et non le concurrent ou le parent pauvre.

Décrire en sciences sociales

OBSERVATION ET DESCRIPTION EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

LA DESCRIPTION est une opération langagière, orale ou écrite, qui recouvre des réalités fort différentes selon les espaces intellectuels considérés. On ne peut donc parler de la description en général et de façon indifférenciée. On pourrait ainsi, en première approximation, relever au moins quatre grands registres descriptifs (mais il en est d'autres) : la description du sens commun (qu'on pourrait aussi appeler ethno-description par analogie avec « ethno-méthodologie »), la description littéraire¹, la description en sciences dites « dures » (dont la description naturaliste de Carl von Linné reste le précurseur), et enfin la description en sciences sociales. Les règles du jeu sont chaque fois différentes, même si ces diverses formes de la description ont bien sûr entre elles un air de famille, qui renvoie au minimum à un effet réaliste commun. Mais, au-delà de cet effet, les stratégies descriptives respectives propres à chacun de ces registres diffèrent, dans leurs moyens comme dans leurs objectifs.

On se cantonnera ici au seul registre des sciences sociales². Mais le problème est que, même considéré dans ces limites, l'usage du terme « description » flotte encore considérablement et n'est pas véritablement stabilisé. Cependant, il nous semble que *les diverses acceptions de « description » ou de « descriptif » en sciences sociales s'organisent autour de deux pôles, que nous appellerons par commodité la « description au sens large » et la « description au sens restreint »*.

La description du monde, la description d'une culture, la posture descriptive des sciences sociales : voilà autant d'expressions habituelles qui relèvent à l'évidence de la description au sens large (ou métaphorique). À l'inverse, décrire un objet, un rituel, une interaction sont autant de manifestations de la description au sens restreint (ou *stricto sensu*). De façon surprenante, les mêmes auteurs

1. Celle à laquelle se réfère l'analyse bien connue de P. Hamon dans *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993.

2. Celles-ci relèvent d'un même univers épistémologique qui leur est spécifique, comme l'a démontré J.-C. Passeron in *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

passent souvent d'un niveau à l'autre, comme s'il s'agissait d'un usage identique du terme. Prenons François Laplantine, évoquant « la description ethnographique qui signifie l'écriture des cultures³ » : huit lignes plus loin, il parle de « la description ethnographique en tant qu'écriture du visible » ou encore comme « transformation du regard en langage ». On doit pourtant admettre qu'une culture est tout sauf un objet visible ! Par conséquent, décrire une abstraction aussi complexe que ce qu'évoque « culture » n'a pas grand-chose de commun avec décrire une scène que l'œil vient d'observer (et l'oreille d'écouter)... Certes on pourrait avancer qu'il n'y a là qu'une affaire de référent ou d'échelle, que la description au sens large n'est autre que la description d'objets vastes et complexes et la description au sens restreint celle d'objets plus circonscrits et simples, et qu'une même opération intellectuelle serait à l'œuvre dans tous les cas. Rien n'est moins sûr. L'allusion au regard, dans un des deux cas, nous semble d'ailleurs significative, car c'est justement l'introduction du regard qui permet de discriminer ces deux usages de la notion de description. Dans un cas, ce qu'on décrit n'est pas en soi de l'ordre du regardable, et la description n'a pas de lien organique *direct* avec l'observation. C'est la description au sens large. Dans le second cas, ce qu'on décrit vient d'être vu, et *la description est une forme d'écriture de l'observation*⁴. C'est la description au sens restreint.

Notre intérêt principal sera ici pour la description au sens restreint, plus particulièrement en anthropologie, ou plutôt en socio-anthropologie (pour unir sous un même terme la sociologie dite parfois qualitative et l'anthropologie). Mais on rappellera préalablement ce qu'est la description au sens large.

La description au sens large

On peut considérer que la « posture descriptive » (au sens large) est propre aux sciences sociales. De Wittgenstein⁵ à Passeron⁶, la tâche assignée aux sciences sociales est clairement de décrire le monde et ses divers états, plus que de l'expliquer ou d'en proposer des lois (ce qui relèverait plutôt du cahier des charges des sciences de la vie ou de la matière). Cette posture descriptive renvoie en particulier à l'usage dominant de la langue naturelle (par opposition aux langages protocolarisés et formalisés) et à l'« indexation déictique » des concepts en

3. F. Laplantine, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996, p. 8.

4. Pour B. Lahire, « Qui dit description dit observation préalable, observation directe des comportements », cf. « Décrire la réalité sociale. Place et nature de la description en sociologie », in Y. Reuter, ed., *La description. Théories, recherches, formation, enseignement*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 172. R. Kohn et P. Nègre reprennent aussi cette expression (« observation directe des comportements ») qui caractérise bien la description au sens restreint, in *Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques en sciences humaines*, Paris, Nathan, 1991, p. 104.

5. Cité in F. Laplantine, *La description ethnographique*, p. 112.

6. J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique...*

sciences sociales : en effet, tout concept, dans nos disciplines, a un enracinement descriptif en ce qu'il se réfère nécessairement à des coordonnées spatio-temporelles au moins tacites⁷. Cette contextualisation historique place les sciences sociales du côté de Max Weber plutôt que de Thomas S. Kuhn ou de Karl Popper. Description s'oppose alors à falsification, à modélisation ou à nomologie.

Mais, en même temps, la posture descriptive entend également se démarquer de toute vision morale ou magique (« enchantée ») du monde. Elle revendique un réalisme amoral ou désenchanté (« dé-magifié »), qui rejette les jugements normatifs et les fables édifiantes. Décrire, c'est tenter de décrire le monde tel qu'il est et éviter autant que possible de le juger, de l'enjoliver ou de le décrier. Gérard Lenclud rappelle que « la règle veut que les énoncés ethnographiques soient descriptifs et non évaluatifs⁸ », la scientificité impliquant la mise à l'écart des jugements de valeur et des termes axiologiques. Il est vrai que le propos de Lenclud est justement de contester la faisabilité de cette distinction, du moins au niveau de la comparaison inter-culturelle ; mais on pourrait avancer que, même si les jugements de fait sont souvent rattrapés par des jugements de valeur, chercher « autant que possible » à ne pas être contaminé par l'axiologie est une règle du jeu nécessaire. L'objectivité de nos disciplines réside dans un objectif d'objectivité, non dans l'illusoire accomplissement intégral de cet objectif. De même, la part d'interprétation constitutive de toute description ne signifie en rien qu'il faille renoncer pour autant à l'ambition de rendre compte du monde tel qu'il est, et non tel qu'on voudrait qu'il soit. Certes, décrire le monde et l'interpréter, cela constitue un seul et même processus (nommé souvent « compréhension » dans une tradition qui va de Wilhelm Dilthey à Max Weber), et toute posture descriptive est aussi et indissociablement une posture interprétative : il semble inutile de revenir sur cet acquis, souvent démontré ou re-démontré⁹. Mais l'interprétation en sciences sociales reste nécessairement « à prétention réaliste » et suppose de se soumettre à une forte exigence de véridicité et de plausibilité.

C'est cette double distance, vis-à-vis des approches positivistes du monde social d'un côté (excès d'ambition modélisatrice), et vis-à-vis des évaluations moralistes ou idéalistes des faits sociaux de l'autre (contamination par l'idéologie), qui définit le cœur de la posture descriptive propre aux sciences sociales. La posture descriptive en anthropologie, en histoire ou en sociologie tient sa légitimité scientifique d'être empiriquement contrainte et dénotative.

À cet égard, la description (au sens large) ne s'oppose en rien à la narration. La « mise en intrigue » du monde, où Paul Veyne voit volontiers la vocation des sciences sociales¹⁰, reste bel et bien du côté de la description du monde. C'en est

7. *Ibid.*, p. 60-61.

8. G. Lenclud, « Le factuel et le normatif en ethnologie. Les différences culturelles relèvent-elles d'une description? », in M.-O. Gonseth, J. Hainard, R. Kaehr, eds, *La différence*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 1995.

9. Cf. *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 6, *La description I*, 1998.

10. P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1971.

une des modalités pratiques (une des figures rhétoriques, et sans doute la plus efficace). Description et narration sont alors imbriquées et s'opposent ensemble aux diverses démarches spéculatives, nomologiques ou normatives.

D'autre part, la description (au sens large) ne s'oppose pas non plus au dénombrement ou à la quantification. Les chiffres et les pourcentages sont tout autant des méthodes de description du monde que les notes de terrain. L'usage de tableaux statistiques est tout aussi descriptif d'un état donné du monde social que l'usage de données qualitatives exprimées en langage naturel.

L'anthropologie et la description

La confusion entre description au sens large et description au sens restreint est sans doute particulièrement répandue en anthropologie, dans la mesure où l'anthropologie aurait pour tâche particulière de « décrire les cultures » (description au sens large), tout en mobilisant à cet effet des méthodes d'observation et de description spécifiques (description au sens restreint).

De ce fait, on attribue souvent à l'anthropologie une sorte de « propension descriptive » qui lui serait propre¹¹. Mais les injonctions descriptives fréquentes en anthropologie sont d'autant plus ambiguës qu'elles recouvrent des postures épistémologiques sous-jacentes fort variées, depuis des positions « objectivistes » surannées (on se rappelle le conseil donné par Marcel Mauss à Pierre Métais : en ethnographie, « pas de théorie, tu observes et tu décris¹² ») jusqu'aux positions « phénoménologiques », souvent associées à Clifford Geertz (« l'ethnographie, c'est de la description dense¹³ »), en passant par l'incontournable « description du point de vue indigène », ou « description du point de vue de l'acteur », qui met apparemment tout le monde d'accord, et où chacun voit le cœur de la démarche anthropologique. Curieusement, ceux qui démontrent que la « description du point de vue indigène » pose de redoutables problèmes, et renvoie en fait à des interprétations d'interprétations, ne remettent pas en cause le statut « descriptif » de tels énoncés : à Robert M. Emerson soulignant que « the field-worker, then, does not provide a description from the actor's point of view, but a description of

11. Par exemple, « To the extent that the initial (and sometimes the primary or sole) task of fieldwork is seen as discovering the actors' perspectives or subjective meanings, field research takes on a strongly descriptive emphasis. This emphasis has been most sharply articulated in the advocacy of ethnographic field work. Spradley, for example, defines ethnography as "the work of describing a culture" (J. P. Spradley, *The ethnographic interview*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1979) », cité par R. M. Emerson, « Observational fieldwork », *Annual Review of Sociology*, 7, 1981, p. 355.

12. Cité par B. Lahire dans « Décrire la réalité sociale... », p. 173. On peut voir une allusion à ce type de position dans les propos de J. Copans évoquant « la mise en accusation du défaut d'ethnographisme et de descriptivisme, plat, soi-disant objectif et sans présupposé théorique et conceptuel », in *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan, 1998, p. 28.

13. C. Geertz, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, 6, p. 80.

the actor's point of view from the point of view of a sociological observer¹⁴ » fait écho Dan Sperber qui affirme : « la description est, en fait, ce que l'ethnographe a retenu de ce qu'il a compris à partir de ce que les informateurs lui ont dit de ce qu'eux-mêmes ont compris¹⁵ ». On est fort loin d'une description au sens restreint.

En fait, la description ethnographique semble se déployer de façon privilégiée à deux échelles, l'une relevant nettement de la description au sens large (la fresque, ou monographie), l'autre alternant description au sens large et description au sens restreint (la miniature, ou description contextualisée).

La monographie anthropologique classique¹⁶, bien qu'en forte perte de vitesse de nos jours (en fait depuis deux ou trois décennies), serait néanmoins pour certains l'archétype même de la description ethnographique. S'attaquer à ce genre pourtant devenu désuet, avec ses inévitables chapitres sur les techniques, l'histoire, l'organisation sociale, la parenté, la religion, est d'ailleurs parfois un moyen commode de régler ses comptes avec l'anthropologie en général, ou de lui faire un procès en positivisme¹⁷. Cette inclinaison ancienne vers la monographie relève d'une ambition encyclopédique quelque peu passée de mode, qui n'est d'ailleurs en rien propre à l'anthropologie, et a traversé toutes les sciences sociales. Ainsi, l'histoire classique, bien avant Bronislaw Malinowski invitant les ethnographes à dresser le « tableau » d'une culture, avait abondamment pratiqué dès le XIX^e siècle ce même genre du « tableau », entendant dépeindre de façon systématique une société donnée à une époque donnée. Le survol monographique relève en tout cas sans ambiguïté de la description au sens large.

Certes, des descriptions menées à des échelles plus modestes (miniatures) ont toujours accompagné les fresques monographiques. Mais elles tendent aujourd'hui à les remplacer. Sous divers habillages théoriques et méthodologiques, il s'agit toujours de décrire un vaste ensemble abstrait, une culture ou une société, mais cette fois-ci à travers un « concentré » qui, en ses détails, renverrait à un ensemble social plus large et l'illustrerait avec pertinence. Peu importent les noms donnés au procédé : « phénomène social total » avec Marcel Mauss, « *extended case analysis* » avec Max Gluckman, « description dense » avec Clifford

14. R. M. Emerson, « Observational fieldwork », p. 357.

15. D. Sperber, *Le savoir des anthropologues*, Paris, Hermann, 1982, p. 22.

16. Cf. par exemple la collection de monographies de l'International African Institute. On rappellera cependant que le terme de « monographie » est ambigu, et peut tout aussi bien s'appliquer à l'étude intensive d'un groupe restreint ou d'une institution, sous un aspect particulier (par exemple un service hospitalier ou une formation de rap) : une telle acception, très éloignée de la fresque monographique classique, est plus proche de la miniature évoquée plus bas.

17. « Le langage de la description monographique est un méta-langage objectivant », M.-J. Borel (*La schématisation discursive*, sd) ; « L'exigence théorique de totalité synthétisante dans le modèle ethnographique imprègne le texte descriptif, en particulier sous sa forme monographique », A. Piette (*Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Métailié, 1996, p. 117) ; « La démarche qui vise à la description la plus complète d'un groupe humain par l'observation distanciée de la réalité sociale est commune aux courants positiviste des sciences sociales et naturaliste du roman », F. Laplantine (*La description ethnographique*, p. 72).

Geertz... On constatera en tout cas que l'histoire a, elle aussi, pratiqué le genre, avec une notoriété renouvelée due à la *micro storia* italienne¹⁸. Dans tous les cas de figure, une description particulière, et donc contextualisée, vaut pour une description plus large. La partie renvoie au tout, elle l'exprime, le signifie, l'exemplifie, le résume, le condense.

Notons que la « partie » décrite peut elle-même relever : (a) soit de la description au sens large (cf. la description des malentendus culturels liés aux malheurs du marchand Cohen par Geertz, récit complexe s'étendant sur de nombreuses années, par lequel il illustre la description dense) ; (b) soit de la description au sens restreint (un rituel de potlatch rendrait compte de la culture kwakiutl, comme un combat de coqs exprimerait la culture balinaise). *Autrement dit, la miniature peut soit associer deux descriptions au sens large (la miniature peinte est alors elle-même un objet abstrait non immédiatement observable, qui renvoie à un autre objet abstrait plus vaste), soit associer une description au sens restreint et une description au sens large (la miniature peinte est alors un observable renvoyant à un objet abstrait plus vaste).* En ce dernier cas, la description au sens restreint est mise au service d'une description au sens large, elle devient « typique »¹⁹.

Ceci pose évidemment le problème de ce qu'on fait dire à une description au sens restreint, autrement dit des divers niveaux d'interprétation qu'on y incorpore, qu'on y surajoute ou qu'on y projette. On y reviendra. Mais il faut d'abord définir plus exactement ce qu'est une « description au sens restreint ».

La description au sens restreint : entretiens et observations

Alors que la description au sens large n'est en rien spécifique de la socio-anthropologie, nous pensons que la description au sens restreint est, par contre, un élément important dans un dispositif méthodologique (l'enquête de terrain) qui caractérise cette discipline, sinon de façon exclusive, du moins en tant que « dominante »²⁰. Rappelons que, outre les sources écrites et les techniques de recension, *l'enquête de terrain prolongée (dite aussi « observation participante ») repose plus particulièrement sur deux grands modes de production de données, les entretiens (transformés en données par la transcription) et les observations (transformées en données par la description).* Chacun de

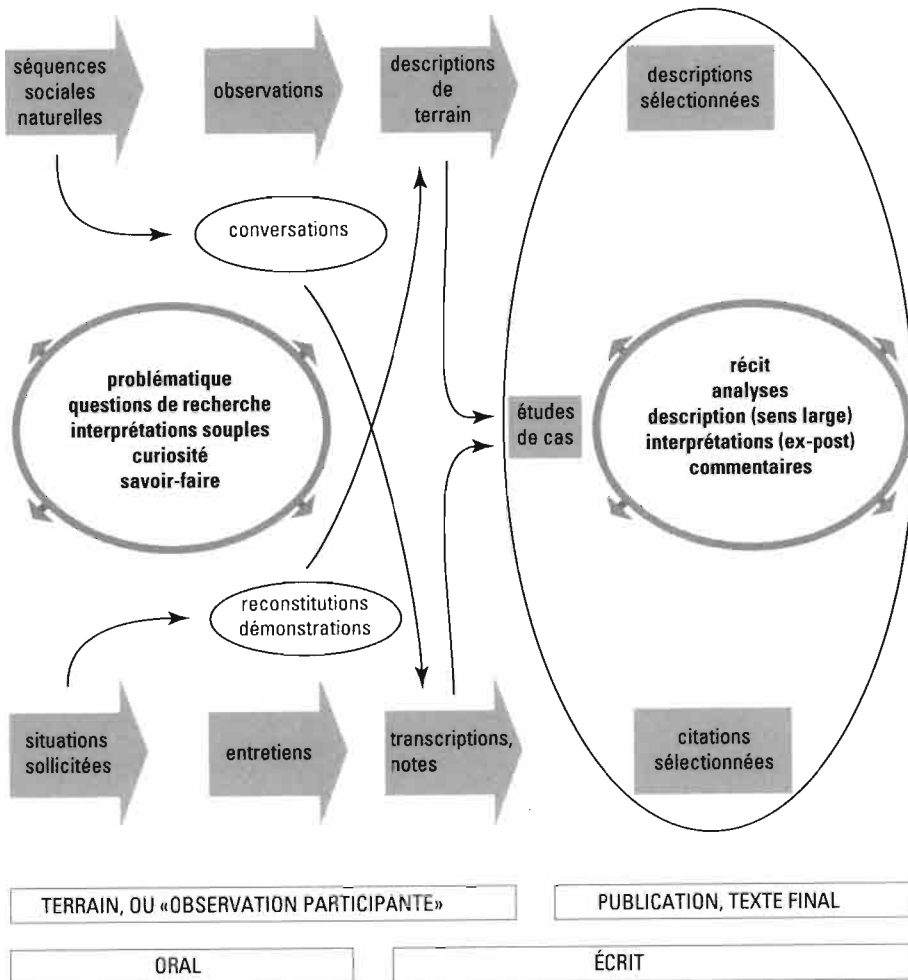
18. Cf. G. Levi, « On micro-history », in P. Burke, ed., *New perspectives on historical writing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991 ; J. Revel, « L'histoire au ras du sol », préface à G. Levi, *Le pouvoir au village. La carrière d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989 (1^{re} éd. Turin, 1985).

19. La distinction entre description au sens restreint et description au sens large rejoint d'une certaine façon celle opérée il y a longtemps par Edgar Morin entre balzacisme et stendhalisme sociologiques : « Nous croyons en la nécessité d'un balzacisme et d'un stendhalisme sociologiques. Le balzacisme serait le sens de la description encyclopédique, le stendhalisme serait le sens du « détail significatif » », in *Commune en France*, Paris, Fayard, 1967, cité par R. Kohn & P. Nègre, *Les voies de l'observation...*, p. 225).

20. Cf. J.-P. Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 1, *Les terrains de l'enquête*, 1995, p. 71-112. La sociologie dite parfois « qualitative », ou issue de l'école de Chicago, fonctionne de ce point de vue exactement comme l'anthropologie.

ces modes a sa propre forme de présence dans le texte final (publication). D'un côté, les extraits d'entretien (ou citations) illustrent les propos des informateurs et interlocuteurs de l'anthropologue, ils sont l'affleurement des discours et représentations (niveau émique) des acteurs et groupes étudiés. D'un autre côté, les descriptions de l'auteur témoignent des scènes auxquelles il a assisté, elles sont la trace d'actions et d'interactions qu'il a observées. L'écrit anthropologique « donne à entendre », par l'usage de citations renvoyant à des entretiens, et il « donne à voir », par l'usage de descriptions renvoyant à des observations.

Schéma 1. *Observations-descriptions
et entretiens-transcriptions dans l'enquête de terrain*



C'est ce lien direct entre l'observation, comme mode de production de données, et la description, comme trace écrite de cette observation (a) dans les données et (b) dans le produit final, qui est pour nous au cœur de la description au sens restreint (désormais, c'est uniquement en ce sens que nous emploierons le terme). Autrement dit *nous considérerons la description comme étant d'un côté une forme de « compte rendu » de l'observation dans le processus de production de données sur le terrain, et comme étant d'un autre côté un mode d'écriture finale faisant partie d'une stratégie argumentaire.*

Marie-Jeanne Borel avait relevé trois fonctions de la description ethnographique : « celle de *base de données* pour une construction théorique, par l'interprétation ou l'explication ; celle de *témoignage* (« *evidence* ») empirique pour la preuve et l'argumentation ; et celle d'*illustration* pour une communication didactique²¹ ». On voit que ces trois fonctions relèvent en fait de deux moments nettement distincts : la fonction de « base de données » est liée à la production des données (observation-description de terrain) ; les fonctions de « témoignage » et d'« illustration » sont liées à l'écriture finale (description argumentative, ou didactique, dans une publication). Mais avant d'examiner plus en détail ces deux étapes, et pour dissiper tout malentendu, on nous permettra quelques rappels préalables.

Rappel 1

Entretiens comme observations ne sont évidemment pas des données brutes, mais des produits. Les uns et les autres dépendent de questions de recherche et sont intégrés à des problématiques. Ces questions de recherche et ces problématiques sont en général d'échelle beaucoup plus vaste que le thème d'un entretien particulier ou le champ d'une observation particulière : autrement dit, un entretien ou une observation sont, pour le chercheur, des « portes d'entrée », ou des « indicateurs », débouchant sur des problèmes plus généraux que la compréhension du seul contexte d'occurrence (ceci différencie l'entretien ou l'observation en socio-anthropologie de l'ethno-méthodologie ou de l'analyse conversationnelle, qui entendent, par principe, se limiter au contexte de l'interaction).

Rappel 2

Entretiens comme observations ne relèvent pas seulement du registre qualitatif. Chacun a sa version quantitative, avec ses avantages et ses limites : les questionnaires d'un côté, les comptages et inventaires de l'autre. Mais nous ne nous intéresserons ici qu'aux versions qualitatives.

21. Souligné par nous. Cf. M.-J. Borel, « Le discours descriptif, le savoir et ses signes », in J.-C. Adam *et al.*, *Le discours anthropologique. Description, narration, savoir*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1990, p. 63.

Rappel 3

Tout entretien a une composante observationnelle (gestes, postures, intonations) comme toute observation a une composante langagière (les sons vont avec les images).

Rappel 4

Entretiens et observations sont en tous points combinables, entre eux et avec d'autres types de données (recensions et sources écrites). Une situation d'interaction (une bonne partie des matériaux empiriques en socio-anthropologie relève de situations d'interaction) peut toujours être traitée par divers modes de production de données.

Rappel 5

L'étude de cas est une configuration particulière de combinaison de données, qui sont, entre autres, discursives et observationnelles. Elle peut être longitudinale (histoires de vie ou séquences de vie) ou polyphonique (points de vue d'acteurs variés), ou les deux. Elle peut être séquentielle (unité de temps et de lieu) ou, plus souvent, multi-séquentielle.

Rappel 6

Le récit descriptif (par un acteur local) est une figure fréquemment utilisée en sciences sociales, qui relève d'une sorte de description au second degré. On a alors affaire à des données entièrement discursives, mais se situant dans le genre descriptif particulier de l'ethno-description. Toujours par commodité, nous ne prendrons en compte ici que l'observation et la description qui sont le fait du chercheur, mais il ne faudrait pas pour autant oublier l'importance des « descriptions émiques » dans le processus de recherche.

Les données observationnelles : l'observable et ses traces

Soulignons tout d'abord que le terme « observation » est lui aussi polysémique, et a des acceptions parfois fort éloignées des processus cognitifs relativement précis qu'il désigne habituellement. C'est le cas en particulier avec l'« observation participante », qui n'est autre qu'une présence prolongée sur le terrain, comportant des degrés d'implication fort divers²². Cette acception très large de l'observation ne sera pas prise en compte ici. Nous ne nous référerons au contraire qu'à des formes circonscrites d'observation, portant sur des objets ou

22. Ainsi le texte de R. M. Emerson « Observational fieldwork » est en fait un état de la question sur l'observation participante en sociologie américaine, autrement dit sur la sociologie « qualitative » ou de « terrain » et ne traite aucunement de l'observation au sens strict.

des « événements sociaux » nettement identifiés, dotés de cordonnées spatio-temporelles bien définies. En ce cas, l'observation, qui passe par les sens de l'observateur (principalement la vue et l'ouïe), circule entre deux pôles : l'observation « flottante » et l'observation focalisée. L'observation flottante joue sur la disponibilité, l'observation focalisée joue sur la systématisme, toute observation concrète se déplaçant sur un continuum entre ces deux pôles²³. Quel que soit le mode d'observation retenu, *seules les observations laissant des traces, et donc transformées ou transformables en données descriptives*, seront ici prises en compte.

Deux questions se posent alors : qu'est-ce qui est observable ? Comment transformer l'observé en descriptions, par le biais de traces utilisables²⁴ ?

L'observable, c'est du filmable

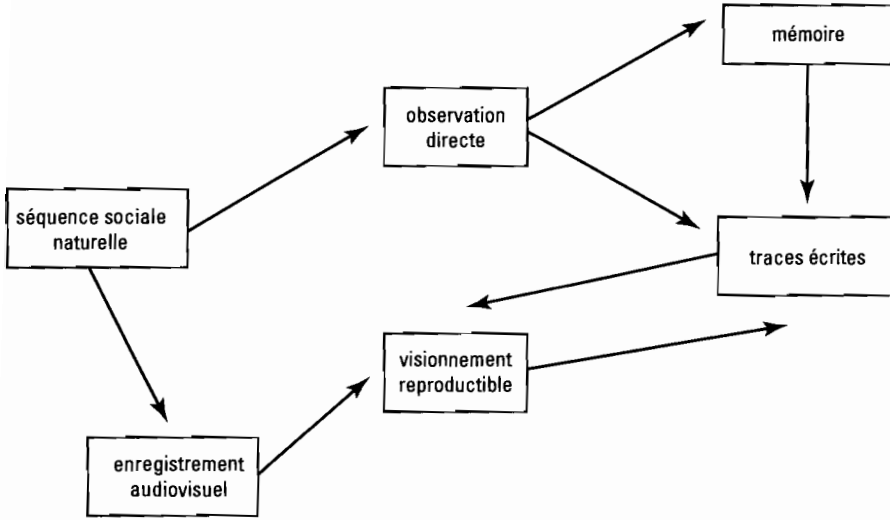
Nous avons déjà souligné que la description (sens restreint) renvoyait au regard et à l'ouïe.

Il s'agit d'un ensemble « son + image ». Nous voilà déjà engagés dans la métaphore filmique. Nous la filerons plus avant, car elle présente de nombreux avantages, en particulier, comme on le verra, la notion de séquentialité, et quelques autres. Elle est justifiée dans la mesure où une description est une forme de visualisation ; or ce qui est visualisable est filmable. À peu près tout ce qui est observable par l'œil et l'oreille est également enregistrable en images et en sons, et vice versa²⁵. Le dispositif technique (film ou vidéo) fonctionne en effet au plus près des dispositifs naturels, avec cet avantage supplémentaire qu'il est en même temps une trace objectivée, et donc peut être utilisé de façon différée et reproductible par l'homme. Bien évidemment, les organes naturels ont aussi leurs avantages propres, en particulier d'être branchés sur le cerveau et donc de permettre à celui-ci un traitement direct à la fois en temps réel et ex-post (mémoire). On sait aussi qu'en bout de course c'est toujours au dispositif humain qu'on en vient, le dispositif filmique n'étant qu'une étape supplémentaire dans le rapport entre l'observable (la scène vue ou filmée) et l'observateur (le spectateur direct ou le visionneur).

23. On pourrait plaider pour un juste milieu avec S. Beaud et F. Weber (*Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1998, p. 141) : « L'observation sans arme est vide, l'observation trop armée n'apprend rien. »

24. Nous n'aborderons pas ici la question de la participation et de l'implication personnelle de l'observateur dans l'observation, tant parce qu'elle a souvent été traitée (cf. par exemple R. Kohn & P. Nègre, *Les voies de l'observation...*, p. 118, 223) que parce qu'elle renvoie pour l'essentiel au problème plus général de la participation et de l'implication de l'anthropologue sur son terrain (cf. J.-P. Olivier de Sardan, « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de Sociologie*, 41 (3), 2000, p. 417-445).

25. On remarquera qu'un psychologue, M. Bunge, définit le concept d'« observabilité » par, en particulier, la possibilité de « remplacer l'observateur humain par un procédé d'enregistrement physique tel une caméra » (M. Bunge, « L'observation », in M.-P. Michiels-Philippe, ed., *L'observation*, Paris, Delachaux & Niestlé, 1984, p. 52).

Schéma 2. *Observable-filmable*

Ce parallèle entre observation/description de recherche et tournage/montage d'une séquence audio-visuelle documentaire a un premier avantage, qui est pour nous décisif. Il implique en effet que l'objet observé (ou filmé) soit tout simplement observable-descriptible (filmable). Dans la vie sociale, beaucoup de choses ne sont pas observables-descriptibles et filmables, soit qu'il s'agisse d'ensembles trop vastes (la Provence, l'Europe...), soit qu'il s'agisse d'objets abstraits (des sentiments, une idéologie...). Certes des objets vastes ou abstraits peuvent être *évoqués* à travers des images : mais ils ne peuvent être *montrés* tels qu'en eux-mêmes. On peut filmer directement une messe, une scène de ménage, un match de football, on ne peut filmer directement ni l'amour ni l'Afrique. De nombreux objets favoris des sciences sociales ne sont pas observables-descriptibles, soit parce qu'il s'agit d'agrégats (une catégorie socio-professionnelle, un genre, une religion...), soit parce qu'il s'agit de concepts (un idéal-type, une éthique, des normes...)²⁶.

De plus, la référence à l'audio-visuel a le mérite de mettre en évidence des propriétés qu'il partage avec l'observation-description en sciences sociales, et qui

26. De même que toute une partie du social n'est pas observable, de même tout n'est pas observable dans une situation observable : « Il va de soi que les observables constituent un sous-ensemble des paramètres qui interviennent dans une situation, et que les observés constituent à leur tour un sous-ensemble des observables » (R. Droz, « Observations sur l'observation », in M.-P. Michiels-Philippe, *L'observation*, p. 19).

seraient, sinon, plus difficiles à percevoir ou à conceptualiser. On examinera ci-dessous quelques-unes de ces propriétés, parmi les plus importantes, mais on relèvera d'abord, en préalable, quelques similarités entre les deux processus :

(a) La réalité enregistrée (filmée comme observée) est produite par des dispositifs de sélection et de focalisation, ce qui empêche de succomber à toute illusion positiviste ou naturaliste (la réalité enregistrée n'est pas une simple reproduction de la réalité observée, c'est une fabrication spécifique).

(b) Mais cette « fabrication » opère à partir d'inputs « vrais », non inventés, absorbés par l'observateur ou la caméra en situation naturelle, et qui ne sont donc pas des produits d'imagination ou de fiction.

(c) La restitution à des tiers (description écrite ou séquence documentaire) passe par d'autres opérations de fabrication, plus complexes et plus sélectives encore (écriture de traces et souvenirs sélectionnés d'un côté, montage audio-visuel de l'autre).

(d) Ce produit final, bien qu'entièrement « fabriqué », entretient avec la réalité de référence une relation de fiabilité, de véridicité ou de plausibilité, au nom de ce qu'on pourrait appeler un « pacte réaliste²⁷ » (circonscriit ici aux sciences sociales et au cinéma documentaire) : ce que je vous décris ou ce que je vous projette est vrai, même si cela a été fabriqué, cela n'a pas été inventé. Trop d'« effets » et, au pire, certains « trucages », chez le cinéaste comme chez le chercheur, en rompant le pacte réaliste, créent le doute et la suspicion.

Depuis l'enregistrement initial jusqu'au montage final, le maître d'œuvre (chercheur ou cinéaste) opère une série de choix « techniques » et narratifs, qui définiront les « propriétés » (style, rythme, fil directeur, contenu informatif, esthétique, etc.) du produit (description écrite ou séquence audio-visuelle), où s'expriment sa compétence comme sa stratégie. Si, pour une séquence documentaire audio-visuelle, les choix renvoient à des variables telles que cadrage, focale, découpage, raccord, commentaire, etc.²⁸, pour une description issue d'observations les variables tourneront autour de la focalisation (plus ou moins délibérée), de la prise de note (pendant ou après, solitaire ou collective, écrite ou enregistrée), du degré de schématisation, etc. Dans cette même perspective, Stéphane Beaud et Florence Weber insistent sur ce que l'observation ethnographique implique de savoir-faire acquis sur le tas, autour de trois phases majeures : la perception, la mémorisation et la notation²⁹.

La notation n'est autre que la prise de notes, autrement dit ce qu'on pourrait appeler la description de terrain, à laquelle le chercheur observant procède soit

27. Nous utilisons cette notion dans un sens dérivé du « pacte autobiographique » de P. Lejeune (*Le pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil, 1975). J.-C. Passeron (*Le raisonnement sociologique...*, p. 257-267 et p. 273-280) parle de son côté, du point de vue de la sociologie de l'art, d'un « pacte de réception ».

28. Cf. J.-P. Olivier de Sardan, « The ethnographic pact and documentary film », *Visual Anthropology*, 12, 1999, p. 13-25.

29. Cf. S. Beaud & F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, p. 139-175.

par une prise de notes simultanée (le plus souvent), soit par une prise de notes différée (quand le contexte l'impose), sans oublier le recours complémentaire à des procédés audio-visuels (photos, vidéo). C'est ainsi que l'observation, devenue description de terrain, prend place dans un corpus de données descriptives, aux côtés d'autres corpus (données discursives, données documentaires, recensions...). C'est l'exact équivalent des rushes du cinéaste documentariste.

Venons-en maintenant aux propriétés que l'observation de recherche et ses traces descriptives (données descriptives) partagent avec la réalisation de séquences documentaires audio-visuelles.

Les propriétés de l'observation-description de recherche

Celles que nous examinerons ici sont au nombre de quatre : la séquentialité, la dispositivité, la standardisation et l'adéquation descriptive.

La séquentialité

Le flux de l'observable potentiel, qu'on pourrait se représenter *a priori* comme continu et infini, doit, pour devenir de l'observé, être « découpé ». Ce découpage combine deux sources. Une séquence d'observation de recherche peut en quelque sorte être « naturellement » découpée (découpage piloté par l'observé), comme elle peut l'être aussi du fait de décisions souveraines du chercheur (découpage piloté par l'observateur). Mais il n'est pas d'observation de recherche, traduisible en description, qui n'ait une structure séquentielle. Un événement social spécifique et circonscrit, doté d'un début et d'une fin, tel est l'archétype de l'observable-descriptible en sciences sociales.

En fait, de nombreux événements sociaux sont dotés d'une sorte de séquentialité « naturelle » (en l'occurrence « sociale »). Parfois cette séquentialité est, au sens strict, instituée, c'est-à-dire qu'elle est le produit délibéré d'une institution (cf. un mariage civil à la mairie). Parfois il y a simplement consensus, tant chez les acteurs qui y participent que chez ceux qui en sont éventuellement témoins, sur l'existence d'un début et d'une fin et leurs contours approximatifs (cf. une soirée entre amis). Cette propriété séquentielle d'une partie importante de la vie sociale est évidente pour les rituels politiques, religieux, ou sportifs (cf. une inauguration, une messe, un match), ou pour les actes techniques (cf. le coulage d'une dalle ou le rempaillage d'une chaise)³⁰. Mais elle s'étend à de nombreux événements de la vie

30. Pour cette raison, les premiers films ethnologiques, réalisés par des amateurs (en termes d'audio-visuel), portaient dans leur très grande majorité sur des rituels ou des techniques, qui constituent en quelque sorte des mises en scènes sociales déjà constituées, proposant un scénario et un découpage virtuels « clés en main » et dispensant ainsi le cinéaste d'un effort particulier de construction de son sujet. Dans sa tentative pour définir le film ethnographique, C. de France se focalisait d'ailleurs presque exclusivement sur les rituels et les techniques : cf. Id., ed., *Pour une anthropologie visuelle*, Paris, Mouton, 1979 (« Cahiers de l'Homme » 19).

professionnelle (cf. réunions) ou privée (cf. interactions de trafic)³¹. Le parallèle avec le cinéma est éclairant : toute « séquence » est, au moins en principe, tournable sous la forme d'un plan-séquence (plan unique ayant pour durée la durée de la séquence elle-même)³². On peut dire aussi qu'une séquence suppose une certaine forme d'unité de temps et de lieu (si on définit par unité de lieu un espace autorisant des trajectoires continues, ce qui distingue le cinéma du théâtre).

Le chercheur a donc en face de lui un flux social déjà pré-découpé, sur lequel il peut s'appuyer. Mais lui aussi produit, ou rajoute, du découpage. Certains corpus observationnels sont ainsi constitués de « tranches de vie » prélevées plus au nom d'exigences méthodologiques qu'en fonction de séries « naturelles » (cf. les cinq premières minutes d'une heure de classe maternelle ou l'observation d'un hall de gare). De plus, les événements sociaux naturellement découpés laissent toujours une importante marge de manœuvre au chercheur, que ce soit dans le choix du début ou de la fin (on peut toujours remonter plus loin dans les préparatifs ou suivre plus longtemps ce qui advient quand la fête est finie), dans le découpage interne de l'événement (aux phases évidentes ou officielles on peut toujours ajouter ou substituer d'autres scansions plus fines ou latentes), et, évidemment, dans la focalisation (l'acteur principal ou les rôles secondaires, la scène ou la coulisse, la performance ou les spectateurs), sans parler même du choix des événements ou de leur fréquence.

Par exemple, l'observation systématique de consultations dans un centre de santé s'appuiera sur une séquence « naturelle » : l'institution médicale a construit cet événement standard qu'est la « consultation ». L'entrée du malade dans le cabinet du médecin puis sa sortie en marquent assez clairement, à première vue, le début et la fin. Mais l'observation prendra-t-elle aussi en compte l'arrivée du malade dans l'hôpital, son cheminement jusqu'au service, son attente ? Le suivra-t-elle jusqu'à la pharmacie, ensuite ? Combien d'observations seront effectuées ? Quelles étapes délimitera-t-on dans la consultation elle-même ? Ces choix du chercheur constitueront une sorte de « découpage ajouté » se greffant sur le découpage social inhérent à l'événement considéré.

Une propriété annexe de la séquentialité est que les séquences peuvent se combiner en « récits », ce qui donne, au cinéma, un film documentaire, et, en sciences sociales, une étude de cas. Mais c'est là une autre histoire...

31. On sait que E. Goffman, sociologue par excellence de telles interactions, a beaucoup utilisé de métaphores renvoyant au théâtre : or ce dernier n'est pas qu'un lieu de mise en scène, de spectacle, de conventions et de coulisses, c'est aussi un haut lieu de séquentialité.

32. De même qu'en fait une séquence cinématographique est le plus souvent tournée et montée en plusieurs plans (au minimum champ/contre-champ, ou plan d'ensemble/plan rapproché), de même une séquence d'observation de recherche jouera sur divers cadres d'observation et une alternance d'observations intensives et flottantes.

La dispositivité

Nous utiliserons ici la notion de « dispositif » comme désignant un ensemble de contraintes « objectives » liées aux objets observés et qui influent sur le processus d'observation-description de ces objets³³.

Autrement dit, en sciences sociales, la description garde une forte trace des objets sociaux décrits, et n'est évidemment pas seulement dépendante des pré-catégories de l'observateur (seul ce dernier phénomène semble avoir retenu l'attention des commentateurs). Si Philippe Hamon, pour la description littéraire, s'attache à « un descriptif que l'on s'efforcera de construire en évitant les pièges de l'approche référentielle (en évitant notamment de le traiter comme description "d'espaces", "de choses" ou "d'objets")³⁴ », c'est clairement une perspective inverse que nous retiendrons pour les sciences sociales : il n'est pas possible, avec la description séquentielle de recherche, de faire abstraction du référentiel, bien au contraire³⁵.

On ne retiendra ici que trois éléments, présents ou absents dans tout dispositif où un objet d'observation se trouve enchâssé : le statisme, la répétabilité et la spectacularité.

Le statisme

Certains objets décrits en sciences sociales sont peu mobiles, en particulier les « objets » proprement dits (cf. muséographie et archéologie), mais aussi tout ce qui relève d'espaces habités ou cultivés. On a pu ainsi définir certaines propriétés des descriptions spatiales, en particulier celles qui organisent un parcours descriptif (linéarité, ordre, arrêts)³⁶. Le statisme permet en règle générale une plus grande standardisation des descriptions. Certes, le statisme n'est guère une propriété ni des acteurs sociaux ni des « événements sociaux » qui constituent une grande partie des sujets d'observation de la sociologie et de l'anthropologie. Mais la description des « décors » devant lesquels les acteurs se produisent ou les événements se déroulent (cf. lieux de travail ou de sociabilité) relève de notre cahier des charges.

La répétabilité

Parmi les « événements sociaux », certains ne sont pas répétables, et d'autres le sont, sous des formes variées. La routinisation est une forme de répétabilité,

33. Cf. Y. Jaffré, « La maladie et ses dispositifs », in Y. Jaffré et J.-P. Olivier de Sardan, eds, *La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, qui, en transformant un concept utilisé autrement par Foucault, entend regrouper sous ce terme ce qui, dans la construction sociale des représentations populaires des maladies, renvoie aux propriétés des maladies elles-mêmes, à leurs symptômes, à leur prévalence, à l'existence ou non de traitements efficaces.

34. P. Hamon, *Du descriptif*, p. 7.

35. Y. Reuter (dans « La description en question », in Id., ed., *La description...*, 1998, p. 10) note de son côté « l'importance des rapports entre objets décrits et description, sans doute un peu trop stigmatisée en raison de ses liens avec les taxinomies de l'ancienne rhétorique ».

36. Cf. D. Apothéloz, « Éléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial », in Y. Reuter, ed., *La description...*, p. 19.

comme la ritualisation en est une autre. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans Erving Goffman (interactions routinières) et dans l'ethnologie religieuse (rituels) d'innombrables descriptions de recherche, tirant avantage de cette propriété. La répétabilité permet à l'observation directe de bénéficier de certains des avantages dont on crédite l'enregistrement audio-visuel. Elle rend possible une préparation des observations (repérages), leur multiplication, et leur échelonnement dans le temps. Elle débouche sur la constitution de corpus raisonnés d'observations répétées, supports par excellence d'analyses comparatives fines. La multiplication d'observations sur un même type d'événement social, dans des contextes variés, est en outre l'une des meilleures garanties contre la tentation toujours présente de généralisation hâtive ou prématurée.

À l'inverse, il est des événements sociaux fortuits ou rares, parfois rituels et donc prévisibles (comme le couronnement de la reine d'Angleterre ou la cérémonie du *sigi* tous les soixante ans chez les Dogons), mais le plus souvent imprévisibles, soit pour les acteurs, soit pour le chercheur (comme les crises ou les interactions inopinées, accidentelles ou exceptionnelles). Alors, une seule « prise », une seule observation, est permise au chercheur : si une anticipation relative est possible pour les événements rares mais prévisibles (par exemple repérage oral, par production de données discursives sur des performances antérieures), elle disparaît pour ce qui est de l'ordre du fortuit, où tout devient affaire de savoir-faire, d'improvisation et de chance.

La spectacularité

Certains événements sociaux incorporent de la théâtralité, de la dramatisation ou du suspens, parfois à travers une sorte de « mise en scène » sociale virtuelle (cf. rituels), parfois du fait d'enchaînements de circonstances particulières (enjeux sociaux ou personnels forts). Ils imposent alors leur propre scénario à l'observateur, en quelque sorte. Tout ce qui est dépourvu de telles propriétés oblige par contre l'observateur à un travail de construction plus complexe, comme pour ce qu'Albert Piette appelle le « mode mineur de la réalité³⁷ ». Le banal, le quotidien, le routinier sont tout autant dignes d'observation, si ce n'est plus, que le spectaculaire.

La standardisation

La standardisation oscille entre deux pôles : la standardisation de l'observation-description est possible ou souhaitable ; elle n'est ni possible ni souhaitable.

37. Cf. A. Piette, *Le mode mineur de la réalité. Paradoxes et photographies en anthropologie*, Louvain, Peeters, 1992. Si nous reprenons l'expression, nous nous garderons bien d'en faire, comme lui, une découverte majeure et de l'opposer à un « modèle ethnologique normal » qu'il caricature largement pour les besoins de la démonstration.

La recherche de la standardisation

« La décision de la pertinence ou de la non-pertinence des phénomènes à décrire relève du cadre conceptuel de celui qui décrit, mais la description même des éléments choisis doit être rigoureusement semblable, qu'un ou cent anthropologues la fassent³⁸ ». On ne s'étonnera pas de ce qu'un disciple d'André Leroi-Gourhan, passé par la description minutieuse des techniques et des objets, plaide pour des procédures descriptives en elles-mêmes relativement décrochées des observateurs et de leurs préférences conceptuelles. Car c'est bien là ce que doit permettre la standardisation descriptive. Certes on pourrait y voir, non sans certaines raisons, une illusion positiviste ou naturaliste³⁹, et invoquer les mille arguments plaidant contre l'impossibilité ultime d'un tel décrochage.

Et pourtant, de nombreuses tentatives, pour une bonne part réussies, montrent que, *pour certains types d'objets observés*, la standardisation n'est pas un pur fantasme (même si, bien évidemment, elle s'inscrit toujours dans une problématique donnée permettant de discriminer entre des éléments pertinents et des éléments non pertinents). Leroi-Gourhan, en matière de technologie culturelle comparée, avait lui-même frayé la voie. Dans un domaine mitoyen, les descriptions d'objets en muséographie suivent aussi des procédures standardisées. Enfin, bien que ne relevant pas des sciences sociales, la sémiologie médicale s'est donné un objectif analogue, à partir d'un matériau complexe, fondé non seulement sur la palpation et l'auscultation médicale, mais aussi sur un déchiffrement des plaintes des malades (lequel à certains égards relève aussi de l'anthropologie⁴⁰). L'existence d'un dictionnaire de sémiologie réévalué tous les cinq ans à partir de conférences de consensus témoigne de ce que la sémiologie médicale est devenue de plus en plus standardisée, alors même qu'elle reste en langage naturel (le passage à des descriptions codées en langage numérique n'étant pas encore acquis) : « La sobriété des descriptions et leur caractère plus technique ont remplacé les descriptions littéraires et fleuries d'antan. Les qualifications sont très codifiées : l'abdomen est souple, indolore, les aires ganglionnaires sont libres, etc. Aucune originalité, aucune fantaisie n'est plus de mise⁴¹. »

38. R. Cresswell, in R. Cresswell & M. Godelier, eds, *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*, Paris, F. Maspero, 1976, p. 20. Également cité par F. Laplantine, *La description ethnographique*, p. 116.

39. On se rappellera que M. Foucault décrivait l'ambition taxinomique naturaliste du XVIII^e siècle dans des termes proches : « Devant le même individu, chacun pourra faire la même description, et inversement, à partir d'une telle description, chacun pourra reconnaître les individus qui y correspondent », *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 146, cité par J.-M. Adam dans *La description*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 111 (« Que sais-je ? »).

40. Pour une analyse anthropologique d'une certaine sémiologie populaire des symptômes en Afrique de l'Ouest, cf. Y. Jaffré & J.-P. Olivier de Sardan, *La construction sociale des maladies...*

41. M. Rainfray, « La description dans les pratiques de recherche en médecine », in Y. Reuter, ed., *La description...*, p. 184.

La sur-adjectivation, où Gaston Bachelard voyait le propre du langage descriptif⁴², n'est plus, avec la sémiologie médicale moderne, une prolifération lexicale libre, mais un choix contraint et codé.

Certes, il est des tentatives de standardisation qui sont nettement moins convaincantes, en particulier dès lors qu'elles entendent s'appliquer à des objets autrement plus complexes. La perspective de Mauss, lorsque, dans son *Manuel d'ethnographie*, il assignait à l'ethnologie la tâche de « collecter, répertorier, inventorier⁴³ », relève d'une épistémologie naturaliste devenue peu soutenable de nos jours. On en trouve un autre exemple, non plus programmatique mais bel et bien mis en pratique de façon systématique, et toujours actualisé, avec le fameux « fichier Murdock », qui entend accumuler une base mondiale de données standardisées sur un vaste échantillon de cultures. Mais nous sommes ici revenus en fait à une acception « large » de la description, et l'on conviendra volontiers que, à ce niveau, une entreprise rigoureuse de standardisation n'a pas de sens.

Quant à l'observation-description de terrain, les conditions de possibilité d'une standardisation semblent assez restrictives : il faut de vastes corpus d'observations portant sur des objets extrêmement similaires (masques, métiers à tisser, ou symptômes abdominaux...), n'offrant qu'une gamme limitée de choix descriptifs circonscrits par une problématique nettement stabilisée et consensuelle⁴⁴.

Autant dire que, dans la plupart des situations de recherche, l'objectif de standardisation n'est pas réaliste.

En l'absence de standardisation...

Le risque serait évidemment de succomber à une politique du « tout ou rien » : faute de standardisation rigoureuse possible, toute forme descriptive serait admissible. Reviendraient alors le « fantasme de la littérature » contre lequel Beaud et Weber mettent en garde⁴⁵, ou les tentations d'un impressionnisme débridé, qui surgit au détour de certaines publications. Or, en sciences sociales, il y a un espace à occuper, possible, et même souhaitable, entre figures strictement imposées et figures radicalement libres : c'est celui du « métier » de l'anthropologue, dosage peu formalisable de préparation et d'improvisation.

La préparation d'une observation peut se rapprocher de la préparation d'un entretien. Dans un cas, on tente de transformer les « questions qu'on se pose » en « questions qu'on va poser ». Dans l'autre on les transforme en « que vais-je observer ? ». Ce qui fait sens dans la problématique du chercheur, laquelle est déjà

42. Cité par F. Laplantine, *La description ethnographique*, p. 29.

43. *Ibid.*

44. Le projet ethno-méthodologique n'est pas très loin de s'inscrire dans cette perspective, mais avec des coûts forts (par exemple le consensus est plus celui d'une « secte » que celui d'un corps professionnel, et les objets ne sont rendus similaires que par une opération draconienne de réduction au contexte).

45. Cf. S. Beaud & F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, p. 142.

constituée avant un entretien ou une observation, et informe pour une grande part sa curiosité ou son écoute à venir, doit être transformé en « micro-indicateurs » concrets pertinents pour l'interaction ou la scène qui s'annoncent. Il s'agit d'anticiper autant qu'il est possible (c'est-à-dire de façon toujours incertaine) sur le cours d'un entretien ou d'une observation à venir, pour se donner un stock de questions à poser et une ou deux stratégies de discussion, dans un cas, quelques points de vue privilégiés et des « choses à voir », dans l'autre.

Mais il est toujours possible de « jouer » la fraîcheur (qui n'est pas la naïveté) ou l'improvisation (qui n'est pas le dénuement) en ne préparant pas une observation. L'alternance d'observations non préparées et d'observations préparées est d'ailleurs une politique fréquente, sous la forme le plus souvent d'un passage d'une phase où les premières prédominent à une phase où ce sont les secondes.

Mais même l'improvisation n'est pas sans armes. L'observation de recherche est celle d'un « *trained observer*⁴⁶ », capable de conjuguer, en principe, un savoir-décrire ce qu'il voit, et un savoir-voir ce qu'il faut décrire (pour reprendre la formule de Lucien Febvre, pour qui la seconde injonction était la plus difficile à respecter).

Autrement dit, en l'absence de standardisation, la seule garantie contre l'arbitraire descriptif reste le savoir-faire du chercheur, qui permet de combiner (a) une certaine définition préalable de la situation à observer et de quelques indicateurs pertinents, et (b) une capacité à être surpris par le cours inattendu des événements : prévoir ce qu'on va voir, et voir néanmoins l'imprévu.

L'adéquation descriptive

Mais comment, en ce cas, assurer un minimum d'adéquation entre les descriptions produites sur le terrain et la réalité de référence à partir de

laquelle elles ont été produites ?

Cette question, pourtant centrale, est curieusement délaissée au profit de rhétoriques mettant en question la possibilité même d'adéquations satisfaisantes. Alors que la recherche de formes de véridicité⁴⁷ est au cœur du projet même des sciences sociales et, de plus, régit, du moins faut-il l'espérer, l'essentiel du travail de terrain, la réflexion épistémologique en anthropologie semble au contraire privilégier paradoxalement l'impossibilité ultime de la véridicité. En ce qui concerne notre sujet, cela signifie qu'une sorte de péché de « réalisme » est imputé à la description.

Le fait que les premières descriptions savantes de l'époque moderne soient sans doute les descriptions naturalistes, dès Georges Buffon, et surtout avec Carl von Linné⁴⁸, n'est pas sans avoir contribué à associer quelque peu injustement la forme

46. *Ibid.*

47. Cf. J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique...*

48. Cf. M. Foucault, *Les mots et les choses*.

descriptive en sciences sociales et la perspective naturaliste. C'est d'ailleurs la métaphore naturaliste qui inspire nombre de critiques de l'anthropologie classique : on se rappelle la charge de Edmund R. Leach contre ses collègues « collectionneurs de papillons⁴⁹ ». Il est vrai que certains classiques ont eux-mêmes témoigné d'une idéologie plus ou moins naturaliste, d'Alfred R. Radcliffe-Brown à Claude Lévi-Strauss⁵⁰, mais on notera avec intérêt que ni Radcliffe-Brown ni Lévi-Strauss ne se sont beaucoup adonnés à l'observation-description, et que c'est plutôt une posture « positiviste » très générale et « loin du terrain » qu'ils exprimaient là.

Cependant il a toujours régné une sorte de soupçon latent autour de l'opération d'observation-description, comme si elle avait partie liée « naturellement » avec cette posture positiviste. On notera sans trop de surprise que la photo est souvent victime de la même suspicion : observation-description et photo engendreraient-elles nécessairement une « illusion réaliste » ? Faut-il, si on y a recours, donner sans cesse des gages de « subjectivisme » pour ne pas être accusé de ce péché ? On se rappellera par exemple comment Johannes Fabian prêchait pour que l'anthropologie adopte une posture dialogique (qui serait impliquante), plutôt qu'une posture observatrice (qui serait réifiante)⁵¹. Arie den Hollander, et bien d'autres après lui, s'est senti obligé, contre l'illusion réaliste, de subjectiviser l'observation et d'insister sur le rôle déterminant des facteurs personnels : « Much observation is mere visualizing what one expects to find⁵². »

Sans sous-estimer l'illusion réaliste, qui a sévi et sévit parfois encore, on peut quand même penser que la posture constructionniste (prenant comme postulat la « construction sociale de la réalité », tant par les acteurs que par les chercheurs) a depuis longtemps gagné la partie en sciences sociales, et qu'elle n'a rien d'incompatible avec un « postulat réaliste⁵³ » se fondant sur l'hypothèse qu'une réalité référentielle existe bel et bien, dont l'enquête empirique se donne pour mission de rendre compte « autant que possible » (c'est-à-dire jamais complètement ni fidèlement). On peut donc dire que le constructionnisme en sciences sociales est un « *constructionnisme réaliste* », autrement dit qu'il se soumet à un objectif de véridicité, à la différence des postures « ultra-constructionnistes » que le post-modernisme a illustrées. La recherche de l'adéquation descriptive est une des formes de cette exigence de véridicité, et ne relève pas d'un positivisme honteux.

49. E. R. Leach, *Critique de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1968.

50. De même que le premier rêvait de fonder une « science naturelle de la société », le second écrivait : « Si l'anthropologie se résigne à faire son purgatoire auprès des sciences sociales, elle ne désespère pas de se réveiller parmi les sciences naturelles à l'heure du jugement dernier » (C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1973, p. 29, cité par F. Laplantine, *La description ethnographique*, p. 69).

51. J. Fabian, *Time and the other. How the anthropology makes its object*, New York, Columbia University Press, 1983.

52. A. den Hollander, « Social description : the problem of reliability and validity », in D. Jongmans & P. Gutkind, eds, *Anthropologists in the field*, New York, Humanities Press, 1967, p. 1-34.

53. Cf. G. Duby. & G. Lardreau, *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1980.

Dans un registre voisin, on relèvera l'attaque de Piette⁵⁴ contre « *le modèle de la description ethnologique* », où, selon lui, culturalisme et naturalisme se conjuguaient inévitablement. Une seule forme de description échappe à cette condamnation sans appel (affirmée sans relâche mais jamais démontrée), la sienne, celle qui prend en compte le « mode mineur de la réalité » et réhabilite le détail sans importance. À nouveau, la technique descriptive en anthropologie⁵⁵ est présentée comme indissociable d'idéologies scientifiques parasites, sauf quand elle s'attache aux éléments secondaires et apparemment insignifiants chers à l'auteur (qui, à ce titre, mais à ce titre seulement, place aussi la photo du bon côté). Mais pourquoi une description d'un phénomène « majeur » serait-elle nécessairement culturaliste et naturaliste, et celle d'un phénomène « mineur » non ? Au nom de quelle malédiction la production de données descriptives en « anthropologie standard » (?) serait-elle inéluctablement « attachée » à telles ou telles idéologies scientifiques, et victime des biais qu'elles induisent ? La recherche d'une adéquation descriptive ne signifie en rien que l'on succombe au péché de positivisme, ou que l'on nie l'incorporation d'éléments interprétatifs dans toute description. Une description qui veut être adéquate (en langage courant, on dirait « fidèle ») ne relève pas obligatoirement d'une épistémologie naturaliste, ou d'une idéologie culturaliste. *Il est des descriptions plus partiales, ou moins biaisées que d'autres, et cela dépend sans doute beaucoup plus de la compétence ou de l'honnêteté du chercheur que de ses positions épistémologiques.*

Si l'on veut sortir des amalgames, des anathèmes et des caricatures, une solution s'impose : *il convient de distinguer divers niveaux de description et divers niveaux d'interprétation dans la description*. Vincent Descombes, en plaidant pour des descriptions « minces » à côté des descriptions « denses », va dans ce sens⁵⁶. Si toute description contient un niveau minimal d'interprétation, elle ne contient pas obligatoirement un niveau maximal... Ou, encore, elle n'est pas nécessairement saturée d'interprétations, voire « surinterprétative »⁵⁷.

On pourrait ainsi, comme on a pu le faire pour les représentations (émiques), qui relèvent surtout de l'ordre discursif⁵⁸, distinguer les « interprétations dans l'observation » et les « interprétations sur l'observation ». Alors que les interprétations sur l'observation sont souvent insérées dans des descriptions ex-post (comme la description dense geertzienne, sous la forme idéal-typique du combat de coqs à Bali) figurant dans le produit écrit final (cf. *infra*), les interprétations

54. A. Piette, *Ethnographie de l'action...*

55. Notons que description au sens large et description au sens restreint sont amalgamées sans cesse par Piette.

56. « Éliminer la description mince de la palette dont dispose l'ethnographe, c'est abolir le contraste du mince et de l'épais. Cette radicalité herméneutique rend inapplicable l'idée d'une complexité organisée des niveaux de description », V. Descombes, « La confusion des langues », *Enquête*, 6, p. 52.

57. Cf. *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 3, *Interpréter, surinterpréter*, 1996.

58. Cf. J.-P. Olivier de Sardan, « Émique », *L'Homme*, 147, 1988, p. 151-156.

dans l'observation (liées à la prise de note, ou description de terrain) relèvent de processus de sélection et de focalisation inhérents à toute observation, et renvoient, en sciences sociales, à au moins deux critères spécifiques : (a) la malléabilité ; (b) la productivité empirique.

(a) Contrairement aux interprétations ex-post, les interprétations internes à l'observation doivent être souples et reconfigurables en permanence, permettant à l'observateur d'être curieux ou surpris, et de défocaliser et refocaliser son attention.

(b) Ce n'est pas la productivité théorique qui est l'objectif principal de ce type d'interprétations, mais la productivité empirique, à savoir la capacité à « voir » et « faire voir » des objets nouveaux, ou à voir autrement des objets déjà connus.

Malléabilité et productivité empirique, bien que relevant d'un registre interprétatif, figurent donc parmi les conditions de l'adéquation descriptive. En fait, les diverses propriétés de l'observation-description que nous avons relevées (séquentialité, dispositivité, standardisation) concourent toutes à l'adéquation descriptive.

Mais, plus généralement, on admettra que les énoncés descriptifs en sciences sociales, avec leurs inévitables éléments interprétatifs, sont caractérisés par une exigence de validité empirique qui les met du côté de la « quasi-réfutabilité », permettant de faire « à peu près » le tri entre une observation véridique et une observation truquée ou de mauvaise foi. Contre Geertz, nous suivrons donc Descombes : « Que reste-t-il de descriptif si l'on accorde à la version des faits proposée par l'ethnographe une immunité épistémologique ? Rien du tout. Qui dit description dit vérité factuelle et possibilité (en principe) d'une épreuve empirique. En revanche une discipline herméneutique relève d'autres critères d'appréciation⁵⁹. »

L'énoncé descriptif

Nous nous déplaçons maintenant à l'autre bout du processus de production anthropologique, non plus du côté des données (observation-description) mais du côté du produit final (séquences descriptives du texte final). Nous quittons donc la « description de terrain » pour la « description de publication » (toujours au sens restreint). Sans entrer de quelconque façon dans le débat autour du texte anthropologique envisagé du point de vue de son écriture, on s'intéressera à trois grands problèmes liés au statut épistémologique de l'énoncé descriptif dans l'écrit anthropologique : la fonction argumentative de l'énoncé descriptif ; la place accordée à l'observateur ; et le rapport entre description et typification.

59. V. Descombes, « La confusion des langues », p. 38. M.-J. Borel rappelle de son côté, dans son texte sur le discours descriptif en anthropologie, que l'anthropologie, comme toute science, est soumise à une exigence de « pertinence empirique » (« Le discours descriptif... », p. 26).

*La fonction argumentative
de l'énoncé descriptif*

Toutes les sciences sociales accordent une place, dans le texte final, à la présence de certaines des données empiriques sur lesquelles elles fondent leurs assertions. Par cette présence, même lointaine, sélective, médiatisée, ré-élaborée, de « traces » ou de « témoins » issus du processus d'enquête, on leste empiriquement les énoncés interprétatifs proposés. Ces « témoins » ou ces « traces » sont aussi variés que les données produites au cours de l'enquête le sont elles-mêmes. Mais il est des valeurs sûres. Les traces empiriques les plus fréquemment mobilisées sont les tableaux statistiques (avec les différentes présentations graphiques qui en découlent) d'un côté, les citations et extraits d'entretiens de l'autre. Mais il ne faudrait pas oublier pour autant les « études de cas » d'une part, et les descriptions d'autre part. À l'évidence, chaque type de trace empirique a sa valeur ajoutée particulière. Les statistiques reflètent une culture du chiffre qui reste largement dominante, les citations extraites d'entretiens permettent de donner accès à une « parole de l'acteur » de plus en plus prise en compte, les études de cas et les descriptions fournissent une « visualisation » ou une « concrétisation » sans égales.

Les descriptions nous semblent en fait assurer deux grandes fonctions en partie sécantes, une fonction illustrative et une fonction exemplificatoire.

L'illustration est souvent victime de discrédit, comme si, vouée aux basses tâches du « donner à voir », elle n'était qu'une sorte d'obscur faire-valoir, au service d'un texte à tous égards plus noble. On a pu ainsi dénigrer la photographie illustrative, simple servante ou parure du texte, comme on pourrait symétriquement déprécier la description ethnographique, vulgaire accessoire ou pur enjolivement de l'envolée théorique. Et pourtant la « visualisation » n'est en rien une ressource argumentaire de second rang. Restituer une ambiance, évoquer un style, donner chair à des personnages, rendre sensible une action, dépeindre un lieu : l'ensemble de ces procédés descriptifs est indispensable à la relation entre un socio-anthropologue et son lecteur.

Quand à l'exemplification, on voit mal comment les sciences sociales pourraient s'en passer. Cette « modulation locale de la grande histoire⁶⁰ », cet enracinement contextualisé d'un phénomène plus général ou abstrait ont, dans nos disciplines fort peu expérimentales, une valeur quasi probatoire. L'argument, qui, en anthropologie, ne saurait être principalement logique ou déductif, se doit d'être étayé par des exemples issus du terrain, fournis en partie par des descriptions.

Illustration et exemplification marchent souvent de conserve, et constituent en quelque sorte le « service fonctionnel minimum » que la description assure dans le texte socio-anthropologique. On pourrait certes y rajouter des fonctions

60. Cf. J. Revel, « L'histoire au ras du sol ».

plus rhétoriques ou décoratives, mais qui renverraient alors à l'écriture elle-même, dont on ne se souciera pas ici.

L'observateur dans la description On sait que, au même titre que l'observateur pendant l'observation, l'écrivain pendant la rédaction dispose d'un pouvoir relativement discrétionnaire, quant à la sélection et à la mise en scène de ce qu'il va décrire à son lecteur virtuel : « Toute description est une certaine mise en scène de l'objet décrit dans son simulacre⁶¹ ».

Parmi ces choix de mise en scène, il y a la présence ou non du descripteur. Une description implique toujours un objet décrit et un sujet décrivant, celui-ci décrivant nécessairement à partir d'un « point de vue ». La description dans le texte final doit évidemment faire une large place à l'objet décrit. Mais elle peut faire plus ou moins de place au sujet décrivant (et écrivant). On aura ainsi des descriptions où le sujet décrivant est officiellement absent (en ce cas sa présence reste latente), dans un style qu'on peut dire « objectiviste », et des descriptions où le sujet décrivant est lui-même intégré au récit descriptif (sa présence fait partie de la scène décrite), le style étant alors « subjectiviste ». On admettra ici encore que le choix de tel ou tel style de description ne relève pas d'options épistémologiques fondamentales, quoi qu'on ait pu dire. Autrement dit, tel qui produit une description « objectiviste » n'est pas pour autant un positiviste naturaliste, et tel qui écrit sa description à la première personne n'en est pas pour autant un post-moderne résolu. Le choix peut être fonction de critères de pertinence liés à la situation elle-même (par exemple le fait que la position de l'observateur soit un élément important de la compréhension sociologique de la scène décrite impose une narration « subjectiviste ») mais aussi d'options stylistiques personnelles (comme un goût plus ou moins prononcé pour le « je »⁶²).

Description et typification C'est sans aucun doute la question la plus complexe, et la plus importante, puisqu'il s'agit de savoir en quoi et comment une description proposée au lecteur renvoie à un ensemble plus vaste qu'elle-même et ressort d'une catégorie plus large. On a évoqué plus haut le fait qu'en socio-anthropologie une description exprime en général plus que son seul contexte

61. Cf. L. Marin, « La description du tableau et le sublime en peinture : sur un paysage de Poussin », *Versus*, 29, 1981, p. 62. Ce que Marin dit des deux contraintes qui s'imposent à la description discursive d'un tableau peut aussi s'appliquer à la description socio-anthropologique : « la première consiste à instituer un sous-ensemble fini de traits choisis comme pertinents (la description) sur un ensemble potentiellement infini (le tableau de peinture) : il n'y a pas de description exhaustive ; la seconde consiste à linéariser ce sous-ensemble prélevé sur l'ensemble, à le mettre en une série, un ordre de présentation, à la lecture ou à l'auditoire : il n'y a pas de description qui co-présente la totalité de ses éléments », (*ibid.*, p. 61).

62. Cf. J.-P. Olivier de Sardan, « Le "je" méthodologique... ».

d'occurrence et sert d'indicateur pour une question de recherche qui dépasse nécessairement ledit contexte. Une description est toujours singulière, et en même temps elle renvoie toujours, de façon implicite ou explicite, à une classe d'événements analogues. Il y a nécessairement, autour d'une description quelconque, un « jeu » entre singularisation et catégorisation⁶³.

La fabrication même d'une description pour un texte socio-anthropologique est partie de ce « jeu », et inclut divers choix tactiques. On peut en effet « jouer » la description singulière, celle d'une occurrence donnée d'un événement particulier, soit par nécessité (on ne dispose d'aucune autre description de terrain de cet événement), soit par choix (on sélectionne la description de cette occurrence-là pour diverses raisons : parce qu'elle est la plus « typique », ou qu'elle apparaît comme la plus « révélatrice », ou que c'est « la meilleure prise... »). On peut aussi « jouer » la description archétypale, en construisant de façon composite, à partir de diverses descriptions de terrain, une description qu'on pourrait appeler « modale » et qui, bien que ne rendant compte d'aucune occurrence spécifique, les retient en quelque sorte toutes, par un procédé de synthétisation plus ou moins délibéré. Pour revenir à l'analogie avec le cinéma, la typification est un « effet de montage ». La présence et la structure de telle ou telle séquence descriptive insérée dans des énoncés d'un autre statut a toujours un effet typificateur.

Prenons à nouveau l'exemple des consultations médicales. Admettons que j'en ai observé une vingtaine, produisant ainsi un corpus de descriptions de terrain. Je peux, pour un article sur la relation soignant-soigné, choisir d'illustrer ou d'exemplifier ma démonstration, mettons sur l'absence d'écoute de la plainte du malade, par le choix d'une de ces vingt consultations, ou je peux construire, à partir de mon corpus, une consultation standard, dont je ferais la description pour le lecteur. Le célèbre ouvrage de Gregory Bateson sur le Naven⁶⁴ est ainsi construit à partir d'une description « artificielle » du rituel, à partir d'une série d'observations de cérémonies distinctes dans le temps et l'espace⁶⁵. Le procédé n'a rien de condamnable : l'essentiel est bien sûr de le dire.

Mais, qu'elle soit singulière ou modale, la description n'échappe pas à la comparaison, que ce soit la comparaison interne (entre occurrences différentes de séquences de même nature) ou que ce soit la comparaison externe (entre séquences de natures différentes), autrement dit encore et toujours à la typification. Une séquence descriptive devient presque inéluctablement une référence comparative par rapport à d'autres séquences descriptives, proches ou lointaines. Ainsi, notre description d'une consultation hospitalière pourra être soumise à des

63. Cf. Y. Reuter, « La description en questions », p. 38-39.

64. G. Bateson, *Naven. A survey of the problems suggested by a composite picture of the culture of a New Guinea tribe drawn from three points of view*, Cambridge, University Press, 1936.

65. Cf. M. Houseman & C. Severi, *Naven ou le donner à voir. Essai d'interprétation de l'action rituelle*, Paris, CNRS-Éditions/Éd. de la MSH, 1994 (« Chemins de l'ethnologie »).

interrogations concernant sa typicité (et non sa fréquence statistique proprement dite, puisqu'en général les descriptions ne prétendent pas à ce type de représentativité) : reflète-t-elle bien une tendance générale ou, au moins, des phénomènes significativement récurrents ? Y reconnaît-on bien une consultation « normale », « courante » ? Mais elle pourra aussi être mise en relation avec des séries d'interactions différentes, mettons des interactions sanitaires d'un autre ordre (entre malades et guérisseurs, par exemple), ou bien des interactions non sanitaires (entre fonctionnaires et clients du service public, par exemple).

Bien souvent, c'est par le « commentaire » (autre évocation cinématographique) que la signification de telles comparaisons se construit plus systématiquement, par usage d'un « sous-titrage », d'un « légendage » ou d'une exégèse des séquences descriptives proposées au lecteur. Ce commentaire peut évidemment être le fait de l'auteur, comme il peut, pour une part, être aussi un effet de « montage » à partir d'une sélection de propos d'acteurs locaux donnant une typicité émique à la description⁶⁶.

*

Il est deux objections, faites parfois aux procédures descriptives en sciences sociales, qu'il faut maintenant prendre en considération⁶⁷. La première est de procéder à des « instantanés », qui empêchent une vision dynamique des processus sociaux. La seconde est de s'enfermer dans l'anecdotique, sans permettre d'appréhender les phénomènes de plus vaste ampleur. En fait ces deux reproches se recouvrent. Le caractère séquentiel de la description a évidemment un coût, celui de privilégier un espace-temps très circonscrit, sur lequel l'attention du chercheur se focalise le temps de l'observation, et qu'il donne à voir de façon privilégiée au lecteur au moment de la publication. De ce fait, ce qui se passe ailleurs, ou à une échelle plus large, est évidemment « hors champ », de même que ce qui se passe avant ou après. Cette clôture nécessaire à la description en constitue donc également la limite. Mais il n'est aucune forme de production de données qui n'ait les inconvénients de ses avantages. C'est bien pour cela que la complémentarité des méthodes, des postures et des approches est, en sciences sociales, indispensable, et plus encore dans cette fraction des sciences sociales qui

66. D. MacDougall parle ainsi de « commentaires internes » pour les propos à fonction informative de personnages d'un documentaire (utilisés de façon synchrone ou en voix off), par opposition au commentaire classique, dit externe, celui écrit par l'auteur et dit en voix off, cf. « Beyond observational cinema », in P. Hockings, ed., *Principles of visual anthropology*, The Hague, Mouton, 1975.

67. « The observer freezes his object while in reality it is a continuous whole of human interaction, a drama that cannot be stopped at any given point. The very intention of producing a description, the note-book in one's hand, freezes the object in motion », A. den Hollander, « Social description : the problem of reliability and validity », p. 20. « Much ethnographical and sociographical work is in fact barely disguised anecdotalism », *ibid.*, p. 29.

opte pour l'enquête de terrain prolongée ou qualitative. Le « tout observation » ou le « tout description » n'a pas plus de sens que le « zéro observation » ou le « zéro description ».

Par ailleurs, aucune méthode d'enquête ou de restitution n'est à « garantie automatique incorporée » contre les dérives idéologiques, les légèretés méthodologiques ou les facilités rhétoriques qui sévissent en permanence dans nos disciplines. L'observation-description n'en est pas plus préservée que l'entretien, les recensions, les questionnaires ou les études de cas. De ce point de vue, il ne faut pas demander plus à la description qu'on ne demande aux autres modalités du travail empirique : « However profitable it may be to reflect on the weakness of social description, it would be unfair and very harmful to make perfectionist demands where perfection cannot be obtained⁶⁸ ».

68. *Ibid.*, p. 32.

LA DESCRIPTION FACE À LA TEMPORALITÉ*

UNE TRENTAINE D'ANNÉES se sont écoulées depuis que Clifford Geertz a écrit « Thick description¹ », chapitre premier de son ouvrage *The interpretation of cultures*, devenu un classique de la sociologie de la culture. Il faudrait avoir habité bien loin du monde intellectuel durant tout ce temps pour avoir échappé à l'influence de cet essai justement célèbre. Mais la démarche textuelle qu'y suivait Geertz relève un peu de la tromperie. L'analyse du combat de coq balinais prétend ne se fonder que sur les expériences d'un jour extraordinaire. Or Geertz avait écrit huit livres sur l'Indonésie au moment où il fait sortir du combat de coq toute la société balinaise, comme l'illusionniste fait sortir un lapin de son chapeau ou, bien plus proche, comme Marcel Proust la ville et les jardins combraisiens de sa madeleine. En réalité, chez Geertz, il n'y a point d'analyse culturelle sans analyse des structures sociales. Ainsi le tournant textuel qu'opère « Thick description » suppose en fait l'analyse des structures sociales malgré l'apparence de culturalisme ou de textualisme absolue. Mais Geertz, voulant pousser sa discipline, a dû exagérer.

La question de l'interprétation

Les auteurs de *La description*² avaient été un peu induits en erreur par cette polémique geertzienne. La question de savoir si l'anthropologie relève de la description ou de l'interprétation, si l'on peut distinguer l'une de l'autre, ou si l'on peut véritablement distinguer la « description mince » et la « description

* Je veux remercier mon collègue Patrick Heuveline qui a corrigé la plupart de mes fautes et maladresses dans la langue française. Celles qui restent (ainsi que les fautes de raisonnement) sont les miennes.

1. C. Geertz, « Thick description », chap. 1, in Id., *The interpretation of cultures*, New York, Basic Books, 1973. Trad. fr., « La description dense », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 6, *La description 1*, 1998, p. 73-105.

2. Le texte de C. Geertz constitue en effet un des fils conducteurs du numéro d'*Enquête* cité dans la note précédente.

épaisse» : ces débats n'occupent plus le devant de la scène. Ce ne sont pas, à mon avis, des questions vitales pour les sciences sociales au moins pour deux raisons.

Première raison : la nécessité de la recherche et le fait que les débats méthodologiques sont insolubles. De même que les chercheurs scientifiques conduisent leurs recherches sans aucune connaissance des livres de Karl Popper, Thomas S. Kuhn et Imre Lakatos, et de même que, selon Jean Bazin, les joueurs de football et les participants à un baptême conduisent leurs affaires sans en faire l'interprétation, les anthropologues et les sociologues doivent faire leur métier, qu'ils soient ou non justifiés philosophiquement. Quant à justifier la sociologie, personne ne l'a jamais fait (mes excuses à Émile Durkheim) et sans doute personne ne le fera. Si nous attendons la justification, la recherche mourra dans l'attente.

Bien entendu, on doit contester les présupposés pratiques de la recherche. De tels débats peuvent suggérer de nouveaux modes de recherche, et c'est là, surtout, l'impact de Geertz. Les anthropologues ne se sont pas occupés des affaires ryliennes dont s'était servi comme point d'appui Geertz lui-même ; ils n'ont pas suivi la logique de Geertz³. Mais ils ont retenu ses conseils et ont produit des recherches nouvelles et même, de temps en temps, étranges. L'impact de Geertz résulte donc de ses conseils pratiques et non de ses raisonnements logiques. La philosophie des méthodes n'est utile que quand elle produit de tels conseils pratiques.

Je peux le dire à titre personnel. La sociologie (au moins aux États-Unis) est un archipel de matières substantives – « *stratification* », « *deviance* », « *comparative historical sociology* », etc. – non unifiées, comme l'anthropologie autour de la méthode ethnographique ou comme l'économie politique autour de l'idée de choix sous contrainte. Il existe encore des îles, dans notre archipel sociologique, dont il me reste à aborder les mystères avant que je ne meure. Comme capitaine de mon navire [*tramp*] conradien (qui a l'habitude de tomber en panne n'importe où), je suis toujours en train de rectifier mes outils d'analyse. La philosophie des méthodes, la problématique des faits ou de l'interprétation, me troublent *moins* que la question des outils. J'ai appris comment faire les recherches sans résoudre ces difficultés épistémologiques, qui s'enracinent dans le vieux débat ténébreux entre les « *two cultures* » de Charles P. Snow*, le *Methodenstreit* allemand du XIX^e siècle⁴. Cependant il faut faire des enquêtes et les questions méthodologiques dont nous nous occupons doivent être des questions sortant des problèmes

3. C. Geertz a fondé son essai (au moins rhétoriquement) sur les raisonnements de G. Ryle, *Collected papers*, Londres, Hutchinson, 1971, surtout les essais « Thinking and reflecting » (p. 465-479) et « The thinking of thoughts » (p. 480-496).

* A. Abbott fait ici allusion à une intervention de C. P. Snow. Cf. pour plus d'indications sur ce sujet, C. P. Snow, *The two cultures: and a second look*, Cambridge, University Press, 1965 (NdE).

4. On trouvera un exposé systématique de mes idées au sujet des débats méthodologiques dans *Chaos of disciplines*, Chicago, University of Chicago Press, 2001.

immédiats et actuels de la recherche. En somme, la première raison de la mise à l'écart de la question de la description contre l'interprétation, c'est la nécessité de la recherche et l'insolubilité des débats.

Deuxième raison : la problématique de la description chez les sociologues – aux États-Unis – n'est pas une problématique des faits contre l'interprétation, ou de la description comme acte perceptif contre la description comme acte interprétatif. C'est plutôt une problématique de la description contre l'analyse causale. Mettre la description en rapport ou bien en contraste avec l'analyse causale, c'est autre chose que d'opposer la description à l'interprétation. Mais qui, parmi mes collègues aux États-Unis, n'a pas entendu cent fois en séminaires les mots d'un interrogateur-assassin : « But your analysis is merely descriptive » ? Qualifier une analyse de *descriptive*, chez nous, c'est la dévaloriser. Le mot « *description* » n'est jamais entendu sans son inséparable adjectif « *mere* ».

Pour la plupart de mes collègues, ce « *mere* » veut dire que la description est insuffisante, surtout insuffisante pour l'explication. Il n'est pas évident de voir en quoi consiste exactement cette insuffisance. La description, dit-on, est statique. Elle ne s'occupe point des mécanismes. Elle ignore les causes. Ces critiques ne sont ni compliquées, ni même bien exposées⁵. Mais ce qui m'intéresse ici, c'est autre chose. Il est évident que l'insuffisance de la description ou, à proprement parler, la problématique de la description comme pratique, relève de ses rapports avec le temps.

La description et la temporalité

La description, comme tout acte de connaissance, s'efforce de simplifier le monde tel que nous le connaissons. Un proverbe des chercheurs empiriques aux États-Unis soutient que « The world is the only model for itself ». Ce proverbe cache une difficulté immense, dont fait partie la description. Le monde social est infini alors qu'un modèle est fini. Or la description doit simplifier le monde, alors même qu'en pratique les descriptions peuvent être étendues sans limites.

Je m'intéresse ici à une simplification particulière que fait la description. La description n'est jamais absolument générale ; elle est toujours locale. Elle s'occupe d'un lieu géographique ou social, d'un ici, et aussi d'un lieu temporel, d'une époque actuelle, d'un maintenant. Notez bien qu'il s'ensuit que la description est ce qu'on appelle en anglais « *indexical knowledge* », c'est-à-dire que l'on ne peut pas juger de la vérité d'une description sans savoir l'identité de cet ici et de ce maintenant. Je reviendrai plus loin sur ce phénomène d'indexicalité.

On peut considérer les essais de *La description* (1998) comme des enquêtes sur les conditions des liens entre l'ici de nos études et le là-bas de la localité décrite.

5. Je les ai étudiées dans un livre à paraître, *Methods of discovery*.

Décrire sans interpréter, c'est affirmer l'unité de l'expérience, constater que l'« ici » des autres est accessible à notre investigation. En revanche, croire avec Geertz en la nécessité de l'interprétation en toute occurrence de la description, c'est insister sur l'abîme entre notre « ici » et le « là-bas » des phénomènes décrits.

Mais je veux me tourner à présent vers le problème non de l'ici, mais du maintenant, de la position d'une description dans le déroulement perpétuel du temps. Il y a cinq questions dont nous devons au moins aborder les préalables dans notre esquisse. D'emblée nous devons poser la question de la durée d'une description. De quoi s'agit-il dans une description ? D'un moment, d'un présent, d'une époque actuelle ? Et cette époque actuelle, est-ce une après-midi, un jour, un mois ?

Deuxième question : étant donné que la description s'occupe d'un moment, que ce soit un moment qui dure une seconde ou deux ans, faut-il que la description soit statique ? Comment parle-t-on des changements qui interviennent au cours du moment dont s'occupe une description ? N'est-il pas vrai que ces changements eux-mêmes se déroulent suivant des rythmes qui leur sont propres, qu'ils soient assez rapides pour être perçus comme des changements à l'intérieur du moment décrit ou assez lents pour paraître stables ?

Troisième question : qu'est-ce que la description au fil du temps, la description d'un processus ? Est-ce qu'on peut parler d'une telle description ? Nous parlons toujours de la description d'un moment. Quels problèmes pose la tentative de mettre ce moment en mouvement ? La narration est-elle une espèce de description ? Comment comprendre la narration par rapport à l'analyse causale ?

Le problème de la narration suscite une quatrième question. Parler de la narration, Aristote nous l'a appris, c'est parler des commencements, des durées et des fins. Lorsque nous appelons tel ou tel moment du temps un commencement ou une fin, que disons-nous ? La nature et le statut de tels découpages du temps sont peu compris. Surtout, la sociologie empirique s'occupe d'une espèce particulière de fin, le résultat. Partout dans la sociologie on cherche les résultats de tel ou tel groupe de variables indépendantes. On mesure la société, les projets de réforme, même les carrières des individus par leurs résultats. Pourquoi nous occupons-nous des résultats quand tout résultat (sauf la mort) deviendra, le lendemain, un moment du passé, un moment parmi les moments infinis du passé ?

Je veux enfin aborder le problème du performatif. Lorsqu'un événement se passe, il n'existe d'emblée qu'une foule d'impressions et des faits sans ordre ni structure. Ceux qui font les premières descriptions de l'événement agissent en tant que créateurs. Ils soulignent ceci tandis qu'ils mettent cela à l'écart. Leurs descriptions ainsi que toutes les descriptions qui les suivent sont performatives, elles sont des actes plutôt que des perceptions passives. Chaque description successive doit prendre en compte les descriptions antérieures, qu'elles aient raison ou tort. Les premières descriptions d'un événement apparaissent donc avant qu'il ne s'achève, pendant qu'il est vraiment en cours. Ces premières

esquisses d'une description proviennent, pour la plupart, de journalistes et de leurs semblables. Les universitaires et les chercheurs ne font leurs descriptions qu'après ces tentatives populaires, avec lesquelles ils doivent souvent lutter.

En somme, cinq problèmes sont liés à la question de la description face à la temporalité : l'étendue de la durée, le caractère statique de la description, la description narrative des processus, les moments privilégiés et la question de performativité. Dresser une telle liste fait apparaître non seulement la complexité du problème de la temporalité/description, mais aussi son unité. Tous ces problèmes ne sont que cinq regards portés sur une même chose.

La durée On peut affirmer que la description décrit un moment, un instant. Par « moment », on désigne une époque temporelle qui ne change pas pour l'essentiel. Cette affirmation entraîne celle, considérée plus loin, que la description doit toujours être statique dans tel ou tel sens. Le sens exact du mot « statique », ici, relève de l'étendue temporelle du moment. On entend par « statique » le fait que la description ne s'occupe point des processus dont les origines ou les buts se trouvent hors du moment décrit. Ne sont permis que les processus inscrits complètement à l'intérieur du moment, mais pas ceux qui en déborderaient. L'affirmation que la description s'occupe des moments en tant que tels s'oppose à l'affirmation, aussi considérée plus loin, que la description peut comprendre la narration des changements essentiels.

L'idée de la description momentanée provient de l'intuition qu'il existe toujours un regard sur l'ensemble de la vie sociale qui évite toute dimension temporelle. Comme le dit Proust :

« Peut-être la place de [M^{me} de Cambremer] n'était-elle pas dans une salle où c'était seulement avec les femmes les plus brillantes de l'année que les loges [...] composaient un panorama éphémère que les morts, les scandales, les maladies, les brouilles modifieraient bientôt, mais qui en ce moment était immobilisé par l'attention, la chaleur, le vertige, la poussière, l'élégance, et l'ennui, dans cette espèce d'instant éternel et tragique d'inconscience attente et de calme engourdissement qui, rétrospectivement, semble avoir précédé l'explosion d'une bombe ou la première flamme d'un incendie⁶. »

Notez bien que Jean Bazin pourrait dire que l'apparence d'immobilité dont s'étonne l'observateur ici n'est qu'une (fausse) temporalité épaisse, parallèle à la description épaisse (également fausse) de Geertz. L'apparence d'immobilité relève de l'ignorance par l'observateur des nombreux processus dont il ne voit que les extérieurs ; les scandales, les maladies, les brouilles sont en cours, mais les renseignements manquent qui permettraient de les « voir » à ce moment dans les loges

6. M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, 3 : *Le côté de Guermantes* I, Paris, Gallimard, 1976, p. 48 (1^{re} éd. 1920).

de l'Opéra. Il a donc tort (mais quelle erreur agréable!) d'attribuer l'immobilité à la chaleur, au vertige, à l'ennui. Notez bien que cette invisibilité momentanée des processus en cours est le parallèle exact de l'invisibilité des grandes structures sociales dans le lieu immédiat de l'ethnographe, pour qui elles sont présentées mais impossibles à distinguer des choses purement locales. (Voilà le problème dont s'occupe la méthode ethnographique de Michael Burawoy⁷.)

Le caractère momentané d'une description provient ainsi d'une caractéristique de l'observateur – son ignorance. En revanche on pourrait croire que le caractère momentané d'une telle description relève du processus social lui-même, qu'il n'existe que des moments instantanés, que le processus social doit être absolument markovien en soi⁸. Dans ce cas, le caractère momentané de la description provient d'une caractéristique identique du processus social. Or on peut penser que nous devons au contraire étendre l'idée du moment. Chez Fernand Braudel, par exemple, le XVI^e siècle est considéré comme un moment étendu dont on peut décrire aussi bien la structure immuable que l'écume des événements internes, telles les affaires de Philippe II dont parle la troisième partie de *La Méditerranée*⁹.

Mais l'exemple de Braudel ne résout point la question de savoir si le caractère momentané qui nous intéresse provient du processus social en soi ou du discours par lequel nous essayons de l'appréhender. On peut voir les trois niveaux de la temporalité braudélienne (structure, conjoncture, événement) précisément comme le moyen d'échapper à cette question déroutante. Néanmoins, on peut dire que l'hypothèse selon laquelle la description s'occupe des moments qui peuvent avoir des durées courtes ou longues doit être retenue au moins provisoirement.

La description statique

Il faut réfléchir davantage au sujet de la description statique. Aucune description n'existe sans le déroulement d'événements, d'histoires, d'affaires. Voilà la leçon que nous a enseignée Erving Goffman il y a une quarantaine d'années. Les moments les plus éphémères, les interactions sociales du quotidien sont eux-mêmes composés de processus encore plus courts, encore plus petits qu'eux¹⁰. Comme je l'ai dit plus haut, on peut retenir l'idée du moment de la description en ignorant les processus dont les commencements et les buts dépassent le moment. Mais, en pratique, on ne peut faire la description qu'au cours du temps. Pendant que le chercheur rassemble les éléments d'une description, le lieu décrit

7. M. Burawoy, « The extended case method », *Sociological Theory*, 6, 1998, p. 4-33.

8. Les processus markoviens sont une sorte particulière de processus stochastiques. Dans les processus markoviens, le présent est complètement déterminé par le passé immédiat. Il n'y a pas de forces causales sortant du passé lointain.

9. F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 1949.

10. Voilà le caractère « fractal » auquel s'intéresse mon ouvrage *Chaos of disciplines*.

change ; les parties de la situation qui sont en train de changer apparaissent de plus en plus évidentes ainsi que, de surcroît, les rythmes de ces changements. Jadis, j'ai fait l'ethnographie d'un asile d'aliénés. Lors de mon arrivée comme chercheur, l'asile m'a semblé un grand système foucaultien, une structure sociale dont j'allais deviner les éléments, les règles, et les valeurs. Mais quelques mois plus tard, j'ai appris comment partager cette grande apparence de système en parties temporelles – lesquelles de mes observations appartenaient aux immuables routines quotidiennes, lesquelles appartenaient aux problèmes administratifs dont on attendait les résolutions immédiates, et lesquelles appartenaient aux lents changements du système médico-légal et, surtout, de l'économie politique des États qui forçaient les asiles à augmenter très fortement les autorisations de sortie, augmentation qui mènerait finalement à leur fermeture.

L'idée d'un « présent ethnographique » provient du désir de renverser cette division temporelle inévitable de la description. On essaie de créer un présent sans couches de temporalité. Mais c'est impossible et c'est une sottise que de croire qu'Edward Evans-Pritchard et les autres anthropologues de l'école anglaise ignoraient que c'est impossible, que leurs « présents ethnographiques » ne sont que des fictions synchroniques construites consciemment à partir de faits diachroniques.

Or, dans la description des choses historiques, le problème des couches de la temporalité est caché parce que le chercheur n'a pas l'expérience inévitable de l'ethnographe qui voit se diviser en couches l'unité temporelle dont est dotée au début de l'enquête la situation décrite. Nous trouvons donc partout des analyses historiques qui prétendent décrire un moment du passé sous forme de moment statique. Et bien souvent nous utilisons de telles descriptions sommaires pour représenter une époque : la fin du siècle, l'entre-deux-guerres, les « Roaring Twenties », etc. Mais quelque chose de très important disparaît sous ces dénominations. C'est la qualité de contingence, la qualité d'être un présent avec un avenir imprévu. S'il y a une chose que nous savons absolument de l'entre-deux-guerres et qui a même déterminé, peut-être plus que tout, l'histoire de cette époque étonnante, c'est que *personne vivant en ce temps-là* ne savait alors que c'était une époque d'entre-deux-guerres. Elle ne devint l'entre-deux-guerres qu'à l'aube du 1^{er} septembre 1939. En réalité les descriptions sommaires d'une époque sont fausses. Elles prétendent à une staticité qui correspond exactement au présent ethnographique. Tous les deux sont des fictions synchroniques. La description vraiment statique n'existe nulle part, ni en ethnographie, ni en histoire.

La description au cours du temps

Étant donné, donc, que la description s'occupe de moments, que ces moments peuvent avoir une durée variable, et enfin

qu'il y a, cachées dans l'apparente immobilité de tout moment, des couches temporelles que l'on peut (et l'on doit) distinguer, qu'est-ce que faire une description au

cours du temps ? Il ne s'agit pas ici de la description d'un moment étendu (non instantané), comme le ^{xvi}^e siècle de Braudel, mais d'une description dont le centre est une histoire, un déroulement d'événements.

Commençons par la liste. Il est possible de dresser une simple liste des événements. On y suit le concept de l'histoire comme « one damn thing after another », l'histoire comme chronique. Même la chronique comme moyen d'écrire l'histoire présente des difficultés, parce que la variabilité des étendues temporelles des événements implique que l'on ne peut pas les mettre dans l'ordre sans ambiguïté. On peut le faire par rapport à leurs commencements ou à leurs fins, mais les deux ordres ne seront pas nécessairement égaux. Malgré tout, la chronique permet au moins une tentative de description au cours du temps.

On peut de surcroît construire des généralisations au moyen de la chronique, comme le faisaient Robert Park et l'école de Chicago avec leur concept de « natural history » d'un processus social, c'est-à-dire la succession invariable des événements du processus. Ce concept de « natural history » d'un processus social s'enracine, au fond, dans le concept humien de « constant conjunction » des événements¹¹. Il est réalisé comme méthode dans les études de « sequence analysis » de la sociologie américaine d'aujourd'hui¹².

Des sociologues européens ont fait des analyses semblables, mais beaucoup plus abstraites. On peut envisager les grands modèles marxistes du conflit social et les modèles webériens de la perte de *charism* comme des hypothèses sur les régularités séquentielles du processus social. Le processus social peut être imaginé comme une succession de « liens historiques » dont l'enchaînement est le processus propre. Ces liens peuvent être de tel ou tel genre, comme les moments historiques eux-mêmes – liens de conflit de classe, ou de régularisation [*institutionalization*], etc. Marx a émis l'hypothèse que certains rapports historiques ont la capacité de s'exacerber, qu'un rapport conflictuel de classe sera toujours suivi d'un autre plus fort. Weber a émis l'hypothèse – également fondée sur l'autorenforcement – que les liens de régularisation créeront les conditions d'une régularisation plus forte. On peut envisager toute une analyse du processus social fondée sur une liste des espèces de liens historiques avec lesquels émettre des hypothèses diverses sur les résultats des divers ordres de liens en série.

L'étude des liens historiques nous amène à la narration proprement dite. Avec la chronique, on ne prend pas en compte (ou l'on ignore) les liens entre événements consécutifs. Avec la narration, ces liens (dans leur particularité) sont au centre de l'enquête. La majeure partie de la littérature anglaise sur la philosophie de l'histoire se préoccupe du problème du rapport entre les liens narratifs et l'explication.

11. D. Hume, *A treatise on human nature*, Book I, Part III, Section XIV (1^{re} éd. 1739).

12. A. Abbott & A. Tsay, « Sequence methods and optimal matching analysis in sociology », *Sociological Methods and Research*, 29, 2000, p. 3-33.

La narration peut-elle être explicative ? Il n'est pas nécessaire ici de raconter dans le détail le défi lancé par Carl Hempel¹³ en 1942 et les réponses des philosophes comme William Dray, Walter Gallie et Arthur Danto¹⁴. Au centre de ce débat est le problème des « lois » sociales. Pour Hempel, seules importent les lois. Toute explication exige un syllogisme, et un syllogisme exige une loi afin de n'être pas qu'un enthymème. Pour les autres auteurs, en revanche, la narration explique en rendant compte ; la narration ne peut point prédire, mais elle peut rendre compte. Gallie a comparé l'historien à un journaliste sportif ; il ne peut pas prédire le résultat, mais il peut bien comprendre comment c'est arrivé.

En France, ceux qui ont examiné de telles questions narratives sont les apôtres du structuralisme. Dans *L'analyse structurale du récit*¹⁵, Roland Barthes nous a montré le récit comme une série de noyaux et de catalyses. La narration avance par la résolution des problèmes d'un premier noyau, résolution d'où sortent les lignages catalysant, indiquant les noyaux suivants. Mais l'analyse de Barthes est dirigée vers le discours du récit plutôt que vers la réalité du processus social. Reste donc la question de savoir si une telle analyse peut être utilisée pour ce processus. Paul Ricœur nous a appris bien longuement l'importance de la narration comme cadre de l'expérience. Mais son chef-d'œuvre *Temps et récit*¹⁶ échappe au problème de la structure ontologique de la réalité sociale en soi.

Y a-t-il des noyaux causals dans le processus social ? Peut-être, mais ce qui définit un nœud local des acteurs et des forces comme un noyau dont la résolution devra déterminer tous les événements en aval de soi, c'est le réseau entier des liens, causals ou simplement perceptifs, au milieu duquel se trouve ce nœud. Il n'existe aucun noyau en soi, mais seulement des noyaux du fait des liens environnants.

Le modèle d'une narration comme série de noyaux et de catalyses se heurte enfin au problème des couches temporelles. À tel ou tel noyau du processus social correspondent plusieurs histoires, dont les durées varient beaucoup. On ne peut pas les raconter comme une série d'événements discrets et successifs. Comment donc faire la description narrative au cours du temps ? Dans la philosophie de l'histoire anglaise, c'est ce qu'on appelle le problème de « colligation », selon William Whewell¹⁷. On doit rassembler les événements discrets, envisageant des

13. Le défi hempélien se trouve dans C. G. Hempel, « The function of general laws in history », *Journal of Philosophy*, 39, 1942, p. 35-48.

14. W. Dray, *Laws and explanation in history*, Oxford, Oxford University Press, 1957 ; W. B. Gallie, *Philosophy and the historical understanding*, New York, Schocken Books, 1968 ; et A. C. Danto, *Narration and knowledge*, New York, Columbia University Press, 1985.

15. R. Barthes, *L'analyse structurale du récit*, Paris, Seuil, 1981.

16. P. Ricœur, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983.

17. Puisque les aphorismes du philosophe W. Whewell au sujet de la colligation sont très dispersés, la source la meilleure est peut-être l'édition abrégée, introduite et éditée par R. E. Butts, de son ouvrage *Theory of scientific method*, Indianapolis, Hackett, 1968 (1^{re} éd. Pittsburgh, 1962).

événements plus grands dans leur durée et leur étendue sociale. Mais il n'y a pas aujourd'hui une discipline, un système de règles pour faire une telle « colligation ».

Nous voyons donc que la description au cours du temps est possible, mais toujours contestée par des défis immenses. Dans la chronique, on simplifie beaucoup, on est indifférent aux liens de l'histoire, de même que dans la narration, on envisage une série simple d'événements discrets. Dans la narration, on recouvre les liens, mais en faisant ainsi, on souligne le problème des strates multiples du processus social. On ne peut pas faire la description statique à cause des strates, mais il est également difficile d'en faire la description dynamique.

Moments privilégiés

Quand nous faisons des descriptions du processus social sous forme de narration, nous devons, à la suite d'Aristote, indiquer des commencements et des fins ou des résultats. Même l'étude quantitative de tel ou tel changement dans la stratification doit établir l'époque du changement, les dates de l'avant et de l'après. Et ces dates établissent à leur tour les limites d'une narration, au sein de laquelle le chercheur espère trouver un nœud causal. En fait, le nœud causal définit le commencement et la fin. De même que chaque narration s'achève par le dénouement, elle commence par le « nouement ». Il s'ensuit que les commencements des descriptions au cours du temps se trouvent dans les moments de routine, les moments sans événements extraordinaires, avant que le nœud ne se noue. Il s'ensuit aussi que les fins se trouvent dans la routine qu'a produite le dénouement. (Mais on peut, selon les raisonnements développés plus haut, se poser la question de savoir s'il y a des moments vraiment routiniers dans le processus social.)

Chez les sociologues aux États-Unis, on ne trouve pas d'intérêt pour le problème du commencement mais seulement un intérêt, plus inconscient qu'autre chose, pour la question du résultat. Partout dans la sociologie, il s'agit des résultats. Pour Peter Blau et Otis Duncan, par exemple, dans leur chef-d'œuvre sur la stratification aux États-Unis¹⁸, il s'agit du statut du métier que l'on exerce en 1962. Pourquoi cette année-là ? Pourquoi faire la mesure d'une vie (ou d'une époque d'une vie) à sa fin ?

Chez les économistes, on utilise l'escompte pour faire une telle mesure *en avance*, au commencement d'une époque. Et les taux d'escompte typiquement utilisés sont assez élevés pour que l'on ne s'occupe point des résultats lointains. Par ailleurs, il n'y a qu'un résultat dans la vie, et malheureusement pour nos collègues qui font des enquêtes quantitatives et pour nous qui le subissons, il n'y a aucune variation dans ce résultat. À très long terme, nous a dit John Keynes, nous sommes tous morts. (Mais voilà pourquoi on a vu une véritable explosion des études utilisant les « event history methods » pour prédire *quand* la mort surviendra.

18. P. M. Blau & O. D. Duncan, *The American occupational structure*, New York, Wiley, 1967.

Chez les «event historians» on étudie les jeunes pour prédire leurs «résultats» en tant qu'adultes. On étudie les adultes pour prédire leurs «résultats» en tant que retraités. On étudie les retraités pour prédire leurs «résultats» en tant que vieillards. On étudie les vieillards pour prédire leurs «résultats» en tant que centenaires, etc. C'est de la folie!)

Le problème des moments privilégiés reste une des grandes difficultés ignorées de la sociologie. Que ce soit chez les sociologues historiens cherchant comment borner leurs époques d'analyse, ou chez les sociologues empiriques tranchant le temps arbitrairement pour délimiter une époque de changement, beaucoup de moments sont arbitrairement privilégiés sans aucun souci. Cette ignorance cache l'importance de la question. Au fond, celle-ci relève immédiatement des problèmes les plus centraux de l'ontologie sociale.

La performativité de la description

La description suit l'action comme un traqueur suit la piste de sa proie, mais elle ne parvient à en voir que la queue

disparaissant au coin du sentier. On ne peut pas voir l'action étalée en plein jour, sans être revêtue d'aucune description. Les agents eux-mêmes font la description de leurs actions en les faisant. Les premiers témoins des actions en font également aussitôt leurs descriptions. Notez bien que les toutes premières descriptions des affaires deviennent immédiatement une partie constitutive de ces affaires. Les journalistes font la description d'événements qui ne sont que commencés, et en conséquence leurs descriptions entrent elles-mêmes dans le jeu d'une action. (Pensez au journalisme boursier. Notez qu'il faut entretenir une idée des événements étendus dans le temps pour que cela soit vrai.) Mais même dans le cas des événements vraiment momentanés, les premières descriptions ont un caractère d'action. De l'action, elles soulignent certains aspects, elles en ignorent d'autres; elles rassemblent ceux-ci, elles mettent ceux-là à l'écart.

Ces ignorances et ces rassemblements sont vraiment des actions; ils ne sont pas des perceptions passives. Il suffit de penser à la liberté possible dans la description pour les premiers chercheurs d'une affaire par rapport aux contraintes dont souffrent les suivants. Chez les premiers il y a des choix qui sont interdits aux suivants; ces choix sont les signes de l'action. À vrai dire, les descriptions – surtout les premières descriptions – sont performatives, dans le sens donné par John Austin. Faire la description, c'est «to do things with words».

George Mead, dans *The philosophy of the present*¹⁹, soutient que cette activité de description est le moyen par lequel les événements ouverts et indéfinis du présent deviennent les événements fixes et définis du passé. Comprendre un

19. G. H. Mead, *The philosophy of the present*, éd. par A. E. Murphy, Chicago, Open Court, 1932 (rééd. Prometheus Books, 2002).

présent, nous dit-il, c'est le transformer en passé. Mais son raisonnement suggère un terminus qui n'existe nulle part (et auquel, bien entendu, Mead n'a jamais cru). La description, même d'un moment du passé lointain, reste toujours une action. Mais plus le temps s'est écoulé, plus nombreuses deviennent les descriptions antécédentes et plus grandit la difficulté d'une description vraiment indépendante d'elles. Au cours du temps, la description acquiert une lourdeur qui, quoique construite, n'en reste pas moins lourdeur.

On pourrait dire que cette analyse de la description (la description comme espèce de locution performative) n'est qu'un retour vers une vision de la description comme interprétation. Toute description semble contestée; toutes exigent des cadres d'interprétation. Il n'en est rien. Ce qui distingue la description c'est l'ordre des descriptions, leurs sédimentations au cours du temps. Mais en même temps, puisqu'il y a des événements qui ne sont pas complets, des événements dont les lignages s'étendent bien au-delà du présent vers le futur lointain, il y a en chaque moment la possibilité d'une re-description fondamentale des événements apparemment passés. Une re-description serait, peut-être, une « recolligation », un rassemblement des faits d'autrefois en de nouveaux cadres d'événements. Mais une telle opération n'est pas une simple réinterprétation d'un terrain déjà balisé. Elle s'occupe en même temps des faits plus récents et de ceux dont s'occupent les descriptions qui l'ont précédée.

Austin nous dit que les énonciations performatives (ou « performatifs ») n'ont pas tort ou raison, mais plutôt qu'elles sont heureuses ou malheureuses²⁰. Sont heureuses les énonciations performatives qui sont dites dans une situation gouvernée par une convention qui est suivie dans toutes ces particularités : la personne correcte, la situation correcte, les mots corrects, l'auditoire correct, à des fins correctes, etc. Une énonciation performative heureuse s'achève; elle agit correctement. Dire « je t'épouse » à un mouton pendant une promenade rurale ne fait rien; dire « je t'épouse » à une femme, dans certains endroits, avec certains témoins (et, en ce cas, en supposant que ce « je » soit un homme, en âge de se marier [ainsi que la femme], etc.), c'est se marier.

Qualifier la description de performative nous pousse vers une idée de la description comme encadrée dans un système d'actes conventionnels populaires et académiques, système que nous appelons l'histoire. Ce système a ses conventions d'évidence et d'analyse. Publier une biographie populaire de Disraeli ou de Cavour présuppose que l'on a lu la plupart de la littérature secondaire au sujet de ces gens. Une telle biographie peut donner une description heureuse de son sujet, sans être définitive. Mais publier une biographie académique de tels personnages présuppose que l'on ait lu toutes les sources primaires avec des yeux nouveaux. Cela suppose aussi que l'on possède les connaissances historiques pour les lire, que

20. J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, p. 39-45 (1^{re} éd. angl. 1962).

l'on soit sensible à toutes les ironies, aux connotations les plus subtiles, à toutes les références obliques cachées dans les plaisanteries. Et aussi qu'on lise avec l'esprit ouvert, etc. À la différence du cas du mariage évoqué plus haut, presque toutes ces conventions manquent de réglementation ouverte. Le lecteur doit avoir confiance en la bonne foi de l'écrivain pour que la biographie soit vraiment heureuse.

Notez bien qu'il y a un sens dans lequel une biographie malheureuse pourrait avoir plus raison qu'une biographie heureuse. Ce serait possible si nous croyions à une vérité des choses décrites et si nous avions une mesure de la distance entre cette vérité et telle ou telle description. Par exemple, en ce cas, on pourrait faire une biographie académique heureuse mais avoir sincèrement tort pour n'importe quelle raison. Or pour la plupart, le second critère (celui de la distance) relève de difficultés insurmontables. Comme je l'ai montré, la nature incomplète de beaucoup d'événements à un moment donné, aussi bien que la nature incomplète de toute description impliquent que la topologie des descriptions d'un moment n'a aucune régularité et donc aucune mesure.

En somme, on doit prendre en compte la nature performative de la description. Cette nature est la plus évidente lors des premières descriptions d'un moment. Ces descriptions construisent un échafaudage que l'on peut de moins en moins modifier avec le temps, mais qui reste toujours ouvert à la redéfinition complète. Ainsi la description est-elle performative au sens exact : la description est une action, une action aussi bien heureuse ou malheureuse que vraie ou fausse. Qui décrit, agit.

*

Derrière toutes ces analyses se trouve une idée clef. On ne peut résoudre les problèmes que nous présente la description sans se donner une ontologie du processus social. Ici n'est pas l'endroit pour en jeter les fondements. Mais il faut exiger des concepts efficaces de la temporalité et de ses couches, de ses cadres, de ses structures, des concepts efficaces des événements et des liens causals et non causals entre eux. On doit résoudre le problème de la réalité des séries d'événements et de noyaux causals. On doit renouveler son concept des agents et même des structures.

Parmi ces défis philosophiques, l'hypothèse unificatrice est que rien ne dure, sauf le changement. Le monde social, nous a dit Mead, est un monde d'événements. Un agent social, une structure sociale ne sont que des événements qui toujours se renouvellent, ou des événements qui tout simplement continuent à avoir lieu de la même façon avec le temps. Ce qu'il faut expliquer, ce n'est pas le changement, comme chez Talcott Parsons. C'est la stabilité. Une théorie de la description est donc au fond une théorie du processus social. Une fois le processus compris, le problème de la description s'éclaircira.

LA DESCRIPTION EN ACTES

QUE DÉCRIT-ON, COMMENT, POUR QUI ?

À la mémoire de Claude Pairault

DANS SON ACCEPTION la plus courante, l'activité de description est présentée comme consistant à établir un rapport direct avec le monde. Décrire, c'est dire les choses telles qu'elles sont, en se gardant bien d'« en rajouter » avec ses propres idées ou ses sentiments. Ainsi envisagée, cette activité s'oppose à d'autres, plus « subjectives » et supposées plus complexes, comme imaginer ou interpréter. Pour ne prendre qu'un exemple banal, la progression pédagogique des rédactions scolaires témoigne de cette conception d'une graduation, allant du « vu » au « ressenti ». Aux premiers sujets demandant aux enfants de « décrire une scène », succèdent ceux, supposés plus difficiles, consistant à « commenter un événement », ou à « évoquer ses sentiments ». Mais, en fait, dès le début tout est compliqué, puisque, pour cette bonne cause, on se surprend à décrire des situations imaginaires, à « croquer » des défauts, accentuant le trait pour caricaturer des personnages parfois fictifs ; ou, en toute bonne foi, à argumenter ses erreurs. Bref, on découvre que l'on dépeint des référents qui ne sont pas forcément des « choses » et, à l'innocence première où décrire correspondait à rester quasiment sidéré et bouche bée face à un réel qu'il suffisait de dupliquer par des mots, succèdent les affres des rapports liant un sujet, ses signes, et le monde.

Entre ces trois termes, les pièges ne manquent pas. Ils vont des ruses qu'utilisent les mots pour leurrer le lecteur en créant des effets de réel, laissant croire « que le discours est en lui-même parfaitement transparent, autant dire inexistant, et que nous avons affaire à du vécu brut¹ » ; jusqu'à la multiplicité des manières de décrire et de percevoir un objet. Ainsi que le souligne John Langshaw Austin : « Lorsqu'on voit quelque chose, il peut non seulement y avoir différentes façons

1. T. Todorov, « Présentation », in G. Genette & T. Todorov, eds, *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982 (« Points. Littérature » 142).

de dire ce qu'on voit, mais la chose peut être aussi vue de différentes façons, être vue diversement². » Entre le signe et le référent les relations sont donc ambiguës et suspectes, et l'on se surprend parfois à regretter d'être passé de la lecture des livres enfantins, aux quelques pages cartonnées, comme « J'aime les animaux dans le pré³ », où – paradis de l'enfance – chaque chose est à une place, garantie par la redondance du texte et de l'image, à l'enfer de l'interprétation infinie de « Ceci n'est pas une pipe⁴ », qui pourtant en est une, mais cependant...

Le domaine anthropologique n'est pas épargné par cette suspicion. Pour ce qui concerne le recueil des informations, il est maintenant acquis que les assertions proposées par nos interlocuteurs ne peuvent être traitées comme de simples contenus objectifs, mais doivent être rapportées aux positions et possibilités d'énonciation des acteurs. Plus encore, sous l'apparente scientificité des travaux ethnographiques, sont débusquées les traces d'une rhétorique de la persuasion ayant pour but de produire de la « vraisemblance⁵ », à défaut de vérité. Certes, de nombreux contre-exemples permettraient de nuancer cette critique virulente ; principalement que bien des indices textuels caractérisant des « récits fictionnels » – notamment l'accès direct à la subjectivité des personnages – sont quasiment absents des « récits factuels » anthropologiques s'attachant à décrire des actions et des situations⁶. Cependant, ici encore, une volonté d'objectivité, cette fois spécifique aux recherches en sciences sociales, semble contrariée par l'impossibilité d'échapper au langage et aux dimensions subjectives de l'observation : « toutes les descriptions ethnographiques sont artisanales, ce sont des descriptions du descripteur, pas celles du décrit⁷ ». Autrement dit, le monde ne parle pas tout seul, il faut, pour en tirer quelque enseignement, lui porter prudemment attention.

2. J. L. Austin, *Le langage de la perception*, texte établi d'après les notes manuscrites de l'auteur par G. J. Warnock, Paris, A. Colin, 1971 (1^{re} éd. Oxford, 1962). Soulignons qu'il serait possible de rendre l'affaire encore plus complexe en intégrant dans ces raisonnements sur le rapport au réel la question de la physiologie des organes des sens – « la persistance des images rétinienne oblige à tenir pour fondu et inséparable ce qui pourtant relève de la pure succession » – ou la construction du « vrai » par la technique comme, par exemple, par l'imagerie médicale radiographique. Nous renvoyons sur ces points à F. Dagognet, *Les outils de la réflexion : épistémologie*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo, 1999 (« Les Empêcheurs de penser en rond »).

3. R. Cresswell, *Les animaux sont dans le pré*, Paris, Pestalozzi, 1997.

4. M. Foucault, « Ceci n'est pas une pipe ». Deux lettres et quatre dessins de René Magritte, Montpellier, Fata Morgana, 1973 (« Scholies » 5).

5. En fait cette notion utilisée par C. Geertz – *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996 (1^{re} éd. Cambridge, 1988) – est proche de celle communément utilisée par les sémioticiens sous le nom de « signification » : « Dans le langage quotidien, les mots semblent reliés verticalement, chacun à la réalité qu'il prétend représenter, chacun collé sur son contenu comme une étiquette sur un bocal, formant chacun une unité sémantique distincte. Mais, en littérature, l'unité de signification, c'est le texte lui-même. Les effets que les mots, en tant qu'éléments d'un réseau fini, produisent les uns sur les autres substituent à la relation sémantique verticale une relation latérale [...] La signification, c'est-à-dire le conflit avec la référentialité apparente, est produite et régie par les propriétés du texte... » Voir M. Riffaterre, « L'illusion référentielle », in G. Genette & T. Todorov, eds, *Littérature et réalité...*, p. 91-118.

6. Sur ces oppositions textuelles nous renvoyons à G. Genette, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, 1991.

7. C. Geertz, *Ici et là-bas...*

Pourtant, face au réel qui se dérobe, les esquives sont nombreuses. Les littéraires vont du mime déictique des pièces de Francis Ponge aux gloses allusives de Michel Leiris, jusqu'au clavier bien tempéré des exercices de style de Raymond Queneau. Les premiers tentent d'enserrer le réel dans le style, le dernier fait vaciller l'objectivité d'une description sous la succession d'une multitude de points de vue. À l'opposé, et pour tenter de boucler cette épineuse question, disons que le discours des sciences « dures » requiert d'autres procédures mais que, sous diverses formes, elles consistent globalement, à coups de tables de hasard ou de protocoles « en double aveugle », à réduire la fonction de l'expérimentateur au rôle d'un simple déclencheur d'opérations qu'il est supposé, dès lors, se borner à observer.

Tout cela est bien complexe et, à l'issue de cette brève présentation, nous voici, avouons-le, « Gros-Jean comme devant » : confrontés à une activité cognitive qui semble impossible, mais que chacun réalise cependant quotidiennement ; confrontés aussi à un de ces discrets bégaiements de l'histoire des idées, puisque, déjà, en ses *Essais* (livre II, chap. XII), le soulignait Montaigne, « la plupart des occasions de trouble du monde sont grammairiennes ».

Mais faisons le point. Nul, y compris l'anthropologue, n'a un accès direct – non médiatisé par des mots et des contextes – au réel. Cependant, le chercheur qui se réclame des sciences sociales a une manière particulière de décrire ce qu'il observe. Certes, il ne peut espérer produire un discours identique à son référent. Par contre il tente d'instaurer, pour un lecteur, entre les choses observées et ce qu'il en dit, un certain rapport de similitude⁸, que l'on peut tenter de qualifier. C'est pourquoi, plutôt que de recenser les multiples apories qui minent tout travail ayant comme projet de rendre compte du réel, il nous a semblé judicieux de prendre au plus court.

Tout d'abord, grâce à quelques textes constituant plus un aperçu des difficultés qu'un impossible corpus exhaustif, nous nous interrogerons sur ce qui se pratique et est habituellement rangé sous la rubrique des descriptions. Quels sont, à défaut de strictes règles, les « tours de mains » qu'utilisent des chercheurs pour construire des rapports d'homologie entre ce qui est observé et son commentaire ? Chemin faisant, les thèmes d'observation étant divers, nous tenterons aussi de comprendre en quoi ce que l'on décrit influe sur la forme et la complexité du travail anthropologique. Pour le dire plus exactement, nous étudierons, bien trivialement – ou classiquement ? –, comment certains ont décrit des objets, des conduites relationnelles, des rites, puis des sensations et des sentiments. Enfin, nous tenterons de mettre en lumière d'autres agencements susceptibles d'expliquer le choix du mode descriptif utilisé. Plus précisément, nous tenterons de mettre en rapport « comment » s'effectue la description avec ce « qui » est décrit et « pour qui » l'on décrit.

8. En géométrie, deux figures peuvent ne pas être identiques mais être semblables dans leurs propriétés, dès lors que l'on a conservé les mêmes grandeurs.

Ce qui est décrit

Décrire des objets

Au plus simple de l'observation anthropologique des objets se trouvent des guides⁹, sortes de « check-list de l'altérité », que nous utilisons parfois pour ne pas oublier de voir. Les uns sont généraux et proposent de multiples entrées allant de l'anatomie à des questionnaires linguistiques¹⁰. D'autres, thématiques, envisagent, par exemple, les pratiques alimentaires¹¹, distinguant le quotidien du cérémoniel, s'attachant à préciser les modes de cuisson, de conservation, l'identité des commensaux, etc. Enfin, certains de ces manuels engagent à poursuivre la simple observation, par des questions portant sur les besoins concrets résolus par l'usage d'un objet ou d'une technique spécifique.

En amont donc, ces utiles pense-bêtes; en aval, divers textes d'anthropologues faisant état des observations qu'ils ont faites lors de leurs enquêtes.

Un premier ensemble de travaux, appartenant notamment au domaine de l'archéologie, tente de « s'en tenir au fait » et d'établir un rapport non narratif à l'objet. Deux procédures complémentaires sont pour cela requises. La première consiste à isoler l'objet, à le déprendre de ses éventuelles connotations sociales et esthétiques. Strictement, à l'objectiver. La seconde opération revient à définir les « choses » recueillies, selon leurs formes et leurs compositions matérielles, usant pour cela d'un vocabulaire dont la précision et la fixité permettent, selon les variations observées, de les distinguer ou de les regrouper¹².

Un second ensemble de textes tente, au contraire des premiers, de situer ces divers témoignages matériels dans leur contexte social. Quelques exemples, sous-traités d'un ouvrage fort bien documenté portant sur une population du centre du Tchad¹³, se prêtent à la mesure des difficultés rencontrées; et si, dans sa préface, l'auteur souhaite au lecteur de « découvrir comment le monde de l'autre le conduit jusqu'à lui-même », ce voyage n'est pas sans détours. Le principal est linguistique. En effet, et pour ne prendre qu'une illustration simple, ce qui dans

9. Il s'agit déjà donc d'un construit et non d'un simple étalage d'objets, courant le risque du ridicule dès lors qu'il se borne à une brutale accumulation exotique. Ce travers est, par exemple, mis en relief par le peintre Boltanski lorsqu'il pastiche nos musées ethnographiques en exposant dans des vitrines des peignes industriels déjà utilisés. Nous ne traiterons pas ici de ces questions liées en grande partie à une parodie, sur le mode des « regards croisés », des musées d'ethnologie.

10. L. Bouquiaux & J. M. C. Thomas, *Enquête et description des langues à tradition orale*, Paris, SELAF, 1976, 2 vol.

11. P. Raybaut, *Guide d'étude d'anthropologie de l'alimentation*, Nice, Centre universitaire méditerranéen, Archives orales des cultures traditionnelles, 1976.

12. Un exemple, concernant la description de poteries, peut suffire à illustrer notre propos : « Les caractéristiques utilisées pour définir leurs types sont : la décoration, la lèvre et la forme [...] Les caractéristiques des différents types sont : lèvres arrondies, parfois munies d'une rainure, lèvres arrondies, le plus souvent évasées, etc. », R. M. A. Bedaux & A. G. Lange, « Tellem. Reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen Âge : la poterie », *Journal des Africanistes*, 53, 1983, p. 5-60.

13. C. Pairault, *Boum-le-Grand, village d'Iro*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1966.

nos guides se nommait « toit » est, après enquête, sous la plume du chercheur, remplacé par des termes signifiant en langue kùlâl, « tête ou poitrine de la maison ».

Bref, par ce premier écart descriptif, ce qui était inscrit dans la langue de l'ethnographe est maintenant noté dans celle de ses interlocuteurs. La description ostensive est devenue une nomination du point de vue de l'autre. Mais il ne s'agit cependant pas d'une simple traduction : « nommer n'est pas seulement indiquer ; c'est identifier un objet comme appartenant à une espèce d'objet. Un acte d'identification implique que la chose dont on parle soit située dans une catégorie¹⁴ ». Autrement dit, ces objets, autrement qualifiés par des termes vernaculaires, deviennent autonomes du questionnement initial et échappent ainsi à leur monosémie première indexation, pour s'ouvrir à d'autres catégorisations et séries sémantiques¹⁵. Les noms accordés par les populations autochtones à leurs lieux d'habitation permettent alors de comprendre les raisons de leurs choix, pour définir des aires d'activités ou orienter les corps selon l'âge et le sexe, durant le sommeil. Ces mises en rapport ne se limitent bien évidemment pas à ces aspects symboliques, et d'autres pistes restent ouvertes. Qu'il nous suffise, à propos de ce même exemple, de suggérer de possibles liens avec l'identité des bâtisseurs (sexuation des pratiques, existence ou non de castes, etc.), ou d'engager à faire l'historique des emprunts technologiques. Au long de l'enquête, de proche en proche, de questions posées en réponses accordées, la liste initiale s'étoffe donc pour devenir un arbre sémantique aux multiples ramifications¹⁶.

Certes, tout n'est pas décrit. L'anthropologue ne voit que ce qu'il interroge, ou s'accorde le droit de savoir ; et l'on montrerait aisément que ce qui notamment blesse sa pudeur – elle aussi pourtant culturellement codée – est fréquemment

14. A. L. Srauss, *Miroirs et masques*, Paris, Métailié, 1992 (1^{re} éd. Glencoe, 1959).

15. Ce travail de déprise des « évidences » est ainsi présenté par C. Geertz dans *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, Paris, Presses universitaires de France, 1986 (1^{re} éd. New York, 1983) : « Traduire ici ne veut pas dire une simple refonte de la façon dont les autres présentent les choses afin de les présenter en termes qui sont les nôtres (c'est ainsi que les choses se perdent), mais une démonstration de la logique de leur présentation, selon nos propres manières de nous exprimer... » Sur les difficultés d'un tel travail, nous renvoyons à l'exemple de la critique des implicites des descripteurs de la parenté dans ce questionnaire principes qu'est le *Notes and queries in anthropology* édité par le Royal Anthropological Institute de 1874 à 1964 (C. Meillassoux, « Parler parenté », *L'Homme*, 153, janvier-mars 2000, p. 153-164).

16. Les modalités concrètes du recueil de ces termes sont précisées trente années plus tard, par le même auteur : « Pour continuer avec ma stratégie d'attention flottante, je pourrais dire que mes journées se passaient à ouvrir les yeux sur ce qui m'entourait. D'emblée, c'est tout ce que je pouvais faire, puisque les oreilles je les ouvrais de mon mieux, mais sans rien comprendre. Je m'étais dit que le meilleur était de partir du plus apparent, du plus manifeste de la vie quotidienne, de ce qui ne tire pas à conséquence, ne risque ni de froisser, ni de sembler indiscret. Quitte d'ailleurs à me tromper ; tombé en arrêt devant une potière qui cuisait les récipients modelés par elle, j'ai vite compris par ses cris et gestes que je risquais de porter le mauvais œil, de faire éclater les poteries, et que je devais déguerpir ». C. Pairault, *Retour au pays Iro. Chronique d'un village du Tchad*, Paris, Karthala, 1994. Comme quoi c'est dans l'interaction, même humoristique, que surgissent des hypothèses, et s'organisent des catégorisations émiques.

« oublié ». Latrines, pratiques défécatoires¹⁷, jeux amoureux¹⁸, pour être au centre de la vie sont pourtant souvent tus. De même, l'objet est plus souvent exhibé comme une nature morte que sensiblement approché en fonction de ce qu'il conjoint d'affectif et d'utile, comme « prolongement de l'homme, son nécessaire équipage [...] la façon dont l'homme et la femme impliquent les objets dans leur mode de vie au point de composer avec eux un espace qui les représente et qui les signifie, et dont la moindre spoliation entraîne du tragique¹⁹ ».

Pour l'anthropologue, décrire n'est donc ni tout voir, ni tout nommer, ni tout relier. Son discours se situe cependant à l'inverse des pratiques communes, où décrire consiste très largement à « ramener à soi », et où connaître signifie avant tout reconnaître²⁰. À cet égard, la description ethnographique se présente sous les auspices d'un dessaisissement et d'une errance organisés. Si le signe désigne un objet, il le signifie aussi d'une manière différente selon les contextes gestuels et culturels dans lesquels il s'insère. C'est pour cela que l'ethnographe ne décrit correctement que ce qui lui échappe, pour prendre sens du point de vue de l'autre interrogé ; et s'il décrit des objets, c'est avant tout parce qu'ils témoignent dans leur humilité, plus que des choses dans leur trompeuse évidence matérielle, des écarts entre sa propre vision et celles de ses interlocuteurs.

Décrire des conduites et des relations

Outre cette prégnante matérialité, le monde est aussi, heureusement, l'occasion de rencontres avec quelques semblables. Pour tenter de recenser les outils dont dispose l'anthropologue pour les décrire, nous poursuivrons nos réflexions par ce qu'il y a de plus simple, et nous porterons maintenant nos interrogations vers une conduite fort courante, gratifiante lorsqu'elle n'est pas négligée : celle des salutations. Trois auteurs, Jean-Paul Sartre, Dominique Zahan et Erving Goffman, certes forts différents, mais tous ayant abordé cette question, bien que de diverses manières, nous serviront successivement de guides.

17. A. Epelboin remarque : « Alors que l'anthropologue, en "partant sur le terrain", se voit forcé de quitter ses lieux d'aisance, de bouleverser ses habitudes, ses rythmes quotidiens, il ne l'écrit pas et s'il en parle, c'est de façon anecdotique : il ne traite pas ce sujet, il l'oblitére, tant pour lui-même que pour les autres », cf. « Selles et urines chez les Fulbe Bande du Sénégal oriental : un aspect particulier de l'ethnomédecine », *Cahiers ORSTOM*, 18 (4), 1981-1982, p. 515-530 (« Sciences humaines »).

18. À notre connaissance, dans le domaine africain, P. Etienne est un des rares ethnologues à avoir précisément abordé la question des pratiques sexuelles, allant « après une enquête sommaire, se faire décrire, outre le décubitus dorsal, trois autres positions dont deux portent un nom spécifique », cf. *Les interdictions de mariage chez les Baoulé*, Abidjan, ORSTOM, 1972, p. 71 sq., multigr.

19. A. Farge, *Le cours ordinaire des choses*, Paris, Seuil, 1994, p. 66.

20. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le tourisme qui n'est très largement qu'une manière de retrouver en « vrai » ce que l'on avait connu en photo, avant d'y faire soi-même sa photo, etc. Ainsi que le souligne M. Augé dans *Non-lieux* (Paris, Seuil, 1992) : « Le non-lieu, c'est l'espace des autres sans les autres, l'espace constitué en spectacle lui-même déjà pris dans les mots et les stéréotypes qui le commentent par avance dans le langage convenu du folklore, du pittoresque ou de l'érudition. »

Le monde romanesque du premier est au plus proche de notre sujet. À la limite de l'hallucination, le réel y est décrit dans une matérialité pré-catégorielle, étrange et brutale, que ne masque plus son habituelle et rassurante nomination. « Les choses se sont délivrées de leurs noms. Elles sont là, grotesques, têtues, géantes et ça paraît imbécile de les appeler des banquettes ou de dire quoi que ce soit sur elles : je suis au milieu des Choses, les innommables. Seul, sans mots, sans défenses, elles m'environnent, sous moi, derrière moi, au-dessus de moi²¹. » Cette corrosion des évidences ne s'applique pas qu'aux choses matérielles, mais confère aussi aux rapports humains, et à toute rencontre avec un autre, une inquiétante étrangeté. Il en est ainsi d'une banale salutation : « Je voyais un visage inconnu, à peine un visage. Et puis il y avait sa main, comme un gros vers blanc, dans ma main. Je l'ai lâché aussitôt et le bras est retombé mollement²². » Si l'on nous autorise, une fois n'étant pas coutume, à confondre l'auteur et son personnage, les caractéristiques de cette rencontre sont évidentes. Elle est décrite selon le point de vue d'un des interlocuteurs, comme un affect suscité par une sensation corporelle.

Autre expérience, géographiquement plus exotique : dans un des chapitres d'un ouvrage consacré au verbe chez les Bambara²³, Zahan s'applique à dépeindre les salutations, souhaits et insultes tels que « les Bambara l'entendent ». Nous ne prendrons pas en compte ici le contenu des connaissances produites, mais nous nous attacherons, par contre, à comprendre comment cet auteur procède pour mener à bien la description de ces échanges langagiers. Les quelques opérations lui permettant de constituer un savoir sur les conceptions locales des bonnes mœurs sont aisément observables. La première consiste à produire un sujet humain homogène – ici le bambara²⁴ – dont l'étude a justement pour but de permettre de comprendre les raisons de la conduite. La seconde s'attache à noter dans la langue locale, et selon divers contextes, les expressions utilisées par les locuteurs indigènes.

Reste enfin à expliciter le sens des termes retenus, et à en déduire une sorte de raison téléologique, spécifique de cette population : « les salutations sont des procédés de prise de contact, destinés à donner à l'entente sa première impulsion²⁵ ». Décrire signifie donc ici construire et dévoiler, à partir d'indices discrets, un ensemble de significations telles qu'un autre les a vécues. Les comportements observables sont des traces manifestes qui témoignent d'un sens latent, et d'une intentionnalité collective à découvrir.

21. J.-P. Sartre, *La nausée*, Paris, Gallimard, 1938.

22. *Ibid.*

23. D. Zahan, *La dialectique du verbe chez les Bambara*, Paris, Mouton, 1963, p. 69 sq.

24. Pour une critique globale de ces procédures d'homogénéisation et de caractérisation voir notamment J. Bazin, « À chacun son Bambara », in J.-L. Amselle & E. M'Bokolo, eds, *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, p. 127-135.

25. D. Zahan, *La dialectique du verbe chez les Bambara*.

Le dernier contexte est celui, nord-américain, où Goffman s'attache à décrire diverses interactions « banales²⁶ ». Autre continent, il s'agit aussi d'un autre regard, puisqu'à la « profondeur » herméneutique de l'étude précédente succède la description plane, et quasi cinématographique, de séquences où alternent les acteurs et les modalités de leurs rencontres. Les salutations y sont exposées comme « des moments où les individus s'appêtent à apprécier une augmentation de leur accès mutuel », « des parenthèses rituelles », « des signes de ponctuation en quelque sorte ». Décrire signifie ici observer et rendre compte des modifications obtenues dans une pratique, grâce à des variations contextuelles raisonnées²⁷.

Expérience fort modeste, cette banale expression de politesse a cependant suscité trois différents modes de description. Le premier correspond à une implication subjective, et consiste à mettre en corrélation des sensations avec des situations vécues par le descripteur, sujet conscient ou clivé selon que l'on adopte ou pas une perspective freudienne. Les deux autres approches s'attachent, au contraire, à construire un agencement ayant comme fonction de libérer l'observation et le commentaire, du point de vue de l'ethnographe. Pour le premier d'entre eux, l'observation ouvre à un travail de sémantique où la conduite est décrite en fonction de son enchaînement dans un ensemble de significations qui lui confère un sens. Pour l'autre, à l'inverse, les multiples interactions de la vie quotidienne se présentent comme un dispositif expérimental, *in vivo*, où, à la manière des phonologues opposant des paires minimales afin d'en repérer les éléments signifiants, le savoir se construit par croisement des situations – salutations surprises, rencontres inopinées, etc. – et des statuts des intervenants. Foin d'une réflexion sur une supposée identité intrinsèque ou « profondeur » des acteurs ; la description conduit, et se limite volontairement, à observer une régulation des conduites selon les contextes et les positions sociales de ceux qui y interviennent.

Décrire des rites

En d'autres temps, Saint-Simon fut habile à décrire quelques rites de « la société de cour ». Il le fit à sa manière, au gré de ce qui le toucha. C'est ainsi, par exemple, qu'il dépeignit la levée du Conseil à propos du mariage du duc de Chartres, ou le cérémonial du lever du roi, en narrant les mésaventures du comte de Tessé à qui, par malice, on souffla de se couvrir d'un chapeau gris alors que cela n'était plus prisé par le roi. De lieux en personnages, les *Mémoires* font ainsi

26. E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973, tome II, p. 84 (1^{re} éd. New York, 1959).

27. Bien évidemment ce type d'analyse soulignant que les significations ne préexistent pas aux objets mais se construisent au sein d'interactions entre divers acteurs se retrouve dans de nombreux travaux des chercheurs de l'école de Chicago. Pour une présentation synthétique, cf. J.-M. Chapoulie, « Préface » à H. S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, p. 9-22.

alterner, sur un fond de conduites ritualisées, portraits et intrigues²⁸. Crime de « lèse-duc », certes, mais il suffirait que l'on néglige l'élégance de la forme de ces chroniques ordinaires d'une communauté particulière pour que ces textes se présentent comme une sorte de paradigme des plus courantes des pratiques descriptives. Vécu comme une évidence quotidienne, le cérémonial y est relaté d'un unique point de vue et de ce fait partiellement dépeint, segmenté selon les hasards de la présence de l'observateur, et, le plus souvent, uniquement lorsqu'un événement le révèle en en perturbant l'inaperçu et ordinaire ordonnancement. Bien sûr, quelques siècles plus tard, l'anthropologie compliqua cette posture descriptive de multiples manières, que nous illustrerons, une fois de plus de manière un peu arbitraire, grâce à trois auteurs.

Autres temps, horizons et méthodes, « pour décrire une conduite cérémonielle particulière aux Iatmul de Nouvelle-Guinée », plus que de participer « naturellement » à des événements, Gregory Bateson²⁹ s'attache tout d'abord à circonscrire l'objet de son travail, relevant les circonstances provoquant la cérémonie et soulignant, par exemple, « qu'on accomplit les cérémonies *naven* pour célébrer les actes et exploits du *laua* (enfant de sœur) ». Il s'attache aussi à préciser la qualité des matériaux constituant le référent empirique de son étude : observation de cinq « petits *naven* dont aucun n'était très élaboré », de « quelques bonnes descriptions d'un autre plus important » et de « références éparses obtenues au cours de conversations³⁰ ». Il émaille enfin l'ensemble de son texte de notations concernant les modalités de son enquête – « durant la cérémonie de *Mindimbit* que je suis en train de décrire, je n'ai pas vu l'activité des mères et des sœurs³¹ » –, et le recueil des matériaux : « Le cas I est la traduction d'un texte dicté ; pour les autres histoires j'ai effectué des reconstitutions à partir de notes prises sous une dictée lente en anglais pidgin, en dialecte local ou en un mélange des deux³². » Il s'attache enfin à indiquer la fiabilité de ses observations : « Un jour j'étais assis dans la maison cérémonielle [...] la simple description des agissements des deux femmes ne donne qu'une impression vague [...] n'ayant pas de témoignage photographique, je ne peux que rapporter mon impression subjective de cette scène³³. » Mais rompons là, puisque nous ne pourrions, de toutes manières, décrire l'ensemble des procédures descriptives utilisées. Soulignons cependant que le travail d'interprétation reste au plus proche de ces procédures descriptives, comme une sorte de probabilité fondée sur une accumulation de « motifs possibles³⁴ ».

28. Saint-Simon, *Mémoires*, Paris, Gallimard, 1990 (1^{re} éd. Londres-Paris-Marseille, 1788).

29. G. Bateson, *La cérémonie du Naven*, Paris, Minuit, 1971 (1^{re} éd. Cambridge, 1936).

30. *Ibid.*, p. 18.

31. *Ibid.*, p. 23.

32. *Ibid.*, p. 68.

33. *Ibid.*, p. 162.

34. *Ibid.*, p. 217.

Autre continent, au nord-ouest de la Zambie, Victor W. Turner « s'efforce autant que possible de se limiter à une investigation empirique des aspects de la religion et, en particulier, de tirer au clair certaines propriétés du rituel africain³⁵ ». Fort logiquement, puisque son analyse vise à prendre un point de vue « de l'intérieur³⁶ », il circonscrit son objet grâce à l'analyse des catégories sémantiques et des étymologies populaires ndembu, soulignant qu'en langue locale le mot pour rituel est « *chidika* », signifiant aussi un « engagement spécial » ou une « obligation ». L'approche est ethnolinguistique, mais elle ne s'y limite pas. Elle engage plutôt à comprendre les rapports complexes des acteurs à leurs propres croyances :

« J'ai l'impression, et mon scepticisme moderne en est peut-être la cause, que les anciens Ndembu possédaient déjà un bon sens terre à terre qui leur faisait considérer que le rituel, tout en étant bienfaisant pour la santé, ne la garantissait pas : c'est à peu près ce que nous pensons d'un traitement médical³⁷. » Empirisme toujours oblige, la qualité du corpus est ici aussi définie : « examen de près, d'une sorte de rituel que j'ai observé à trois occasions, et pour lequel j'ai une quantité considérable de matériau exégétique³⁸ ». Enfin les modalités de l'accès à l'observation sont fort honnêtement indiquées : « Je commençai alors à rechercher des praticiens du rituel ndembu pour enregistrer auprès d'eux des textes interprétatifs sur les rites que j'avais observés. Notre entrée aux cérémonies et notre accès à l'exégèse furent sans aucun doute facilités par le fait que, comme la plupart des anthropologues de terrain, nous distribuions des médicaments [...] Comme beaucoup des rituels du culte ndembu sont accomplis pour les malades [...] les guérisseurs en vinrent à nous considérer comme des collègues...³⁹ » Une nouvelle fois, la richesse du texte décourage la volonté de le résumer.

Cependant, soulignons qu'ici encore l'interprétation se tient au plus près de ce qui est décrit. Elle se limite volontairement à dégager des « éléments de base », des « molécules de rituel⁴⁰ », et à en proposer une sorte de lecture harmonique, en révélant les diverses polysémies de « symboles » susceptibles d'exprimer diverses significations, et de « significations parfois exprimées par plusieurs symboles, y compris de manière contradictoire⁴¹ ».

Différemment de ces deux précédents auteurs, un parti pris théorique, clairement énoncé, permet à Goffman d'isoler et de très largement réunir sous le vocable

35. V. W. Turner, *Le phénomène rituel*, Paris, Presses universitaires de France, 1990, p. 13 (1^{re} éd. Chicago, Londres, 1969).

36. *Ibid.*, p. 23.

37. V. W. Turner, *Les tambours d'affliction. Analyse des rituels chez les Ndembu de Zambie*, Paris, Gallimard, 1972, p. 224 (1^{re} éd. Oxford, 1968).

38. V. W. Turner, *Le phénomène rituel*, p. 19.

39. *Ibid.*, p. 18.

40. *Ibid.*, p. 23.

41. Sur cette question nous ne pouvons que renvoyer à l'introduction à *Les tambours d'affliction...*

de « rite » diverses conduites quotidiennes gouvernées par le souci des acteurs de « sauver la face⁴² ». « Conversations, rencontres de hasard, banquets, procès, flâneries », tout ici fait rite. Mais, malgré ces divergences sur la définition de l'objet, reste entre ces trois auteurs une certaine accointance méthodologique faite d'empirisme et de modestie. Deux indicateurs suffisent à l'illustrer. Une nouvelle fois, les conditions du recueil du matériau sont précisées – le travail d'enquête a consisté en « deux mois d'observation dans deux services psychiatriques⁴³ » – et l'interprétation est liminale, consistant en un ensemble de descriptions fines de « répertoires figuratifs », permettant l'analyse d'un ensemble de « relations syntaxiques qui unissent les actions de diverses personnes mutuellement en présence⁴⁴ ».

De communes préoccupations méthodologiques⁴⁵ relient ces auteurs. Mais la diversité de la définition de leur objet – allant des modalités des relations avec différentes figures de l'Autre jusqu'aux relations entre d'autres semblables – entraîne des variations dans leurs modes de description. En effet, lorsque le rite est défini en fonction d'une hétéronomie de son sens par rapport aux conduites observées – conduisant ainsi à l'emploi d'un ensemble de concepts comme ceux de « structures profondes », d'opposition entre la « simplicité visible des conduites » comparée à la complexité de l'« exégèse » ou d'opposition entre « latent et manifeste » –, la description verse régulièrement vers une explication. La description s'apparente ainsi à une sorte de « sous-titrage », éclairant et permettant de comprendre les liens discrets unissant ce qui est donné à voir. Pour cela, le texte est truffé de commentaires, des photos annotées cadrent certains aspects précis des cérémonies, des tableaux confrontent des identifications botaniques avec les significations symboliques de végétaux, des cartes soulignent le symbolisme spatial des déplacements, etc. En fait, dans ces textes, un emboîtement de descriptions partielles et de variations solidaires – de la parenté, de l'espace, des substances, etc. – bâtit l'interprétation.

En revanche, lorsque le rituel se confond avec un ensemble de « comportements mineurs », ou d'« accommodements » des acteurs d'une « rencontre », la description se limite volontairement, une nouvelle fois, à corrélérer des conduites et des stimuli divers, et à souligner des manœuvres régulièrement mises en œuvre au sein d'interactions. Bref, aux jeux de construction des premiers auteurs répond ici un jeu de stratégie.

42. E. Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974 (1^{re} éd. Chicago, 1967).

43. *Ibid.*, p. 43.

44. *Ibid.*, p. 8.

45. Procédures et notations indispensables, notamment si l'on veut pouvoir mettre en œuvre sérieusement ces dialogues différés, ou sortes de procédures « molles » de falsificabilité que constituent les « tectains revisités ». Nous renvoyons sur cette question aux remarques de R. M. A. Bedaux (« Comments » à l'issue du texte de W. E. A. van Beek, « Dogon restudied. A field evaluation of the work of Marcel Griaule », *Current Anthropology*, 32 (2), 1991, p. 139-167 : « His article is not scientific, because he does not provide us the information we need to evaluate his statements ; the reader simply has to believe them or not. »

Décrire des sentiments

Mais vient le plus délicat puisque, comme chacun le sait, les sentiments reposent près du cœur, autrement dit, différemment des thèmes précédemment abordés, loin d'un possible regard scrutateur. Dès lors, privé d'un référent objectif externe, la question se pose de savoir sur quel matériau fonder l'observation de sentiments qui ne se présentent jamais que comme des signifiés – supports d'éventuels développements connotatifs – susceptibles de provoquer diverses réactions sémantiques et/ou comportementales, devant à leur tour être éclaircies par d'autres signifiés⁴⁶. En ce domaine, le signe et le référent vont parfois jusqu'à se confondre, au point que l'on puisse se demander si certains sentiments seraient éprouvés s'ils n'étaient préalablement nommés.

Mais, globalement, deux écueils sont ici évidents. Le premier consiste à « ramener à soi » et à interpréter tout dire et toute conduite en fonction de ses propres catégories. Nombre d'interprétations anachroniques et/ou abusives, trouvent ici leur origine⁴⁷. Le second serait de prôner un relativisme radical figeant l'autre dans une étrangeté absolue. Bref, faute d'une attestable commune mesure, lorsqu'on décrit ce que l'autre est supposé éprouver, on ne sait jamais si ce qu'on découvre est ce qu'abusivement on lui prête, ou ce qu'à tort on lui refuse.

C'est pour cela que broser un tableau – même esquisser une ébauche... – des sentiments vécus engage à une réflexion sur une subjectivité et une intériorité qui ne peuvent se dire qu'à mi-mots, s'évoquer, ou être surprises au fil des actes quotidiens. Cette labilité du référent incite à penser la description sous la forme d'une confrontation, susceptible cependant de s'effectuer selon diverses modalités.

Une première s'appuie essentiellement sur des techniques de recension. Il peut alors s'agir de s'engager dans l'inventaire de l'outillage mental d'une société, grâce à une sorte d'analyse ethnolinguistique appliquée à des corpus précisément définis, permettant d'accéder « à l'intériorité du sujet qui n'est pas irrémédiablement fermé à l'étude scientifique [...] car nos pulsions ne se réalisent qu'en empruntant des formes caractéristiques d'une culture précise; nos sentiments ne nous sont perceptibles qu'en s'enfermant dans les mots, les images que cette culture nous offre⁴⁸ ». Moins « frontalement », le même but peut être poursuivi en utilisant d'autres sources ayant en commun de se présenter comme des traces

46. C'est présenter ainsi le squelette de ce que, avec plus de chair, soulignait N. Elias : « les plaisirs organisés par la société sont l'incarnation des normes affectives dans le cadre desquelles se tiennent tous les conditionnements pour différents qu'ils soient sur le plan individuel; quiconque quitte le cadre des normes sociales passe pour anormal », *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 342 (1^{re} éd. Basel, 1939).

47. J.-P. Olivier de Sardan, « Le réel des autres », *Cahiers d'Études africaines*, 113, XXIX-1, 1989, p. 127-135.

48. C'est ainsi que J.-L. Flandrin, dans *Le sexe et l'Occident* (Paris, Seuil, 1981), définit les hypothèses de son analyse des variations du vocabulaire amoureux dans un corpus de « vingt-deux mille titres courts pour 1961 et treize mille titres longs pour le XVI^e siècle » (p. 24).

objectives des sentiments ressentis⁴⁹ : iconographiques, par exemple, pour comprendre les mutations des sensibilités face à la mort⁵⁰, ou bibliographiques pour décrire le mouvement de laïcisation du monde, au sein de la culture classique du XVIII^e siècle⁵¹.

Une seconde, assez proche de la précédente, mais privilégiant la synchronie parce que résultant d'une confrontation entre des langages du présent, consiste, faute de mieux, en un tâtonnement et un ajustement réciproque des catégories de l'ethnographe à celles des populations qu'il décrit. Le modèle de ce travail est, bien évidemment, l'encyclopédie bilingue, où les multiples entrées et renvois dans les langues vernaculaires en viennent à constituer une sorte de dialogue ouvert avec les catégories de l'interprète. À l'évidence, ces ouvrages ne peuvent, et ne souhaitent pas, fournir de strictes définitions, « on les consulte, on les parcourt [...] en insistant sur ce que chaque culture inclut de diversités et contradictions⁵² ». D'un mot à un autre, la jonction entre un signe et un autre supposé lui correspondre est toujours incomplète et différée ; la recherche d'un sens renvoyée à d'autres termes. De ce fait, plus que de fournir un strict savoir, le but de ce travail descriptif consiste à manifester et localiser les concordances, et les « décalages » affectifs, existant entre les catégories psychologiques de diverses sociétés.

Une autre manière d'aborder cette question consiste à la limiter à l'étude des normes de conduite, telles qu'elles transparaissent dans un ensemble de pratiques communes organisant les liens sociaux – l'héritage, l'alliance, l'initiation, etc. –, afin de dégager de leur juxtaposition une perspective particulière, un « enchaînement syntagmatique original⁵³ ». Par exemple, dans une société où l'initiation et le mariage « construisent et maintiennent la cohésion de la société » autour « d'un verbe fondé dans le temps et l'espace », « le mensonge mène à une impasse insupportable en mélangeant des termes, au lieu de respecter leur distinction, préalable aux vrais rapports ». De ce fait, « le menteur démasqué se sent aussitôt

49. Cette question a été longuement discutée par F. Furet : « L'histotien des mentalités, qui cherche à atteindre des niveaux de comportement moyens, ne peut se contenter de cette littérature traditionnelle du témoignage historique, qui est inévitablement subjective, non représentative, ambiguë. Il lui faut se tourner vers les comportements eux-mêmes, c'est-à-dire vers les signes objectifs de ces comportements [...] Mais l'interprétation de ces résultats ne présente pas le même degré de certitude que les résultats eux-mêmes. L'interprétation, c'est au fond l'analyse des mécanismes (objectifs et subjectifs) par lesquels une probabilité de comportement collectif – celle-là même qu'a révélée le traitement des données – s'incarne dans des conduites individuelles à une époque donnée... » Cf. « De l'histoire-récit à l'histoire-problème », in Id., *L'atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982, p. 73-90.

50. Comme l'illustrent les travaux de M. Vovelle et, notamment, « Iconographie et histoire des mentalités », in Id., *Idéologies et mentalités*, Paris, Gallimard, 1982, p. 59-87.

51. Nous faisons ici, une nouvelle fois, allusion à F. Furet : « La "librairie" au XVIII^e siècle », in *L'atelier de l'histoire*, p. 129-163.

52. J.-P. Olivier de Sardan, *Concepts et conceptions songhay-zarma*, Paris, Nubia, 1982, p. 7.

53. C. Pairault, *Boum-le-Grand, village d'Iro*, p. 299.

marginal...⁵⁴ ». Autrement dit, dans ce type d'agencement argumentatif, quelques descriptions de comportements sociaux, supposés fondamentaux, se présentent comme une sorte de matrice ou de structure générative à partir desquelles l'ethnologue peut construire divers raisonnements inductifs. Les observations recueillies, préférentiellement lors du déroulement de cérémonies majeures – présentées comme fondatrices des identités – sont constituées comme une sorte de catalogue de référence, à partir duquel il devient possible d'inférer les sentiments vécus par les populations en de multiples et plus modestes circonstances⁵⁵.

Enfin, une dernière possibilité consiste à rechercher quelques « bases objectives » où se fondent, et trouvent origine, les sentiments. Un exemple de cette volonté d'initier une description et une confrontation en fonction de quelques invariants de conduite nous est fourni par la tentative philosophique de François Jullien⁵⁶. Cette démarche vise à construire un réseau problématique entre la Chine et l'Europe et, ce faisant, tente de confronter des conceptions morales provenant de ces deux continents, à partir d'éléments de comparaison stables, non soumis à une préalable interprétation. L'observation s'attache à démontrer que, de l'Est à l'Ouest du monde, des penseurs aussi différents que Mencius et Rousseau se sont trouvés face à de mêmes réactions impératives comme « ne pas supporter de voir souffrir ». Cette injonction, « qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir », peut alors être décrite comme une « vertu d'autant plus universelle » qu'elle précède justement « l'usage de toute réflexion⁵⁷ ». Cette « connivence instaurée vis-à-vis d'une autre existence⁵⁸ » contient dès lors l'universalité d'un principe : pour tout homme, il y a « quelque chose qu'il ne supporte pas qu'il arrive aux autres ». Ce sentiment d'insupportable éclaire non seulement ce que des collectivités pensent « mais également ce à PARTIR DE QUOI elles pensent – leurs partis pris implicites et tous leurs silences⁵⁹ ». Dans ce dernier agencement, décrire consiste à trouver, sous divers argumentaires éthiques, des réactions spontanées, « indices invariants de notre morale⁶⁰ ». À fonder une analyse comparative sur la description de percepts purs, permettant ainsi d'instaurer un dialogue problématique entre divers systèmes culturels⁶¹.

54. *Ibid.*, p. 246.

55. Certes bien globalement, cette approche correspond aussi à celle, lexicale et psycho-esthétique, de C. Geertz, soulignant l'aspect référentiel et paradigmatique de la scène et du théâtre pour comprendre l'être au monde balinais. Cf. *Savoir local, savoir global...*

56. F. Jullien, *Fonder la morale. Dialogue de Mencius avec un philosophe des Lumières*, Paris, Grasset, 1995.

57. *Ibid.*, p. 29.

58. *Ibid.*, p. 13.

59. Souligné par l'auteur, *ibid.*, p. 26.

60. *Ibid.*, p. 49.

61. Pour une discussion autour des rapports entre « pertinence du sens » et « pertinence de l'expressivité », nous renvoyons à W. Empson, « Assertions dans les mots », in G. Genette & T. Todorov, eds, *Sémantique de la poésie*, Paris, Seuil, 1979, p. 27-83.

Bien sûr, nous avons ici séparé ce qui souvent est lié, et tout texte élaboré se présente comme une matriochka dont le corps dissimule de multiples figurines. Par exemple, l'analyse des sentiments recourt à l'étude des objets avec ses procédures idoines... Il n'empêche, à chaque étape du travail, les procédures sont liées à ce qu'elles décrivent.

Résumons-nous. Chacun s'accorde sur le fait que l'ethnographie tout comme « l'histoire est description et que le nombre des descriptions possibles d'un même événement est indéfini⁶² ». Certes, selon celui qui décrit, son appartenance à une époque et une société, son âge, son sexe, sa sagacité, ses connaissances et méconnaissances, etc., les actions perçues et considérées comme distinctes et significatives diffèrent considérablement. Pour le dire simplement, dans ce domaine comme en bien d'autres, « chacun voit midi à sa porte théorique », et notre bref parcours n'arrange rien à l'affaire. Il est en effet révélateur des multiples postures que regroupe une vaste notion comme celle de la description. En fait, l'assemblage hétérogène – voire hétéroclite – qui se dégage de nos quelques lectures, se présente plus comme un regroupement de procédures vicariantes que comme un ensemble organisé de méthodes. Cependant, pour tenter de nuancer cette vision par trop péjorative, quelques points peuvent être soulignés.

Le premier concerne globalement les caractéristiques de ces modes de description. Nos brèves lectures, bien qu'elles ne puissent prétendre à une quelconque exhaustivité, soulignent qu'ils sont limités en nombre : désignation et nomination pour les objets matériels ; implication subjective, extraction sémantique ou mise en série pour les conduites ; sous-titrage explicatif pour les rites ; comptage et variation diachronique, approximation et confrontation « fondamentale » pour les sentiments. Ensuite, bien qu'utilisés selon des façons artisanales plus que selon les canons d'une régularité disciplinaire abstraite et préétablie, ils le sont avec constance ; constituant ainsi, bien que non formalisés, un corpus de tours de main adaptés aux variations des situations rencontrées.

« Ce qui » est décrit, mais aussi « pour qui »

Mais prolongeons ces questions et puisque, de proche en proche, une réflexion sur les procédures de description en est venue à déboucher sur le large paysage du dialogue problématique entre divers systèmes culturels, tentons, une nouvelle fois, de faire le point grâce à quelques « banalités fondamentales » : voir est un automatisme ; imaginer est une activité solitaire, mais cependant honnête ; décrire, par contre, engage un autre. On ne décrit pas pour soi mais pour quelqu'un ce que l'on a vu ailleurs ou autrement, là où son interlocuteur était absent ou moins perspicace. Dès lors, puisque la description implique la présence d'un

62. P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 227.

locuteur dans la langue et correspond à un vouloir transmettre sur un fond d'absence, la seule interrogation sur ce qui est décrit s'avère insuffisante. Il devient nécessaire de comprendre les liens complexes que tout texte anthropologique instaure entre un lecteur – ou interlocuteur absent que tout auteur anticipe et auquel tout texte s'adresse – et ce que ce même texte propose comme modalité de description de l'altérité.

Cette question, sans doute parce qu'elle unit intimement des postures intellectuelles et « existentielles », liées notamment, pour ce qui concerne l'anthropologie, à la fin de l'époque coloniale, incite parfois à prendre des positions extrêmes, allant des plus grandes réserves – « L'arrivée de peuples autrefois colonisés ou isolés sur la scène de l'économie globale, de la politique internationale et de la culture mondiale ne permet plus guère à l'anthropologue de se présenter comme le tribun de ce qu'on n'entend pas, le révélateur de ce qu'on ne voit pas, le décrypteur de ce qu'on conçoit mal⁶³ » – à la critique la plus radicale : « Ce qui est devenu irréductiblement curieux n'est plus l'autre mais la description culturelle elle-même⁶⁴. »

D'autres s'en tiennent à l'opinion contraire, se réjouissant que la rigueur scientifique de l'outil anthropologique prévale sur l'origine du chercheur : « Il y a une vingtaine d'années, on entendait parfois dire que lorsque les Africains par exemple apporteraient leur contribution à l'ethnologie de l'Afrique, notre vision de celle-ci en serait renouvelée. Il n'en a rien été et c'est heureux [...] Ce n'est là qu'une question de méthode⁶⁵. »

Sans vouloir, à tous crins, ménager et la chèvre et le chou, peut-être pouvons-nous progresser en nuancant ces opinions apparemment contrastées.

Tout d'abord, ce serait à tort que l'on « homogénéiserait », pour critiquer ou valoriser, ce que notre travail a tenté de distinguer sous la vaste rubrique de la description. On confondrait ainsi certaines procédures descriptives avec l'ensemble des modalités du rapport à l'autre, risquant alors de jeter la discipline anthropologique avec l'eau du bain d'une nécessaire réflexion sur les implicites des pratiques d'observation et d'interprétation. En effet, selon le mode descriptif utilisé, notamment pour caractériser des relations, le contenu des observations et, parfois, les conclusions portées sur les liens entre les acteurs et leurs conduites peuvent sensiblement différer. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, suivant que l'ethnologue choisit de « dévoiler » le sens d'une pratique ou d'en souligner la trame interactive, la place accordée et la compétence reconnue aux acteurs seront bien différentes. Dans le premier cas – celui dont traite, par exemple, le texte de Zahan – le commentaire fournit « aux pratiques quotidiennes l'écrin d'une

63. C. Geertz, *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996, p. 133.

64. J. Clifford, *Writing Culture. The poetics and politics of ethnography*, Berkeley, University of California Press, 1986, cité par Geertz in *Ici et là-bas...*, p. 133.

65. M. Augé, *Le sens des autres. Actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard, 1994, p. 67.

narrativité», pour des acteurs qui «sont finalement les locataires et non les propriétaires de leur propre savoir faire⁶⁶». Dans d'autres cas – textes de Goffman – on reconnaît au contraire implicitement une certaine compétence cognitive et sociale à des acteurs capables de réagir à diverses situations, de les orienter selon leurs intérêts, voire de les modifier⁶⁷. Enfin, pour ce qui concerne les procédures de description des sentiments, elles se situent d'emblée dans un espace de dialogue comme autant d'indispensables «détours» où l'autre et soi-même ne peuvent se penser que réciproquement.

C'est ainsi que ce «filage» que nous avons proposé d'une notion de description trop souvent massivement utilisée présente – tout du moins l'espérons-nous – un second intérêt. Il souligne, en effet, que le choix des procédures descriptives n'est pas uniquement régi par des contraintes «techniques». Il correspond aussi aux articulations diverses – et souvent encore selon la tentation ethnologique du «grand partage⁶⁸» – de trois données fondamentales : les «contextes socio-géographiques» choisis comme terrains, les méthodes de description utilisées et ce point obscur du travail de l'ethnologue qu'est l'organisation d'un texte ayant toujours la forme d'une adresse à un lecteur. Reste alors à faire l'histoire des formes de nous de ces termes, où rien ne semble être dû au hasard.

En effet, la description par explicitation d'un sens des conduites semble souvent réservée à des populations «exotiques» – lorsque l'ethnographe sait qu'il décrit dans un cadre où la distance culturelle est maximale entre l'objet décrit et le lecteur qu'il anticipe –, alors que les descriptions sous forme de séries raisonnées sont le plus souvent utilisées dans des situations où la distance est minimale entre le chercheur, celui qu'il décrit, et celui à qui il s'adresse⁶⁹. Pour le dire autrement,

66. M. de Certeau, *L'invention du quotidien*, 1, *Arts de faire*, Paris, Union générale d'édition, 1980, p. 138-139. Soulignons qu'un tel modèle de raisonnement, autrefois «innocemment» utilisé, suscite maintenant un certain embarras de la part de l'ethnologue qui l'emploie. Ainsi F. Héritier, dans *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, O. Jacob, 1996 : «Le système de sens ainsi reconstruit par l'observateur à partir d'éléments du discours et de pratiques est nécessairement imparfait, au sens où il ne peut être totalement bouclé sur lui-même. Pour les acteurs, en effet, il est rarement, sinon jamais, donné comme tel, sous forme d'une analyse construite.»

67. En témoignent les «applications» de ces positions anthropologiques dans le domaine de la thérapeutique psychologique où les dysfonctionnements familiaux sont étudiés à partir des «processus interactionnels» que l'acteur peut modifier. Cf. P. Watzlawick & J. H. Weakland, eds, *Sur l'interaction. Travaux du Mental Research Institute Palo Alto, 1965-1974*, Paris, Seuil, 1977. C'est aussi ici, bien évidemment, évoquer les compétences d'un acteur, participant actif, poursuivant des stratégies que N. Long, reprenant Giddens, décrit sous le terme d'«agency» : cf. N. Long & J. Douwe van der Ploeg, «Demythologizing planned intervention. An actor perspective», *Sociologia Ruralis*, 29 (3-4), 1989, p. 227-249.

68. G. Lenclud, «Le grand partage ou la tentation ethnologique», in G. Althabe, D. Fabre, G. Lenclud, eds, *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Éd. de la MSH, 1992, p. 9-37 («Ethnologie de la France»).

69. Pour le dire encore plus explicitement, est-ce un hasard si les méthodes de description par variations séquentielles ou par segmentations territoriales proviennent avant tout de l'école de Chicago, lorsque des Américains décrivaient des Américains pour des Américains, alors que des travaux plus «symbolisants» régissent bien des études africanistes pour des lecteurs du «Nord»? Soulignons aussi fort prosaïquement que l'observation d'interactions nécessite une bonne maîtrise des codes et de la langue, alors que sous l'interprétation «heuristique» des conduites se dissimule souvent la présence du traducteur local ou de l'interprète privilégié. Les compétences de l'anthropologue influent aussi sur le choix de la méthode.

la description par l'analyse des interactions se borne à souligner ce que parfois le lecteur n'était pas sans savoir – puisque ce sont ses propres conduites qu'il découvre au long de sa lecture –, mais ne pouvait réunir au sein d'une syntaxe globale ayant valeur d'interprétation⁷⁰. Dans le second cas, la description par attribution d'un sens à une conduite se présente comme la révélation d'une vérité sur un autre, à laquelle seuls l'ethnographe et son lecteur auront accès.

Une telle hypothèse demanderait sans doute à être, à son tour, nuancée. La valider nécessiterait, de plus, d'autres lectures et d'autres développements portant notamment sur les utilisations conjointes de ces divers modes descriptifs, sur la place que l'écriture anticipe et réserve au lecteur et sur l'usage érudit des éléments paratextuels qui commandent toute lecture⁷¹. Nous ne pouvons ici développer ces questions, mais soulignons simplement qu'initié sous les auspices de la grammaire, notre texte se clôt par une réflexion sur les enjeux politiques du terrain et de l'écriture.

La description comme éthique ?

Dans le domaine anthropologique, la description ne peut donc être naïvement comprise comme une activité antéprédicative, sorte de « réduction » phénoménologique permettant d'accéder à une réalité naturelle des choses ou des sociétés. Elle est, au contraire, contrainte par ses objets d'étude, construite selon diverses méthodologies allant d'un « empirisme irréductible⁷² » à de prudents tâtonnements psychologiques, et s'avère discrètement régie par l'histoire des lieux, des lectures et des disciplines. Mais, pour être complexe, ce moment ethnographique qui, entre la découverte du terrain et le choix des axes interprétatifs, bride l'impatience de conclure, n'en est pas moins indispensable.

Tout d'abord, parce que l'activité de description s'accorde globalement avec une vigilance pour que des « traditions de lectures » ne viennent s'interposer entre nous et ce que nous observons⁷³. Elle exprime ainsi une des tensions fondatrices de notre discipline, entre une sourde intertextualité qui toujours oriente – et parfois égare – nos hypothèses initiales, et cette sorte de résistance interne du terrain que, faute de mieux, on peut nommer la matérialité initiale des faits ou le

70. Cette connivence discrètement tissée entre l'auteur et son lecteur apparaît notamment dans l'usage de certains adjectifs possessifs. Ainsi sous la plume d'E. Goffman, dans *Les rites d'interaction* : « Dans notre société, l'individu qui se tient bien... » (c'est nous qui soulignons).

71. Sur ces deux questions, nous ne pouvons ici que renvoyer à *Lector in fabula* d'U. Eco, Paris, Grasset, 1985 (1^{re} éd. Milan, 1979) et à *Seuils* de G. Genette, Paris, Seuil, 1987.

72. O. Schwartz, « Postface » à N. Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, p. 265-308 (1^{re} éd. Chicago, 1923).

73. Ainsi que le souligne Turner dans *Le phénomène rituel* (p. 18) : « Nous commençâmes, ma femme et moi, à percevoir de nombreux aspects de la culture ndembu qui antérieurement nous avaient été invisibles en raison de nos œillères théoriques. »

« goût de l'archive » comme le nomme Arlette Farge pour un autre domaine⁷⁴. Ce moment de suspens méthodique empêche ainsi des « retraductions intentionnelles⁷⁵ » consistant à se donner d'avance, plus ou moins volontairement, une conclusion et à n'utiliser ses matériaux qu'afin d'en justifier la vraisemblance.

Fort simplement, elle constitue ainsi un bon « marqueur » d'honnêteté et de rigueur professionnelles. Mais ce faisant, cette pratique de la description, « sorte de "propre" des langages supérieurs, dans la mesure, apparemment paradoxale, où elle n'est justifiée par aucune finalité d'action ou de communication⁷⁶ », déborde de sa stricte définition technique. Elle correspond aussi à une modalité relationnelle, un effort, un doute méthodique, une tentative de suspendre le jugement. Même fragile, cette interprétation retenue apparaît alors comme une ouverture et une politesse envers l'autre, ses objets, rencontres, rites et sentiments. Une manière de lui permettre de n'être pas simplement une rapide réponse à nos questions ; une sorte d'éthique, modeste mais intransigeante, de l'anthropologie.

74. Sur cette question, voir aussi les précautions méthodologiques qui éclairent la lecture de P. Artières, ed., *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 385 et sq.

75. Nous empruntons ce terme à J. Bollack dans *Sens contre sens : comment lit-on ? Entretiens avec P. Llored*, Genouilleux, La Passe du vent, 2000.

76. R. Barthes, « L'effet de réel », in G. Genette & T. Todorov, eds, *Littérature et réalité*, p. 81-91.

GIORGIO BLUNDO

DÉCRIRE LE CACHÉ AUTOUR DU CAS DE LA CORRUPTION

« PROSECUTION : “Would you agree that to lavish a gift on a person who was in a position to influence a contract in your direction would be *a brief description of corruption?*”

POULSON : “It might be yours, but six bottles of whisky for the amount of work we were doing, and the connections over the past ten years, no sir.”¹ »

AU COURS D'UNE ENQUÊTE DE TERRAIN sur la passation des marchés publics locaux au Sénégal, plusieurs interlocuteurs m'avaient suggéré, sur un ton mi-allusif mi-ironique, d'aller « jeter un coup d'œil » à la nouvelle gare routière de la ville de Kaolack. Une seule visite, prétendaient-ils, m'aurait valu des dizaines d'entretiens sur le sujet. Inutilisée depuis son achèvement en 1998, cette gare resurgissait régulièrement dans les discussions privées autour de la gestion municipale. Intrigué par ces bruits récurrents, je me rendis sur ce lieu à plusieurs reprises pendant la saison des pluies de l'année 2000. Point n'était besoin d'être un technicien chevronné pour comprendre pourquoi la gare avait été boudée par les transporteurs de la ville : une partie de l'esplanade, dont le bitume, de mauvaise qualité, commençait à se dégrader, était inondée faute de nivellement correct. Le hangar, de facture dépassée, n'était manifestement pas conçu pour accueillir des cars ou des minibus, puisque la distance entre les poteaux de soutien du toit était déjà trop étroite pour que je puisse ouvrir les portières de ma petite voiture. Quant aux toilettes publiques, dépourvues d'eau courante, elles ne disposaient d'aucun système d'évacuation des déchets. À l'évidence, personne n'aurait pu les utiliser. Les petites constructions entourant la gare, destinées à accueillir des commerçants, étaient provisoirement squattées par des populations fuyant les quartiers touchés par les inondations, si fréquentes en saison des pluies.

1. In S. Chibnall & P. Saunders, « Worlds apart. Notes on the social reality of corruption », *British Journal of Sociology*, 28 (2), 1977, p. 148. C'est moi qui souligne.

D'après la rumeur, la gare routière aurait coûté plus de 700 millions de francs CFA. Une partie de ce montant, bien trop élevé à en juger par le modeste résultat final, aurait, selon certains, servi à financer les activités politiques du conseil municipal sortant. Les modalités de passation du marché et de réalisation de l'ouvrage demeuraient un mystère, dont la clef était détenue, d'après les racontars, par l'ancien maire, son agent voyer et l'entrepreneur adjudicataire de la commande publique.

Je décidai alors de faire de cette gare routière une étude de cas. Les premiers contacts avec l'entreprise et les autorités municipales furent décevants, ponctués de silences embarrassés et d'un maniement roué de la langue de bois. Mais, au fur et à mesure que je déroulais le fil de l'affaire de la gare, je parvins à pénétrer tout un monde souterrain, fait de petits entrepreneurs y ayant sous-traité certaines réalisations, d'élus locaux passés à l'opposition et désireux de dévoiler les dessous de l'ancienne gestion municipale, d'employés de la commission régionale des marchés publics en possession des différents contrats passés avec l'entreprise locale.

Cette recherche d'indices à travers témoignages, pièces administratives et visites de chantier mit en lumière un système complexe, dans lequel quelques grands entrepreneurs – comparés à des « hyènes » (*bukki yi* en wolof) par les petits tâcherons – remportaient la quasi-totalité des marchés locaux de fournitures et de réalisation d'infrastructures en vertu de leurs accointances avec les assemblées d'élus et les maires. Le chef de l'entreprise attributaire du marché de la gare avait commencé sa carrière comme « fournisseur de fausses factures » pour la municipalité. Une fois atteint une envergure économique importante, conquise au prix de l'élimination constante des concurrents par le biais des marchés truqués, il avait racheté les outils et le matériel des Travaux publics lors de leur privatisation. Devenu président régional, puis national, de la Chambre des métiers, il préfinançait la majorité des gros travaux d'infrastructures de la commune, tiraillée entre le manque de ressources et les impératifs du saupoudrage des réalisations à des fins de clientélisme politique. La procédure du gré à gré déguisé en appel d'offres et le fractionnement du marché en plusieurs lots étaient dès lors les seuls moyens pour récompenser, via la corruption, cette variante moderne des formes classiques d'évergétisme.

Au moment d'écrire un article sur la corruption dans les marchés publics sénégalais², j'ai omis la plupart des informations concernant le cas de la gare routière : le dévoilement de détails significatifs sur des irrégularités que la commission nationale des contrats de l'administration n'avait pas relevées aurait pu se transformer en poursuites pénales pour certains de mes interlocuteurs. Mais il faut

2. G. Blundo, « "Dessus de table". La corruption dans la passation des marchés publics locaux au Sénégal », *Politique africaine*, 83, 2001, p. 79-97.

aussi souligner qu'aucune de mes descriptions ne reposait sur des observations directes. La seule trace visible, observable, de la corruption, c'était un ouvrage public mal conçu et abandonné avant même d'être inauguré.

Sept ans plus tôt, je participai à une réunion du conseil rural de Saly Escale, chef-lieu d'une des 317 Communautés rurales sénégalaises. La réunion était consacrée à l'utilisation d'un fonds de concours de trois millions de francs CFA que l'État avait octroyé à la collectivité locale en signe d'encouragement pour avoir récupéré entièrement la taxe rurale. Le conseil était à cette époque déchiré par la lutte entre deux factions politiques au sein du parti socialiste, et les élus appartenant à la faction minoritaire avaient décidé de boycotter la réunion. De ce fait, seule la tendance politique majoritaire était représentée au sein du conseil. Après les salutations rituelles, le secrétaire d'arrondissement exposa le projet d'allocation du financement gouvernemental, dont une partie allait être destinée à un projet d'embouche bovine.

Concernant ce dernier volet d'investissement, le projet prévoyait la distribution de quatorze vaches – à raison de sept par tendance politique – aux membres du conseil rural. Plus précisément, l'embouche serait faite à tour de rôle, par la désignation de sept couples de conseillers appartenant à la même faction politique. Après avoir reçu le bovin et l'avoir engraisé pendant six mois, chaque conseiller le revendrait. Les bénéfices de cette revente seraient distribués entre les conseillers et la collectivité locale, qui achèterait d'autres bovins pour les élus en attente.

Quelque temps après, en dépouillant les registres des délibérations de la communauté rurale de Saly Escale, je constatai que le procès-verbal établi à la suite de cette même réunion – document qui allait être soumis à l'approbation du gouverneur de la région – ne mentionnait aucunement le fait que l'embouche bovine était en réalité le « projet des conseillers ». Il le localisait plutôt dans un village de la zone.

Discutant avec des élus locaux sur ce sujet, je me rendis compte que personne – en dehors du sous-préfet et de son secrétaire, auteurs du procès-verbal – n'était au courant du décalage entre la décision prise et celle transcrite dans le document officiel. Les conseillers ruraux trouvaient d'ailleurs normal que l'aide de l'État soit répartie au sein du conseil : c'était en effet grâce à leurs pressions que les paysans s'acquittaient de l'impôt *per capita* ; en outre, ils étaient souvent appelés à combler l'éventuel déficit dans le recouvrement de la taxe rurale avec leurs propres ressources, en vue d'obtenir le fonds de concours. Ils ne comprenaient donc pas pourquoi le procès-verbal de la réunion ne reflétait pas son déroulement, et certains en arrivaient à subodorer une « magouille » de la part du sous-préfet. L'autorité de tutelle, quant à elle, était consciente du fait que la véritable décision prise par le conseil ne pourrait pas passer inaperçue au contrôle du

gouverneur, et serait fort probablement rejetée. D'où la nécessité de falsifier le procès-verbal.

Ce qui pouvait apparaître, à la lumière du droit administratif sénégalais, comme un acte relevant du domaine de la corruption (détournement de deniers publics et faux en écriture publique), se trouvait banalisé dans la conception émique locale de la gestion publique. À l'inverse du cas de la gare routière, où il était impossible d'observer directement des transactions complexes s'étalant sur plusieurs années, je n'aurais jamais pu découvrir le détournement du fonds de concours sans l'observation participante. Aux yeux de mes interlocuteurs, il n'y avait tout simplement pas eu de corruption : tandis que les élus de la faction au pouvoir, principaux bénéficiaires du prêt, ne le considéraient pas comme une irrégularité, les élus de l'opposition, absents de la réunion, n'auraient pas pu l'ajouter à leur répertoire d'accusations sur les détournements des adversaires politiques, d'autant plus qu'eux-mêmes allaient plus tard bénéficier de la décision irrégulière du conseil.

Même dans ses formes les plus banalisées et routinières, la corruption demeure difficilement observable, encore moins « filmable³ ». Si la description ethnographique est une sorte d'« écriture du visible », un processus par lequel le regard est transformé en langage⁴, comment peut-on alors décrire un objet comme les pratiques de corruption, qui sont tantôt cachées, tantôt inaperçues comme telles, par les acteurs sociaux ? Quelles formes prend la description en l'absence d'observation ? Que décrit-on réellement lorsqu'on travaille sur le phénomène de la corruption ? À partir de quelles sources et de quels dispositifs d'enquête ? Quel est le statut argumentatif de descriptions construites – nous le verrons – plus à partir de données discursives que d'observations directes, ces dernières demeurant pour la plupart sporadiques et fortuites ? Que peut-on dire de leur typicité ?

Même si elles apparaissent problématiques, les descriptions de la corruption abondent : spécialisées ou engagées, véhiculées par les médias qui donnent la parole à des magistrats, des entrepreneurs, ou des militants d'ONG ; populaires, et colportées par la rumeur ; savantes, produites par des juristes, des politologues, des économistes et, derniers arrivés dans cette arène bondée, des anthropologues. L'interrogation ne sera donc pas ici d'ordre philosophique (peut-on décrire un phénomène occulte comme la corruption ?), puisque non seulement des descriptions de ce phénomène sont nombreuses, mais encore c'est bien sur celles-ci que se fonde toute nouvelle recherche ou tentative d'avancement théorique. Elle sera d'ordre méthodologique, sur les modalités de cette description, ses implicites et ses zones d'ombre.

3. Au sens donné à cette expression par J.-P. Olivier de Sardan, « Observation et description en socio-anthropologie », *supra*, p. 22-23.

4. Selon les termes de F. Laplantine, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996, p. 8.

Dans un premier temps, on examinera les propriétés de l'objet corruption, en suggérant qu'elles déterminent, à tout le moins partiellement, les formes de son observation et de sa description. Ensuite, on discutera la nature des sources descriptives produites au cours d'une recherche empirique sur le phénomène de la corruption, tout en esquisant ses contraintes objectives et les stratégies envisageables sur le terrain. Enfin, on présentera quelques exemples récents de description ethnographique du phénomène dans des publications, en faisant ressortir les principaux registres descriptifs à l'œuvre. Je chercherai ainsi à montrer comment chacun de ces procédés permet de « voir » la corruption de manière différente.

Les propriétés de la corruption

Disons-le d'emblée, la corruption est un objet rétif à l'analyse en sciences sociales : de définition mal aisée, il pose au chercheur des problèmes tant de nature éthique que méthodologique. Je n'aborderai ici que ceux qui ont trait à la question de l'observation/description en anthropologie et sociologie qualitative. En procédant par analogie, je suggérerai qu'une anthropologie de la corruption présente des caractéristiques qui la rapprochent d'une anthropologie des phénomènes déviants, d'une anthropologie de la sorcellerie, et d'une anthropologie des transactions.

La corruption comme déviance

La notion de corruption est théoriquement indissociable de la transgression d'un ensemble de normes (juridiques ou

éthiques). Sa définition est donc tributaire, explicitement ou implicitement, d'une conception particulière de ce que devraient être une administration ou un système politique non corrompus⁵, autrement dit de jugements normatifs sur la nature appropriée du politique : « the other face of a discourse of corruption [...] is a discourse of accountability⁶ ».

Certes, on est passé d'une conception classique de la corruption comme dégradation de la « santé morale » d'un ordre politique et comme « défaillance morale et individuelle⁷ » aux analyses récentes qui interprètent le phénomène corruptif

5. Comme le souligne avec justesse M. Philp, « Defining political corruption », in P. Heywood, ed., *Political corruption*, Oxford, Blackwell, 1997, p. 20-46.

6. A. Gupta, « Blurred boundaries. The discourse of corruption, the culture of politics, and the imagined state », *American Ethnologist*, 22 (2), 1995, p. 388.

7. J.-C. Waquet, *De la corruption. Morale et pouvoir à Florence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1984, p. 116. Dans le grand-duché de Toscane des XVII^e et XVIII^e siècles, le monarque et ses sujets voyaient dans la corruption « de regrettables accidents individuels. Ils y reconnaissaient une forme supplémentaire du dérèglement des mœurs. Ils l'inscrivaient enfin au passif d'une nature humaine naturellement dépravée et que le châtement, seul, pouvait relever » (p. 236).

comme un mode particulier de gouvernance inhérent à tout système politique ; mais force est de constater que la plupart des définitions savantes – qui s'éloignent peu d'une définition légale – considèrent la corruption essentiellement comme une déviation par rapport aux normes qui régissent la fonction publique⁸ ou plus généralement qui définissent la sauvegarde de l'intérêt public⁹. Mais s'il est possible de caractériser, à l'aide du code pénal en vigueur dans une société donnée, ce qui relève ou non de la corruption, la tâche se complique quand il s'agit d'adopter une approche « émique » et de se frotter à des pratiques concrètes. Illégales partout, les pratiques corruptrices sont souvent tolérées et même légitimées aux yeux des acteurs sociaux qui s'y livrent. En effet, la corruption n'existe pas dans l'abstrait : elle se mesure plutôt « aux capacités de digestion de l'opinion publique¹⁰ » ou au niveau de l'« acceptabilité culturelle de la corruption¹¹ ». La distinction proposée par Arnold Heidenheimer¹² entre corruption « noire » (actes stigmatisés par l'ensemble de l'opinion publique et par les élites comme une violation des normes morales et légales), « grise » (actes condamnés mais avec moins d'intensité et selon un degré différent selon les divers groupes sociaux) et « blanche » (actes tolérés par l'ensemble de la société), relativiste à l'excès, a eu au moins le mérite de rappeler qu'on ne peut pas analyser les pratiques de corruption en dehors du contexte socioculturel dans lesquelles elles se manifestent. Le phénomène corruptif suscite donc des questions semblables à celles qui sont posées par une sociologie de la déviance.

En premier lieu, celle de la délimitation de ses frontières. Le thème de la corruption a engendré d'inépuisables controverses définitionnelles centrées autour de la substance de l'acte, à tel point que la littérature sur les définitions de la corruption ressemble à « un tableau impressionniste auquel chaque auteur ajoute sa petite touche¹³ », exercice d'autant plus stérile qu'il reste souvent déconnecté de l'analyse de données empiriques¹⁴. Mais on ne peut évacuer trop vite cette question, dans la mesure où la définition d'un objet est un préalable « qui

8. La corruption est alors « un comportement qui dévie des devoirs formels d'une charge publique pour en retirer un avantage privé (famille proche, personnel, clique privée) en termes d'argent ou de statut ; ou qui enfreint des règles interdisant l'exercice de certains types d'influence de nature privée » [trad. G. Blundo] (J. S. Nye, 1967, « Corruption and political development. A cost-benefit analysis », *American Political Science Review*, 61 (2), p. 417-427).

9. « Transgresser l'intérêt commun pour des intérêts particuliers est corruption » [trad. G. Blundo], affirment A. A. Rogow & H. D. Lasswell (*Power, Corruption and Rectitude*, Englewood Cliff, Prentice Hall, 1966, p. 132).

10. A. Morice, « Les maîtres de l'informel. Corruption et modèles mafieux d'organisation sociale », in B. Lautier, C. de Miras & A. Morice, *L'État et l'informel*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 157.

11. J.-P. Olivier de Sardan, « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, 63, 1996, p. 109.

12. A. J. Heidenheimer, « Perspectives on the perception of corruption », in A. J. Heidenheimer, M. Johnston et V. T. Le Vine, eds, *Political corruption*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1990, p. 149-163.

13. L. Dartigues & E. De Lescure, « La corruption, de l'« économie de bazar » au bazar de l'économie? », in G. Blundo, ed., *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, Presses universitaires de France/Genève, IUED, 2000, p. 319.

14. R. Williams, « New concepts for old? », *Third World Quarterly*, 20 (3), 1999, p. 503-513.

permet de l'isoler comme unité d'observation¹⁵ ». La sempiternelle question de la définition de la notion de corruption cesse d'être un simple exercice de style et d'érudition lorsqu'il s'agit d'« observer » (condition essentielle pour décrire?) les pratiques corruptrices.

Il est toutefois possible de contourner l'impasse définitionnelle, en se concentrant sur les processus de qualification des comportements dits déviants ou transgressifs : dans une optique beckerienne, la corruption serait alors « un acte auquel cette étiquette a été appliquée avec succès¹⁶ ». Les discours et les représentations sur la corruption renvoient en effet plus à « une classification négociée de comportements qu'[à] une [...] qualité inhérente de comportements¹⁷ ». Dans un univers social ou professionnel donné, les acteurs peuvent adopter une « moralité situationnelle », en accord avec leurs objectifs et les critères d'interprétation informels communs à leur univers d'appartenance. Le plus souvent, ils ne méconnaîtront pas le caractère illégal ou amoral de telles actions ; tout simplement, ils décideront de l'ignorer ou de le sous-estimer¹⁸. Ce qui va de soi, par exemple, dans les relations entre entrepreneurs et décideurs – échange de faveurs et de cadeaux, fréquentations en dehors des lieux de travail, etc. – deviendra de l'inacceptable seulement lorsqu'il sera soumis à examen dans une salle de tribunal.

En deuxième lieu, une socio-anthropologie empirique de la corruption, qui a affaire à des représentations fortement normatives et s'intéresse à des pratiques généralement clandestines ou cachées, rejoint à nouveau, cette fois-ci sur le terrain, les problèmes rencontrés par la sociologie criminelle ou la sociologie de la déviance. Pensons ici aux enquêtes sur la petite ou la grande délinquance, les circuits commerciaux parallèles ou « informels », la prostitution, les pratiques sexuelles déviantes, l'économie de la drogue ou encore sur les sectes ou les sociétés secrètes. Il s'agit en effet de terrains d'accès difficile, fermés aux non-initiés, demandant la mobilisation de méthodes d'approche appropriées qui ne sont pas sans poser des problèmes de caractère éthique et déontologique.

On peut évoquer ici un risque et un dilemme. Le risque est de transformer l'enquête sociologique en enquête policière, autrement dit de « criminaliser » à l'excès les pratiques que l'on observe, en épousant « une logique judiciaire voire justicière dans l'analyse de phénomènes soumis à un discours de dénonciation sociale¹⁹ ». La réduction des pratiques corruptrices à leur dimension essentiellement légale et

15. F. Weber, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Genèses*, 41, 2000, p. 93.

16. Comme le suggère P. Lascoumes, *Corruptions*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 49, en s'inspirant de Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, p. 33 (1^{re} éd. New York, 1963).

17. [Trad. G. Blundo] S. Chibnall & P. Saunders, « Worlds apart. Notes on the social reality of corruption », p. 139. 18. *Ibid.*, p. 141.

19. C. Mattina, *La régulation clientélaire. Relations de clientèle et gouvernement urbain à Naples et à Marseille dans les années 1970-1980*, ms. communiqué par l'auteur, que je remercie.

pénale conduit par ailleurs à perdre de vue qu'elles sont fortement enchâssées dans des formes ordinaires de sociabilité²⁰.

Le dilemme concerne l'étude empirique de pratiques généralement clandestines, et pose de façon lancinante la question de l'insertion du chercheur et du dévoilement des objectifs de son étude à ses interlocuteurs. L'observation non déclarée, dissimulée ou discrète, sera dans certaines circonstances le seul moyen de produire des données²¹.

Mais dans une situation d'enquête, l'observation de la corruption coïncide souvent avec son dévoilement. Par ses descriptions, le chercheur rend visibles des actes qui étaient cachés, dissimulés. Comment, dès lors, rendre compte d'informations collectées sur le terrain dont la divulgation peut avoir des répercussions négatives sur les interlocuteurs? Comment aborder le thème sans risquer de rompre la relation de confiance entre le chercheur et son interlocuteur et sans donner l'impression de chercher des aveux, vu le caractère presque toujours illégal de la plupart des comportements corruptifs? Comment vérifier la véracité des propos entendus, sans glisser vers l'enquête policière²²? Comment, face à un terrain qui se dérobe à la description, assumer l'impératif de véridicité des récits proposés sans emprunter des stratégies contraires à l'éthique professionnelle: infiltration, dissimulation des objectifs de recherche, prédation²³?

Aux problèmes éthiques s'ajoutent des questions méthodologiques: si c'est le chercheur qui a découvert une affaire, sur la base de quels critères aura-t-il étiqueté les comportements décrits comme relevant de la corruption? À l'inverse, si le chercheur travaille sur des cas de corruption enregistrés et reconnus comme tels par les institutions préposées à la défense des normes de probité publique, ses descriptions seront tributaires de descriptions construites autour de la détermination de la gravité de l'acte et de la sanction qu'il faut appliquer.

20. G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique africaine*, 83, p. 8-37.

21. Au milieu des années cinquante, Leon Festinger et son équipe (L. Festinger, H. Riecken & S. Schachter, *L'échec d'une prophétie*, Paris, Presses universitaires de France, 1993 [1^{re} éd. Minneapolis, 1956]) étudièrent une secte américaine prophétisant la fin du monde en devenant eux-mêmes des adeptes insoupçonnables de l'organisation. Enquêtant sur les relations anonymes entre homosexuels aux États-Unis, Laud Humphreys (*Tearoom trade. Impersonal sex in public places*, Chicago, Aldine, 1970) adopta un rôle reconnu par les règles informelles régissant la conduite dans les toilettes publiques: celui de guetteur, à la fois voyeur et sentinelle en cas de contrôles policiers. Confrontées aux mêmes problèmes d'observation, les recherches menées par Philippe Bourgois sur le commerce de la drogue à Harlem (cf. « Une nuit dans une "shooting gallery" ». Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 94, 1992, p. 59-78; *In search of respect. Selling crack in El Barrio*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995) ou celles de Jean-François Werner sur la prostitution et la consommation de drogues dans la banlieue dakaroise (*Marges, sexe et drogues à Dakar. Enquête ethnographique*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1993) ont en revanche opté pour une démarche moins dissimulée.

22. Cynthia Werner se pose des questions semblables dans son travail sur la petite corruption dans le Kazakhstan post-soviétique: cf. « Gifts, bribes, and development in post-Soviet Kazakhstan », *Human Organization*, 59 (1), 2000, p. 15-16.

23. M. Punch, « Researching police deviance. A personal encounter with the limitations and liabilities of field-work », *The British Journal of Sociology*, 40 (2), 1989, p. 197.

La corruption comme sorcellerie

S'il est difficile de définir les limites des pratiques corruptrices, il est tout aussi problématique de les observer. Le chercheur est en effet confronté à des actes généralement clandestins ou dissimulés. L'univers des pratiques corruptrices est un espace initiatique opaque et traversé par le secret. Cette représentation du phénomène n'est pas limitée à ses approches savantes ou techniques²⁴, mais se retrouve dans des expressions populaires, lorsqu'on se penche sur l'analyse du champ sémantique des mots qui désignent la corruption : au familier « dessous-de-table » fait écho, en wolof, le terme de *mbuuxum*, qui dérive du verbe *buux*, signifiant « donner discrètement » et utilisé pour indiquer un pot-de-vin²⁵. En cela, la corruption n'est pas sans évoquer le phénomène des pratiques sorcellaires, avec lequel elle partage quelques propriétés majeures.

1. La corruption, comme la sorcellerie, constitue ce que Michael T. Taussig²⁶ appelle un « secret public », pour lequel l'enjeu est « knowing what not to know ». En tant que « crime en famille », la plupart des comportements corruptifs se déploient en huis clos entre acteurs consentants, ne génèrent pas de victimes directes ayant intérêt à porter ces faits à la connaissance des autorités, et sont constamment soumis à des modes, différents selon les cultures politiques, d'euphémisation et de déni. Ces facteurs d'« invisibilité sociale²⁷ » font que la majorité des faits corruptifs, ainsi que les pratiques sorcellaires, loin d'être constitués et visibles, se présentent foncièrement au chercheur sous la forme d'accusations diffuses ou d'allégations sans preuve, véhiculées par la rumeur et les racontars²⁸. Mais lorsque ces faits sont dévoilés publiquement, ils se manifestent alors généralement à travers un mode particulier de révélation médiatique des pratiques politico-administratives illicites, le scandale. L'événement objet de scandale est dramatisé et en même temps est réduit à la seule dimension de la stigmatisation : il s'agit de désigner un responsable, dont la condamnation « est censée rétablir l'ordre symbolique des valeurs et intérêts socialement protégés²⁹ ». Le dévoilement spectaculaire et ritualisé des agissements du corrompu ou du sorcier

24. La politologue italienne Donatella Della Porta parle d'« échange occulte » (*Lo scambio occulto. Casi di corruzione politica in Italia*, Bologne, Il Mulino, 1992), et la plus importante organisation non gouvernementale de lutte contre le phénomène, Transparency International, se définit par l'antonyme d'un des qualificatifs de la corruption.

25. G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, « Sémiologie populaire de la corruption », *Politique africaine*, 83, p. 98-114.

26. M. T. Taussig, *Defacement. Public Secrecy and the Labour of the Negative*, Palo Alto, Stanford University Press, 1999.

27. Nous empruntons cette expression à P. Lascoumes, qui consacre quelques pages stimulantes au problème de la visibilité de la corruption (*Corruptions*, p. 15, 16 et 24).

28. Cf. Alex Kondos, qui établit un parallèle explicite entre les accusations de corruption et les accusations de sorcellerie (« The question of "corruption" in Nepal », *Mankind*, 17 [1], 1987, p. 16).

29. P. Lascoumes, *Corruptions*, p. 69.

s'inscrit généralement dans un contexte d'émergence de mouvements de moralisation de la politique ou de luttes anti-sorcellaires : les changements de régime en Afrique, par exemple, sont des occasions privilégiées de chasse aux sorcières, aux sens propre et figuré du terme.

2. Si l'évidence empirique de la corruption et de la sorcellerie est davantage constituée de discours cristallisés par la rumeur que de faits qu'on pourrait aisément documenter, on est conduit à interroger la nature des rumeurs (accusatrices ou justificatrices) et les représentations qu'elles véhiculent. Tant la corruption que la sorcellerie fonctionnent dans un système de croyances circulaire, clos et s'auto-alimentant, qui permet de comprendre le malheur, la disgrâce, la maladie, l'insuccès d'une démarche administrative, la perte d'un procès en justice. Par ailleurs, en Afrique, pour expliquer des trajectoires d'enrichissement rapide, on peut suspecter quelqu'un aussi bien de comportements corruptifs que d'avoir eu recours à des pratiques magiques ou sorcellaires³⁰. Elles sont ainsi un mécanisme pour interpréter, expliquer et essayer de manipuler le monde³¹.

En outre, « croire » que la corruption est omniprésente et endémique conduit à sa généralisation, tout le monde estimant qu'il faut la pratiquer à titre préventif ; on se défend de la corruption des « autres » en recourant au même registre de la protection politique, de l'acointance avec des fonctionnaires vénaux et complaisants, des cadeaux « anticipateurs », etc. Il en est de même des pratiques magiques mises en œuvre pour contrecarrer la sorcellerie et la magie maléfique. Corruption et sorcellerie se reproduisent ainsi au sein d'un même espace d'incertitude et de soupçon.

3. Aussi bien la corruption que la sorcellerie, et les acteurs qui s'y adonnent, sont tributaires de représentations ambivalentes, qui oscillent entre stigmatisation et indulgence, entre fascination et rejet. Cette ambivalence se reflète dans le paradoxe, poussé à l'extrême dans le contexte africain, d'une corruption partout condamnée tout en étant partout pratiquée au quotidien.

4. À l'instar des enquêtes sur la sorcellerie, prétendre faire une ethnographie de la corruption à visée essentiellement informative relève d'une illusion. En paraphrasant Jeanne Favret-Saada³², on pourrait dire que « parler de corruption, ce n'est jamais pour informer ». Nos interlocuteurs, s'ils ont conscience de l'aspect transgressif des pratiques corruptrices, ne se montrent jamais neutres : soit ils dénoncent, et peut-être se plaignent en même temps, soit ils (se) justifient, soit ils

30. Sur la « sorcellerie de la richesse », voir P. Geschiere, « Sorcellerie et modernité. Retour sur une étrange complicité », *Politique africaine*, 79, 2000, p. 17-32.

31. Cet aspect n'est pas seulement l'apanage de l'Afrique : selon un spécialiste des sociétés post-soviétiques, « la corruption est pour les Lettons ce que la sorcellerie est pour les Azande ». Cf. K. Sedlenieks, « Latvian-Azande Parallel. Corruption as witchcraft for Latvia during the transition », Fourth Nordic Conference on the Anthropology of Post-Socialism, avril 2002 (www.anthrobase.com/Text/S/Sedlenieks_K_01.htm), p. 8.

32. J. Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977, p. 26.

se dérobent, mais de toute manière ne considèrent jamais que leurs propos recevront un traitement « neutre » et « scientifique ». Si, d'une part, s'abstenir de toute condamnation morale et de tout jugement normatif semble un impératif essentiel à la réussite d'une étude sur la corruption, il serait d'autre part maladroit de balayer d'une main la dimension axiologique du phénomène, se retranchant derrière le présupposé de neutralité propre à la recherche en sciences sociales.

La corruption comme transaction

Afin de « décriminaliser » la corruption, il convient de la réintégrer dans un espace plus ordinaire, en se penchant sur la nature des relations sociales et politiques qui sont en jeu, ainsi que sur les ressources (symboliques et matérielles) mobilisées dans l'échange corruptif : au fond, ce dernier n'est qu'une des modalités possibles d'interaction entre État et citoyens, entre services publics et usagers, et doit de ce fait être réinséré dans un flux plus large de relations sociales fondées sur l'échange, la réciprocité et la négociation. Le regard glisse ici de la transgression à la transaction, « dans laquelle une partie échange de la richesse – ou tire un avantage de biens plus durables comme des liens de parenté – contre une portion d'influence sur des décisions officielles de gouvernement³³ ». La relation corruptrice se décline sous plusieurs formes, qui se situent, schématiquement, dans un continuum allant de l'extorsion (le fait d'imposer un « péage » informel à tout usager de l'administration ou de solliciter des paiements indus pour des prestations gratuites) à des transactions mutuellement favorables (prenant tantôt la forme de commissions, tantôt de gratifications, tantôt d'échange de faveurs) en passant par des formes d'accaparement personnel de biens publics (comme le classique détournement de fonds ou la pratique bien connue de la « perruque »)³⁴.

Leurs frontières ne sont cependant pas étanches : la taxe illicite prélevée par les policiers ou les douaniers à l'occasion des barrages routiers peut être décrite comme une forme de *péage* (elle est versée sans qu'un service soit réellement rendu), mais si une infraction est établie, elle peut se transformer en une *commission* de type transactionnel, par laquelle l'usager rétribue l'intervention du fonctionnaire l'exemptant de la sanction. De même, un service personnalisé et accéléré (octroi rapide d'une carte d'identité, dédouanement complaisant, etc.) peut donner lieu à des versements qui sont perçus plus comme une *gratification ex-post* exprimant la reconnaissance de l'usager. Mais si le document a été finalement rendu après une mise en scène de blocages fictifs, et qu'il est reconnu

33. [Trad. G. Blundo] J. C. Scott, « The analysis of corruption in developing nations », *Comparative Studies in Society and History*, 11, 1969, p. 321.

34. Pour une discussion plus approfondie de ces « formes élémentaires de la corruption », voir G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest ».

comme tel par l'utilisateur, on pourra parler d'une forme de *rétribution indue* d'un service public qui autrement serait gratuit.

Le sens d'une transaction n'est en effet pas donné une fois pour toutes, mais varie selon les enjeux, les positions et les perceptions des différents partenaires. La typologie classique de James Scott, distinguant entre la « corruption de proximité » (*parochial corruption*), lorsqu'elle mobilise des ressources symboliques comme l'amitié, les liens de parenté ou la référence ethnique, et la « corruption marchande » (*market corruption*), lorsqu'elle est immédiate et concerne des partenaires socialement anonymes, mérite donc d'être nuancée. Comme l'a montré clairement Florence Weber dans une contribution récente, une relation est marchande lorsque le bien échangé n'est pas évalué à l'aune des relations des partenaires de l'échange et lorsque le transfert et le contre-transfert sont quasi simultanés. Il s'agit en d'autres termes d'une relation instantanée, dépourvue de connotations affectives et n'entraînant pas une suite d'interactions, comme les transferts doubles du genre « don et contre-don » décrits par Marcel Mauss³⁵.

Beaucoup d'interactions corruptrices ne sont donc pas assimilables à une transaction de type marchand, puisqu'elles se caractérisent par un écart souvent important entre transfert et contre-transfert (beaucoup de cadeaux anticipateurs ne prévoient pas une contrepartie immédiate; en outre, quelle équivalence monétaire peut-on établir pour une décision administrative contraire aux normes lorsqu'elle est fournie à titre d'amitié ou de solidarité parentale, ou lorsque le montant du pot-de-vin est incommensurable avec les bénéfices tirés par l'utilisateur?) et se situent dans la longue durée, dans une chaîne de relations sociales, de fréquentations des mêmes lieux, etc. En outre, une relation marchande peut ne pas être monétaire et à l'inverse une relation personnelle peut mobiliser de l'argent, sans pour autant être caractérisée de marchande.

Au-delà de ces distinctions, qui ne peuvent être établies qu'empiriquement, l'accent sur la corruption en tant que transaction conduit à poser deux questions centrales à la description ethnographique.

En premier lieu, la corruption peut être décrite en mettant en lumière, sous un angle synchronique, les aspects performatifs de l'interaction. Toutes les négociations ne réussissent pas de la même manière. Il est question de compétences, qui loin de se concentrer sur la simple détermination du montant à payer ou à offrir, concernent la temporalité du processus, les codes cachés ou implicites, les gestes et le langage adoptés. Au cours d'une transaction corruptrice, les partenaires mesurent leurs propres capacités de négociation, leur ruse et leurs pouvoirs et statuts relatifs³⁶. Apprendre à évoluer dans l'univers des pratiques corrompues

35. F. Weber, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Genèses*, 41, 2000, p. 87.

36. A. E. Ruud, « Corruption as everyday practice. The public-private divide in local Indian society », *Forum for Development Studies*, 2, 2000, p. 289.

demande ainsi une sorte de socialisation, d'apprentissage, tant de la part du fonctionnaire que de la part de l'usager. Autrement dit, « the informal procedures for successfully engaging in corrupt activities are also embedded in the local culture³⁷ ». C'est une question d'étiquette : qui est prêt à accepter un pot-de-vin ? Quoi et combien donner ? Où et quand ? Que dire pour engager la transaction³⁸ ?

En deuxième lieu, on peut décrire la corruption en tant que processus, en privilégiant cette fois-ci la dimension diachronique. La corruption ne se manifeste que rarement comme une action isolée et isolable, comme le laisseraient penser quelques descriptions stéréotypées de l'échange corrompu (un entrepreneur glissant une enveloppe dans les mains d'un fonctionnaire public pour obtenir un service contraire aux normes régissant l'espace administratif). Il s'agit en revanche d'un processus complexe, se déroulant dans la durée, et dans lequel la transaction, la plupart du temps indirecte (c'est-à-dire impliquant l'intervention d'intermédiaires), n'occupe qu'une place précise dans une série d'événements qui la précèdent et qui la suivent. Décrire une transaction corruptrice implique de ce fait de repérer un avant et un après, qui sont contenus dans la biographie des acteurs de l'échange, dans leurs expériences professionnelles, dans l'histoire du service administratif concerné, ou encore dans l'évolution des politiques publiques mises en place par l'État et ses différents régimes pour lutter contre la corruption (ou, plus souvent, la dissimuler et la laisser impunie). En décrivant une pratique donnée, on ne peut pas l'isoler du contexte, individuel et collectif, dans lequel la corruption connaît son essor.

Encore une fois, se posent de redoutables problèmes quant aux formes d'observation et de description des échanges corruptifs : alors qu'on peut observer dans sa complétude une transaction de type marchand (où l'écart est en principe nul entre transfert et contre-transfert), comment observer le processus long d'une transaction non marchande, où il est difficile voire impossible de repérer les coordonnées spatio-temporelles du contre-don ou du contre-transfert³⁹ ?

La descriptibilité de la corruption Quelles sont alors les principales propriétés du phénomène corruptif, et de quelle manière affectent-elles sa descriptibilité ?

1. La première propriété concerne l'observabilité du phénomène, qui se structure par une tension constante entre occultation et mimétisme, d'une part, et entre spectacularité et banalisation, d'autre part. L'invisibilité sociale des pratiques associables à la nébuleuse de la corruption procède en effet de mécanismes différents selon l'ampleur du phénomène (est-il sectorialisé ou généralisé ?), les

37. C. Werner, « Gifts, bribes, and development in post-Soviet Kazakstan », p. 16.

38. *Ibid.*, p. 18.

39. F. Weber, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles... », p. 97.

niveaux auxquels il se manifeste (« grande » ou « petite » corruption) et son degré d'acceptation dans un contexte socio-politique donné. La sphère de la « corruption noire », à savoir les actes publiquement frappés du sceau de l'illicite, demeure peu visible, car les faits sont occultés par leurs protagonistes. Mais lorsque la corruption est banalisée et pratiquée au quotidien, lorsqu'elle devient une stratégie parmi d'autres, et parfois la seule possible, pour accéder aux services étatiques (situation que nous avons rencontrée pendant nos enquêtes sur le fonctionnement de l'État local en Afrique de l'Ouest⁴⁰), on est face à ce paradoxe : elle est tellement visible qu'elle cesse d'être considérée comme un comportement déviant, pour se noyer au sein d'autres pratiques sociales moralement acceptables voire largement encouragées. Là où le juriste (ou le chercheur) verra une commission illicite ou un pot-de-vin, les protagonistes de l'échange verront une petite gratification pour un service rendu de façon satisfaisante. Dans un tel contexte, c'est la probité qui constitue la déviance : les normes formelles sont remplacées au quotidien par des normes pratiques, qui privilégient la négociation, le marchandage et les « arrangements » au détriment de règlements vidés de leur substance.

Le risque est alors, pour l'observateur/descripteur, de n'être attiré que par la dimension spectaculaire de la corruption « visible », celle des affaires retentissantes, des scandales faisant la une des journaux. Une description fine des pratiques de la corruption se doit en revanche de les restituer dans leur banalité, leur quotidienneté, leur dimension ordinaire, leur ambivalence.

Une autre conséquence de la faible visibilité de la corruption est que les observations seront généralement peu répétables et standardisables, et ne pourront en aucun cas déboucher sur une mesure suffisamment précise du phénomène. Si « la connaissance de son ampleur dépend des conditions sociales et politiques de sa mise à [sic] jour⁴¹ », comment dès lors déterminer le montant des sommes échangées ou détournées, la fréquence des pratiques ou le degré de leur extension dans le corps social et politique ? Et dans quelle mesure les descriptions fournies seront-elles représentatives du phénomène pris dans sa globalité ?

2. Si beaucoup de faits corruptifs restent inobservables, on aura alors recours à des descriptions au second degré, ou « descriptions émiques », issues des interactions discursives avec les indigènes. Ces descriptions émiques correspondent à autant de points de vue différents sur un phénomène soumis, nous l'avons vu, à des représentations fort ambivalentes. On peut alors soit décrire en adoptant un seul des points de vue possibles (celui des corrompus ou celui des institutions qui les traquent), soit chercher à restituer les points de vue des différents groupes

40. Cf. G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, eds, *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest. Approche socio-anthropologique comparative : Bénin, Niger et Sénégal*, Paris, EHESS-IRD/Genève, IUED, rapport de recherche, oct. 2001, multigr. ; G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, eds, *La corruption au quotidien*, n° sp. de *Politique africaine*, 83.

41. J.-F. Médard, « L'évaluation de la corruption : approches et problèmes », in J.-F. Baré, ed., *L'évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 69.

impliqués. Mais, comme l'observe justement Howard S. Becker, il est « impossible de construire une description d'une situation ou d'un processus qui, en quelque manière, amalgame les perceptions et interprétations adoptées par les deux parties impliquées dans un processus de déviance. Nous ne pouvons décrire une "réalité transcendante" qui intègre les deux points de vue⁴² ». Une description d'une pratique corruptrice réunira le plus souvent des observations directes ou au second degré, et des discours, généralement contradictoires, sur cette même pratique. On peut sans doute affirmer que toute description de la corruption, qui est toujours précédée (explicitement ou implicitement) d'une opération d'évaluation et de qualification du comportement observé, est une description négociée, en ce sens que les acteurs, selon leur position à l'égard de l'acte corruptif (victime, corrupteur, corrompu, magistrat, etc.), le caractérisent à l'aune de systèmes de normes, de valeurs morales, de procédures de justification qui peuvent diverger considérablement. Les descriptions de la corruption sont donc fortement interprétatives et évaluatives.

3. Alors qu'on ne peut observer réellement que des actes isolés, la description ne devra pas faire l'impasse sur la dimension processuelle des faits corruptifs. L'observation-description doit alors être relayée par l'écoute-description, c'est-à-dire le fait d'avoir recours à d'autres techniques de production de données (études de cas, entretiens, biographies, histoires de vie, etc.).

Les données descriptives de terrain

« Observer » la corruption

Tout travail descriptif s'appuie sur des sources, qu'il s'agisse des cahiers de terrain de l'anthropologue ou des archives de l'historien. En matière de corruption, les sources les plus courantes proviennent soit de recherches documentaires (analyse de la presse, archives judiciaires), soit d'enquêtes quantitatives prenant la forme de sondages d'opinion⁴³. La domination du document d'archive et du questionnaire, de l'écrit et du quantifiable, tient à la tradition empirique des disciplines qui ont monopolisé la recherche sur ce phénomène, c'est-à-dire la science politique et l'économie. En empruntant une typologie courante en sociologie criminelle⁴⁴, on pourrait dire que ces

42. H. S. Becker, *Outsiders...*, p. 195.

43. Dans ce domaine d'étude, la situation présente des analogies avec celle contre laquelle s'imposa, pour un moment, la sociologie de la déviance renouvelée par Becker au début des années soixante, comme le rappelle Jean-Michel Chapoulie dans sa préface à *Outsiders...*, p. 15 : les sociologues travaillaient en utilisant essentiellement des matériaux d'archives, des statistiques officielles et des textes juridiques.

44. Cf. J. M. Bessette, « La sociologie criminelle », in P. Durand & R. Weil, eds, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 1989, p. 496, cité par L. Dartigues & E. De Lescure dans « La corruption, de l'"économie de bazar" au bazar de l'économie? », p. 326.

dernières portent leur attention principalement sur la « corruption légale » (à savoir les actes punis par les institutions de contrôle de la légalité) et secondairement sur la « corruption apparente » (les infractions connues des institutions judiciaires). On comprend alors l'optimisme ironique d'un économiste, selon lequel « la corruption est comme un éléphant, il peut être difficile de le décrire, mais il n'est généralement pas difficile de le reconnaître quand on l'observe⁴⁵ ». Il est à croire que les économistes et les politologues observent les éléphants – ou la corruption – de manière différente des anthropologues. Si les premiers ne s'intéressent qu'aux actes ayant donné lieu à une procédure pénale et ayant été relayés par la presse, les seconds portent leur attention sur la « corruption réelle » (l'ensemble des infractions commises, qui restent par définition inconnues des institutions de répression).

Il ne s'agit pas ici de reprendre une analyse déjà esquissée ailleurs des différents types de sources empiriques sur la corruption⁴⁶. Rappelons toutefois que la presse, les archives judiciaires et les sondages ne devraient pas être négligés sous l'emprise d'un penchant excessif pour l'enquête orale et l'observation participante.

L'analyse d'un corpus de presse, si elle ne reflète souvent que le niveau de médiatisation du phénomène corruptif, constitue aussi une source d'informations irremplaçable sur la dimension visible du phénomène (la corruption « scandalisée ») et représente « the most important mechanism in public culture for the circulation of discourses on corruption⁴⁷ ». Les articles de presse fournissent les matériaux bruts pour une « description dense » d'un phénomène translocal comme l'État. En effet, un système corruptif n'est pas seulement fait de pratiques saisissables au niveau local, mais représente également « a discursive field that enables the phenomenon to be labeled, discussed, practiced, decried, and denounced⁴⁸ ». L'accès aux archives judiciaires, de son côté, permet d'apprécier l'effectivité des mécanismes de répression et de sanction du phénomène et leurs variations selon les contextes historiques et sociaux. En outre, les plumitifs des audiences des tribunaux décrivent avec minutie les mécanismes précis des actes jugés et dévoilent les récits et les témoignages des acteurs impliqués. Enfin, les sondages peuvent fournir une mesure, certes vague, des perceptions de l'opinion publique quant à l'importance du phénomène corruptif et à sa qualification en tant que problème social.

Mais ces sources ne permettent de voir que les affleurements ponctuels du fleuve souterrain de la corruption. L'observation, dans ses différentes formes et

45. [Trad. G. Blundo] V. Tanzi, « Corruption around the world. Causes, consequences, scope, and cures », *IMF Staff Papers*, 45 (4), 1998, p. 564.

46. G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, « La corruption comme terrain. Pour une approche socio-anthropologique », in G. Blundo, ed., *Monnayer les pouvoirs...*, p. 21-46.

47. A. Gupta, « Blurred boundaries... », p. 385.

48. *Ibid.*

modalités, devient alors une méthode incontournable pour explorer les pratiques politiques illicites. En effet, non seulement l'observation permet d'apprécier l'écart entre normes formelles et normes pragmatiques ; mais elle donne aussi accès à des pratiques qui demeurent dans la sphère de l'implicite, du non-dit, de l'inavouable.

En anthropologie, on peut distinguer généralement deux postures observationnelles sur le terrain : l'observation participante, qui découle de l'insertion prolongée du chercheur dans le milieu social d'étude, et des observations plus systématiques et circonstanciées. Dans un premier temps, la corruption émerge, se donne à voir, s'impose, aux yeux du chercheur, hors enquête proprement dite. S'il travaille dans un pays où la « petite corruption » est banalisée et quotidienne, il se trouvera sans doute lui-même tantôt en situation de victime d'extorsions de la part des forces de l'ordre, ou de l'administration locale qui lui demandera des « bons d'essence⁴⁹ » en échange d'un service anodin ; tantôt en situation de corrupteur, lorsqu'il apprendra l'art d'accélérer une procédure de renouvellement de visa ou de dédouanement d'un container, ou encore lorsqu'il acquerra le talent de négocier avec un policier la réduction d'une amende. Ces interactions quotidiennes, qui constituent l'univers de la « petite corruption », sont, bien entendu, des moments forts pour s'imprégner des pratiques locales et apprendre à jongler quotidiennement avec l'administration. Elles peuvent donc être notées et constituer à la longue un corpus intéressant. Mais elles sont sporadiques, occasionnelles, ou peuvent laisser ignorée la majeure partie des pratiques corruptrices.

Des observations sur les pratiques corruptrices peuvent également jaillir aux marges d'études centrées sur d'autres thèmes : au cours d'enquêtes portant sur les activités d'investissement des collectivités locales sénégalaises⁵⁰, j'avais par exemple été frappé par la récurrence du thème de la mauvaise gestion dans le débat local. Des interlocuteurs très différents (élus locaux, membres de coopératives ou d'associations de maraîchers, agents de l'administration, paysans, éleveurs, etc.) s'adonnaient à des critiques systématiques d'une série de pratiques qu'on pourrait aisément référer à la notion de corruption : détournements de biens publics, abus de biens sociaux, établissement de fausses factures, irrégularités dans l'adjudication d'un marché public, emprunts illicites dans la caisse d'une association gérant un projet de développement.

Non prévus dans une phase initiale de la recherche, les thèmes du détournement des biens publics et de la corruption administrative m'étaient en quelque sorte imposés par mes propres interlocuteurs. C'est donc l'insertion prolongée

49. Au Sénégal, le terme fait allusion au carnet de bons pré-payés qui permettent aux employés d'une administration ou d'un projet de développement de s'approvisionner en carburant. Demander un « bon d'essence » signifie, par extension, qu'on sollicite une gratification en contrepartie d'un service rendu.

50. Cf. G. Blundo, « La corruption comme mode de gouvernance locale : trois décennies de décentralisation au Sénégal », *Afrique contemporaine*, 199, 2001, p. 106-118.

dans un espace social donné qui permet de percevoir des pratiques et des discours liés à la nébuleuse de la corruption. Force est de reconnaître que ces observations demeurent peu systématiques; elles se font au gré des rencontres et du hasard, et elles sont fortement orientées par ce que les autochtones disent du phénomène.

L'observation participante sur les pratiques corruptrices – en dehors ou en marge d'autres enquêtes – est donc en général une observation « involontaire » du chercheur qui assume « le point de vue de l'usager », et de ce fait elle est limitée aux situations concrètes d'interaction avec l'administration publique ou aux domaines spécifiques étudiés. C'est pourquoi toutes les études anthropologiques ayant une base empirique que j'ai pu recenser portent sur une forme particulière de corruption, la « petite corruption » qui caractérise les relations entre usagers et bureaucraties d'interface⁵¹.

On peut dès lors se demander si les pratiques que le chercheur a observées directement – ou les interactions corruptrices dans lesquelles il a pris une part active – sont représentatives du phénomène. L'origine du chercheur, par exemple, influence à coup sûr la nature de ses échanges avec l'administration : perçu comme disposant de revenus importants et dépourvu – tout au moins dans les premières phases du terrain – de liens dans la société locale, il peut être l'objet des formes les plus extrêmes de la corruption-extorsion, tout comme il peut être exclu des formes de corruption qui se fondent sur l'échange de faveurs et qui renvoient aux normes locales de politesse et de bienséance. Mais c'est à travers l'implication directe dans des interactions corruptrices que le chercheur apprend lui-même l'art subtil de la corruption⁵². C'est aussi à ce prix qu'il sera ensuite en mesure de le décrire.

Il est également possible d'envisager des formes d'observation délibérées et systématiques. Pendant sa recherche doctorale au Nord-Nigeria dans les années 1949-1951, Michael G. Smith fit des ventes expérimentales de coton sur plusieurs marchés, « en employant des agents locaux à qui l'on demanda de garantir l'exactitude de leurs rapports en jurant sur le Coran⁵³ ». Certains avaient été autorisés à proposer des pots-de-vin aux *cotton mallams*, responsables de l'achat du coton pour le compte de la *Native Administration*, d'autres devaient en revanche suivre la procédure normale. Inutile de préciser que les agents ayant pratiqué la corruption écoulerent leur coton plus vite et à un meilleur prix que les collaborateurs intègres. Dans notre recherche sur la « petite corruption » en Afrique de l'Ouest, nous avons aussi entrepris des observations systématiques sur

51. Michael Lipsky parle de « street-level bureaucracy » (*Street-level bureaucracy. Dilemmas of the individual in public services*, New York, Russel Sage Foundation, 1980).

52. Comme le montre l'expérience de Sean Cush McNamara, « Learning how to bribe a policeman », *Anthropology Today*, 2 (2), 1986, p. 2-3.

53. M. G. Smith, « Historical and cultural conditions of political corruption among the Hausa », *Comparative Studies in Society and History*, 6 (2), 1964, p. 187.

des sites particuliers, généralement publics, où les transactions corruptrices sont fréquentes, comme les barrages routiers et douaniers, les bus et les taxis-brousse, les hôpitaux ou les bureaux de l'état civil. Dans certains cas, lorsque le chercheur était trop visiblement « étranger », ces observations ont été « déléguées » à des collaborateurs s'intégrant plus discrètement dans l'environnement. C'est ainsi qu'après une journée passée dans un bureau d'état civil de la ville de Tahoua au Niger, il a été possible de voir les employés du service se partager les fruits de leurs petits « arrangements » avec le public, et ce dans la plus grande simplicité, sans même vouloir le dissimuler à notre regard.

Pour apprécier les avantages et les limites de ces formes d'observation systématiques, considérons cet extrait d'un compte rendu d'observation d'un banal voyage en taxi-brousse au Sénégal :

« Nous partons de Dakar vers midi en direction de Saint-Louis. Le voyage se déroule normalement. L'état du véhicule, un Peugeot 504 sept places, est vraiment lamentable. Il me permettra cependant de renforcer l'hypothèse déjà élaborée, selon laquelle le type et l'état du véhicule influencent l'attitude des agents. Il n'y a presque rien à signaler jusqu'à Tivaouane, à environ 120 kilomètres de Dakar. Mais, à l'entrée de cette ville, nous arrivons à un barrage et un policier demande à notre chauffeur de se ranger sur le bas-côté. Il s'approche du véhicule et fait la salutation militaire d'usage. Vu l'état du véhicule, ce n'est vraiment pas les motifs qui manquent. Il demande le permis et l'assurance. Ceux-ci semblent être en règle.

Alors, il demande au chauffeur de lui montrer son extincteur. Le chauffeur ne l'a pas. Ce n'est pas très étonnant. Et, sans autre explication, le policier commence à dresser une attestation (contravention). Le chauffeur est toujours dans le véhicule. Et son attitude étonne certains passagers qui ne comprennent pas pourquoi il n'est pas allé chercher un arrangement avec le policier. Un passager lui demande : "Es-tu un nouveau chauffeur ou quoi? Tu n'as pas d'expérience. Un grand chauffeur aurait déjà réglé ce problème."

Le chauffeur finit par répondre que l'attestation n'est pas valable puisqu'elle n'a pas de tampon de la police. Pour lui, les policiers font des fausses attestations ou photocopient les vraies attestations avec lesquelles ils trompent les chauffeurs. Donc, le fait qu'il commence à dresser une attestation n'est pas grave, puisque cette "fausse attestation" sera déchirée après. Cette tactique, d'après lui, a pour but de faire monter les enchères et de faire peur au chauffeur.

Le policier s'éloigne et commence déjà à s'occuper d'autres véhicules. Le chauffeur se décide finalement à sortir et à aller rejoindre le policier. Il nous demande si nous avons la monnaie de 1 000 F CFA. Il dit ne pas avoir de la monnaie et pour rien au monde il ne donnerait au policier plus de 500 F CFA. On lui fait la monnaie et il descend en lançant désespérément un : "*Wa Tivaouane da ñoo bëgg xaa!is!*" ("Les policiers de Tivaouane aiment trop l'argent!"). Une dame, qui commençait à s'énervier, lance à son tour : "*Toyalal buntu mbuss bi rekk ñu dem!*" (affirmation qui renvoie à l'acte de mouiller l'ouverture d'un sachet pour que quelque chose puisse y entrer facilement).

Notre chauffeur ne connaît vraiment pas le "code de la route". Il tente de donner les 500 F CFA à l'agent qui se trouvait devant le véhicule, c'est-à-dire dans notre champ visuel. Celui-ci refuse l'arrangement et va se placer derrière le véhicule. Les passagers qui observaient la scène ont tous compris le stratagème du policier et ont relevé les erreurs du chauffeur.

Le chauffeur insiste encore pendant un moment avant que le policier n'accepte de prendre

les 500 F CFA. Nous n'avons pas pu voir la scène. Mais le chauffeur nous a confirmé que le policier a pris les 500 F CFA. Ses passagers, qui ne semblent pas être choqués outre mesure, donnent même quelques conseils au chauffeur qu'ils considèrent inexpérimenté. Pour l'un d'entre eux : "Il faut toujours agir avant que l'agent ne commence à dresser l'attestation, et il faut toujours lui donner l'argent en faisant semblant de le dissimuler au maximum !" ⁵⁴ »

Nous avons ici la description très sommaire d'une scène, le barrage policier ⁵⁵. Ensuite des acteurs : le policier, le chauffeur du taxi, les clients du taxi et, parmi ces derniers, le chercheur qui observe, du même point de vue que les clients (mais pas avec le même regard), les différentes phases de la rencontre entre le chauffeur et le policier. Enfin une transaction, et des interprétations émiqes la concernant, reportées au discours indirect ou citées *verbatim*.

Cette description n'est pas le fruit d'une observation fortuite : le chercheur a déjà emprunté des moyens de transport publics, à plusieurs reprises et sur des axes différents, pour observer l'incidence du phénomène dans ce secteur et les pratiques concrètes qui s'y déroulent. Les dialogues entre les clients et le chauffeur, ainsi que les commentaires des uns et des autres, entre l'agacement du chauffeur et les réprobations des clients l'accusant d'inexpérience, nous suggèrent que ce qui est décrit ici n'est sans doute pas une exception : les passagers ont déjà vécu d'autres situations de ce genre, et ils ont de ce fait acquis des compétences qu'ils veulent partager avec le chauffeur, dont l'apparent manque d'expérience risque de retarder leur voyage. Nous apprenons le montant du « geste », qui n'a pas été fixé par le policier, resté silencieux, mais par le chauffeur, qui sait tout de même ce qu'on doit payer dans des cas pareils. À travers cette brève description, on a aussi accès à quelques expressions populaires qui évoquent l'acte de la corruption : le « code de la route » (les normes pratiques et informelles qui structurent les relations entre chauffeurs et policiers), l'incitation à « mouiller le sac » (donner de l'argent pour accélérer une procédure). Du reste, l'erreur grossière du chauffeur, qui prétend verser ouvertement l'argent au policier, laisse penser qu'il y a une étiquette qui régit les échanges corruptifs. Autrement dit, on ne corrompt pas n'importe comment.

Il faut au moins respecter le principe de base de ce type de transactions, à savoir la dissimulation, le secret. Tant que les acteurs de l'échange ne sortiront pas du champ de vision des autres observateurs, des spectateurs, il n'y aura pas d'échange, et le policier persistera dans son refus de la somme proposée.

54. Compte rendu d'observation du 3 juin 2000, rédigé par Cheikh Tidiane Dieye.

55. Ce qui saute aux yeux c'est l'absence de toute description des détails de cette scène : y a-t-il un ou plusieurs policiers ? Qu'est-ce qui matérialise le barrage policier : une corde tendue entre deux fûts posés de part et d'autre de la route ? Une barrière ? Une moto mise en travers de la voie ? On pourrait aussi sans doute découper cette scène en plusieurs sous-ensembles : une scène principale (le barrage policier) et deux coulisses (celle qui voit interagir le chauffeur et ses clients, et celle, partiellement cachée, où l'interaction est limitée aux échanges entre le chauffeur et le policier).

Remarquons que personne – ni les clients du taxi, ni l'anthropologue qui décrit, encore moins ses lecteurs – n'a réellement vu l'acte de corruption se consommer.

Après cette brève description, l'enquêteur pourrait esquisser une définition, une première typologie, un bout d'analyse. À quoi a-t-il assisté? Si nous voulons rester au plus près du contexte de déroulement de la scène, on pourrait dire qu'on a assisté à une transaction occulte, dans laquelle des ressources monétaires ont été échangées contre l'abstention dans l'application d'une sanction. On pourrait aussi ajouter que cet acte contient une dimension performative, car il a failli ne pas s'accomplir, par la non-maîtrise, de la part d'un des deux partenaires, des manières de faire nécessaires à son accomplissement. Mais les passagers du taxi ou le chauffeur seraient-ils du même avis? Leurs commentaires laissent penser qu'ils considèrent cela plus comme une extorsion qu'une transaction : le policier véreux a cherché un prétexte pour « coincer » le chauffeur. Et le fait qu'il n'y ait pas eu de négociation suggère que le *taximan* s'est acquitté plus d'un « péage » informel que d'une commission versée en échange d'un service rendu – dans le cas qui nous intéresse, l'exemption du paiement de l'amende. Un juriste sénégalais dirait qu'il y a eu corruption passive, car le policier a reçu une somme pour s'abstenir d'un acte relevant de sa fonction. Mais aucun des acteurs présents n'a jamais évoqué directement la notion de corruption.

Ce type d'observation, cependant, ne permet pas d'accéder à l'univers social propre à certains acteurs éminents de la corruption (surtout quand elle semble prendre la forme, comme dans ce cas, de l'extorsion), comme les gendarmes, les policiers, ou les douaniers. Par exemple, ce n'est pas grâce aux observations pratiquées sur les axes routiers que l'on a su qu'« une bonne partie des gains [des policiers] est rétrocédée aux responsables hiérarchiques, qui reçoivent une partie des montants encaissés sur les routes⁵⁶ » : cette information, plausible mais invérifiable, nous vient de quelques contacts privilégiés avec des agents à la retraite. Le système qui laisse prospérer le racket généralisé des policiers et des gendarmes demeure en effet caché si l'on se limite à des observations, pour ainsi dire, « au bout de la chaîne ». Toute observation *in situ* doit ainsi être idéalement reliée à d'autres espaces qui restent rétifs au regard du chercheur. Pour pénétrer au cœur des transactions corruptrices elles-mêmes, au sein d'un cercle professionnel ou d'une administration donnés, une posture plus « participante » serait alors nécessaire : adopter, pour un temps, un rôle professionnel *ad hoc*. En guise d'exemple, des chercheurs allemands ont pu rassembler environ 40 000 documents prouvant des cas de corruption au sein de firmes pharmaceutiques européennes, grâce au rôle joué par deux membres de l'équipe de recherche : l'un était un ancien employé dans le secteur, l'autre s'était fait embaucher comme représentant dans

56. M. Tidjani Alou, « La corruption chez les agents de contrôle », in G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, eds, *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest...*, p. 156.

une firme⁵⁷. On peut aussi évoquer les travaux de William J. Chambliss, qui entre 1962 et 1969 a conduit des enquêtes de terrain à Seattle sur les réseaux du crime organisé en adoptant la méthode de l'observation participante⁵⁸.

Cette posture n'est pas sans poser des problèmes spécifiques : elle demande un investissement en énergie et en temps particulièrement coûteux, puisque l'immersion dans le quotidien d'un groupe professionnel donné ne garantit pas un accès immédiat aux comportements que ce groupe reconnaît comme déviants et qu'il dissimule de ce fait aux étrangers. L'expérience de Maurice Punch est à ce titre éloquent : au bout de deux ans de participation presque continue aux activités d'une patrouille de police dans un quartier d'Amsterdam, il fut étonné par l'apparente absence de comportements déviants de la part des policiers. Mais quelque temps après, l'éclatement d'un scandale au sein du poste de police étudié lui fit comprendre qu'en effet, la déviance « was going on around me, almost literally under my nose, but I did not see it (and, perhaps unconsciously, may not have wanted to see it)⁵⁹ ».

En outre, si le chercheur gagne la confiance de ses interlocuteurs et est finalement admis à assister à des activités déviantes au sein d'une administration, il est alors confronté à des questions d'ordre éthique : doit-il y prendre part activement ? Doit-il en faire part aux supérieurs hiérarchiques, sachant que son silence pourrait provoquer leur sanction (pour avoir couvert les fonctionnaires fautifs) et que sa dénonciation pourrait signifier la fin du terrain⁶⁰ ? Par ailleurs, plus on s'élève dans la hiérarchie administrative, plus les portes se ferment, les bouches se cousent et l'opacité s'installe. La visibilité des faits corruptifs décroît au fur et à mesure qu'on approche le sommet d'une organisation bureaucratique, comme je l'ai constaté en étudiant la décentralisation, la fiscalité locale et la passation des marchés publics au Sénégal.

Enfin, même lorsqu'on prétend adopter une posture de recherche fondée sur l'observation participante au sein d'un service administratif, l'utilisation de ce terme peut être impropre, comme l'avoue Punch : « to a large extent I never actually witnessed the phenomenon I was studying – corruption⁶¹ ». Concentrer les observations exclusivement sur des sites administratifs peut par ailleurs se révéler particulièrement trompeur, dans la mesure où beaucoup de transactions

57. Cf. K. Langbein *et al.*, *Gesunde Geschäfte. Die Praktiken der Pharma-Industrie*, Cologne, Kiepenheuer & Witsch, 1981, cité in S. van der Geest, « Anthropology and pharmaceuticals in developing countries – II », *Medical Anthropology Quarterly*, 15 (4), 1984, p. 87-90.

58. W. J. Chambliss, « Vice, corruption, bureaucracy and power », *Wisconsin Law Review*, 4, 1971, p. 1150-1173. Pour une présentation plus détaillée de cette étude, cf. P. Lascoumes, « Analyse des corruptions, construction d'un champ de recherche. L'exemple des États-Unis (1902-1980) », in G. Blundo, ed., *Monnayer les pouvoirs...*, p. 47-64.

59. M. Punch, « Researching police deviance... », p. 179.

60. *Ibid.*, p. 184.

61. *Ibid.*

corruptrices se déroulent loin de l'espace bureaucratique : « It's toilets and bars that have to become more transparent, not just boardrooms and office cubicles⁶². » Pour appréhender un phénomène dont l'ubiquité n'est plus à démontrer, on doit donc faire feu de tout bois, en multipliant les sites d'observation, d'une part, et en combinant des observations fortuites et flottantes à des observations plus systématiques et programmées, d'autre part.

Un texte récent de Hans K. Hansen – l'un des rares auteurs à nous fournir une description de deux épisodes de « petite corruption » (l'un observé en tant que témoin direct et l'autre comme directement impliqué) – illustre bien les conditions particulières et les limites de l'observation des faits corruptifs. Assis en fin d'après-midi à une table d'un restaurant de la ville mexicaine de Mérida, il assista de loin, en compagnie d'un serveur, à une longue discussion entre un jeune conducteur de voiture et un policier. Ils ne pouvaient pas entendre le sujet de la conversation, puisque les deux hommes parlaient à mi-voix, mais Hansen nota que le jeune homme avait retiré quelque chose de sa poche. Cette observation anodine, et décidément insuffisante pour comprendre le sens de ce qui était en train de se passer, entraîna une discussion avec le serveur dans laquelle Hansen évoqua une rencontre personnelle avec un autre policier, qui l'avait arrêté pour avoir pratiqué une inversion de marche non réglementaire avec sa voiture :

« After a short negotiation and on his indication, I had placed a 50 Nuevos Pesos bill (at that time approximately 16 US dollars) in a book of codes containing the traffic regulations. Initially, the book had been handed over to me so that I could study the legal specifications of my offence and the formal sanctions to be applied, but it appeared that the book had the additional advantage of providing us with a place to put the fruit of our negotiation. In this way I had clearly avoided a lengthy stay at the local police station⁶³. »

Son interlocuteur, observant qu'il avait payé trop cher pour une *mordida* (c'est ainsi qu'au Mexique on appelle le fait, pour un policier, de recevoir une somme d'argent pour fermer les yeux face à une infraction) et ajoutant que cela était certainement dû à son statut d'étranger inexpérimenté, lui demanda lequel des deux avait pris l'initiative. Mais Hansen fut incapable de lui donner une réponse précise : « It seemed to me that the situation had just developed and evolved into that particular solution », répliqua-t-il au serveur⁶⁴.

62. A. F. Robertson, « Corporate decay », *15th Anniversary Conference on Corruption*, 12-13 december 2002, Amsterdam School for Social Science. Mon tout premier contact avec l'univers des échanges illicites s'est déroulé dans les toilettes de l'aéroport de Dakar, où j'avais été convié par un employé d'une compagnie aérienne pour négocier une réduction du poids excédentaire de mes bagages. Et c'est dans un bar de la ville sénégalaise de Kaolack que se nouaient des liens solides entre entrepreneurs du bâtiment et décideurs publics...

63. H. K. Hansen, « Small happenings and scandalous events. Corruption and scandal in contemporary Yucatan », *Folk*, 37, 1995, p. 78.

64. *Ibid.*

Qu'il observe discrètement des interactions corruptrices ou qu'il les expérimente à la première personne, le chercheur n'est pas pour autant toujours prêt à en fournir une description. C'est comme s'il avait assisté à un film dépourvu de scénario⁶⁵. C'est grâce à un retour discursif sur l'événement vécu ou témoigné qu'il peut comprendre le sens de ce qui s'est passé, mettre un nom sur les actions et les choses échangées, déterminer les différentes issues possibles de la rencontre (aurait-il pu agir autrement ? à sa place, quelqu'un d'autre se serait-il comporté de la même façon ?), les comprendre au sein d'un contexte plus général. Un tel retour n'est possible que grâce à des interactions discursives, qu'elles soient spontanées et imprévues ou se déroulant dans le cadre d'un entretien. « Je peux observer ou me faire décrire une cérémonie », remarque Jean Bazin⁶⁶. Mais si je peux parfois observer un acte de corruption, avant de le décrire, je dois aussi me le faire décrire.

Du reste, l'observation participante est aussi constituée de bavardages et discussions informelles, par lesquelles s'échangent commérages, racontars et rumeurs. Par la médisance et le *gossip*, les gens parlent de la corruption des autres, décrivent ou stigmatisent leurs actes, prononcent des jugements. Alors que la littérature sur la corruption stigmatise généralement la rumeur, opposée à la « vérité » des données factuelles et des preuves⁶⁷, l'analyse d'un corpus contextualisé de rumeurs donne accès à un ensemble de discours et de représentations sur la corruption : il est ainsi possible d'analyser les termes et les expressions utilisés pour désigner ces pratiques, mais aussi de reconstituer les canaux de transmission des accusations de corruption, de distinguer les actes qui sont l'objet de dénonciations, d'accusations et éventuellement de sanctions, de ceux qui sont en revanche justifiés et tolérés. Il s'agit en d'autres termes d'inclure dans l'enquête les perspectives qu'offre l'inventaire des différents usages sociaux de la rumeur, qui sous-tend l'expression d'un conflit dans des situations de proximité sociale, constitue un moyen de lutte politique pour des groupes ou des entrepreneurs individuels, et véhicule une critique du pouvoir et des inégalités sociales et économiques.

Il ne s'agit pas, toutefois, d'opposer la vérité des observations directes du chercheur à l'inévitable construction des expériences rapportées et des pratiques racontées. La description ethnographique rend compte d'une réalité sociale appréhendée à partir du « voir », mais la transforme en langage, ce dernier s'inscrivant dans un rapport d'intertextualité (des choses dites ou

65. Comme le remarque Hansen dans la suite de l'analyse, *ibid.*, p. 79.

66. J. Bazin, « Questions de sens », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 6, *La description I*, 1998, p. 26.

67. Cf. par exemple W. L. Miller, T. Y. Koschekina & A. Grodeland, « How citizens cope with postcommunist officials. Evidence from focus group discussions in Ukraine and the Czech Republic », in P. Heywood, ed., *Political corruption*, Oxford, Blackwell, 1997, p. 201. Relatant des enquêtes conduites en République tchèque et en Ukraine, ces auteurs ont cherché à distinguer soigneusement les énoncés fondés sur des rumeurs de corruption et ceux issus d'une expérience directe ou vécue dans l'entourage de l'interlocuteur.

écrites)⁶⁸. D'une part, j'ai suffisamment souligné que ce qui est observable reste à un niveau souvent anecdotique, et ne peut donc constituer le seul support descriptif pour rendre compte du phénomène dans sa complexité; ces anecdotes ne sont probablement pas suffisamment « typiques » pour décrire les pratiques qui restent cachées. D'autre part, toute observation sur la corruption est nécessairement « filtrée » (et ensuite construite) par des interactions discursives qui elles-mêmes ont une composante observationnelle (on peut remarquer les hésitations, les postures, etc.). Ces interactions discursives constituent un réservoir de descriptions émiques et représentent de ce fait le corpus principal de données descriptives dans une enquête empirique sur la corruption. Ici l'entretien n'est pas seulement un complément à l'observation participante, mais devient parfois la seule façon d'« observer » la corruption.

Les récits descriptifs

L'entretien donne accès à des récits descriptifs, ou descriptions émiques. S'ils représentent une composante essentielle de toute enquête de terrain, ils le sont davantage lorsqu'on a affaire à la corruption : par l'entretien, il s'agira de voir avec les yeux d'autrui ce qui relève de l'inobservable, ou l'on cherchera à corriger les distorsions d'une vue insuffisante. Ces descriptions émiques peuvent assumer des formes diverses, selon la position ou le rôle des interviewés. Ces derniers seront, dans certaines circonstances, conduits à exprimer des savoirs plus ou moins partagés sur les mécanismes, les acteurs, les lieux, ou les temporalités de la corruption. Ils adopteront de ce fait une posture de *consultant*. Dans d'autres cas, ils témoigneront d'une expérience précise de la corruption, en citant des cas tirés du vécu personnel, d'observations anodines ou de situations expérimentées par un membre de leur entourage. Nous aurons alors affaire à des descriptions construites à partir de la posture du *récitant*⁶⁹. Il va de soi que cette distinction ne correspond pas, sur le terrain, à des entretiens diamétralement opposés. Le corpus d'environ 920 entretiens constitué par notre équipe de recherche montre en effet un glissement constant, au sein d'une interview donnée, entre les deux postures. Des magistrats, invités à décrire le phénomène qu'ils combattaient en tant qu'« experts », ont souvent raconté également des expériences personnelles dans lesquelles ils avaient subi des pressions politiques ou des offres de corruption. À l'inverse, des entrepreneurs ont préféré déguiser leur compétence directe du monde discret des dessous-de-table par des récits mettant en scène des collègues anonymes. Gérer

68. Cf. F. Laplantine, *La description ethnographique*, p. 28.

69. On doit cette distinction entre consultation et récit au sein de l'entretien à J.-P. Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 1, *Les terrains de l'enquête*, 1995, p. 71-109.

cette dualité de rôles dans le cadre d'un entretien n'est cependant pas une mince affaire. Elle peut engendrer des malentendus pouvant bloquer toute possibilité d'échange futur :

Au cours de mon étude sur les mécanismes de la passation des marchés publics au Sénégal, j'ai contacté un ingénieur, employé comme agent voyer dans la commune de K. La rumeur courait que, pendant ses dix-huit ans aux services de la municipalité, il avait pu amasser une petite fortune grâce à sa position clef dans les commissions qui décident du lancement et de l'attribution des marchés publics locaux. La consigne des entretiens que je conduisais était de ne pas aborder de front le thème de la corruption, mais de laisser mes interlocuteurs le développer librement, selon les formes et les procédés qui leur convenaient. Il s'agissait donc de discuter de son travail, de ses compétences, des moyens administratifs dont il disposait, des problèmes et des difficultés qu'il rencontrait. Au cas où je parviendrais à lui faire assumer un rôle d'expert, de consultant, j'aurais pu être mieux informé sur les procédures locales de passation des marchés et j'aurais eu accès à quelques propos généraux sur les irrégularités dans ce domaine.

L'entretien débuta par une description de son travail et des différentes étapes qui constituent le lancement d'un appel d'offres de la commune. Mais au bout de quelques minutes, le mot fut lâché : « Il faut éviter la corruption », affirma mon interlocuteur. Il appuyait ses dires en rappelant les nouvelles exigences de gestion saine des finances publiques dont était porteur le nouveau régime. Je choisis de ne pas le relancer sur ce point, estimant que le moment n'était pas encore venu, et je l'invitai à multiplier les exemples sur des marchés publics qu'il avait suivis récemment. Ses réponses restaient très techniques, ponctuées cependant d'informations concernant la nature politique des commissions d'attribution des marchés, les fonds secrets du maire, les moyens budgétaires et d'action limités, etc. Mais ces digressions demeuraient contenues, suggérées plus qu'explicitées. Lorsqu'il mentionna un grave problème de malfaçon commise par une entreprise dakaroise dans la réfection d'un tronçon de route communale, je saisis cette occasion pour revenir sur ses propos initiaux. Je lui demandai alors s'il pouvait faire des exemples de court-circuitage de la réglementation existante. Étonné par ma question, il répondit qu'il ne connaissait que ce que la presse publiait sur ce sujet, et marmonna quelques phrases au sujet du précédent régime, usé par quarante années de parti-État. Invité à expliciter davantage ce point, il répondit : « N'oubliez pas que je suis dans le système hein, je suis dans le système. Tout juste je veux vous dire comment maintenant arriver à enrayer la corruption. Mais je suis dans le système [...] Je sais comment ça se passe, mais je ne vais pas le dire. » Constatant qu'il était de plus en plus embarrassé et crispé par mes relances maladroitement, j'éteignis alors le magnétophone, pour lui faire comprendre qu'il pouvait parler librement. C'est alors qu'il coupa court en me disant : « Tu n'as pas compris. Je suis le système. » L'entretien s'acheva ainsi. Quelques minutes plus tard, je me retrouvai dehors, éconduit gentiment mais fermement par mon interlocuteur. Je n'arrivai plus à obtenir de lui le moindre échange ou le moindre document administratif.

En dehors de ces « malentendus productifs », on peut attribuer aux deux postures des caractéristiques différentes. La posture du consultant s'exprime en premier lieu par des propos à caractère général, visant à décrire le phénomène dans sa globalité :

« J'ai honte de vous le dire, mais dans ce pays [...] je crois qu'il y a beaucoup plus de corrompus que de gens honnêtes. Les gens, c'est comme ça, c'est leur quotidien, ils se lèvent

de bon matin pour aller voir les opportunités d'enrichissement et c'est regrettable.»
(Inspecteur du ministère des Finances, Dakar.)

Mais elle peint également des situations exemplaires, hypothétiques, dont la plausibilité est d'autant plus élevée que les locuteurs ont des compétences spécifiques au regard du secteur d'activité qu'ils décrivent, comme il apparaît dans ces extraits d'entretiens avec des entrepreneurs sénégalais en bâtiment :

« Celui qui se voit attribuer un marché, et qui "oublie" au moment du paiement ceux qui l'ont retenu, ne bénéficiera pas d'aides une deuxième fois. Une telle attitude équivaudrait à "frapper le tam-tam avec une hache"⁷⁰. » (En wolof : « *tëgg dënd yi ak tel yi* ».)

« C'est donc [les techniciens] qu'il faut avoir dans la poche. Pour ce faire, en connivence avec un directeur du ministère concerné, vous faites de telle sorte que votre offre soit examinée par le technicien que votre ami contrôle. Il faut ensuite chercher une majorité au sein des commissions. Certains représentants ne viennent pas souvent (par exemple ceux du ministère de la Santé), mais si on les connaît, on les appelle pour leur dire de venir, car cette fois "c'est pour vous". Ces petits services se paient 200 000 ou 300 000 F CFA. Ils ne doivent faire rien d'autre que de voter pour la majorité, qui vous est déjà acquise⁷¹. »

Les propos tenus en jouant principalement le rôle de consultant font cependant référence à des degrés de compétence fort différents : si la majorité des études sur le phénomène de la corruption s'adresse aux « experts » au sens propre du terme (journalistes, magistrats, hommes politiques, auditeurs) et accessoirement à des professionnels (transporteurs, commerçants, entrepreneurs), il est essentiel, dans un souci de diversification des points de vue, de saisir parallèlement les visions des gens d'en bas, des simples usagers de l'administration.

Lorsque l'interlocuteur choisit de jouer le récitant, ses dires font alors référence à des situations concrètes, vécues ou témoignées, et sont généralement plus riches en détails et en informations sur le déroulement d'une transaction corruptrice. Ce registre d'énonciation à la première personne donnera à voir principalement des acteurs se présentant comme des victimes (de tentatives de corruption ou d'extorsion) :

« J'avais un 4 x 4 bâché que j'avais chargé de diverses marchandises, pneus, papeterie, fils téléphoniques, etc. Arrivé donc au niveau de ce bureau, ils m'ont demandé de décharger. J'ai dit non, je ne décharge pas parce que j'ai ma quittance. Les douaniers m'ont dit non, eux ce n'est pas la quittance qui les intéresse, mais ils se demandent est-ce que réellement j'ai bien effectué le dédouanement. Moi j'ai répondu : "Ça ce n'est pas de ma faute, si c'est le cas, ce n'est pas moi qui ai établi la quittance." Cela dit, ils m'ont dit d'aller décharger et après quoi ils vont vérifier si j'ai fait le dédouanement correctement. Moi j'étais prêt pour aller décharger les marchandises, c'est en ce temps que le chauffeur avec qui j'étais [...] m'a dit :

70. Extrait d'entretien cité in G. Blundo, « "Dessus de table"... », p. 80.

71. *Ibid.*, p. 89.

«Au lieu de perdre du temps à décharger, il faut plutôt chercher à leur donner quelque chose.» C'est là-bas que j'ai commencé à faire le premier geste⁷². »

« Cinq escrocs sont parvenus, par le biais de certains intermédiaires faisant partie du personnel du tribunal, à entrer en contact avec moi. Quand leurs mandataires sont venus me rencontrer dans mon bureau, ils avaient garé en face de la fenêtre de mon bureau une Renault Laguna et m'ont proposé une enveloppe qui contenait la somme de 2 000 000 F CFA. Tout cela était à moi dans le secret de mon cabinet, si j'acceptais de les conduire en flagrant délit au lieu de mander une instruction⁷³. » (Substitut du procureur, Dakar.)

Mais dans un contexte de banalisation de la corruption politique et administrative, les acteurs impliqués dans les affaires s'expriment parfois sans réticences sur le sens de leurs propres pratiques⁷⁴. Pour se prémunir face à des formes de corruption débridée, il vaut mieux chercher à formaliser l'échange illicite. La corruption peut alors être avouée, comme le fait cet entrepreneur en bâtiment de Dakar, selon lequel la corruption permettrait aux partenaires privés et publics d'entretenir des relations égalitaires :

« Il est tout aussi dangereux d'avoir affaire à des fonctionnaires véreux qu'à des fonctionnaires droits. Quand je vais suivre les travaux de l'hôpital de Kédougou, l'ingénieur de l'urbanisme qui doit nous superviser vient en voiture et arrive plein de poussière, alors que je me déplace en avion. Il a des problèmes de logement, alors que j'ai mon hôtel. L'architecte a touché 7 %, alors que l'ingénieur, son ministère ne lui donne rien. Et c'est lui qui doit approuver mon décompte ! Pour éviter des blocages, je lui propose de le rétribuer, pendant les travaux, comme mon ingénieur, 800 000 F CFA. Avec la corruption, je rétablis une relation correcte, de parité [...] Moi je suis à l'aise avec la corruption⁷⁵. »

Certes, le plus souvent, le passage à la posture de récitant – corrupteur ou corrompu – déclenche des mécanismes bien connus d'autodéfense et de justification, comme le montrent les propos embarrassés de ce policier sénégalais :

« Il arrive que des gens me paient de la cola, de la cigarette, mais là aussi, je travaille avec eux... moi je croque de la cola, je fume de la cigarette. Quand ils me donnent de la cola, c'est pour les satisfaire... ça aussi, c'est pour qu'ils me facilitent mon travail. Je suis obligé de prendre, même si je ne veux pas, je suis obligé de prendre [...] Quand on me donne de l'argent, je ne prends pas... mais quand la personne me donne de la cigarette... ça, c'est pour être honnête et franc avec vous, je prends. Je pouvais bien ne pas répondre à cette question. Mais on est des Africains, je suis avec eux. »

72. Extrait d'entretien cité par M. Tidjani Alou, « La corruption quotidienne au Niger », in G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, eds, *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest...*, p. 126-127.

73. Extrait d'entretien cité par G. Blundo, « La corruption quotidienne au Sénégal », in G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, eds, *ibid.*, p. 189.

74. Comme l'a montré le travail pionnier de Le Vine, dans lequel d'anciens dignitaires du régime ghanéen décrivait sans gêne leurs pratiques délictueuses (mais légitimes à leurs propres yeux). Cf. V. T. Le Vine, « Supportive values of the culture of corruption in Ghana », in A. J. Heidenheimer, M. Johnston & V. T. Le Vine, eds, *Political corruption*, p. 363-373.

75. In G. Blundo, « "Dessus de table"... », p. 94.

Incontestablement, le récit le plus riche serait idéalement celui recueilli sous la forme de témoignage ou d'aveu, à cette exception près que dans un tribunal, l'« entretien » vise essentiellement à juger de l'existence ou non d'un acte délictueux et à déterminer le poids de la sanction. Les déclarations aux procès pour corruption, comme celles obtenues dans le cadre des enquêtes de « Mani Pulite » en Italie, représentent sans aucun doute une source inégalable pour le chercheur :

« Un jour j'ai été appelé par le président de l'Iacp, Marcello Borghi, qui m'a dit que l'entrepreneur Cutino s'était vu adjudger le marché public de Cengio. Il m'a invité à contrôler si l'entrepreneur, qui en était à sa première soumission auprès de l'Iacp, était prêt à offrir un présent... Je me suis adressé à Lorenzo Tortarolo... et je lui ai exposé le problème. Cutino est arrivé dans mon bureau avec une enveloppe et m'a dit qu'on allait trouver un accord ensuite. J'ai donné l'enveloppe fermée au président Borghi, qui l'a ouverte en ma présence et a compté l'argent, dont le montant était de 10 millions en billets de cent mille lire. Il m'a donné trois millions et a gardé le reste pour lui. J'avais besoin de cet argent ; je savais que presque tous prenaient des sous et je ne voulais pas paraître le seul imbécile⁷⁶. »

Qu'ils témoignent d'un vécu personnel ou qu'ils évaluent des actes commis par autrui, qu'ils soient le fait de corrupteurs ou de corrompus, de victimes ou d'extorqueurs, d'entrepreneurs de morale ou de simples citoyens, les énoncés et les mots relatifs à la corruption dévoilent son paysage idéologique, argumentaire et symbolique. Cette « sémiologie populaire de la corruption⁷⁷ » comprend, d'une part, le vocabulaire de la corruption, c'est-à-dire les codes langagiers et gestuels utilisés dans les transactions corruptrices, ainsi que les termes et les expressions qui désignent les différentes pratiques. Nous avons ainsi accès au champ sémantique de la corruption. D'autre part, elle regroupe les discours et les argumentaires par lesquels la corruption est tantôt stigmatisée, tantôt légitimée, tantôt expliquée. Nous pénétrons alors les configurations idéologiques concernant la corruption, qui se construisent dans une tension constante entre normes pratiques et normes officielles⁷⁸.

76. [Trad. G. Blundo] Cité in D. Della Porta, *Lo scambio occulto...*, 1992, p. 173.

77. Cf., pour une analyse approfondie d'un corpus discursif ouest-africain, G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan, « Sémiologie populaire de la corruption », p. 98-114.

78. Rares, pour ne pas dire inexistantes, sont les travaux qui cherchent à analyser la dimension sémiologique des discours et des interactions discursives autour de la corruption. À part l'ouvrage de D. Gould, *Bureaucratic corruption and underdevelopment in the Third World. The case of Zaire*, New York, Pergamon, 1980, où l'auteur propose un glossaire de mots et d'expressions locales, on peut citer des analyses de contenu portant sur un corpus de 136 entretiens avec des citoyens de pays de l'Europe de l'Est : Ukraine, République tchèque, Slovaquie et Bulgarie (cf. W. L. Miller et al., *A culture of corruption? Coping with government in post-communist Europe*, Budapest, Central European University Press, 2001). Mais l'analyse qui en est faite utilise des extraits d'entretiens dans un but exclusivement illustratif. Les termes utilisés par les interlocuteurs sont rarement laissés dans leur langue d'origine. On a droit en règle générale à un résumé de l'enquêteur plus qu'à une citation *verbatim* ; il en résulte un appauvrissement évident et déplorable du corpus initial et des ses possibilités d'exploitation analytique.

Parfois minutieux, techniques, détaillés, souvent désenchantés et cyniques, toujours vernis d'une bonne dose d'humour, les récits émiques sur la corruption mêlent inextricablement descriptions de procédures et jugements de valeur, faits et interprétations. Ils ont donc le même caractère que tout énoncé ethnographique, dans lequel, selon l'image de Gérard Lenclud, les faits et les valeurs sont aussi inséparables que le jaune et le blanc d'un œuf battu⁷⁹. On ne peut donc faire l'économie du contexte spécifique de leur énonciation ni des stratégies que sous-tendent les discours d'accusation et de justification⁸⁰.

Nous en venons à la troisième partie de notre analyse, qui concerne la mise en scène des sources observationnelles et discursives de la description, c'est-à-dire la description dans le cadre d'une publication scientifique.

La mise en écriture de la corruption

Pour Sjaak van der Geest, l'approche anthropologique, armée de l'observation participante et d'une posture holiste, serait la mieux à même de saisir le phénomène complexe de la corruption en le restituant dans un plus ample contexte social⁸¹. Pourtant, le constat fait en 1971 par Lionel Caplan⁸² de l'étrange silence des anthropologues sur un phénomène largement répandu dans la plupart des États dans lesquels ils mènent leurs études demeure, avec quelques exceptions, d'actualité. Et les rares travaux anthropologiques portant sur la corruption étonnent par leur faible recours aux descriptions fines de pratiques saisies sur le terrain et par leur éventail limité de registres descriptifs. Une première explication est que, pour la plupart, ces travaux se fondent, à l'instar d'Arild E. Ruud, « on ethnographic data that mostly came [his] way in an incidental fashion⁸³ ». Si l'on revient à la distinction esquissée plus haut entre observations anodines hors recherche proprement dite, observations produites dans un contexte de recherche portant sur un thème autre que la corruption, et observations systématiques et programmées, la majorité des textes consultés se situent dans les deux premiers cas de figure. Leurs auteurs ont, pour ainsi dire, « découvert » la corruption par

79. G. Lenclud, « The factual and the normative in ethnography. Do cultural differences derive from description? », *Anthropology Today*, 12 (1), 1996, p. 11.

80. Sur mon terrain sénégalais, parcouru de luttes factionnelles, il fallait toujours se demander si l'information sur tel ou tel détournement visait à dénigrer la faction au pouvoir ou l'adversaire politique, si elle était inventée de toutes pièces ou si on pouvait lui reconnaître un quelconque fondement. De fil en aiguille, des dénonciations pouvaient ainsi fournir la cartographie des groupes politiques rivaux.

81. S. van der Geest, « Anthropology and pharmaceuticals in developing countries – II », p. 88.

82. L. Caplan, « Cash and kind. Two media of "bribery" in Nepal », *Man*, 6 (2), 1971, p. 266. Le même constat de l'absence de réflexion anthropologique sur les pratiques corruptrices est fait par A. Kondos, « The question of "corruption" in Nepal », *Mankind*, 17 (1), 1987, p. 15 ; et S. L. Sampson, « Bureaucracy and corruption as anthropological problems. A case study from Romania », *Folk*, 25, 1983, p. 63 et 65.

83. A. E. Ruud, « Corruption as everyday practice... », p. 272.

induction : Akhil Gupta remarque la fréquence du thème de la corruption dans les conversations quotidiennes des villageois de l'Inde septentrionale⁸⁴ ; Cynthia Werner, travaillant sur le don et l'échange marchand au Kazakhstan, affirme : « It was probably to my advantage that I did not intend to study bribery and corruption [...] Only in the process of doing this research did I become interested in bribery⁸⁵ » ; Daniel J. Smith se familiarise avec les pots-de-vin en enquêtant sur un programme de planification familiale au Nigeria⁸⁶.

On peut identifier quatre registres descriptifs majeurs dans la littérature anthropologique sur la corruption : l'anecdote personnelle, les trajectoires biographiques, l'étude de cas polyphonique et les itinéraires bureaucratiques. Chacun de ces registres correspond à des sources empiriques de nature différente, et traduit des niveaux de complexité croissante dans la problématisation de l'objet de recherche.

1. La figure descriptive la plus simple est celle qui s'appuie sur l'anecdote vécue par le chercheur lui-même. Dans un texte ambitieux visant à prouver la labilité des frontières entre pot-de-vin et don dans la société kazakhe, Cynthia Werner nous propose une seule véritable description, relatant une anecdote personnelle et, à l'évidence, fort éloignée du propos central de l'article :

« I will never forget the first time I got off a plane in Kazakstan. I was dreading the long and infamous process through passport control, customs, and baggage claim, when I jealously noticed a fellow traveler, a well-dressed Kazak, go no more than 10 steps from the bottom of the jet's stairway, across the tarmac, and into a foreign, chauffeur-driven automobile. Assuming this man must be somebody important to get around airport security and customs procedures, I asked the European businessman who sat next to me on the flight if he had any idea who this man might be. He had already spent several months in Kazakstan, and in his opinion, the man was probably not an important political figure. Most likely, his driver had simply bribed the guards in exchange for easy tarmac access, as Kazakstan was a place where "nothing is allowed, but everything is possible"⁸⁷. »

La raison d'être de ce passage – qui en dit plus sur les stéréotypes des Occidentaux sur l'Asie centrale que sur la réalité de la corruption dans cette région – pourrait être trouvée dans les préoccupations déontologiques de l'auteur, qui assure avoir pris la précaution de cacher soigneusement toute information pouvant permettre d'identifier ses informateurs. Mais ne nous trompons pas : cette anecdote, isolée dans un texte aux ambitions théoriques, révèle moins un excès d'autocensure que l'inconsistance empirique des analyses proposées, puisque Werner avoue : « I never directly observed any bribe-giving or

84. A. Gupta, « Blurred boundaries... », p. 375-402.

85. Cf. C. Werner, « Gifts, bribes, and development in post-Soviet Kazakstan », p. 16.

86. D. J. Smith, « Patronage, per diems and the "Workshop Mentality". The practice of family planning programs in Southeastern Nigeria », *World Development*, 31 (4), 2003, p. 703-715.

87. C. Werner, « Gifts, bribes, and development in post-Soviet Kazakstan », p. 18.

bribe-receiving, and all the secondhand accounts I did manage to collect are limited to relatively small forms of corruption⁸⁸. »

2. La deuxième forme de description identifiée met en scène des trajectoires individuelles. Dans ce cas de figure, l'anthropologue sélectionne des séquences biographiques qu'il estime avoir valeur d'exemplarité. Les « héros » de ces descriptions sont divers : des gens à la recherche d'un emploi, comme les Bengalais Uttam et Kalo, aspirant l'un à un poste d'instituteur des écoles primaires et l'autre à un emploi administratif dans l'hôpital local⁸⁹, des parents briguant l'admission de leur jeune fille à un lycée réputé, un chef d'entreprise qui obtient un contrat public grâce au soutien d'un parent directeur d'un programme de la Banque mondiale ou encore un *business man* qui expérimente l'ingratitude d'un homme politique dont il a soutenu ouvertement la candidature⁹⁰. Ces descriptions de trajectoires biographiques ont pour ambition d'illustrer les « everyday forms [...] of the widespread petty corruption that involves ordinary people⁹¹ », en montrant l'importance des réseaux sociaux pour un accès réussi aux ressources étatiques, en soulignant la prégnance des formes locales de clientélisme politique, en rappelant comment les normes de la réciprocité sont au cœur des transactions corruptrices.

Malgré leur intérêt certain, dans la mesure où elles retracent des stratégies d'acteurs saisies dans leur contexte social et dans leur temporalité, ces descriptions demeurent centrées sur un seul point de vue, celui du protagoniste du récit, qui est dans la plupart des cas un usager, parfois gagnant, parfois victime, dans ses relations avec l'administration. Leur caractère « monophonique » remet en question, me semble-t-il, la typicité ou l'exemplarité de ces récits, d'autant plus que l'hétérogénéité, dans un même texte, des cas rapportés, apparaît moins comme une stratégie voulue de diversification des expériences que comme un choix obligé par les hasards d'une observation qui s'est limitée à quelques cas vécus dans l'entourage (amis et informateurs) du chercheur⁹². On retrouve ici le caractère anecdotique des descriptions examinées plus haut, à la différence près que ces derniers exemples concernent des autochtones (et non plus le chercheur) et retracent des processus plus que des cas isolés figés par le présent ethnographique. Remarquons au passage que les faibles densité et systématisme des données présentées n'ébranlent pas la prétention des auteurs de décrire le système de la

88. *Ibid.*, p. 15.

89. A. E. Ruud, « Corruption as everyday practice... », p. 275-276 et 278-281.

90. Ces trois derniers cas sont présentés par D. J. Smith, « Kinship and corruption in contemporary Nigeria », *Ethnos*, 66 (3), 2001, p. 344-364.

91. A. E. Ruud, « Corruption as everyday practice... », p. 272.

92. Ruud admet que Kalo « was a close friend of mine » (*ibid.*, p. 278) et, dans un des cas rapportés par Smith, c'est lui-même qui est appelé, en tant qu'ami de la famille, à intercéder auprès de la directrice de l'école pour que la jeune fille soit admise (*ibid.*, p. 352).

corruption (même s'ils se limitent à la « petite corruption ») à l'échelle de pays aussi vastes et complexes que l'Inde ou le Nigeria. Songeons un instant à l'accueil qui serait réservé à un essai sur un thème « noble » de la discipline anthropologique, qui fonderait l'essentiel de son analyse sur le *earsay* et sur des observations fortuites et sporadiques... Ces deux registres descriptifs correspondent sans doute à l'utilisation des « déchets » d'une recherche portant sur des thèmes autres que la corruption. L'absence de citations *verbatim* suggère par ailleurs que les auteurs n'ont pas fait d'entretiens formels.

3. Les études de cas représentent le troisième registre descriptif à l'œuvre dans les études ethnographiques de la corruption. Un des essais les plus aboutis, celui de Gupta, met en scène des situations d'interaction, fruit d'observations et d'entretiens avec les acteurs concernés. Dans une des études de cas présentées, deux jeunes cultivateurs se rendent dans le bureau d'un petit fonctionnaire, Sharmaji, responsable des questions foncières dans un district de l'Inde du Nord. Gupta décrit avec précision le cadre de vie et de travail de Sharmaji :

« Sharmaji lived in a small, inconspicuous house deep in the old part of town [...] The lower part of the house consisted of two rooms and a small enclosed courtyard. One of those rooms had a large door that opened on the street. This room functioned as Sharmaji's "office"⁹³. »

« Two of the side walls of the office were lined with benches ; facing the entrance toward the inner part of the room was a raised platform, barely big enough for three people. It was here that Sharmaji sat and held court, and it was here that he kept the land registers for the villages that he administered. » (*Ibid.*)

Entouré de deux collaborateurs, dont l'un, Verma, est présenté par Gupta comme son alter ego, Sharmaji gère plusieurs transactions à la fois, et apostrophe les postulants qui s'entassent dans la pièce étriquée avec des questions rhétoriques : « Have I said anything wrong? », « Is what I have said true or not? » (*Ibid.*) Notons que Gupta ne cache pas, d'entrée de jeu, que Sharmaji tire profit des prérogatives liées à son travail, notamment le fait de trancher les disputes foncières : « Of course, this things "cost money", but in most cases the "rates" were well-known and fixed. » (*Ibid.*)

La description statique du décor et des acteurs inaugure une deuxième description, plus dynamique, axée sur ce que Gupta appelle « a botched bribe », un « pot-de-vin bâclé ». Deux jeunes paysans se rendent à la maison de Sharmaji pour ajouter un nom à leur titre foncier. Dans un premier temps, ils semblent décidés à effectuer leur démarche sans l'aide de Verma, le bras droit de Sharmaji. Mais l'attitude d'abord agressive et défiante de Sharmaji – qui leur propose d'essayer toujours d'obtenir leur papier tout seuls : en cas d'échec, il sera là pour les aider – ainsi que les conseils des usagers présents, qui chantent les louanges de

93. A. Gupta, « Blurred boundaries... », p. 379.

Sharmaji (« a very well-connected person⁹⁴ »), finissent par convaincre les paysans inexpérimentés de solliciter l'aide du petit fonctionnaire. Les jeunes devront « to pay for it », annonce bruyamment ce dernier. Cependant, les malheureux ne savent pas combien il faut donner, et Sharmaji retourne leur question à Verma, qui joue à merveille son rôle d'intermédiaire: « Give whatever amount you want to give » (*ibid.*). L'offre inconsistante des pauvres paysans, décidément ignares du monde de la bureaucratie indienne, suscite l'hilarité des présents: la somme proposée, 10 roupies, est infime par rapport au coût officiel de la démarche, rétorque Sharmaji. Qu'ils aillent d'abord se renseigner sur les frais administratifs réels, ajoute-t-il. Après, ils verseront à Verma la moitié de ce montant. Comme personne ne sera en mesure de leur donner cette information, découragés, ils quitteront les lieux en renonçant à poursuivre leur démarche.

Cette étude de cas descriptive illustre, selon Gupta, le point central de son argumentation :

« The “practice” of bribe giving was not, as the young men learned, simply an economic transaction but a cultural practice that required a great degree of performative competence. When villagers complained about the corruption of State officials, therefore, they were not just voicing their exclusion from government services because they were costly [...] More important, they were expressing frustration because they lacked the cultural capital required to negotiate deftly for those services⁹⁵. »

Contrairement aux trajectoires biographiques individuelles, l'étude d'un cas d'interaction met en scène plusieurs acteurs. Elle est pour ainsi dire « polyphonique ». Les conditions et les limites de l'observation sont énoncées clairement: « when I arrived on the scene, negotiations seemed to have broken down already⁹⁶ » ; « I never find out why they wanted to add a name to the land records » (*ibid.*). L'accent est mis sur des détails jugés significatifs. Par exemple, la description de la tenue vestimentaire et de l'aspect des paysans désarmés renforce l'impression d'inadéquation face à la toute-puissance de l'État local, incarné par Sharmaji: « Their rubbers slippers and unkempt hair [...] clothes that had obviously not been stitched by a tailor », etc. (*ibid.*). Cette description minutieuse donne accès également à la dimension sémiologique des pratiques corruptrices, lorsque Gupta note le ton respectueux des paysans quémendant l'aide de Sharmaji: « *Tau* [father's elder brother], you know what's best... » (*ibid.*).

Ce genre d'études de cas ne porte cependant que sur une transaction particulière. Si Gupta avait multiplié ses observations au poste de Sharmaji, ou s'il avait effectué les mêmes observations dans d'autres sites administratifs, il aurait sans

94. *Ibid.*, p. 380.

95. *Ibid.*, p. 381.

96. *Ibid.*, p. 380.

doute été le témoin de transactions réussies, et il aurait pu peut-être apprécier dans quelle mesure le poids du statut social des postulants détermine l'issue d'une transaction ou le montant à payer. En croisant ses comptes rendus d'observation avec des récits descriptifs émiqes, il aurait été en mesure de construire des descriptions archétypales ou modales⁹⁷, synthétisant de fait plusieurs descriptions singulières.

4. L'on en vient finalement à ce qu'on pourrait appeler des « itinéraires bureaucratiques », qui correspondent au quatrième type de description offert par la littérature anthropologique sur la corruption.

En étudiant le port autonome de Cotonou, envisagé comme un « condensé institutionnel des différents secteurs de la vie nationale considérés comme les secteurs à forte propension de corruption⁹⁸ », Nassirou Bako Arifari choisit un lieu d'observation « où il est possible de suivre toutes les formes de corruption, de la grande à la petite en passant par les différentes formes intermédiaires, ainsi qu'une bonne partie des différentes filières qui traversent l'État et la société du fait de l'implication d'un grand nombre d'acteurs du sommet à la base⁹⁹ ». À l'issue d'une enquête combinant observation flottante et observations systématiques, recherche documentaire et entretiens non directifs auprès d'une vaste gamme d'acteurs (douaniers, transitaires formels et informels, commerçants, importateurs, policiers, etc.), il offre une description idéal-typique des démarches nécessaires pour « sortir une marchandise du port ». Cet itinéraire comporte « dix-neuf étapes : trois dans les sociétés de transit et de consignation, cinq dans les structures syndicales et parapubliques de contrôle et onze à l'intérieur de la douane du port¹⁰⁰ ». Chacune de ces étapes correspond à des sites et à des acteurs différents, et nécessite le déboursement de « faux frais », euphémisme qui désigne, dans le jargon portuaire, le recours à la corruption pour faire avancer le dossier de dédouanement. Ces scènes successives saisissent les personnages en pleine action (« l'opératrice de saisie [...] aussitôt appelée [...] s'avance pour encaisser son pourboire, avant de chuchoter à l'usager le numéro de son dossier, qu'il ne devrait en principe pas connaître¹⁰¹ »). Souvent, l'auteur enrichit la description « modale » par l'utilisation de descriptions émiqes :

« Pour un véhicule d'une valeur de 1,3 million, j'ai déclaré 900 000 francs CFA. J'ai été obligé de donner 100 000 francs CFA au chef de visite. L'inspecteur, lui, n'a pas réussi à voir cela. Alors, j'ai gagné 300 000 francs CFA sur ce véhicule¹⁰². » (D., transitaire ambulant.)

97. Cf. *supra*, J.-P. Olivier de Sardan, « Observation et description en socio-anthropologie », p. 37.

98. N. Bako Arifari, « La corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires », *Politique africaine*, 83, p. 38.

99. *Ibid.*, p. 39.

100. *Ibid.*, p. 44.

101. *Ibid.*, p. 45.

102. *Ibid.*, p. 46.

Enfin, un parallèle constant est établi entre les démarches telles qu'elles devraient être et les démarches telles qu'elles sont réellement. Cette comparaison, indispensable pour juger de l'illégalité des actes sans pour autant préjuger de leur légitimité aux yeux des acteurs du port, a été rendue possible grâce à un long travail documentaire sur les règlements et les procédures officiels.

Ce dernier registre descriptif est sans doute le plus abouti face aux problèmes que posent à l'écriture anthropologique les « propriétés de la corruption » : ambivalence, occultation et banalisation, dimension processuelle. Certes, le regard est ici, une fois de plus, plutôt celui de l'usager (potentiel corrupteur) qui rencontre les représentants de l'État local (potentiels corrompus), directement ou à travers des intermédiaires. Ce monde, le monde des petits fonctionnaires, des bureaucrates, des corps en tenue, des courtiers administratifs, demeure plus opaque, constituant tantôt le décor, tantôt les coulisses de la scène principale. L'idéal serait de pouvoir approcher l'agent de l'État non pas quand il est acculé dans une salle de tribunal ou croupissant au fond d'une cellule, mais dans son univers social spécifique.

*

Le parcours proposé, entre les affres de l'observation et les limites de la description d'un objet comme la corruption, ne doit pas occulter le fait qu'il y a bien d'autres faits sociaux – pas forcément soumis à la réprobation sociale ou juridique – qui se prêtent à ce type d'interrogation méthodologique : l'expérience de la maladie et les itinéraires thérapeutiques, les processus décisionnels au sein de l'entreprise, les coulisses d'une campagne électorale ou encore le nombre de têtes de bétail détenues par un nomade sahélien. L'exemple de la corruption, qui réunit à elle seule la plupart des difficultés d'observation et de description qui se présentent à une enquête empirique, a joué ici le rôle de loupe grossissante des problèmes qui se posent couramment à une anthropologie des phénomènes cachés. À l'instar de la corruption, ces objets remettent en discussion, nous l'avons vu, la posture descriptive anthropologique comme issue principalement d'une « observation directe des comportements¹⁰³ ».

Mais en tant que mode spécifique d'accès à l'État, l'univers de la corruption offre à la réflexion anthropologique une perspective féconde d'exploration des formes concrètes de l'espace public, des représentations populaires des formes de gouvernement, des incursions quotidiennes de la puissance publique dans la vie des citoyens. Elle met de ce fait à dure épreuve le mythe de la méthode ethnographique fondée sur l'observation participante, l'unicité du lieu d'observation et la

103. B. Lahire, « Décrire la réalité sociale ? Place et nature de la description en sociologie », in Y. Reuter, ed., *La description. Théories, recherches, formation, enseignement*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 172.

pratique de la langue des autochtones (« la tente et la langue », selon les termes de Ian C. Jarvie¹⁰⁴) : une étude « compréhensive » de phénomènes transversaux, entre le local et le global, demande une anthropologie multi-sites¹⁰⁵, oblige à passer d'une salle de tribunal aux coulisses d'un bureau administratif, d'une esplanade portuaire à un barrage routier, à parler des langages différents (celui des juristes, le jargon des policiers, les non-dits des entrepreneurs, les proverbes et les dictons populaires). Toute étude sur la corruption est de ce fait par définition comparative, même la plus « micro » ou la plus sectorielle : comparaison entre points de vue différents, entre logiques d'action diverses. Des descriptions fines comme seule l'ethnographie de terrain, malgré les limites évoquées, peut en produire, peuvent dévoiler l'ambivalence et l'enchâssement dans le quotidien des faits corruptifs, si difficiles à cerner. Si l'une des fonctions principales de la description est de produire de l'inédit, du non-évident, du non-commun¹⁰⁶, alors le dévoilement de la face cachée des faits de corruption demeure un objectif à part entière d'une anthropologie politique de l'État contemporain, en Afrique comme ailleurs.

104. « A tent down among the native houses so that the observer is physically close to the native life; and learning the language, not using pidgin or interpreters, so that the observer can participate in the life he wishes to observe just as it is lived », in I. C. Jarvie, « The problem of ethical integrity in participant observation », *Current Anthropology*, 10 (5), 1969, p. 505.

105. Telle qu'elle a été définie par G. E. Marcus, « Ethnography in/of the world system. The emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, 1995, p. 95-117.

106. Y. Reuter, « La description en questions », in Y. Reuter, ed., *La description...*, p. 56.

Décrire les descriptions

PRATIQUE DE LA DESCRIPTION MILITAIRE L'EXEMPLE DES TOPOGRAPHES DE L'ARMÉE FRANÇAISE (1760-1820)*

IL EST HABITUEL, quand on parle de description, de faire prioritairement référence à un texte. La description est alors identifiée avec son aboutissement, et c'est sur ce résultat textuel et les liens qu'il établit que l'analyse se concentre. On choisit plus rarement de donner attention à la préparation du regard (c'est bien le sens de la vue qui soutient la plupart de nos descriptions) qui assure la possibilité de décrire, et on le fait encore moins indépendamment du texte qui est issu de ce procédé. Ce moment préalable à la description textuelle n'est pas celui de la méthode théorique établie dans les sciences sociales, mais celui de la pratique perceptive. On voit, on sent, on touche, avant de pouvoir décrire ; le fait de percevoir est intrinsèque à la possibilité de la description. Quand l'historien est dans la position de celui qui étudie une description, et non pas de celui qui l'établit, son attention est captée par le texte, l'élément le plus évident du mécanisme, très souvent la seule source qui soit disponible. Or, l'étude de la description militaire que nous exposons dans cet article, en l'absence de réels exemples de textes d'un type très important, celui de la reconnaissance militaire en temps de guerre, se trouve dans une position particulière, et en même temps potentiellement productive. Faute de textes, il n'existe qu'une possibilité : essayer de retrouver, par des voies autres que les résultats directs, ici indisponibles, les pratiques de la perception qui permettent à un groupe précis, celui des topographes militaires, d'accomplir un travail scientifique fondé sur la perception et la description. Nous analyserons les enjeux d'une telle pratique, et la fonction que la description accomplit dans un système strict mais hautement pragmatique, où le but de toute opération est la victoire sur le champ de bataille.

* Ce travail est fondé sur les recherches menées pour ma thèse de doctorat : V. Pansini, *L'œil du topographe et la science de la guerre. Travail scientifique et perception militaire (1760-1820)*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2002, 433 p., multigr.

L'œil du général

Dans l'organisation logique de l'armée, le topographe est celui qui assure les fonctions perceptives. Il est l'œil du général : il voit ce que le général ne peut pas voir, et il lui communique ce qu'il a vu. Son travail est toujours celui de voir, et de rendre ce qui est vu par la description, qu'elle soit écrite, orale, graphique. Nous considérerons deux des diverses modalités de travail du topographe militaire : la reconnaissance qui précède la bataille, opérée dans l'urgence et dans une situation de danger, et le travail d'établissement des faits, accompli après la bataille et qui peut donner lieu à des opérations de vaste envergure et de longue durée, comprenant des levés statistiques, topographiques, et des peintures de bataille. La première tâche est affaire d'une demi-journée, et ne laisse pratiquement aucune trace directe pour la lecture des historiens ; la seconde peut mobiliser plusieurs années de travail, et elle produit des résultats documentaires parfois très riches. Et pourtant, ces deux opérations obéissent à la même logique, et elles sont effectuées par les mêmes hommes, ou en tout cas par des hommes ayant la même formation : il s'agit de percevoir selon des règles de la logique militaire auxquelles la description aussi doit être soumise, de produire une description de la réalité perçue qui soit traduite selon les signes spécifiques à cette logique militaire.

La méthode de la reconnaissance à vue est la méthode de l'urgence, typique de la guerre. Celui qui est chargé de cette mission opère sans aucun instrument, parce que ceux-ci retarderaient sa démarche. Toutes les mesures, toutes les observations sont donc réalisées de vue. L'officier choisi pour les missions de reconnaissance qui précèdent l'attaque est normalement le meilleur disponible : il s'agit en effet d'une opération dangereuse (la plupart des ingénieurs géographes tués ou blessés dans les campagnes du Premier Empire l'ont été pendant des reconnaissances¹) et très difficile car les possibilités d'action sont strictement limitées, dans le temps et dans l'espace : dans le temps, puisqu'il faut rapidement rapporter au général toutes les données qui lui seront utiles pour une bataille peut-être imminente ; dans l'espace, parce qu'on ne peut parcourir directement toutes les zones que l'on doit reconnaître, à la fois par manque de temps et parce que certaines sont occupées ou contrôlées par l'ennemi. À l'intérieur de cette situation hautement contraignante, l'ingénieur géographe ou le topographe militaire² doit assurer un travail d'observation très complet. Le général doit pouvoir

1. A. Martinien, *Tableaux, par corps et par batailles, des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)*, Paris, Fournier, 1909.

2. Les ingénieurs géographes militaires sont dans l'armée française un groupe spécifique qui, pendant certaines périodes, est organisé officiellement en corps d'armée ; ils sont prioritairement chargés des tâches topographiques, et en particulier des plans établis après la bataille. Les reconnaissances sont parfois confiées à d'autres officiers qui ne sont pas ingénieurs géographes. Nous utilisons donc ici le terme de « topographes militaires » pour désigner tous les officiers qui sont occupés, de façon régulière ou non, aux différents travaux topographiques.

se fonder sur la description qu'il reçoit comme s'il avait pu lui-même parcourir la zone en question. Tout ce qui est d'intérêt militaire doit être vu, mémorisé, et l'image finale, synthétique, de cette opération de perception est celle que le général doit recevoir. Pour réaliser cette performance, un talent spécifique est nécessaire, et il est couramment appelé « coup d'œil militaire³ ». Ce concept, récurrent dans les manuels de formation du topographe, mais de définition difficile, englobe en même temps la capacité de mesurer efficacement des distances de vue, de percevoir rapidement les caractéristiques du terrain, de les synthétiser dans une image d'ensemble, et le fait d'avoir une « mémoire locale⁴ », c'est-à-dire de pouvoir se rappeler facilement ce qu'on n'a pas eu les moyens de noter ou de dessiner avec une précision suffisante. Plusieurs capacités sont donc en jeu en même temps au niveau de la perception :

« Il faut voir [le terrain] en géomètre pour en évaluer l'étendue; il faut le voir en tacticien pour y appliquer les mouvemens d'une armée [...] il faut le voir en mécanicien pour y découvrir à propos la possibilité de créer ou d'anéantir des obstacles⁵. »

Le coup d'œil est un savoir-faire visuel et un savoir-faire militaire. Il est propre au topographe et au général : l'auteur de la reconnaissance doit savoir regarder comme un tacticien, comme un général, faute de quoi sa description serait inutilisable. Quand le topographe regarde, il fait évoluer les deux armées, dont il connaît les caractéristiques, sur la zone considérée et qui pourrait devenir le champ de bataille. C'est parce que dans son imagination il voit l'action à préparer et parce qu'il pense comme le général que son travail est utile, qu'il peut vraiment fonctionner comme « œil ».

Pendant la reconnaissance, la rapidité du topographe est partie intégrante de sa méthode. Les actes, les observations, et les choix du parcours, sont tous pensés en fonction de l'exigence de rapidité. Évidemment, le topographe prend des notes, trace des dessins et des croquis. Mais ce n'est pas un hasard si Pierre de Bourcet parle de « mémoire locale ». Une représentation, même un croquis, demande plus

3. Les sources auxquelles nous faisons référence pour parler du « coup d'œil » sont essentiellement les manuels de formation des topographes militaires. Écrits surtout dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, ils détaillent les pratiques du travail, mais ils s'attachent surtout à mettre en valeur la spécificité du métier de topographe. Parmi les plus importants et influents : P. A. J. Allent, « Essai sur les reconnaissances militaires », in J. Corréard, ed., *Recueil sur les reconnaissances militaires d'après les auteurs les plus estimés*, Paris, J. Corréard, 1845 (éd. orig. in *Mémorial topographique et militaire. Rédigé au Dépôt général de la guerre*, 4, Paris, Imprimerie de la République, II^e trimestre de l'an X) ; P. J. de Bourcet, « Mémoire sur les reconnaissances militaires », *Journal de la Librairie militaire*, 1-2, 1875-1876, p. 1-102 ; L. C. Dupain de Montesson, *L'art de lever les plans de tout ce qui a rapport à la guerre, et à l'architecture civile et champêtre*, Paris, Jombert, 1763 ; J. E. G. Hayne, *Éléments de topographie militaire, ou instruction détaillée sur la manière de lever à vue et de dessiner avec promptitude les cartes militaires*, Paris, Magimel, 1806.

4. L'expression est de Bourcet, dans son « Mémoire sur les reconnaissances militaires ».

5. J. J. Verkaven, *L'art de lever les plans, appliqué à tout ce qui a rapport à la guerre, à la navigation, et à l'architecture civile et rurale*, Paris, Barrois l'aîné, 1811, p. 233 (2^e éd.).

de temps que celui qui est normalement disponible pour une reconnaissance à vue. Le topographe doit souvent mémoriser plusieurs données, surtout celles qui ne sont pas immédiatement numérisables. L'écriture et le dessin sont des supports possibles et fiables, mais ils ne sont pas absolument indispensables. Dans la plupart des cas, le topographe se trouve devoir relater son travail, décrire oralement donc, même quand il rend un exemplaire écrit. Les sources qui peuvent témoigner de cette dimension prioritaire de l'oralité sont naturellement très peu nombreuses. L'accent souvent mis dans les textes sur la communication préférentielle entre le général et le topographe peut pourtant être lu comme une confirmation de cette hypothèse. Il est en tout cas vrai que font défaut, outre les conversations, les reconnaissances écrites ou dessinées. Les reconnaissances que l'on peut trouver soigneusement rédigées, et même publiées dans les périodiques militaires, sont toujours des copies ou des réadaptations postérieures, ou bien des travaux accomplis en temps de paix. Les notes et les croquis des reconnaissances à vue sont soumis aux vicissitudes habituelles des sources militaires en temps de guerre : égarées, ou détruites parce que secrètes. Plus simplement, ces documents se sont perdus parce qu'ils n'avaient jamais été conçus pour être conservés ni copiés : ils étaient les supports d'une description très ciblée, à accomplir de préférence oralement. Ils servaient pour telle occasion précise, pour telle bataille, et ils n'avaient pas de raison d'exister ni d'être conservés au-delà.

Une fois l'action de guerre terminée, l'ingénieur géographe travaille à l'établir en tant que fait. L'officier en reconnaissance avait regardé, décrit et raconté au général un espace et l'évolution possible de deux armées dans cet espace ; l'ingénieur géographe étudie pour définir ce qui s'est réellement passé, ou en tout cas ce qui doit être conservé en mémoire ; il décrit et raconte avec beaucoup plus de détail les faits d'armes et les lieux où ils se sont déroulés. Il peut s'agir d'un dessin du jour qui suit la bataille, mais aussi d'une opération beaucoup plus complexe comme celle qui s'est déroulée en Piémont entre 1802 et 1810, sur les lieux des batailles de la première campagne d'Italie de 1796-1797. Une section topographique composée d'une demi-douzaine d'ingénieurs a été chargée alors de reproduire par des plans topographiques, des peintures, des mémoires statistiques et militaires, les batailles qui ont eu lieu dans la région. L'établissement des faits, à partir des sources disponibles et des témoignages recueillis sur les lieux, est partie intégrante de leur travail. La description qui en résulte repose sur plusieurs moyens, mais leur objet commun ne cesse d'être la bataille. Le niveau de précision est élevé, et les ingénieurs géographes produisent des documents qui peuvent avoir aussi une valeur indépendante de la mission à laquelle ils ont été assignés. Néanmoins, l'ingénieur décrit la bataille passée sur la base des mêmes principes que le topographe en reconnaissance mobilise pour imaginer la bataille future. La relation est toujours établie entre les caractéristiques du terrain et celle de l'armée, et si le terrain et les phases de l'action de guerre sont

décrits avec plus de précision, c'est parce que la situation le permet et que, cette fois, ces phases sont destinées à être étudiées.

Traduire l'espace en langue militaire

La description militaire, dans les cas considérés ici, est l'aboutissement d'une traduction. Mais ceci est vrai de toute description : il y a toujours nécessité de passer de l'expérience sensorielle, ou de l'imagination, à un langage autre. La vision d'un espace, celle qui se présente au topographe, est normalement perçue comme un tout, qu'il faut transformer et exprimer en langue naturelle ou en dessin : la première transformation exige une disposition linéaire, comme tout texte, qu'il soit dit ou écrit. Une description est donc forcément linéaire, et ne pouvant pas se dissocier du texte, elle peut être considérée comme une activité essentiellement linguistique. Dans les caractéristiques propres à ce type d'activité, il existe une ambition d'exhaustivité et de finition. Une description dresse des listes, établit l'état des lieux⁶. Elle tend à cerner la réalité par l'énumération organisée des informations. Même si elle se veut exhaustive, elle ne pourra fournir toutes les données, chose impossible. Elle doit sélectionner les données pertinentes pour que l'image rendue ait un effet de complétude. La vision qui permet la description est synthétique, tandis que le texte qui véhicule la description est analytique, et linéaire. La description d'un espace est celle qui met le mieux en évidence cette articulation du rapport entre perception et description, car la vision d'ensemble, nécessairement synthétique, est confrontée à une profusion de détails. Les deux traductions possibles de la perception, le texte et le dessin, même conjointes, ne peuvent épuiser leur objet⁷. Le langage d'arrivée n'est pas apte à soutenir le poids de l'objet perçu dans son entier. Un découpage est donc nécessaire. La description est normalement le résultat de cette opération de découpage, qui rend possible l'utilisation d'un langage d'arrivée structurellement autre par rapport à l'expérience perceptive.

Toutes ces considérations restent vraies dans le cas spécifique du topographe militaire. On pourrait observer que si la quantité de détails offerts à la perception d'un espace est énorme, ceux qui sont considérés comme utiles pour la guerre, et sont donc objets d'attention de la part du militaire, doivent être beaucoup moins nombreux. Mais la connaissance demandée est beaucoup plus ample que ce qu'on pourrait prévoir. Les manuels qui enseignent la manière de conduire les

6. « Concise ou développée ("on peut décrire un chapeau en vingt pages et une bataille en dix lignes", estime Paul Valéry), la description a pour exigence la saturation et surtout le rangement et la classification » (F. Laplantine, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996, p. 30).

7. Voir D. Apothéloz, « Éléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial », in Y. Reuter, ed., *La description : théories, recherches, formation, enseignement*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 15-31.

reconnaissances en témoignent⁸. Il n'y a presque rien qui soit en principe inutile pour le regard militaire, et par conséquent tout doit pouvoir être compris dans l'image que le topographe doit fournir au général. La description est exigée pour une utilisation définie⁹ : c'est donc cette utilisation qui donne les termes de l'exhaustivité. Or, dans la pratique militaire, ces limites ne sont pas strictement marquées : elles tendent plutôt à l'infini.

L'utopie du topographe

La guerre demande un très grand nombre d'informations, à percevoir dans un temps très limité. La vision du topographe est toujours censée identifier et reporter entièrement ces informations. Le discours sur la perception que nous retrouvons lié à la pratique de la reconnaissance indique les directions de cette ambition de totalité, mais il n'en marque jamais les limites. L'impression que l'on retire de la lecture des méthodes des topographes est que, correctement entraîné, le regard humain pourrait accroître à l'infini ses capacités. Autour du sens de la vue, une tendance utopique s'organise : les topographes utilisent les « déformations » de la perception pour, par exemple, mesurer les distances. Ils savent évaluer le degré de confusion de l'image, ils connaissent l'aspect des objets selon la lumière des différents moments du jour, ils construisent un système de références visuelles. Ils connaissent leur vue comme un instrument, et ils ont appris à régler cet instrument, et à chiffrer les résultats qu'il fournit.

Au XVIII^e siècle, ces déformations de la vue sont d'ailleurs considérées comme les fondements de tout le fonctionnement perceptif, et particulièrement de la perception des distances, selon Descartes, et surtout selon Berkeley. Le degré de confusion de l'image de l'objet est l'un des moyens par lesquels nous sommes capables de percevoir les distances¹⁰. C'est, avec des variations, l'affirmation probablement la moins contestée des différentes théories de la vision du XVIII^e siècle. Certes, il ne s'agit pas ici à proprement parler d'une déformation, mais d'une limite de la perception : du fait que notre zone de vision nette est limitée, nous savons calculer la distance d'un objet qui dépasse ces limites, et dont l'image devient donc floue.

8. Voir par exemple L. C. Dupain de Montesson, *L'art de lever les plans de tout ce qui a rapport avec la guerre...*

9. Le fait de « décrire pour » serait typique du XVIII^e siècle : on reste dans le royaume du vérifiable, sur lequel appliquer un procédé précis. Le vraisemblable sera l'objet des descriptions au XIX^e. Voir P. Hamon, « Rhetorical status of the descriptive », *Yale French Studies*, 61, 1981, p. 1-26.

10. Sur ce point voir entre autres R. Descartes, *Dioptrique* (1637), cit., chap. VI ; G. Berkeley, *Essai d'une théorie nouvelle de la vision* (1709), in *Œuvres choisies de Berkeley*, trad., préface et notes d'A. Leroy, Paris, Aubier-Montaigne, 1944, tome I ; W. Porterfield, *A treatise on the eye, the manner and phaenomena of Vision*, Édimbourg, J. Balfour, 1759.

Ce n'est pourtant pas un hasard si les topographes parlent plus normalement de déformations que de limites, quoiqu'ils se réfèrent à des propriétés normales de la vue. Une déformation peut être corrigée. Le sens de la vue apparaît non pas comme intrinsèquement limité, mais comme perfectible. Le parfait topographe saurait voir sans limites, et la netteté de l'image fournie par son regard serait sans faille. Dans l'avant-propos du cinquième numéro du *Mémorial topographique et militaire*, la revue institutionnelle de la topographie militaire, l'auteur, un officier du Génie qui reste anonyme, décrit la capacité de lire les aspects de la nature qui est le propre des officiers topographes ; il le fait avec un exemple qu'on pourrait qualifier d'extrême. Il imagine de placer quelques-uns de ces hommes sur les plateaux d'Asie :

« Plaçons-les, par la pensée, dans ces régions centrales et trop peu connues de l'Asie, sur ces plateaux immenses et déserts d'où sortirent ces peuples qui inondèrent l'Asie et pesèrent sur l'Europe [...] en voyant se détacher au nord les énormes gradins de l'Altaï, qui soutiennent les hautes plaines de la Sibérie ; au nord-ouest, la chaîne des Ourals, qui sépare ces deux parties du monde ; à l'ouest, le Caucase, qui, sous les noms d'Imaüs et de Taurus, achève la séparation du Midi d'avec le Nord de l'Asie [...] au midi les montagnes du Thibet [...] enfin à l'est, l'immense chaîne de Kanghai [...] en voyant s'échapper de ces monts agglomérés, au nord, les grands fleuves tributaires de la mer Glaciale, comme la Léna, le Jenisei, l'Obi ; à l'ouest le Süen et l'Amu ; au sud, l'Indus et le Gange ; à l'est enfin, le fleuve Jaune et celui de l'Amur ; tout leur dirait qu'ils se trouvent au nœud le plus élevé du plus vaste des continents¹¹. »

La persistance du verbe « voir », dans une situation où la vision est évidemment impossible, nous indique qu'une utopie est en train de s'articuler autour du sens de la vue. Par rapport à la vue parfaite, pour laquelle la zone de netteté serait sans limites, et qui pourrait embrasser du haut d'une montagne l'ensemble du continent asiatique, l'expérience perceptive normale n'est qu'une déformation. À titre de modèle, la vue parfaite et illimitée est toujours présente, et c'est d'une certaine façon par rapport à elle que les performances normales sont évaluées.

Un volet de l'utopie perceptive du militaire rend potentiellement infinies les possibilités du sens de la vue ; l'autre, qui est sa conséquence, et son but, assure la capacité de tout voir, dans les plus petits détails, dans une vision synthétique et presque instantanée. La capacité d'embrasser du regard la totalité d'une scène et d'un terrain, et par cela de les connaître profondément, est fondamentale pour un militaire. Mais cette connaissance ne peut s'étaler dans le temps : la vision est unique, il ne s'agit que d'un regard. C'est la nécessité d'opérer rapidement à partir de ce qu'on a vu, et le nombre de détails que l'on considère d'importance dans cette opération, qui rendent nécessaire ce type de vision. Le général et le topographe, dans des rôles différents, ne survolent pas des yeux l'état du champ

11. *Mémorial topographique et militaire. Rédigé au Dépôt général de la guerre*, 5, p. XIX-XXI.

de bataille, mais ils regardent pour connaître, avec une rapidité qui qualifie naturellement cet acte d'utopique à nos yeux. Le « coup d'œil militaire » est le talent qui rend possible cette connaissance complète et synthétique : il se fonde sur la capacité de percevoir rapidement un espace dans tous ses détails, et d'établir tout aussi rapidement des relations entre les objets perçus et les connaissances préalables, pour arriver à construire un système qui structure la vision d'ensemble. La richesse des détails n'est donc pas en contradiction avec la vision synthétique ; paradoxalement la synthèse n'est pas en contraste avec l'analyse, elles sont même contemporaines. Elles trouvent place dans un seul acte de connaissance. La guerre est le domaine où l'acte de connaissance doit comprendre au même moment analyse et synthèse, « car ici, plus qu'en tout autre domaine la partie et le tout doivent être considérés ensemble¹² ».

La clé de la victoire, l'élément décisif, se trouve dans le détail, doit être isolé dans la partie, mais toutes les ressources en jeu doivent être utilisées pour son obtention. Le tout et la partie doivent donc être connus au même moment.

Le topographe, œil du général, est comme un organe détaché, capable d'opérer seul¹³. Mais c'est au général que doit arriver la connaissance des informations, l'œil doit communiquer au cerveau. Cette image, utilisée régulièrement pour décrire le travail du topographe, est parlante : la communication de l'image complète et synthétique qui a été établie doit se faire d'une façon immédiate, comme le passage d'information d'un organe à l'autre du même corps. Perception et description sont inséparables. Et si la communication a besoin de support, de notes, d'un dessin ou d'un rapport, si l'opération peut être accomplie en deux phases, l'une perceptive et l'autre descriptive, elles ne sont que deux phases chronologiquement ordonnées d'un dispositif qui est un. Perception et description fonctionnent avec les mêmes concepts, sur la base du même système logique. Elles sont idéalement contemporaines dans l'idée du travail du parfait topographe, qui est représenté par l'image de l'œil. Elles ne constituent qu'un seul et même acte.

La dimension utopique des actes perceptifs des topographes trouve donc son reflet dans la description : il n'est pas seulement question de tout voir, mais de partager cette vision totale en la décrivant. Il n'y a pas, dans ce cas spécifique, de binôme composé d'une vision qui serait synthétique et d'une description successive qui serait analytique, linéaire, et qui, tout en ayant l'ambition de la finition, ne pourrait épuiser son objet ni ne penserait possible de le faire. Synthèse et analyse sont présentes au même niveau dans la première et dans la deuxième phase de cet acte de vision. L'œil voit tout et communique tout sans distorsions.

12. C. von Clausewitz, *De la guerre*, trad. par D. Naville, Paris, Minuit, 1955, livre I, chap. 1, Introduction, p. 51.

13. « C'est que l'œil est un animal dans un animal exerçant très bien ses fonctions tout seul » (D. Diderot, *Éléments de physiologie*, éd. critique par J. Mayer, Paris, Didier, 1964, p. 286).

Certes, il s'agit d'une utopie ; les textes militaires mêmes nuanceront ces demandes d'exhaustivité, et souligneront le fait que l'on ne parvient jamais à tout voir pendant une bataille, et que beaucoup de détails resteront perdus. Il n'empêche que cet idéal de vision complète reste très largement partagé, et qu'il n'est jamais tenu pour intrinsèquement impossible. Le vocabulaire de la « difficulté » l'emporte toujours sur celui de l'« impossibilité ». Pierre de Bourcet admet qu'il faudrait la vie entière d'un homme pour bien connaître cinquante lieues de terrain en montagne ; il sait qu'on ne peut toujours prétendre à cette connaissance directe quand on opère en tant que général. Mais sa solution à l'apparente impossibilité de la connaissance est toujours, pour ainsi dire, la multiplication des yeux : le général sera entouré de plusieurs officiers instruits, capables de lui présenter les situations. Affirmer qu'il faudrait la vie d'un homme pour connaître cinquante lieues de montagne n'est pas une hyperbole pour marquer une impossibilité mais, au contraire, une estimation issue d'un calcul, et d'une comparaison¹⁴. La présence de cet idéal de totalité, à percevoir et communiquer, est suffisante pour façonner en ce sens les pratiques du travail topographique. Quand le topographe opère, l'idéal lui est présent, et constitue un terme réel sur lequel il est évalué. Perception et description sont pour le topographe une seule et même activité, et cette activité doit être complète, synthétique et analytique.

Voir pour contrôler

L'ambition de tout voir et de tout connaître est poursuivie dans le but, lui aussi utopique, de tout contrôler. Le général a besoin de toutes les données concernant la bataille et son terrain parce qu'il est considéré capable de les gérer, et de mener à bien l'ensemble de l'action de guerre. Car tel est bien le but de la description militaire : fournir au général les moyens d'organiser et de contrôler l'action. C'est la connaissance de tous les détails qui permet de prendre des décisions.

14. « La détermination seule de ces postes exige un détail exact du pays et des attentions qui doivent s'étendre sur tous les points par lesquels un ennemi pourrait entreprendre [...] Cette étude seule présente tant de difficultés et exige tant de capacité militaire, qu'on ne balance pas à penser qu'il faut presque la vie d'un homme pour connaître exactement une étendue en longueur de cinquante à soixante lieues de montagnes, lorsque les différentes chaînes forment une largeur de vingt à trente lieues, telles que les Alpes depuis les Suisses jusqu'à la mer Méditerranée, et que le même homme connaîtrait le double du pays en plaine en y employant au plus trois années. On ne peut pas exiger qu'un général connaisse exactement tout le détail d'un pays où il aura à faire la guerre, ce sera beaucoup s'il peut s'en être formé un tableau qui lui présente le local en gros, et, quoiqu'il fût fort à désirer qu'il n'ignorât aucune partie du détail et la division du pays, il n'est pas possible de réduire le roi à ne confier le commandement de ses armées qu'à cette condition. D'où suit nécessairement la conséquence qu'il faut donc lui procurer des officiers qui en soient instruits, et qui puissent lui présenter les idées ou projets convenables à la position des ennemis et à celle de son armée. » (P. de Bourcet, *Principes de la guerre de montagnes*, Paris, Imprimerie nationale, 1888, p. 6-7.)

Pour comprendre cette affirmation, il nous faut adopter l'optique qui est largement partagée dans la pensée militaire de l'époque : le général est le seul qui puisse influencer les événements de la guerre, le seul qui ait une idée complète de ceux-ci, et il est le début de toute la chaîne causale. Les autres participants à la bataille, y compris les autres officiers, ne sont que des données, des ressources, dont le général connaît le nombre et prévoit les actions. Leur liberté de choix est comprise dans un spectre étroit que le général connaît de la même façon qu'il connaît la largeur d'un fossé, l'avantage d'une position ou la portée des pièces d'artillerie de son armée. Une bataille est un affrontement en duel entre deux hommes, qui utilisent pour cela tous les pions à leur disposition, y compris d'autres hommes qui sont soumis à leur pouvoir. La complexité extrême du jeu ne modifie pas le fait que les joueurs sont censés être seulement deux. C'est dans cette optique que le rôle du topographe, organe détaché du sujet pensant, trouve son sens.

Le procédé de traduction qui est à la base de la description sert à transformer la perception du réel en données utilisables par le commandement de l'armée. Une grande partie du travail de description du topographe consiste à créer des relations entre les différents objets perçus. Le fondement de cette démarche est la mise en relation des données qui concernent l'armée, et donc les hommes et leurs armes, avec les données perçues dans l'espace, et donc la nature du terrain, les éventuels bâtiments ou ruines qui s'y trouvent, les forêts, les fleuves, les chemins, et ainsi de suite. Les données sur l'armée font partie des connaissances préalables du topographe ; les données sur l'espace sont l'objet de sa perception. Par la description-traduction, il présente au même moment ce qui était connu et ce qui a été perçu. À travers la description en « langue militaire », le topographe fait entrer les données dans un système logique qui met en relation hommes et choses pour appliquer à l'ensemble un seul et même traitement. L'exemple le plus classique est celui de la définition d'une position, ou d'une forteresse : une position est décrite et définie par le nombre d'hommes nécessaires pour la tenir, et par le nombre d'heures, ou de jours, pendant lesquels elle peut résister, en sachant qu'aucune position est imprenable¹⁵. Le topographe qui perçoit et décrit une position possible (une colline protégée sur un versant, un bâtiment placé en hauteur) est censé percevoir et décrire déjà en termes militaires, c'est-à-dire en indiquant déjà les hommes et les pièces d'artillerie qui pourront la défendre, et, peut-être aussi, pour combien de temps. L'usage que l'on fera des informations qu'il fournit n'est plus de sa compétence. C'est le général qui décidera si et comment utiliser cette position. Le rôle du topographe s'achève une fois que l'objet de sa perception (un coteau avec un cours d'eau qui protège l'un des versants,

15. Voir H. Vêrin, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.

par exemple) a été traduit et transformé en données brutes utilisables (une position tenable pendant au moins cinq heures avec quarante hommes), et que cette information a été correctement communiquée au général.

La description et l'action

Il est une conséquence claire de cette pratique : l'objet de la description d'un topographe militaire n'est qu'un espace en apparence. Au moment même où l'on accomplit la description, on passe de l'espace à l'acte humain. L'espace est seulement la dimension où l'acte humain doit s'accomplir, et pour cela sa description n'a de sens que si elle est constituée d'une mise en relation, dès le début, avec des données humaines. Il ne s'agit pas non plus de décrire une action, et de considérer comme dominante la dimension temporelle et chronologique, au lieu de la dimension spatiale. Ce que le topographe doit faire est imaginer l'action dans l'espace pour pouvoir décrire l'espace de façon correcte, et adaptée au système logique militaire. La capacité d'imaginer une armée qui évolue est d'ailleurs un des talents explicitement demandés aux topographes militaires, normalement mentionné comme « coup d'œil de prévoyance ».

« Le coup d'œil de prévoyance est différent de celui qu'il faut à un général pour s'opposer aux efforts que fait un ennemi pour le forcer dans sa position, car pour lors il a les objets sous les yeux au lieu que dans le premier cas ils ne sont que dans son imagination et dans la possibilité¹⁶. »

Le coup d'œil d'action du général est censé gérer une situation dans la durée, conduire des déplacements, voir pour donner les bases pour agir. Le coup d'œil de prévoyance mis en acte par le topographe est abstrait dans sa formulation, il nécessite des capacités spéculatives, mais se borne à connaître et faire connaître. Le topographe ne doit pas prendre des décisions sur l'action en cours, mais son rôle de traducteur du réel et fournisseur d'information exige qu'il partage avec le général une ample connaissance des caractéristiques de l'armée et de ses possibilités. C'est seulement ainsi qu'il peut imaginer les actes qui pourraient être accomplis, mais qui ne sont, au moment de son travail, que dans le domaine de la possibilité. En poussant à bout ce raisonnement, on pourrait affirmer que même ce que le topographe voit n'est pas simplement un espace. La nécessité d'imaginer une action avec des moments successifs, en même temps que l'on perçoit une situation immobile, transforme la perception qui est en cours. La description qui s'ensuit ne peut plus être celle d'une configuration statique, comme l'est un espace perçu sur une courte durée. Espace et temps sont, dans la description militaire, des dimensions appariées.

16. P. de Bourcet, « Mémoire sur les reconnaissances militaires », p. 47-48.

Le lien essentiel qui conduit le travail du topographe ne peut donc plus être considéré comme celui qui va de la réalité à la description, mais comme celui qui noue la description et l'action. Nous utilisons ici le terme de « réalité » pour indiquer ce qui est effectivement perçu : les collines, les fleuves, les arbres, l'espace. Or, ce n'est pas cette réalité qui est l'objet de la description. Et la description n'est pas évaluée sur la base de sa ressemblance avec la réalité perçue, mais sur la base du support qu'elle peut donner à l'action prévue. Nous avons précédemment montré comment la perception et la description constituent un seul et même processus, et sont accomplies sur la base du même système mental. Le lien privilégié entre la description et l'action n'est pas une surimposition qui interviendrait au moment de la deuxième phase, la phase descriptive : l'acte de percevoir vise déjà l'action. Le topographe imagine l'action de guerre au moment même où il regarde pour la première fois le terrain devant lui. Les différentes phases du même processus, perception, traduction, description, visent toutes l'action de guerre, et la possibilité de son contrôle. Tout ce que l'œil, ou le topographe, fait, sert pour que le cerveau, le général, puisse agir.

Nous avons situé l'action de guerre, et donc l'acte humain, au centre de la pratique descriptive militaire. Dans la pratique de la reconnaissance, cet acte est préparé, imaginé, placé dans son environnement probable, et ce placement imaginaire permet de décrire un espace conformément aux exigences de la guerre. Dans le travail des ingénieurs géographes – après la bataille cette fois –, l'acte humain est le fait historique accompli qui reste à établir. La multiplicité des modalités de description (plan topographique, enquête statistique, récit des phases de la bataille, peinture) sert à mieux cerner l'événement, qui est ce qui doit être reproduit pour pouvoir ensuite être étudié. Le fait-bataille dans son ensemble est l'objet de toutes les pratiques descriptives à l'œuvre, y comprises celles qui, par leur structure et les contraintes inhérentes à leur propre genre, semblent mieux adaptées à rendre compte d'un espace. Par le plan topographique, qui reproduit les positions et les mouvements des troupes, l'action prend place dans l'espace ; comme pour la reconnaissance, l'introduction de l'élément humain donne un sens spécifique aux éléments représentés : coteaux, collines, fleuves. Ils deviennent les données d'un système militaire, qui n'est plus cette fois le support de la préparation d'une action, mais la clé de lecture d'un événement passé.

Le réalisme du « rendre »

Destinée à être le support de l'étude d'un événement, la description doit obéir à un système de règles. C'est l'obéissance à ce système qui permet de considérer les descriptions obtenues comme des documents fiables, au point de pouvoir fonder sur eux une étude que l'on conçoit comme scientifique, la science de référence

étant la science de la guerre. Si la logique en œuvre ne change pas par rapport à la pratique de la reconnaissance à vue, les possibilités offertes par un plus long travail sur le terrain et une capacité d'observation bien plus élargie augmentent, et demandent à être fixées. Mais le procédé reste celui d'une traduction : la réalité est transformée par la description. Le lieu d'application de la logique militaire est cette fois-ci la définition des limites de cette transformation. Les règles à respecter construisent un réalisme spécifique, et lié à la nature de l'événement à représenter. Un code précis dispose hiérarchiquement les objets et limite les possibilités de déformation et d'éloignement de ce qu'on connaît comme réalité historique et géographique. Les règles dépendent naturellement des exigences de la science de la guerre (on reproduit ce qui est utile à la compréhension du fait-bataille), mais elles croisent forcément les contraintes propres au genre utilisé. La peinture, et dans ce cas précis la « vue de bataille », est sûrement le support le plus complexe à situer par rapport aux contraintes de genre qui lui sont propres, indépendamment du travail des militaires¹⁷.

Une « vue » est normalement une peinture de paysage, qui n'est pas faite en atelier, mais sur les lieux. C'est un genre auquel la fidélité à la réalité et la vision des objets peints sont nécessaires. Une « vue de bataille » associe à cette exigence de réalisme l'obligation militaire de respecter les événements, et de les transmettre dans toutes leurs phases. Seules peuvent être « falsifiées » les vues célébratives, qui ne représentent pas une action de guerre. Il s'agit des représentations d'épisodes particuliers, d'actes d'héroïsme, ou d'hommages à de grands personnages qui ont trouvé la mort. Ces épisodes seront racontés dans le récit de la bataille, mais ne constitueront pas un élément fondamental pour analyser sa structure et son évolution. Dans les autres vues, les conditions météorologiques, le sens dans lequel coule un fleuve et sa portée, le vent, la lune, la saison, doivent être rendus le plus conformément possible à la situation réelle au moment de la bataille¹⁸. Élisabeth Lavezzi l'explique clairement¹⁹ : la bataille et le combat sont

17. Il offre pourtant un avantage considérable pour notre analyse, et c'est la richesse des sources. Contrairement à la topographie et à l'enquête statistique, les œuvres picturales militaires font l'objet d'une critique régulière, dans les rapports et les correspondances des chefs de section avec le Dépôt de la Guerre, l'institution centrale de la topographie. Voir Service historique de l'armée de terre, Vincennes, 3 M 245 et 3 M 246, pour les rapports et la correspondance de la section topographique des champs de bataille du Piémont ; ainsi que les *Extraits historiques et programmes des vues des champs de bataille exécutées par M. Bagetti*, mss. Saluzzo 78, Turin, Biblioteca Reale. Ces sources permettent de cerner ce qu'on attend exactement d'une vue de bataille, les limites qu'on attribue à sa capacité de reproduire le fait selon les règles militaires, les autres utilisations éventuelles auxquelles la direction du Dépôt destinait ces travaux.

18. Il arrive même que pour la vue de la bataille de Rivoli, peinte par Giuseppe Bagetti, on insiste sur la nécessité de représenter la neige sur les montagnes qu'on entrevoit au fond, même si elle n'a évidemment aucune importance pour le déroulement de l'action. Les sommets enneigés servent à indiquer la saison dans laquelle l'événement a eu lieu. Voir *Extraits historiques et programmes des vues des champs de bataille...*, c. 49.

19. E. Lavezzi, « Tuer en peinture. Le tableau de bataille dans les discours au XVIII^e siècle (salons, dictionnaires, biographies) », in *L'armée au XVIII^e siècle : 1715-1789*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 13-15 juin 1996, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1999, p. 371-381.

deux objets différents, qui donnent naissance à deux types différents de peinture. Si l'on représente la bataille, on doit présenter les dispositions, et l'ensemble des mouvements; si l'on représente le combat, on peut se limiter à isoler un moment de l'action, un épisode, avec éventuellement un nombre restreint de personnages. La bataille doit être vue dans son ensemble, ou reconstituée par un travail minutieux; un épisode de combat peut être refait en atelier, sans poser trop de limites à la capacité créatrice du peintre. C'est ainsi que la mort de Desaix à Marengo peut être représentée comme on représenterait la mort d'Hector, ou un autre épisode auquel le peintre n'aurait pas même songé pouvoir assister, tandis que l'intervention de la colonne conduite par le même général dans la même bataille doit être replacée dans la vision d'ensemble, et son apport décisif à la victoire, comme l'interprètent les reconstructions les plus officielles, doit être efficacement « rendu ».

Le fait de devoir « rendre » efficacement n'interdit pas, en tant que tel, toute déformation: il existe des déformations autorisées même dans les vues à intérêt militaire, parce qu'elles permettent de « rendre » l'événement mieux qu'une adhésion stricte à ses phases. La déformation la plus courante est celle qui altère légèrement les temps de l'action pour pouvoir élargir les limites de la représentation: l'épisode qui détermine le choix du moment est toujours le centre du tableau, ou au moins la donnée la plus évidente. Par rapport à ce moment, on peut par exemple avancer l'arrivée d'une colonne, et la rapprocher plus du centre que ce n'était le cas dans les faits. On peut ainsi représenter dans le tableau son arrivée imminente. Pour respecter la réalité de son placement au moment *t*, sans l'éliminer, on serait en effet contraint d'éloigner davantage le point de vue pour couvrir une plus grande étendue de terrain, avec une perte évidente pour la qualité de la peinture et pour la représentation du fait principal. Ce genre de déformation semble être relativement fréquent. Les limites de la « peinture instantanée » sont en quelque sorte forcées, et élargies. Certains artifices de déformation, loin de rendre la description infidèle à l'objet décrit, constituent des solutions techniques pour repousser les limites structurelles des moyens utilisés et perfectionner leurs possibilités descriptives.

Le mot « rendre » revient très fréquemment dans l'évaluation des peintures de bataille, mais aussi dans celle des autres activités des topographes militaires. Par ce mot, complémentaire du mot « portrait », on indique le type de réalisme demandé à toutes les descriptions que les officiers réalisent. On peut aussi considérer dans cet ensemble les descriptions issues des reconnaissances. Un officier en reconnaissance doit savoir « rendre » au général ce qu'il a vu. Les occurrences du mot sont fréquentes dans tous les textes de topographie militaire, à propos de toutes les activités.

En peinture, « rendre » et « portrait » sont situés au sommet de l'échelle du réalisme. C'est le vocabulaire utilisé pour montrer qu'on représente les choses telles qu'elles sont. Il n'y a donc rien de plus proche de la réalité que les tableaux,

et les genres définis par ces termes. Voici la définition donnée en 1792 par le *Dictionnaire de peinture* de Claude-Henri Watelet :

« RENDRE. La signification qu'a ce mot dans le langage de la peinture, ne laisse pas apercevoir au premier moment sa liaison avec le sens le plus ordinaire ; mais elle est sensible, dès qu'on y réfléchit. *Rendre* dans la langue générale, veut dire *restituer* : *rendre* lorsqu'il s'agit de dessiner, ou de peindre, signifie *représenter exactement*. On pourrait penser que ce qu'il a de figuré dans ce terme appliqué aux arts, est emprunté de l'effet du miroir, auquel il semble qu'on confie ou qu'on donne les objets qu'on lui présente, dans l'intention qu'il les *rende* par la représentation. Au reste, on doit penser que le sens figuré de ce mot a toujours rapport à une sorte de restitution. En effet si l'on dit d'un homme qu'il *rend* bien un fait dont il a été témoin, on entend qu'il restitue exactement ce qui lui a été confié par l'organe de la vue²⁰. »

L'exemple du miroir manifeste à quel point cette « restitution » du sujet à représenter se place au sommet de l'adhérence à la réalité et trouve sa place dans des genres spécifiques : le portrait, le paysage, et en particulier la vue. Ce sont les genres dans lesquels l'objet représenté doit avoir été vu, directement, par les yeux du peintre. Cette exigence de perception directe qu'ils partagent ne les place pourtant pas au sommet de la hiérarchie des genres : elle tend plutôt à les rabaisser. Le paysage, qui représente les choses, les campagnes, comme elles sont réellement, n'est parfois considéré comme utile qu'à l'économie, à l'agriculture, à l'histoire naturelle²¹. La capacité d'une vue de « rendre » au mieux l'objet représenté en fait un support utile pour ceux qui veulent étudier ce même objet, les économistes, les agronomes, les naturalistes, plutôt qu'une grande œuvre de peinture en soi. La « restitution » de l'objet a la valeur d'un témoignage fiable, comme l'exemple de Watelet nous le fait comprendre : on peut témoigner en peinture de ce que l'œil nous a présenté. La peinture peut ainsi servir de support à d'autres savoirs.

Le regard militaire utilise dans ce sens le concept de « rendre », mais il doit le modifier. Nous avons vu que l'ambition du regard du topographe, de l'œil du général, est toujours d'embrasser l'ensemble de ce qui est offert à la perception, les limites de ce qui est utile n'étant jamais préalablement définies. Le modèle de la vision « rendue » est, selon le dictionnaire de Watelet, le miroir. Un autre modèle de vision fidèle, qui n'est pas cité dans cet article du dictionnaire, mais qui est très présent à la culture picturale du XVIII^e siècle, et à sa théorisation, est la chambre noire. Le miroir et la chambre noire partagent deux caractéristiques : d'une part ils reproduisent l'objet avec une précision parfaite ; de l'autre ils le limitent fortement. Ils ne peuvent reproduire qu'une portion étroite de ce même objet, et ils séparent nettement cette portion de l'ensemble dont elle fait partie. La vision militaire ne peut pas s'adapter à la chambre noire : si l'instantanéité de

20. C.-H. Watelet & P.-C. Lévesque, *Dictionnaire des arts de peinture, sculpture et gravure*, Paris, L. F. Prault, 1792, vol. 5, p. 296-297.

21. F. Milizia, *Dizionario delle belle arti del disegno*, Bassano, 1797, vol. 2, p. 92-93, cité par G. Romano, *Studi sul paesaggio*, Tutin, Einaudi, 1978.

la reproduction rejoint une des grandes utopies du regard sur la guerre, la limitation de l'image constitue une entrave majeure. Quand l'objet est l'action de guerre et le territoire où elle se déroule, le regard doit pouvoir évoluer sans limitation. L'action est un ensemble doté d'une signification : une parcelle limitée de cet ensemble, reproduite sans pouvoir voir ce qui se passe au-delà des frontières de l'image, n'a aucun sens pour la guerre. L'œil du militaire est encore une fois celui qui embrasse idéalement la totalité de ce qui est perceptible. Les limites structurelles du moyen utilisé doivent donc, encore une fois, être repoussées. Le concept de « rendre » doit être modifié, pour pouvoir être appliqué à toutes les pratiques de description militaires. On gardera le fait qu'il est nécessaire de « restituer » l'événement comme le fait un témoin, mais on refusera les bords noirs de cette restitution. Ce ne sera pas l'image reproduite, mais le sujet percevant qui se placera au centre du processus. Dans la notion de « rendre », l'accent sera mis sur le rôle du témoin, plus que sur la reproduction parfaite des détails. La vision ne sera pas limitée en principe, elle sera seulement centrée : le choix d'un point de vue, opération fondamentale pour la peinture de bataille, aura été fait. Le choix d'organiser les opérations de perception et de description autour du sujet est le biais par lequel les limites du moyen pictural, comme auparavant les limites de la perception, sont élargies.

Selon Jean Starobinski, l'image joue au XVIII^e siècle un rôle fondamental dans le processus d'appropriation de la nature par l'homme. L'imitation fidèle de la nature, le succès des sciences naturelles, le goût des inventaires, le goût encyclopédique, sont autant de symptômes de cette appropriation optimiste, qui semble partir du principe que l'homme a un rôle à jouer, une action à accomplir.

« Le point de vue de l'individu ne sera pas seulement le centre d'une contemplation, mais le point d'appui d'une action transformatrice²². »

La guerre est, si l'on en accepte l'image traditionnelle, le sommet de cet interventionnisme optimiste. La connaissance complète est possible, et l'action qui s'y fonde peut modifier le réel. L'image traditionnelle de la guerre est celle d'un affrontement entre deux hommes, au commandement de deux armées, qui ont une possibilité réelle d'influencer et même de décider du cours de l'événement. Le général est celui qui peut intervenir et transformer. Son point de vue est le point d'appui de l'action, et pour cela il est le seul qui soit vraiment légitime ; il est donc le centre de la perception autant que le centre de l'action. Le peintre qui reproduit une bataille est engagé dans cette relation préférentielle qu'on a déjà décrite à propos du topographe en reconnaissance, alors qu'il prépare l'action de guerre : il est l'œil du général. Le peintre n'intervient qu'après la bataille, tandis que le topographe peut aussi opérer en préparation. Mais tous deux partagent

22. J. Starobinski, *L'invention de la liberté, 1700-1789*, Genève, Skira, 1964, p. 115.

avec le commandement cette première et unique vision acceptable. C'est sur cela que se basent la qualité du travail du peintre et la fidélité de sa reproduction à l'événement représenté. Il n'y a pas d'opposition entre subjectivité et objectivité : la vision subjective de celui qui contrôle l'action est la seule objectivité admise. Il n'existe qu'un seul point de vue, parce qu'il n'y a qu'une personne qui puisse réellement contrôler l'action.

C'est par ce biais que nous approchons finalement du sens du verbe « rendre », et du type de réalisme qui lui est associé, pour la guerre et les représentations militaires. Le réalisme du « rendre » est celui qui peut soutenir de façon adéquate l'action. Le réalisme n'est pas jugé à l'aune du rapport entre représentation et réalité, mais bien de celui entre perception, représentation et action. Une bonne reproduction de l'objet (le terrain, les positions) permet au général d'agir ou de préparer comme s'il était en présence de l'objet. Le modèle de cette reproduction n'est pas le miroir, il ne peut être la chambre noire, les types de reproductions qu'ils autorisent l'un et l'autre étant strictement limités, et trop uniformément fidèles. L'image rendue doit être retravaillée, elle doit être traduite dans les termes de l'action.

En topographie, le verbe « rendre » n'indique pas, comme en peinture, le sommet de l'adhésion à la réalité. S'il est adopté dans le discours militaire, c'est donc en tant que renvoi direct à la peinture, et à cette sorte de réalisme fertile qui permet l'utilisation de la reproduction comme support pour l'étude d'un objet, comme pour les naturalistes. L'acte de « rendre » est, en termes militaires, le soutien d'une vision expérimentale. L'objet d'étude militaire, l'événement, est une situation recrée, comme dans une expérience scientifique on recrée les conditions de la situation qu'on veut mettre à l'épreuve. Dans cette reconstruction, comme dans les reconstructions militaires, ce ne sont pas les apparences extérieures des éléments qui sont importantes, ni leur ressemblance effective avec les objets qu'ils sont censés représenter, mais le fait que, dans la reproduction de l'action, ils sont susceptibles de réagir de la même façon. Les militaires décrivent un système de forces. La description doit « restituer » ce système de forces au point de pouvoir le remettre en jeu, de l'observer pour comprendre les raisons de son fonctionnement et de sa réussite.

L'utilisable et le probable

La remise en état des informations une fois la bataille accomplie, travail des ingénieurs géographes, permet d'étudier l'action et d'évaluer les possibilités de modifier son cours, en suivant toujours le principe selon lequel une seule volonté est à l'œuvre. Le réalisme sur lequel ce très confiant système se fonde est celui du « rendre » : l'action requiert des données utilisables pour le contrôle des événements ; les données mêmes sont réutilisables pour son étude. Un exemple parlant pour

expliquer cette attitude est celui des procédés de l'enquête statistique militaire. La statistique civile et la statistique militaire ont l'une et l'autre pour but une connaissance des ressources. Mais entre les deux, il existe une différence de taille : là où la statistique civile vise à mesurer la quantité des ressources existantes, la statistique militaire vise simplement à évaluer leur disponibilité.

« On sait par expérience que dès qu'on a cherché à acquérir des connoissances sur les facultés de quelques villages, les lieux voisins en sont instruits, & que l'intérêt commun fait qu'on est trompé par tout & par toutes sortes de gens. Dans ce cas, il faut croire que les habitans des champs ne déclarent que ce qu'ils veulent qu'on leur connaisse, & que l'on peut au moins compter sur ces ressources²³. »

L'argument exprimé ici par Dupain de Montesson se retrouve aussi dans des textes de Bourcet : la consistance réelle des ressources est presque une donnée non pertinente. Ce qui importe est la donnée utilisable. Le pragmatisme militaire est ici plus brutal, et plus immédiat, que celui de l'administration. Les données que les militaires recueillent pour la guerre ne sont jamais pensées pour être insérées dans une série, ou pour être confrontées sur une durée. L'évolution des ressources et la comparaison des données de plusieurs années sont inutiles quand le but fixé à l'enquête est sa possibilité d'utilisation immédiate. Pour cela, il faut un chiffre fiable grâce au contrôle de l'erreur possible, et non un chiffre exact. La preuve de vérité est fondée sur le moment : la donnée ne doit pas être vérifiée autrement que par la réussite de l'action à laquelle elle a servi. La comparaison sur la durée est d'ailleurs impossible, quand les critères à l'œuvre ne sont pas valables au-delà du moment précis de l'enquête et de son utilisation immédiate.

« Dans les sciences dont le but est d'enseigner comment on doit agir, l'homme peut, comme dans la conduite de la vie, se contenter de probabilités plus ou moins fortes, et [...] alors la véritable méthode consiste moins à chercher des vérités rigoureusement prouvées qu'à choisir entre des propositions probables, et surtout à savoir évaluer leur degré de probabilité²⁴. »

Le but de l'enquête militaire est, sans malentendu possible, celui d'enseigner comment on doit agir, pour paraphraser les mots de Condorcet que nous venons de citer. La relation établie entre les données et leur usage actif par l'administrateur est moins directe que celle que le général entretient avec les ressources mobilisables pour la victoire. De cette plus grande proximité avec l'action semble découler une attitude qui, si elle est interprétée dans les termes de Condorcet, peut bien être définie comme probabiliste, parce que pragmatique. Mais le vocabulaire du savoir-faire des militaires, et des topographes en particulier, ignore le

23. Voir L. C. Dupain de Montesson, *L'art de lever les plans...*, p. 192.

24. J. A. N. de Condorcet, *Éloge de M. d'Alembert...*, Paris, Moutard, 1784, p. 49-50.

mot « probabilité ». Pour suivre leur définition, il faut parler d'« évaluation de l'erreur ». La capacité d'évaluer l'erreur est présentée comme une capacité pratique, rarement liée au calcul : il s'agit plutôt d'une attitude généralisée, qui applique la même vision à l'évaluation des mesures et à celle des témoignages des hommes. Un topographe qui travaille avec des instruments connaît les erreurs habituelles et possibles de ceux-ci. Il vérifie et multiplie les mesures, non pas jusqu'à arriver à effectuer celle qu'on peut présumer parfaite, mais jusqu'à cerner un intervalle suffisamment bref pour que les probabilités que la bonne mesure y soit comprise soient fortes, et donc pour que la mesure obtenue soit utilisable. Mais le topographe militaire qui contacte des informateurs pendant son enquête statistique doit procéder de façon homologue à ce qu'il fait quand il observe et mesure le territoire : il regarde, ou il écoute, il reconnaît l'erreur et il l'évalue. De même que pour s'habituer à mesurer des distances il s'entraîne sur des longueurs connues ou connaissables, pour vérifier que les informations qu'il reçoit des témoins sont dignes de foi, il leur pose des questions sur des données à propos desquelles il dispose déjà d'autres informations. Loin d'être un stratagème, cette méthode est systématisée. L'officier n'a pas besoin de témoins absolument objectifs et sincères, il a besoin de les connaître, de régler sa lecture de leur témoignage comme on règle un instrument. Il n'est ainsi pas nécessaire de connaître le nombre exact de bêtes de trait dans un village dont on a interrogé les habitants ; si ces derniers déclarent qu'il y a deux bœufs et deux chevaux, cela signifie que c'est sur deux bœufs et deux chevaux qu'on peut compter. Comme pour la mesure des longueurs et des angles, ce qu'il importe d'obtenir n'est pas la perfection de l'inatteignable vérité, mais une donnée rendue utilisable par l'évaluation de l'erreur. Cette capacité d'évaluation, mariée à une solide habitude de l'observation directe, est fortement valorisée dans le savoir-faire de l'officier topographe. Pour notre analyse, ce procédé constitue une trace importante du système de reproduction basé sur la notion de « rendre » : l'erreur est cernée dans une marge étroite, pour que le traitement des données recueillies et reproduites puisse donner lieu à une simulation satisfaisante. Il s'agit de « rendre » l'effet.

L'utilisable se construit donc sur le probable. Les probabilités ne sont normalement pas calculées, mais plutôt évaluées grâce à un savoir-faire spécifique. Mais si le probable est suffisant, cela veut dire que la description n'a aucune raison d'aller plus loin. Son but étant de soutenir l'action, il est amplement atteint quand les données fournies sont évaluées comme utilisables pour ce soutien. Toutes les représentations sont conçues dans un système de relations à la réalité qui permet de contrôler et étudier les faits et leur fonctionnement. Ce système ne se trouve pas de faille, ne s'embarrasse pas du problème de l'interprétation, et ne problématise pas des points qui pourraient être des écueils fondamentaux. Il est donc possible de voir tous les détails, de considérer comme brutes des données traduites par l'officier, de faire de la description le point d'appui d'une action,

non pas parce qu'elle est objective, mais parce qu'elle est établie selon une subjectivité partagée par le général et par les topographes qui sont ses yeux.

La description militaire ne doit donc pas être vérifiée par rapport à la réalité qu'elle a pour objet. Le fait qu'il n'y ait pas besoin d'une confrontation sur la durée des données obtenues, mieux, que cette confrontation soit impossible parce que les critères de l'observation ne sont pas définis autrement que par rapport au moment de l'action à soutenir, creuse encore plus cet écart. Le seul réalisme est celui qui soutient l'action, et qui est réglé à cette fin. On peut donc affirmer que dans la pratique militaire, plus encore que dans d'autres pratiques descriptives, le détachement de la réalité, qui ne figure pas comme but de la description, est accompli et complètement accepté. Une réalité non traduite est une donnée non pertinente. Ceux qui décrivent partagent un savoir-faire qui permet une traduction fiable, au point que les informations issues de ce procédé ne sont pas considérées comme déjà interprétées, mais comme brutes. Sur cette base, une seule volonté pourra opérer, et il ne s'agira pas d'une interprétation, mais d'une mise en mouvement des données. Voir pour permettre d'agir, comme l'œil fait pour le cerveau : rien d'autre n'est demandé, à part cette inatteignable perfection de la communication.

DÉCRIRE POUR GOUVERNER

LES « RELATIONS QUI DOIVENT ÊTRE FAITES POUR LA DESCRIPTION DES INDES » DE 1577*

EN 1577, LA COURONNE ESPAGNOLE, désireuse de mieux connaître les vastes territoires qu'elle venait de conquérir en Amérique, adressa aux autorités locales un long questionnaire de quarante-neuf chapitres destiné à faire le point sur l'histoire, la géographie, la démographie et l'économie des villes et des villages qui dépendaient de leur juridiction¹. La notion de « description » (de « géographie » au sens strict – pour ne pas dire étroit – du terme) est donc au cœur du projet porté par l'administration de Philippe II, comme le souligne la cédule royale datée du 25 mai 1577 qui accompagne le texte imprimé :

« Sachez que notre Conseil des Indes ayant débattu à plusieurs reprises de la manière dont il pourrait disposer d'une information sûre et détaillée sur les choses des Indes, afin d'être à même de pourvoir à leur bon gouvernement, il a apparu qu'il convenait d'ordonner que l'on fasse une description générale de l'état de l'ensemble desdites Indes, îles et provinces, la plus précise et sûre qu'il sera possible². »

* Ce texte doit beaucoup au séminaire de l'EHESS de Jean-Pierre Berthe qui, pendant plusieurs années, a organisé des séances de travail portant sur les « Relations géographiques » de 1577. Plusieurs travaux ont été publiés à la suite de cette réflexion collective : voir par exemple N. Lafay, « *Dicen...* Les informateurs dans les Relations géographiques du diocèse de Puebla-Tlaxcala, 1579-1582 », in A. Breton, J.-P. Berthe & S. Lecoïn, eds, *Vingt études sur le Mexique et le Guatemala, réunies à la mémoire de Nicole Percheron*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1992 (« Hespérides ») ; S. Lecoïn, N. Percheron & F. Vergneault, « Cartographie et recherche historique : le diocèse du Michoacán au XVI^e siècle d'après les *Relations géographiques des Indes*, 1579-1582 », *TRACE*, 10, 1986, p. 15-25.

C'est Jean-Pierre Berthe qui m'a fourni la plupart des documents présentés ici. Ces textes m'ont permis de développer une grande partie de mes études sur la géographie historique de la Nouvelle-Espagne. Je tiens encore une fois à le remercier pour l'aide qu'il a toujours su m'apporter dans mes recherches.

1. Cf. H. F. Cline, « The *Relaciones Geográficas* of Spain, New Spain and the Spanish Indies. An annotated Bibliography », in *Handbook of Middle American Indians*, Austin, University of Texas Press, 1972 ; et D. Robertson, « The *Relaciones Geográficas* of Mexico », in *Actas del XXXIII Congreso Internacional de Americanistas*, San José, Costa Rica, Lehman, 1959, vol. 2, p. 540-547.

2. J.-P. Berthe, « À l'origine des "Relations... pour la description des Indes" : les documents de 1577 », *TRACE*, 10, 1986, p. 6.

Malgré de fortes pertes dues à des problèmes de conservation (ou à l'incurie de l'administration coloniale), de très nombreuses réponses ont été préservées. Celles-ci nous donnent les moyens de reconstituer la géographie d'une bonne partie du Nouveau Monde à la fin du xvi^e siècle, plus de cinquante ans après la chute de Tenochtitlán (1521). Il ne faut cependant pas faire de contresens sur les véritables objectifs de cette vaste enquête : il ne s'agissait pas d'accomplir un travail « scientifique » (avec tous les risques d'anachronisme liés à l'utilisation de cet adjectif), mais avant tout d'offrir aux autorités espagnoles les moyens de bien gouverner les territoires américains, et donc d'en tirer le meilleur profit. En ce sens, l'étude des « Relations géographiques » de 1577 permet de mieux comprendre les méthodes, les pratiques et la culture de l'administration espagnole, considérée comme la plus moderne de son époque, en cette deuxième moitié du xvi^e siècle. En les comparant avec d'autres enquêtes du même type réalisées en Espagne et dans le Nouveau Monde, on peut analyser les techniques utilisées par les hommes au pouvoir pour mettre en place un « bon gouvernement », qui passait obligatoirement par la connaissance précise des milieux et de la société.

En quête d'enquêtes

Dès le début du xvi^e siècle, les dirigeants espagnols se sont rendu compte qu'il n'était pas possible de gouverner leurs États sans les connaître. Si une telle inquiétude était partagée par tous les monarques européens, qui ne pouvaient plus s'en remettre à l'observation directe pour se faire une idée de leur royaume, la découverte du Nouveau Monde a été pour l'Espagne une cause supplémentaire de perplexité. L'étendue et la richesse de ses nouvelles possessions, mais aussi la distance qui la séparait de ses domaines d'outre-mer, rendaient encore plus nécessaire la mise en place d'un système permettant au roi de prendre les bonnes décisions. Pour gouverner, il fallait connaître ; pour connaître, il fallait décrire – mais en suivant des règles claires et précises, afin d'éviter la dispersion de l'information. C'est ainsi que les questionnaires conçus pour l'Espagne et pour l'Amérique se sont nourris les uns des autres, afin de répondre aux interrogations de la couronne et aux besoins des différents corps de l'État.

Les premiers essais espagnols

Il ne s'agit pas ici de prendre en compte les multiples initiatives individuelles (patronnées ou non par un prince ou une institution) qui ont abouti à différents projets de description ou de relation géographique. On peut à cet égard rappeler que Fernando Colón, fils naturel du grand amiral de la mer Océane, avait déjà ébauché, en 1517, une *Description et cosmographie d'Espagne* dont les quatre volumes manuscrits sont conservés à la Bibliothèque

colombienne de Séville³. Les grands programmes d'enquête, fondés sur un questionnaire structuré, sont l'apanage des États qui seuls ont le pouvoir d'imprimer et de diffuser les formulaires, puis de regrouper et de traiter les réponses afin d'en extraire la substantifique moelle (même si cette dernière phase apparaît le plus souvent problématique). Comme le proclamait la cédule royale qui, en 1575, accompagnait le premier grand questionnaire imprimé et diffusé en Espagne sous l'égide de la couronne :

« Pour avoir entendu que, jusqu'à présent, on n'a fait et il n'existe aucune description particulière des villes et villages de ces royaumes qui convienne à leur prestige et à leur grandeur, nous avons décidé que soit faite ladite description ainsi qu'une histoire des particularités et choses notables de ces villes et villages⁴. »

En Espagne, le mérite d'avoir élaboré le premier prototype d'enquête nationale semble devoir revenir au docteur Juan Páez de Castro, chroniqueur de Charles-Quint et de Philippe II, qui proposa de faire, en cinquante-huit questions, le tour des problèmes posés par la géographie du royaume⁵. Les premiers chapitres de son *Interrogatorio* (qui ne semble pas avoir été imprimé) portent sur la physionomie de la terre (le site, le réseau hydrographique, les provinces) et de ses habitants (la population et ses caractéristiques physiques : « quelle est leur complexion ? »). La principale préoccupation de Juan Páez de Castro touche à l'organisation administrative et fiscale. Seize questions sont destinées à éclaircir des points essentiels : la puissance de l'Église et de ses représentants, le revenu tiré des différents impôts, le partage des pouvoirs entre le roi et les communautés locales... Douze autres chapitres s'intéressent de manière plus précise à des problèmes de droit liés à la vie familiale : relations entre époux (le mariage, la dot, le châtement des adultères), et entre enfants et parents (testaments, héritages). Les dix-huit points suivants abordent des thèmes liés à la vie quotidienne (lutte contre les incendies, les maladies ou la famine ; règles suivies pour se vêtir, pour manger ou pour construire des édifices ; organisation des fêtes), en insistant plus particulièrement sur les capacités militaires des habitants (état des milices, défense des villes, recensement des armes et des chevaux disponibles en cas de guerre).

Curieusement, seules trois questions s'intéressent à des problèmes d'ordre économique : deux portent sur la production agricole (ou plutôt sur les pratiques des paysans : labourage, récolte, stockage) et une sur l'approvisionnement en bois et en luminaire. En revanche, les deux derniers points du document sont particulièrement

3. Dans ce domaine, l'ouvrage le plus souvent pillé a sans doute été le *Libro de las grandezas y cosas memorables de España*, de Pedro de Medina, publié en 1549 à Séville et réédité en 1566 à Alcalá.

4. Le texte qui a servi de base à cette étude est celui qui a été publié par P. Miguelez, O.S.A., *Catálogo de los códices españoles de la Biblioteca del Escorial*, Madrid, Talleres Voluntad, 1925. Sa traduction française est le résultat des travaux réalisés dans le séminaire de Jean-Pierre Berthe.

5. *Ibid.*, p. 252.

révélateurs des inquiétudes de la société espagnole du xvr^e siècle, puisqu'il s'agit d'identifier comment on prouve sa noblesse et comment les nobles se distinguent de la plèbe (pour les hommes comme pour les femmes).

Malgré ses limites, le travail préparatoire de Juan Páez de Castro (mort en 1570) a sans doute servi de base au questionnaire de 1575, dont l'intitulé résume à lui seul l'effort colossal demandé à tous les échelons de l'administration espagnole pour mettre en œuvre un chantier considéré comme essentiel par le roi : *Instruction et mémoire des enquêtes et relations qu'il convient de faire et d'envoyer à Sa Majesté pour la description et l'histoire des villes d'Espagne, qu'elle ordonne de faire pour l'honneur et l'illustration de ces royaumes*. Le questionnaire proprement dit, composé de cinquante-sept chapitres, est complété par une demande de précisions portant sur les localités limitrophes de la ville étudiée, sur les relations qu'elles entretiennent et sur les foires et marchés qui s'y déroulent⁶. Il est précédé par un bref *memento* qui explique la méthode à employer pour répondre aux questions posées et pour satisfaire les attentes des commanditaires de l'entreprise : les techniques et les procédés de la description sont ici étroitement encadrés, pour limiter les fantaisies susceptibles de perturber le traitement ultérieur de l'information.

Dans cette perspective, documents imprimés et réponses manuscrites doivent suivre la voie hiérarchique imposée par l'organisation politique du royaume, selon un mouvement classique de haut en bas, suivi par un retour de bas en haut. Les premiers à recevoir les questionnaires sont les gouverneurs, les *corregidores*⁷, « et autres magistrats et personnes à qui Sa Majesté aura écrit à ce sujet », qui doivent ensuite charger au moins deux personnes « de jugement sûr et d'esprit curieux », de faire la relation des localités où ils résident. Dans un troisième temps, le texte imprimé de l'instruction doit être transmis aux municipalités qui dépendent de leur juridiction, pour que deux habitants en fassent la description « en suivant l'ordre et la teneur des articles de cette instruction ». Il est enfin recommandé aux personnes chargées de répondre aux questions de répondre « brièvement et clairement en toute chose, en donnant pour certain ce qui l'est et pour douteux ce qui n'a pu être complètement vérifié ». La démarche proposée par les auteurs de l'instruction apparaît donc particulièrement prudente et judicieuse : elle doit permettre d'aboutir à une description « objective », ou tout au moins à une description « honnête », qui identifie ses propres limites sans essayer de les cacher au lecteur.

Comme dans le questionnaire proposé par Juan Páez de Castro, plusieurs articles s'intéressent aux structures administratives et politiques des provinces espagnoles, aux sources de revenus des clercs et des religieux, ainsi qu'aux régimes fiscaux qui s'appliquent aux uns et aux autres. Pourtant, si l'objet d'étude est le même, les outils proposés pour le décrire sont différents car le point de vue des

6. Il s'agit d'une note manuscrite attribuée à la main d'Antonio Gracian, secrétaire de Philippe II.

7. Juge, magistrat responsable d'une circonscription administrative (*corregimiento*).

auteurs a changé. Ainsi, le mémoire de 1575 insiste plus particulièrement sur les disparités socio-spatiales et sur les différences politiques qui expliquent les organisations territoriales et qui justifient les hiérarchies urbaines. Il s'attache à distinguer les royaumes (Castille, León, Galice...), et les différentes subdivisions, « province ou contrée », qui les composent (« comme on pourrait dire : La *Tierra* de Campos, La Rioja, l'Alcarria, La Manche, etc. »). En ce qui concerne les localités, on demande de bien préciser quel est leur statut : *ciudad* (le niveau le plus haut dans la noblesse des villes), *villa*, ou simple *aldea* (village). S'il s'agit d'une *villa* ou d'une *ciudad*, il est important de savoir si elle a droit de vote aux *Cortes* – privilège qui la situe au sommet des honneurs.

Alors que les articles portant sur les structures familiales ont presque complètement disparu, la description de la contrée (géographie physique et politique) et le catalogue de ses ressources occupent désormais une place essentielle. Cinq questions (n° 5, n° 13, n° 14, n° 15, n° 16) portent sur l'étendue, les limites et l'orientation par rapport au soleil de la juridiction concernée. Il est ainsi demandé de :

« dire le nom de la première localité que l'on rencontre quand on sort de l'endroit dont on fait la relation pour se diriger vers le point où le soleil se lève, et le nombre de lieues qui l'en séparent, et signaler approximativement si ladite localité est bien située dans l'axe du point où le soleil se lève ou si, semble-t-il, il y a une légère déclinaison vers la droite ou vers la gauche ; dire aussi s'il s'agit de lieues ordinaires, grandes ou petites, et si le chemin est droit ou sinueux » (question n° 13).

Les formules évasives utilisées par les rédacteurs du questionnaire (« approximativement », « semble-t-il »), prouvent qu'ils ne s'attendaient pas, dans ce domaine, à obtenir des réponses d'une précision absolue.

Plusieurs articles (n° 17 à 20) s'intéressent à l'orographie et à l'hydrographie de la région, ainsi qu'au tracé des côtes (n° 29-30). La mise en place de ce cadre géographique permet aux auteurs du questionnaire d'exiger des précisions sur l'état des ressources naturelles (sources, mines, salines, forêts, réserves de chasse et de pêche) et sur les activités économiques développées par les habitants (n° 21 à 30). Les recommandations initiales et la formulation très structurée des questions offraient donc un cadre et une méthode de travail aux experts désignés d'office par les autorités locales, afin de faciliter leur tâche et d'accélérer celle des fonctionnaires qui devaient ensuite dépouiller les réponses⁸.

Décrire les Indes

La grande enquête lancée en 1577⁹ par la couronne pour mieux connaître les Indes occidentales s'inspire largement de ce texte fondateur. Cependant, les conseillers du

8. Cette tâche ne sera malheureusement pas accomplie.

9. Le questionnaire a été réédité en 1584, avec des modifications minimales dans la partie introductive.

roi¹⁰ ont aussi pris en compte plusieurs mémoires élaborés antérieurement afin d'adapter leur discours non seulement aux particularités des territoires nouvellement conquis, mais aussi aux spécificités des populations indigènes. Dès 1528, Charles-Quint avait demandé à Luis Ponce de León de lui envoyer une description de la Nouvelle-Espagne, en insistant sur ses dimensions, le nombre de ses localités et celui de leurs habitants¹¹. On lui recommandait de s'informer « par tous les moyens et de la meilleure manière possible, en vérifiant par vos propres yeux¹² ». La même année, une note était expédiée aux autorités civiles et religieuses pour leur demander de décrire de manière plus précise les territoires récemment gagnés à la couronne¹³. Aux interrogations déjà classiques (et intéressées) sur le nombre des tributaires, s'ajoutaient des articles concernant le relief, l'hydrographie et la qualité des terres agricoles.

Deux ans plus tard, en 1530, la reine demandait à son tour aux conseillers de l'audience de Mexico d'apporter des précisions sur les villes et villages de la Nouvelle-Espagne, sur leurs habitants et sur « les forteresses et maisons de pierre » qui appartenaient au domaine royal ou aux personnes particulières¹⁴. À quelques mois de distance, une nouvelle cédula royale rappelait aux représentants de la couronne qu'ils étaient toujours chargés de fournir une « Description de la terre » destinée à assurer « le bon gouvernement et la bonne organisation de cette république ». Ils devaient non seulement décrire les provinces et faire l'exposé de leurs qualités, mais aussi s'intéresser à leurs habitants et en particulier aux indigènes, afin de leur assurer un juste traitement¹⁵.

En 1533, devant le peu d'empressement mis par les conseillers de l'audience de Mexico pour répondre aux ordres du roi, il apparut nécessaire de les relancer :

« Parce que nous voulons tout savoir de cette terre et de ses qualités, nous vous demandons, dès que vous aurez reçu ce courrier, de faire réaliser une relation très longue et très détaillée des dimensions de cette terre, en longueur et en largeur, de ses limites en spécifiant ses noms propres [...] ainsi que de ses qualités et de ses étrangetés, en identifiant celles de chaque localité¹⁶. »

10. En particulier le *cosmógrafo mayor* Juan López de Velasco.

11. *Provisión que Su Majestad el emperador don Carlos, que manda se averigué el grandor de la Nueva España y de sus pueblos y provincias* (Tolède, 10 novembre 1528).

12. R. Álvarez Pelaez, « El cuestionario de 1577. La "Instrucción y memoria de las relaciones que se han de hacer para la descripción de las Indias" de 1577 », in F. de Solano, ed., *Cuestionarios para la formación de las Relaciones Geográficas de Indias, siglos XVI-XIX*, Madrid, CSCI, Centre des études historiques, 1988, XCVI.

13. *Provisión del emperador don Carlos cerca de la orden que se mandó hacer de las tierras y provincias de la Nueva España* (Madrid, 5 avril 1528).

14. V. de Puga, *Cedulario de la Nueva España* (facsimilé de l'original), Mexico, Centre d'études de l'histoire de México Condumex, 1985, fol. 48v. (1^{re} éd. 1563).

15. *Ibid.*, fol. 39v.

16. *Ibid.*, fol. 89v.

Outre des informations d'ordre démographique et économique, on demandait aux fonctionnaires royaux des détails sur les rites et les coutumes particulières des Indiens, dont on savait qu'ils étaient sujets à de détestables pratiques idolâtres.

La conquête du Pérou entraîna à son tour tout un cortège de descriptions émerveillées, réalisées dans le feu de l'action par les conquérants eux-mêmes, puis par leurs successeurs. La couronne en profita pour réclamer elle aussi à ses agents des rapports détaillés, dignes de foi, afin de pouvoir apprécier la grandeur et les richesses de l'ancien empire inca. Marcos Jiménez de la Espada, dans ses *Relaciones geográficas de Indias*, signale ainsi l'existence d'une instruction envoyée à fray Tomás de Berlanga en 1534, pour qu'il fasse la description précise des régions récemment découvertes et des étranges populations qui les habitaient.

Chaque questionnaire s'enrichissait des expériences précédentes en approfondissant les thèmes et en élargissant le champ des interrogations, afin de mettre en place une véritable méthodologie (théorie, outils et pratiques) de la description. Cependant, l'enrichissement désiré risquait vite de se limiter à une simple accumulation de questions supplémentaires, en suivant les processus classiques de la sédimentation administrative. C'est ainsi que, selon Raquel Álvarez Pelaez, une vaste enquête d'environ deux cents questions a été exploitée au Pérou au début des années 1570. Le document original a été perdu, mais elle a pu le reconstituer à partir des réponses concernant les villes de Piura, Zamora, Loja et Quito. Avec son nombre réduit de chapitres (correspondant à autant de questions), le texte de 1577 apparaît comme une synthèse des programmes d'enquête conçus depuis le début du XVI^e siècle par la bureaucratie des Habsbourg. C'est aussi un état enfin abouti de la méthode descriptive qu'elle cherchait à diffuser et à imposer des deux côtés de l'Atlantique, au bénéfice de la couronne¹⁷.

Dans leur quête permanente d'informations fiables, les autorités espagnoles n'ont pas limité leurs efforts à l'érection de ce véritable monument de la littérature géographico-administrative. Tout au long de la période coloniale, les représentants du roi ont été abreuvés de questionnaires auxquels ils devaient répondre de manière urgente, en dressant le tableau le plus complet possible des provinces dont ils avaient la charge. Francisco de Solano ne recense pas moins de quinze enquêtes réalisées entre 1584 (réédition des instructions de 1577) et 1812, à la veille de l'indépendance¹⁸. Pour traiter de manière exhaustive tous les

17. D'autres enquêtes, moins bien structurées, plus partielles et aux objectifs limités ont parfois abouti à des résultats intéressants (voir P. Gerhard « Descripciones geográficas (pistas para investigadores) », *Historia mexicana*, IV, 1968, p. 618-627). Elles n'entrent cependant pas dans la même catégorie que les « Relations géographiques » de 1577, dont l'ambition méthodologique et politique n'a pas d'équivalent.

18. 1584, 1592, 1604, 1635, 1648, 1730, 1743, 1755, 1765, 1768, 1777, 1784, 1791, 1807, 1812. Cf. F. de Solano, ed., *Cuestionarios para la formación de las Relaciones Geográficas de Indias...*, « Estudio preliminar », 1988 (« Tierra nueva e cielo nuevo ») et Id., ed., *Relaciones geográficas del reino de Chile (1756)*, Santiago, CSIC-Universidad Internacional SEK, 33, 1995 (« Tierra nueva e cielo nuevo »).

sujets qui pouvaient se révéler utiles à l'administration des Indes, celle de 1730 comprenait 435 questions. Une telle litanie, qui reflète l'incapacité de ses auteurs à synthétiser leur pensée et à exprimer clairement leurs intentions, était à bien des égards une régression par rapport au mémoire de 1577. L'énormité de la tâche a d'ailleurs rendu impossible son exploitation, et ce long pensum a été soigneusement rangé dans les cartons de la prudente administration bourbonnienne.

Les « Relations » de 1577 : l'art et la manière de décrire

La cédule royale envoyée par Philippe II à don Martín Enríquez, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, apparaît à cet égard comme un véritable acte de foi, destiné à enflammer l'enthousiasme de tous les acteurs impliqués dans cette gigantesque entreprise :

« Afin que ladite description soit réussie, [que] l'on observe l'ordre contenu dans les instructions qui ont été préparées à cette fin et imprimées, qui vous sont envoyées avec cette cédule. Et comme notre volonté est que ladite description se fasse dans chaque province en particulier, nous vous ordonnons que, dès réception de cette cédule, vous preniez les dispositions nécessaires pour que se fasse la description de la ville où vous résidez et de tous les lieux de votre ressort et juridiction ; et vous enverrez à chacun des gouverneurs, *corregidores* et *alcaldes mayores*¹⁹ du territoire de cette *audiencia* la quantité desdites instructions qui vous paraîtra nécessaire pour qu'on puisse en distribuer dans les villes et villages d'Espagnols et d'Indiens du ressort de leur gouvernement, *corregimiento* ou *alcaldía mayor*, en leur adressant l'ordre de faire et d'exécuter dans les plus brefs délais ce qui est ordonné par lesdites instructions²⁰. »

Un guide pratique de la description

Comme pour les relations de 1575, la méthode d'enquête proposée s'appuie donc sur la connaissance directe des

lieux et des sociétés locales, et non sur un travail d'archives (ce que préconisera par la suite Gil González Dávila). C'est pourquoi la cédule royale précise que ladite description devra se faire « dans chaque province en particulier », et non depuis le bureau d'un obscur gratte-papier qui, confortablement installé dans la capitale ou dans le chef-lieu, connaîtrait mal les particularités de chaque district et de chaque village. Ces recommandations ont été suivies au pied de la lettre par les responsables locaux de l'enquête, comme le signale Juan López de Zárate, auteur de la relation de Los Peñoles (Oaxaca) :

« Ceci est sûr et avéré, pour autant que cela nous a été possible, grâce aux informations obtenues auprès des vieux Indiens, des Naturels et des habitants de la région, mais aussi

19. Magistrat chargé de l'administration d'une province (*alcaldía mayor*).

20. J.-P. Berthe, « À l'origine des "Relations... pour la description des Indes"... », p. 7.

grâce à ce que nous savons de cette même terre pour l'avoir parcourue et avoir pris des notes afin de faire cette description²¹. »

À cet égard, les instructions envoyées au vice-roi étaient très claires. Dans un premier temps, les représentants de la couronne devaient dresser la liste complète des villes et des localités (d'Indiens ou d'Espagnols) qui dépendaient de leur juridiction. Il s'agissait ensuite de sélectionner les personnes qui devaient répondre aux questions. Dans la perspective d'une description « la plus précise et sûre qu'il sera possible », ce point était essentiel, car il fallait identifier les meilleurs collaborateurs : ceux qui détiennent les informations les plus fiables et qui sauront les transmettre sans les déformer²². Lesdites instructions suggèrent donc aux représentants du roi (gouverneurs, *corregidores* et autres autorités locales) de rédiger eux-mêmes les relations qui concernent la ville où ils résident, ou bien de confier cette tâche à « des personnes bien informées des choses du pays ». C'est ce que fera l'*alcalde mayor* de Tlaxcala, Alonso de Nava, en confiant à Diego Muñoz Camargo le soin de répondre au questionnaire. Comme le souligne, dans son introduction, l'auteur de cette monumentale description de la province tlaxcalteque (deux cent cinquante pages dans l'édition de René Acuña) :

« Pour accomplir ce qui m'a été demandé, je m'y suis consacré sans délai, et je le ferai de mon mieux, selon ce que j'ai vu depuis plus de trente-cinq ans que je réside dans cette ville et en ces lieux²³. »

En ce qui concerne les localités plus éloignées, pour lesquelles il apparaît nécessaire de déléguer le travail d'enquête, une hiérarchie assez stricte est imposée par la couronne : ce sont les municipalités qui doivent répondre mais, si les personnes compétentes font défaut, on pourra se tourner vers les curés. S'il n'y en a pas, il faudra alors confier la tâche au clergé régulier en charge de la paroisse. Cependant, comme on peut le voir dans les « Relations géographiques » de la Nouvelle-Espagne, ce sont principalement les *corregidores* et les *alcaldes mayores*, bien implantés dans le pays, qui assument la responsabilité de l'opération, même s'ils confient souvent le plus gros du travail à des délégués judicieusement choisis (cf. tableau 1).

21. R. Acuña, *Relaciones geográficas del siglo XVI*, Mexico, UNAM, 1982-1988 (dix tomes), t. 3, *Antequerá* 2, 1984, p. 53.

22. Comme dans le questionnaire « espagnol » de 1575, les enquêteurs devaient répondre « brièvement et clairement en toute chose, en donnant pour certain ce qui l'est, et ce qui ne l'est pas pour douteux » (cf. J.-P. Berthe, « À l'origine des "Relations... pour la description des Indes"... », p. 10).

23. R. Acuña, *Relaciones geográficas del siglo XVI*, t. 4, *Tlaxcala* 1, 1984, p. 34. À ce sujet, voir W. D. Mignolo, « El mandato y la ofrenda: la Descripción de la ciudad y provincia de Tlaxcala, de Diego Muñoz Camargo, y las Relaciones de Indias », *Nueva Revista de Filología hispánica* (El Colegio de México), 1987, t. XXXV, p. 451-484.

Tableau 1. *Responsables et informateurs
des « Relations géographiques » de la Nouvelle-Espagne*

	<i>Corregidor</i>	<i>Alcalde mayor</i>	<i>Religieux</i>	<i>Total</i>	<i>Aide des Indiens^a</i>	<i>Aide des religieux</i>
Guatemala	1	1		2	1	
Antequera 1	12 (28) ^b	3 (6)	3	18 (37)	13 (29)	5 (16)
Antequera 2	13 (22)	2	1	16 (25)	14 (23)	5 (7)
Tlaxcala 1 <i>Relación de Tlaxcala</i>		1		1 ^c		
Tlaxcala 2	6 (14)	7 (32) ^d		13 (46)	9 (21)	4 (5)
Mexico 1	11 (34) ^e	1 (3)		12 (37)	9 (28)	
Mexico 2	8 (15)	3 (4)		11 (19)	10 (18)	
Mexico 3	2	2 (7)		4 (9)	4 (9)	
Mexico 3 <i>Relación de Texcoco</i>		1 ^f		1	1	
Michoacán	10 (15)	7 (13) ^g		17 (28)	12 (18)	2
Nouvelle-Galice	3 (4) ^h	8 (16) ⁱ	1 (19)	12 (39)	4 (25)	
Total	66 (135)	36 (86)	5 (23)	107 (244)	77 (173)	16 (30)

(a) L'aide des Indiens est requise de manière presque systématique, même si elle n'est pas clairement exprimée dans le préambule de la relation (liste des Indiens consultés, par exemple).

(b) Entre parenthèses : nombre total des localités décrites (relations emboîtées les unes dans les autres).

(c) Diego Muñoz Camargo rédige sa *Relación de Tlaxcala* à la demande expresse d'Alonso de Nava, *alcalde mayor* de la province.

(d) La relation de Veracruz a été composée par le médecin Alonso Hernández Diosdado, sous l'autorité de l'*alcalde mayor* de la ville.

(e) Dont un *juez repartidor*.

(f) Juan Bautista de Pomar écrit son texte à la demande de l'*alcalde mayor* de sa ville (Texcoco).

(g) Dont un *teniente de alcalde mayor* (Pátzcuaro) et un notaire (Querétaro).

(h) Dont un *juez de comisión*.

(i) Dont deux *tenientes de alcalde mayor*.

En fait, rares sont les religieux (réguliers ou séculiers) à qui revient cet honneur : cinq au total, pour douze localités, dont huit dans le seul district de la Villa de la Purificación, en Nouvelle-Galice. Cependant, moines et curés sont consultés à de nombreuses reprises par les petits magistrats de province, conscients de leurs limites, auxquels les populations indiennes ne font jamais entièrement confiance. C'est pourquoi l'*alcalde mayor* de Pátzcuaro (Michoacán) n'a pas hésité à demander l'aide de frère Diego de Fuenllana, « gardien du couvent de San Francisco de cette ville, personne qui parle parfaitement la langue de cette province, et qui connaît celle-ci très bien », afin de réaliser l'enquête demandée par le roi²⁴. De la même manière, l'*alcalde mayor* de la province de Zacatula (Michoacán) a préféré confier la description de sa région aux autorités municipales et au curé de la petite ville de Zacatula parce que, résidant à Tecpa, il ne possédait pas l'expérience du terrain nécessaire pour mener à bien ce travail :

« Pour que ladite description se fasse de la manière la plus assurée, il chargea de cette tâche les autorités judiciaires, les échevins de ladite *villa* de Zacatula et son curé, afin qu'ils fassent ladite relation, puisqu'ils vivent en cet endroit, que sont d'anciens habitants et qu'ils sont informés de tout²⁵. »

Si les questions sont jugées trop difficiles (parce qu'elles touchent l'histoire de la région avant la conquête, la religion des autochtones, mais aussi la faune, la flore et la géographie locales), les Espagnols sont obligés de recourir aux Indiens qui dépendent de leur juridiction. C'est le cas pour la relation de Cuzcatlan (Mexique), signée par le *corregidor* du village, Juan de Castañeda León, qui déclare avoir consulté pas moins de trente personnes, « tous Indiens, qui parlent bien la langue mexicaine et, pour certains d'entre eux, la langue espagnole ». À Santiago Atitlán (Guatemala), le *corregidor* Alonso Páez Betancor et le frère Pedro de Arboleda, de l'ordre de Saint-François, ont fait appel aux Indiens les plus vieux du village (« à en juger par leur aspect »), afin d'obtenir les renseignements les plus fiables²⁶. Désireux d'approfondir tous les thèmes qui se rapportent à l'histoire et à la culture des populations indigènes, Juan Bautista de Pomar, lui-même descendant des anciens rois de Texcoco, ne se contente pas de discuter avec les anciens, mémoire encore vivante du temps passé : pour mieux comprendre la vieille religion païenne, vaincue par le christianisme, il affirme avoir recherché et écouté des chants antérieurs à la conquête (*cantares antiquísimos*)²⁷. Quant à Francisco Ramos de Cárdenas, qui a rédigé la relation de Querétaro, il est même allé jusqu'à

24. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, 1987, t. 9, *Michoacán*, p. 195.

25. *Ibid.*, p. 450.

26. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, 1982, t. 1, *Guatemala*, p. 99.

27. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, 1986, t. 8, *México* 3, p. 46.

consulter des manuscrits pictographiques indigènes (« des peintures anciennes qui servaient d'écriture aux Naturels²⁸ »).

Quand le questionnaire aborde des problèmes d'ordre technique ou scientifique, les réponses illustrent le faible niveau de connaissance des Espagnols installés en Amérique.

C'est particulièrement le cas du chapitre six, qui demande aux informateurs de préciser « la hauteur ou l'élévation du pôle où se trouvent ces localités d'Espagnols, si elle a été mesurée et qu'on la connaisse, ou s'il y a quelqu'un qui sache la mesurer ; ou bien en quels jours de l'année le soleil ne projette aucune ombre à midi juste ». Malgré la formulation prudente de la question, les réponses sont rares. Même le calcul du jour où le soleil ne projette aucune ombre à midi semble avoir rebuté la plupart des personnes interrogées. Si beaucoup préfèrent « oublier » la question et passer directement au point suivant (184 sur 244), quelques-uns reconnaissent volontiers leur incompetence. C'est le cas d'Alonso Paéz Betancor, *corregidor* de Santiago Atitlán, qui signale à ce sujet qu'« on ne répond pas, parce que, dans ce village et dans sa région, il n'y a personne qui s'y connaisse en hauteur [*sic*]²⁹ ». À Cuzcatlan, Juan de Castañeda León affiche lui aussi sa modestie :

« Au sixième chapitre, qui traite de la hauteur ou de l'élévation au pôle où se trouvent lesdits villages, je ne dis rien parce que je ne suis pas astrologue, et qu'il n'y en a aucun dans cette province³⁰. »

D'autres se trompent entièrement sur le sens de la question et confondent latitude et altitude, à cause de l'ambiguïté du mot espagnol : *altura*. L'auteur de la relation de Chilchotla (Michoacán) déclare ainsi qu'il ne peut pas préciser l'altitude de son village, mais que celui-ci est situé dans les hautes terres³¹. Les mêmes erreurs peuvent se reproduire en ce qui concerne l'identification des jours de l'année où le soleil ne projette aucune ombre à midi juste. Dans le petit village de Tingüindin (Michoacán), le malheureux *corregidor*, aidé par un notaire espagnol (peut-être le fils illégitime du conquistador Francisco de Olmos), et par les anciens de la communauté indienne, ne peut qu'étaler au grand jour son manque de connaissance et de discernement :

« [Ils disent] que personne dans ce village ne peut calculer la hauteur du pôle, et que toute la journée le soleil les éclaire, jusqu'à son coucher, et qu'il y a peu d'ombre. La cause en est que, du côté de l'Orient, c'est assez plat, découvert, et qu'il y a moins de sommets³². »

28. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, t. 9, *Michoacán*, p. 216.

29. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, t. 1, *Guatemala*, p. 126.

30. R. Acuña, *Relaciones geográficas del siglo XVI*, t. 5, *Tlaxcala 2*, p. 97.

31. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, t. 9, *Michoacán*, p. 106.

32. *Ibid.*, p. 321.

Dans ce domaine, seuls quelques initiés (en général d'anciens marins), se montraient capables de répondre, en général avec un assez bon taux de réussite. C'est le cas de Juan de Estrada, auteur de la relation de Zapotitlán, qui expose fièrement ses connaissances :

« Au sujet de la hauteur et de l'élévation du pôle, je l'ai mesurée avec l'astrolabe dans ce village de San Antonio, et j'ai trouvé qu'il est situé à quatorze degrés et un tiers, à quelques minutes près. En ce qui concerne les jours de l'année où le soleil ne fait aucune ombre à midi, le soleil passe deux fois par an au zénith de ce village : la première fois, quand on passe du signe ou de l'équinoxe du Bélier au Tropique du Cancer, et la seconde, quand on revient au signe ou à l'équinoxe de la Balance. Il me semble que l'une correspond au 18 ou au 19 avril, et l'autre au 4 ou au 5 août, ou aux alentours de ces dates³³. »

Plus modestement, d'autres se bornent à consigner l'information telle qu'elle leur a été transmise, sans indiquer la méthode employée pour l'obtenir. Pour la *ciudad* de Antequera (Oaxaca), le père Pedro Franco note ainsi :

« La ville se situe à la hauteur de 18 degrés. Le soleil ne projette aucune ombre à midi entre le 20 mai et le quatre juillet³⁴. »

Cependant, le hasard fait parfois bien les choses. Alors qu'ils avaient déjà rempli leur questionnaire en signalant que personne ne pouvait répondre au point numéro six, les édiles de Tepeaca eurent la surprise de voir débarquer dans leur ville un ancien marin de la Route des Indes, établi dans le village de Tecamachalco. Celui-ci leur affirma qu'il avait calculé la latitude de son lieu de résidence, en utilisant les instruments dont il faisait usage quand il était en mer (astrolabe, horloge et boussole). Comme Tecamachalco se trouvait à peu de distance de Tepeaca, on pouvait donc affirmer sans se tromper que la petite ville était située à dix-neuf degrés moins un tiers de latitude nord, ce que le notaire s'empressa de signaler dans un codicille ajouté à la relation³⁵.

Dans cet ensemble, il n'est sûrement pas anodin de constater qu'il existe des différences considérables entre les régions où l'on sait répondre à la question, et celles où l'on ignore même ce que peut signifier « la hauteur ou l'élévation du pôle ». Ainsi, sur soixante-deux localités de la province d'Antequera, qui correspondent encore aujourd'hui à des régions très rurales (États de Guerrero et Oaxaca), seules neuf hébergent des individus capables de résoudre l'énigme posée par la couronne (14,5 %) – mais le plus souvent de manière indirecte³⁶. En revanche, presque la moitié des textes regroupés dans le tome 2 des *Relaciones*

33. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, t. 1, Guatemala, p. 37.

34. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, 1984, t. 2, Antequera 1, p. 33. La latitude exacte de Oaxaca est de 17° 03' 43".

35. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, t. 5, Tlaxcala 2, p. 260. La latitude exacte de Tepeaca est de 18° 57' 43".

36. Les ports et les localités situés près de la mer occupent dans ce classement une place privilégiée.

geográficas de México éditées par René Acuña (9 sur 19) répondent directement ou indirectement à la fameuse question six. Comme il s'agit des localités les plus proches de la capitale coloniale, on peut supposer qu'elles abritent des personnalités mieux formées, au niveau d'éducation plus élevé, qui savent calculer la latitude ou qui ont un accès plus facile à l'information. Cette interprétation optimiste doit cependant être tempérée car, le plus souvent, les responsables de l'enquête se contentent d'affirmer que leur établissement se situe à peu de chose près à la même latitude que Mexico³⁷.

D'autres informateurs, plus subtils, déduisent leur position astronomique de la distance, vers le nord ou vers le sud, qui les sépare de Mexico. Ainsi, à San Juan Teotihuacan, « par manque d'instrument, on n'a pas pu calculer la hauteur du pôle, mais, d'après la latitude de la ville de Mexico, elle se situe à un peu plus de 20 degrés » (*ibid.*, p. 233). Selon les autorités municipales d'Acolman, « la hauteur du pôle est de neuf minutes de plus que celle de la ville de Mexico, puisqu'elle est à une distance d'un peu plus de trois lieues de ladite ville, en ligne directe nord-sud, l'une étant au-dessus de l'autre » (*ibid.*, p. 225). À Tequizistlan, on fait le calcul inverse (mais la position du village est erronée) : « en ligne droite de nord à sud, il est éloigné de trois lieues de la ville de Mexico ; en conséquence sa latitude sera de dix minutes de moins que celle de ladite ville » (*ibid.*, p. 241). Dans cet ensemble, le raisonnement des auteurs de la relation de Tepexpan est particulièrement élaboré, puisqu'ils rappellent que leur ville est située à trois lieues au nord et deux lieues à l'est de Mexico. D'après eux, leur village est donc situé à douze minutes au nord de la capitale de l'audience³⁸ (*ibid.*, p. 246).

L'architecture et la philosophie du questionnaire

Heureusement pour les Espagnols concernés par l'enquête, toutes les questions ne se révélaient pas aussi ardues que celles concernant

le calcul de la latitude – et encore avait-on épargné aux correspondants de la couronne le problème de la longitude, impossible à déterminer sans disposer d'instruments de mesure fiables, permettant de comparer le temps local à celui du point d'origine (il faudra pour cela attendre le xix^e siècle). Les quarante-neuf chapitres du questionnaire abordent tous les points considérés comme essentiels par les membres du Conseil des Indes : histoire, géographie, urbanisme, économie, société, religion... Comme pour les relations « espagnoles » de 1575, leur architecture d'ensemble est aussi une proposition méthodologique destinée à orienter la démarche descriptive des enquêteurs.

37. Seule la relation des mines de Taxco indique une latitude de 19 degrés (à quelques minutes près), sans se servir de Mexico comme point de référence. Rappelons que la latitude de Mexico est de 19° 26' 25".

38. Ce qui correspond malgré tout à une erreur de plus de deux minutes (une minute en latitude correspond à une longueur de 1 842,78 m à l'Équateur).

Pourtant, le classement opéré ne correspond pas toujours à des critères évidents d'organisation et de hiérarchie : certains éléments qui nous paraissent aller ensemble sont séparés (géographie physique, histoire), et les mêmes thèmes (économie, religion, urbanisme) sont divisés en différentes sections. Cette apparente incohérence n'a pas échappé aux destinataires des instructions, qui ont rapidement perçu les risques de redondance et de répétition. Souvent, les notaires désignés pour rédiger le texte final signalent qu'ils ne répondent pas à telle ou telle question parce qu'ils ont déjà traité le sujet dans un chapitre précédent. Par ailleurs, de leur propre initiative, quelques responsables locaux ont regroupé des chapitres présentés de manière séparée dans le questionnaire.

C'est le cas des auteurs de la relation de Hueypuchtla, qui ont réuni les questions un et seize, avant de traiter ensemble les points 2, 4, 9, 10 et 13. Comme la question n° 1 porte sur l'origine du nom de la province et la n° 16 sur les toponymes locaux (« donner les noms de la vallée et de la contrée où elles se trouvent et ce que veut dire en leur langue chacun des noms »), il leur est apparu plus logique de les assembler, même s'ils en oublient d'aborder la description du relief, thème inclus dans la question n° 16 : « décrire le site où elles sont installées, montagne ou vallée, terrain découvert et plat³⁹ ». En ce qui concerne les points suivants, les subtilités du questionnaire, destinées à ne rien laisser de côté dans le domaine de la géographie, de l'histoire et de la toponymie locales, ont échappé aux enquêteurs.

De manière fort logique, l'*alcalde mayor*, Alonso de Contreras Figueroa, et le notaire nommé pour la circonstance, Alonso López, regroupent les cinq questions et débute le chapitre 2 en rappelant que le village a été fondé avant la conquête par un chef de guerre nommé Huitztl (questions n° 2 et n° 9). Ils poursuivent la description en évoquant le nombre actuel des tributaires, puis situent par rapport au chef-lieu les localités (*sujetos*) qui en dépendent (questions n° 9 et n° 10). Quant à la géographie locale (questions n° 3, 4 et 10), elle est rapidement évoquée :

« Ledit village et le *sujeto* appelé Tianguiztongo et Xomayucan, est en terre froide ; pour boire, ils ont des puits et des réservoirs [*jaguëyes*], mais ils ne disposent pas d'autre ressource en eau, car la terre est sèche. Les autres *sujetos* sont situés en terre plus chaude que froide, par où passe une rivière abondante, le *río grande* appelé Tula⁴⁰ ».

À dire vrai, les apparentes répétitions du questionnaire peuvent se justifier parce qu'une partie des chapitres ne concerne que les villes et villages d'Espagnols, alors que d'autres sont destinés aux communautés indiennes et que certains s'appliquent à toutes les localités, quelle que soit leur composition

39. J.-P. Berthe, « À l'origine des "Relations... pour la description des Indes"... », p. 11.

40. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, t. 8, México 3, p. 142.

ethnique. Cette ambiguïté initiale explique pourquoi nombre de relations, dans les régions indiennes, ne commencent qu'au chapitre 11. En effet, si la question n° 1 stipule : « Premièrement, pour les villes et villages d'Espagnols... », il faut attendre la question n° 11 pour lire : « Pour les villages d'Indiens seulement... ». Ce n'est donc qu'à partir de la question n° 16 que les deux « républiques » sont théoriquement réunies : « Pour toutes les localités d'Espagnols et d'Indiens... ». C'est la raison clairement invoquée par les autorités de Meztitlan pour ne débiter leur relation qu'au onzième chapitre : « parce que depuis le premier jusqu'au dixième, on ne traite que des villages d'Espagnols, et c'est pourquoi on n'y répond pas⁴¹ ».

Même si Francisco de Solano a déjà proposé de reclasser les questions posées par les « Relations géographiques⁴² », il nous a semblé utile d'opérer de nouveaux regroupements, afin de mettre en valeur les outils mis au point par les fonctionnaires de Philippe II pour obtenir une description « sûre et détaillée » des Indes occidentales. Dans cette perspective, les quarante-neuf questions peuvent être regroupées en six grands champs :

1. *Géographie physique* : 3 (climat), 4 (orographie, topographie), 6 (latitude), 17 (pays sain ou malsain), 19 (hydrographie : rivières), 20 (hydrographie : lacs, sources), 21 (merveilles de la nature), 38 (mer, risques de tempête), 39 (littoral), 40 (marées), 41 (topographie du littoral et toponymie), 47 (les îles proches de la côte), 49 (choses remarquables, cf. question 21).
2. *Géographie politique et religieuse* : 1 (villes, régions, toponymie), 7 (réseau urbain, hiérarchie urbaine, et distances – pour les Espagnols), 11 (réseau urbain, hiérarchie, distances – pour les Indiens), 34 (hiérarchie religieuse des localités, distances, type de chemin – cf. questions n° 8 et 12 : une connaissance précise des voies de communication est essentielle pour assurer le contrôle des territoires).
3. *Réseaux urbains, architecture et urbanisme* : 8 (distance entre les villes, état des routes – pour les Espagnols), 10 (site des villes, plan des villes), 12 (les distances, les réseaux, les routes – pour les Indiens), 16 (site des villes, toponymie locale, cf. question 10), 18 (situation : distance par rapport aux montagnes), 31 (architecture), 32 (fortifications), 35 (les églises, les prébendes), 36 (monastères), 37 (hôpitaux, collèges), 42 (les ports : urbanisme), 43 (capacité d'accueil des ports), 44 (état de la rade), 45 (ports : conditions d'entrée et de sortie), 46 (ports : avantages et inconvénients du site), 48 (villes abandonnées).
4. *Histoire* : 2 (conquête), 9 (toponymie, fondations de villes, population), 14 (Indiens : tribut, cultes, coutumes préhispaniques), 15 (Indiens : histoire politique, aliments, état de santé, comparaison passé/présent).
5. *Société* : 5 (la population indienne), 13 (localités indiennes : toponymie, langue).

41. R. Acuña, *Relaciones geográficas...*, 1986, t. 7, México 2, p. 58.

42. F. de Solano, ed., *Cuestionarios para la formación de las Relaciones geográficas...*

6. *Économie*: 22 (forêts), 23 (arbres fruitiers : autochtones et importés), 24 (agriculture autochtone), 25 (agriculture : plantes importées), 26 (plantes aromatiques ou médicinales), 27 (animaux sauvages et domestiques), 28 (mines), 29 (carrières), 30 (salines, nourriture, habillement), 33 (commerce, activités, tribut).

Comme on le voit, même si les questions posées ont souvent été reclassées d'office par les personnes chargées localement de l'enquête, elles permettaient néanmoins d'approfondir des thèmes qui étaient à peine évoqués dans le questionnaire espagnol de 1575 (en particulier dans le domaine économique). Certes, les correspondances entre les chapitres sont nombreuses, mais les deux projets se distinguent nettement l'un de l'autre parce qu'ils prennent en compte les réalités historiques, culturelles et politiques des deux mondes réunis sous la même couronne. C'est pourquoi la mise en parallèle des deux questionnaires aboutit très rapidement à de profondes divergences, même si les deux premiers chapitres semblent sortis du même moule – à condition bien sûr de remplacer les Maures par les Indiens (cf. tableau 2).

Tableau 2. *Comparaison des premiers chapitres des questionnaires de 1575 et 1577*

	<i>1575 (Espagne)</i>	<i>1577 (Amérique)</i>
1	Premièrement, déclarer et dire le nom de la localité dont on fait la relation, comment elle s'appelle à présent, et pourquoi elle s'appelle ainsi. Et si elle a eu un nom différent autrefois, et aussi pourquoi on l'a appelée ainsi, si on peut le savoir.	Premièrement, pour les villes et villages d'Espagnols, dire le nom de la contrée ou province où ils se trouvent et ce que veut dire ce nom dans la langue des Indiens et pourquoi elle se nomme ainsi.
2	Si ladite localité est ancienne ou récente, de quand date sa fondation, qui fut son fondateur, quand elle a été enlevée aux Maures, ou ce que l'on peut savoir à ce sujet.	Qui a découvert et conquis cette province, et qui en a ordonné la découverte; et l'année de cette découverte et conquête; dire tout ce que l'on pourra facilement en savoir.
3	Si c'est une cité, une ville ou un village; et si c'est une cité ou une ville, depuis quand l'est-elle, et quel est son titre; si c'est un village, à la juridiction de quelle cité ou ville appartient-il.	Et, d'une façon générale, le tempérament et qualité de cette province ou contrée; si elle est très froide ou chaude, ou bien sèche et humide; s'il y pleut beaucoup ou peu et en quelle saison; et les vents qui y dominent, leur force et leur direction selon la saison.

En ce qui concerne l'art et la méthode de la description, la principale originalité du texte de 1577 a été de réclamer aux autorités locales « un plan et un dessin bien représenté des rues, des places et autres endroits importants, comme les monastères, pour autant qu'on puisse le tracer facilement sur une feuille de papier, où l'on indiquera quelle partie de la ville regarde au midi ou au nord⁴³ ». L'idée de faire accompagner le texte écrit par une « peinture » (*pintura*) apparaît d'autant plus novatrice qu'aucune demande de cet ordre n'avait été formulée dans les instructions de 1575. Certes, tous les magistrats espagnols, en particulier dans les provinces les plus reculées, n'ont pas répondu aux espérances (sans doute démesurées) des commanditaires de l'enquête. C'est le cas des auteurs de la relation de Hueypuchtla qui, plutôt que de se lancer dans un travail cartographique aléatoire, ont préféré décrire à leur manière la disposition anarchique du village, dont le tracé incohérent ne respectait pas les normes urbanistiques que voulaient imposer les Espagnols aux populations indigènes : « leur habitat se fait sans aucun ordre, et il n'y a pas de rue : au contraire, les habitants [*vecinos*] sont tous éloignés les uns des autres⁴⁴ ».

Cependant, malgré les pertes provoquées par les erreurs de transmission, les défauts de stockage et la dispersion des manuscrits, de nombreux documents pictographiques ont été conservés dans les archives d'Espagne et des États-Unis⁴⁵. Or, l'intérêt de travailler sur ce type de matériel est double. En effet, dans la plupart des cas, les peintures qui accompagnent le texte des *Relations* présentent un mélange de technique européenne et de représentations d'origine indienne qui en font un bon exemple de métissage culturel. En outre, elles synthétisent l'information écrite et la replacent dans un contexte spatial qui nous fait souvent défaut quand on essaie d'élaborer une véritable géographie rétrospective du monde hispano-américain.

*Mérites et limites de la description :
l'exemple de la relation de Cuzcatlan*

De la relation de Cuzcatlan, il existe deux versions presque identiques, curieusement datées du même jour (l'une à Séville, l'autre à Austin), chacune étant accompagnée d'une carte manuscrite (voir la carte de Cuzcatlan, *infra*, p. 161). Le texte publié par René Acuña dans ses *Relaciones geográficas* est un bon exemple des mérites et des limites de la méthode proposée pour décrire le Nouveau Monde. En effet, il ne comporte que 17 chapitres, au lieu des 49 répertoriés dans le questionnaire

43. J.-P. Berthe, « À l'origine des "Relations... pour la description des Indes"... », p. 11.

44. *Ibid.*

45. Cf. B. E. Mundy, *The mapping of New Spain. Indigenous cartography and the maps of the Relaciones geográficas*, Chicago, University of Chicago Press, 1996 ; et E. W. Palm, « Estilo cartográfico y tradición humanista en la Relaciones geográficas de 1579-81 », in *Atti del XL Convegno Internazionale degli Americanisti* (Rome/Gênes, 1972), 1975, vol. 3, p. 195-203.

initial⁴⁶. Ce décalage s'explique parce que les priorités de la couronne ne sont pas toujours celles de ses lointains sujets. Comme on l'a vu, les auteurs du questionnaire insistent sur l'importance du fait urbain, sur la hiérarchie des villes, sur les réseaux et les voies de communication, ainsi que sur la géographie politique en général (16 questions). Ils essaient en outre d'obtenir le plus d'informations possibles sur les interfaces maritimes : type de mer, type de littoral, capacité des ports (questions 38 à 47 : « Et s'il s'agit de localités proches de la mer... »). Cependant, de tels sujets (essentiels et même vitaux pour l'administration espagnole) n'ont pas de sens pour des populations installées sur les hauts plateaux mexicains, qui vivent exclusivement de l'agriculture. Sur un total de 242 lignes dans l'édition d'Acuña, la relation de Cuzcatlan privilégie donc deux grands thèmes :

- l'histoire, la toponymie, l'étymologie dans le monde indigène (119 lignes, soit 49,2 % du total) ;
- les activités agricoles et commerciales (85 lignes, c'est-à-dire 35,1 % du total).

Dans cet ensemble, les chapitres qui font l'objet d'une réponse sont clairement identifiés, même s'ils regroupent souvent plusieurs questions jugées redondantes par les autorités municipales :

1. *Villes, régions, toponymie*. La réponse recoupe aussi les questions n° 13 (toponymie indigène), n° 14 (Indiens : tribut, cultes, coutumes préhispaniques) et n° 15 (Indiens : histoire politique).
2. *Conquête*. Ce chapitre montre l'habileté tactique des Indiens de Cuzcatlan qui, pour s'attirer les bonnes grâces de l'administration espagnole, rappellent qu'ils sont allés volontairement se soumettre à l'autorité de Cortés, sans engager bataille contre lui.
3. *Climat*.
4. *Orographie, topographie*. Dans un souci légitime d'économie et de cohérence, la réponse recoupe aussi les questions n° 19 (hydrographie : rivières), n° 20 (hydrographie : lacs, sources), n° 23 (arbres fruitiers, autochtones et importés), n° 24 (agriculture autochtone), n° 25 (plantes importées), et n° 27 (animaux sauvages et domestiques).
5. *La population indienne*. Recoupe les questions n° 17 (sain et malsain) et n° 34, 35, 36 (les églises paroissiales, la géographie religieuse).
6. *Latitude*. Dans ce domaine, les auteurs de la relation avouent honnêtement leur incompétence.
8. *Distance entre les villes, état des routes* (pour les Espagnols). On a ici une confusion avec la question n° 7, qui traite de la hiérarchie urbaine (siège de l'audience, résidence du gouverneur). Des recoupements sont opérés avec la question n° 18

46. R. Acuña, *Relaciones geográficas*, t. 5, *Tlaxcala* 2, p. 89-103.

(« À quelle distance et dans quelle direction elles se trouvent par rapport à quelque montagne ou cordillère remarquable des alentours »).

9. *Toponymie, fondations de villes, population.*

10. *Site des villes, plan des villes* (recoupement avec la question 16 : « décrire le site où elles sont installées... »).

11. *Réseau urbain, hiérarchie administrative et politique, distances* (recoupement avec les questions n° 12 et 34).

22. *Forêts.*

24. *Agriculture autochtone.*

26. *Plantes aromatiques ou médicinales.*

27. *Animaux sauvages et domestiques.*

30. *Salines, nourriture, habillement.*

31. *Architecture.*

33. *Commerce, activités, tribut.*

Outre les questions portant sur la mer et le littoral, exclues de fait car le village est situé au sud-est de l'État de Puebla, à 1 170 mètres d'altitude, les habitants de Cuzcatlan éludent toutes celles qui ne les concernent pas : accident naturel remarquable (questions n° 21 et 49), mines (n° 28), carrières (n° 29), place forte (n° 32), hôpitaux et collège (n° 36), village abandonné (n° 48).

Les réponses au questionnaire sont par ailleurs remarquablement complétées par les cartes qui accompagnent les deux relations. Même s'il n'entre pas dans le cadre de cette courte étude d'étudier en détail les modes de représentation spatiale mis en œuvre dans ces deux *pinturas*⁴⁷, on peut néanmoins souligner que celles-ci approfondissent et enrichissent considérablement la description écrite. Certes, la sémiologie graphique utilisée par le dessinateur (sans aucun doute un *tlacuilo*⁴⁸ indigène) ne correspond pas toujours aux canons de l'esthétique européenne. Cependant, malgré ses imperfections (mais la cartographie espagnole de l'époque présentait souvent les mêmes défauts : orientation incorrecte, échelle aléatoire, localisations imprécises, distances non respectées), le plan a été conçu pour épargner aux auteurs de la relation des commentaires superflus, conformément aux directives de la couronne : « Le dixième chapitre, qui demande que l'on déclare le site et la situation desdits villages, se compose d'un plan, joint à ce à quoi je fais référence, lequel est sûr et véritable. »

Pour ce qui est des distances entre le chef-lieu et les autres localités du district de Cuzcatlan, le notaire précise que « sur ce sujet, je me réfère à la peinture qui accompagne ». Or, s'il est vrai que les distances annoncées dans le texte ne

47. À ce sujet, voir l'article d'A. Musset & F. Vergneault, « Un regard multiple sur le pueblo de Cuzcatlan. Une approche pluridisciplinaire de deux cartes jumelles des *Relations géographiques des Indes* (1580) », in A. Breton, J.-P. Berthe & S. Lecoin, eds, *Vingt études sur le Mexique et le Guatemala...*, p. 133-162.

48. *Tlacuilo* : scribe, peintre (en nahuatl).

semblent pas correspondre aux figures tracées sur le plan, on a pu en revanche démontrer que la localisation des villages, les uns par rapport aux autres, correspond assez bien à la réalité. C'est pourquoi la relation de Cuzcatlan, complétée par ses deux cartes manuscrites, apparaît comme une bonne mise en pratique de la méthode descriptive élaborée par les conseillers de la couronne espagnole. À bien des égards, elle est une des expressions de la modernité (mais aussi de la pesanteur) administrative qui caractérisait l'État espagnol en cette deuxième moitié du xvi^e siècle, quand Philippe II, roi bureaucrate par excellence, dominait l'Europe et une grande partie du monde.

*

Afin d'apprécier les résultats de l'enquête lancée par la couronne espagnole pour mieux connaître et mieux gouverner ses possessions américaines, il apparaît indispensable de disposer d'un exemple abouti de relation. C'est pourquoi nous présentons ici la traduction complète de la relation de Cuzcatlan⁴⁹, dont nous avons évoqué l'intérêt historique et méthodologique. En effet, après avoir étudié les outils et les procédés de la description, tels qu'ils étaient explicitement ou implicitement exposés dans les instructions et dans le questionnaire de 1577, la lecture d'une de ces « Relations géographiques » permet de comprendre les difficultés rencontrées par les autorités locales pour répondre aux inquiétudes de la couronne. Mais elle permet aussi d'imaginer les problèmes posés par leurs réponses aux conseillers du roi chargés de les dépouiller, de les classer et d'en faire la synthèse – une synthèse qui ne verra jamais le jour.

L'aboutissement d'une enquête : la relation de Cuzcatlan

Dans le village (*pueblo*) de Cuzcatlan de la Nouvelle-Espagne, le vingt-sixième jour du mois d'octobre de l'année mille cinq cent quatre-vingt-deux, l'illustre Juan de Castañeda León, *corregidor* dudit village de Cuzcatlan et des autres localités de son district (*partido*), pour vérifier et accomplir ce qui est contenu dans l'Instruction et commission qui lui a été donnée et confiée par Sa Majesté, en ce qui concerne l'emplacement⁵⁰ des villages de ladite juridiction, les arbres fruitiers, le climat, l'habitat et les moyens de subsistance des paysans indiens (*macehuals*), a ordonné de se présenter devant lui, et ainsi se sont-ils présentés, don Baltasar de San Miguel, gouverneur de ce village, don Martin Cortés et don Miguel González, *alcaldes*, don Felipe Juárez et don Francisco López, échevins (*regidores*), don Diego Sánchez, chef de la police (*alguacil mayor*), don Juan de San Gabriel, don Esteban, don Francisco, don Toribio Patricio, Pedro de Guzmán, Marcos de San Luis, Francisco López,

49. Traduction du texte établie par René Acuña, *Relaciones geográficas...*, t. 5, *Tlaxcala* 2, p. 89-103. La graphie des noms propres est celle d'Acuña.

50. *Asiento* : à la fois emplacement et plan de la ville.

Agustín Velázquez, don Luis Hernández, Marcos Hernández, Alejo Téllez, Sebastián Ponce, Francisco Cosme, Pedro Osorio, Andrés de Moscoso, Antonio de Luna, Juan de Moscoso, Miguel Maldonado, Francisco de la Cruz, Felipe Sánchez, Francisco de Espinosa, Agustín de Contreras, Tomás de Aquino, et Agustín del Castillo, lieutenant du chef de la police : tous Indiens, qui parlent bien la langue mexicaine et, pour certains d'entre eux, la langue espagnole. Et par l'intermédiaire dudit *corregidor*, il leur a été ordonné, sous peine d'une amende de cent pesos d'or fin (*oro de minas*) chacun pour le Trésor de Sa Majesté, qu'aucun d'entre eux ne s'absente de ce conseil jusqu'à ce que, conjointement à Pero García, interprète par la grâce de monsieur le *corregidor*, nommé et assermenté à cet effet selon le droit, ils spécifient, disent et déclarent, ce qui est contenu dans ladite instruction, et en chaque chose et partie de celle-ci, pour que, l'ayant déclaré, il l'envoie à l'audience royale de la ville de Mexico, comme ladite instruction le lui demande et le lui ordonne. Ceux-ci ont dit qu'ils étaient prêts à accomplir ce qui leur était ordonné par le *corregidor*. Et l'ayant fait, ensemble avec ledit *corregidor*, par l'intermédiaire dudit interprète et devant moi, Alonso García, notaire nommé et assermenté selon le droit par ledit *corregidor*, ils ont fait la déclaration suivante :

1. Premièrement, pour ce qui touche à la première question et au premier chapitre, qui concerne les villages où habitent les Espagnols, par l'intermédiaire dudit Pero García, Espagnol, interprète nommé à cet effet, par lesdits gouverneurs et *alcaldes* (et échevins), et autres dirigeants, il a été dit et déclaré que le chef-lieu de cette juridiction est ce village de Cuzcatlan, où habitent ledit *corregidor* et le curé (*beneficiado*) qui dépend du diocèse de Tlaxcala ; que Cuzcatlan veut dire, en langue espagnole, « tout type de bijou », et qu'il a été appelé Cuzcatlan parce que, dans les temps anciens, sont sortis d'un *Chicomoztoc*, qui en langue espagnole veut dire « sept capitales (*cabeceras*) », cinq seigneurs (*señores principales*) appelés Xelhuan, Tuzpan, Huetzin, Xuchitl et Xictla, avec une femme appelée Cihuacoatl, qu'ils adoraient et qu'ils reconnaissaient comme leur déesse, de qui ils espéraient un soutien dans leurs tribulations et leurs moments difficiles, ainsi que dans les batailles, les hasards et les bons moments, ladite déesse étant au-dessus des autres idoles qu'ils avaient, et dont on ne fera pas ici l'énumération, tant elles étaient nombreuses ; parce que, à tout propos, même pour des occasions sans importance, ils instituaient un dieu et lui donnaient le nom qu'ils voulaient. Et ces cinq seigneurs étaient tous aimés et estimés de manière à ce point égale par les gens du peuple (*macehuals*), que l'autorité d'aucun d'entre eux ne s'imposait, de telle sorte qu'ils ne savaient auquel d'entre eux confier le gouvernement. Si bien qu'ils ordonnèrent de tirer au sort l'un d'entre eux : celui qui l'emporterait deviendrait alors leur gouverneur ; parce que leur autorité était tellement grande, que les gens du peuple (*macehuals*) ne savaient pas auquel donner le pouvoir. Et ainsi, tous les cinq étant d'accord là-dessus, une fois le tirage au sort effectué, c'est Xelhuan qui devint leur gouverneur et leur chef, et comme tel il fut choisi et élevé par eux. Et, au moment où ils le reconnurent et l'élevèrent au rang de roi et seigneur, ils lui accrochèrent au cou des bijoux et des pierres, toutes précieuses, de différentes couleurs, enfilées et disposées autour du cou à la manière d'une chaîne, chose qu'ils appellent Cuzcatl ; de là est venu, et est resté, le nom dudit village, Cuzcatlan⁵¹.

51. *Cozcatl* : joyau, pierre précieuse + *tlán* (locatif) = « près de la pierre précieuse ».

2. En demandant, par l'intermédiaire dudit interprète, qui a découvert cette province, par quel moyen et sous quel mandat a été découverte cette province et juridiction de Cuzcatlan, ils ont dit que jamais ni eux ni leurs aïeux n'avaient été conquis par le marquis del Valle, ni par aucun de ses capitaines ou soldats ; au contraire, sachant que ledit don Hernando Cortés, marquis del Valle, était dans la province de la ville de Tepeaca, à vingt lieues de ce dit village de Cuzcatlan, tous les seigneurs (*principales*), ou la plus grande partie d'entre eux, vinrent à sa rencontre pour le reconnaître comme seigneur, en lui portant une grande caisse de bois pleine de barres d'or, de bijoux et de pierres précieuses, et c'est ainsi qu'ils le reconnurent et qu'ils l'eurent comme seigneur (*señor*). Et ils le déclarent ainsi, parce qu'ils l'ont entendu dire de leurs ancêtres ; mais en ce qui concerne l'époque où cela s'est passé, eux ne le savent pas.

3. En ce qui concerne le troisième chapitre, qui traite du climat et de la qualité de ce dit village de Cuzcatlan et de sa province, ils ont dit que c'est une terre chaude et sèche, avec beaucoup d'eau durant huit mois de l'année, depuis le mois d'avril jusqu'à celui de novembre, et la terre est fertile. La plus grande partie de l'année, elle est parcourue par le vent du sud.

4. Dans le quatrième chapitre, qui traite de tout ce qui touche au fait de savoir si c'est une région (*tierra*) plate ou accidentée, couverte de bois ou fertile, ils ont dit, par l'intermédiaire dudit interprète, que c'est une terre boisée et accidentée, au pied d'une montagne ; le chef-lieu, région (*tierra*) où coulent dix sources dans un périmètre de quatre ou cinq lieues autour dudit chef-lieu, terre (*tierra*) qui manque de pâturages mais qui abonde en plantes et fruits autochtones (*de la tierra*), tels que *peruétanos*, sapotiers (*chicozapotes*), anones, mammées⁵² (*mameyes*), *plantanos* (pour *plátanos* : bananiers ?), dattiers (*dátiles*), goyaviers, avocats de deux ou trois sortes, patates douces (*camotes*) de trois sortes, cannes à sucre ; et plantes de Castille, comme les pêches, les poires, les figues blanches et noires, les cerises, les pommes de Castille, trois variétés de prunes du pays (*de la tierra*), oranges et gros citrons, cédrats et pamplemousses, melons et concombres, et tous les autres légumes de jardin potager, l'ensemble entouré de trois petits cours d'eau ; cependant, elle manque et a besoin de volailles du pays et de Castille, ainsi que de maïs, de blé, de lentilles, de pois chiches, de vaches et de moutons.

5. Dans le cinquième chapitre, qui traite de savoir s'il y a beaucoup ou peu d'Indiens, leur habit et leur langue, par l'intermédiaire dudit interprète ils ont dit que, dans les temps passés, il y a deux cents ou trois cents ans, il pouvait y avoir quarante mille Indiens dans ce dit village, sur son territoire (*comarca*) et sa juridiction, d'après ce qu'ils ont entendu dire de leurs ancêtres, mais qu'à présent, selon ce que révèle l'assiette de l'impôt royal, il n'y a pas plus de quatre cent soixante tributaires complets (pour la couronne royale), hommes et femmes⁵³ ; ce qui représente, en tout, plus ou moins neuf cents Indiens, à cause des nombreuses maladies et *cocolixtles* (épidémies) qu'ils ont subies, et parce qu'il s'agit d'une terre chaude qui, dans sa plus grande partie, est insalubre, génératrice d'apathie, peu favorable à la vie. En ce qui concerne leur manière d'habiter, ces quatre cent soixante Indiens recensés par l'impôt royal sont divisés en dix hameaux (*estancias*), sans compter le chef-lieu, dans lesquelles on trouve des églises où les offices divins sont célébrés, sans qu'il y ait de différence dans ce domaine avec le chef-lieu.

52. Abricotier de Saint-Domingue.

53. Un tributaire = un ménage.

Et en ce qui concerne la qualité, la capacité et l'espèce de leur intelligence, leurs penchants et leurs manières de vivre, il y a tant de différences qu'il serait téméraire de porter un jugement sur un point aussi douteux qui, en tant que tel, ressort de la majesté divine; cependant, pour ne pas rester sec, je dirai que, pour ce qui touche à la doctrine et à la sainte foi catholique, leurs démonstrations sont bonnes, et qu'ils parlent entre eux trois langues, qui sont: la mexicaine, qui est la plus importante et la plus répandue, la chochone et la mazatèque, langues obscures et qui sonnent mal à nos oreilles.

6. Au sixième chapitre, qui traite de la hauteur ou de l'élévation au pôle où se trouvent lesdits villages, je ne dis rien parce que je ne suis pas astrologue [*sic*], et qu'il n'y en a aucun dans cette province.

8. Au huitième chapitre, qui traite de la distance entre la capitale de cette dite juridiction et les autres villages d'Espagnols, chefs-lieux, cités, villes et localités, ils ont dit que d'ici au bourg (*pueblo*) de Tehuacan, *alcaldía mayor*, il y a six lieues de chemin plat, la plus grande partie dans la montagne, et de ce chef-lieu de Cuzcatlan jusqu'au village de Teutitlan, *corregimiento* indépendant, il y a quatre petites lieues de terre plane et de montagne, ainsi que quelques petits accidents de terrain. Dans un cas comme dans l'autre, le chemin est en ligne droite, pour Tehuacan vers le nord, pour Teutitlan, vers le sud.

9. Au neuvième chapitre, qui traite du nom et du surnom donné à chaque ville ou village, pourquoi il a été fondé, ou qui décida sa fondation, ils ont dit que dix localités (*estancias*) dépendaient de ce chef-lieu de Cuzcatlan, comme il a été dit plus haut, lesquelles s'appellent Santa María Calipan, San Antonio Comulco, San Pedro Otontepetl, San Jerónimo Asuchitlan, San Juan Ajusco, San Mateo Tlacuchcalco, Santiago Tilapan, Santa María Ajutla Chimalhuacan, San Francisco Gitlaman, et San Martín Mazateopan, à vingt lieues dudit chef-lieu. La signification, l'origine et le principe des noms desdites localités est celui-ci: celle de Calipan qui est la première dont on a fait mention, et dans laquelle vivait un seigneur (*principal*) dont ils ne se rappellent plus le nom, et qui hébergeait là les démons, et ainsi Calipan, en notre langue commune, signifie «maison», laquelle ledit seigneur tenait à cet effet; la localité de Comulco, la deuxième dont il est fait mention, a été appelée Comulco parce que, dans notre langue commune, Comulco veut dire «endroit où l'on fabrique de grandes quantités de pots et de cruches», parce que son argile est de bonne qualité⁵⁴; celle d'Otontepetl, qui signifie «barbares ou sauvages dans le village» dans notre langue commune, dont l'origine vient d'Indiens *otomites* qui vivaient au bord d'une source, sur une colline de ladite localité; et Asuchitlan, terre de salines située à deux lieues dudit chef-lieu, a été appelée de cette manière parce qu'elle possède une source entourée de nombreuses fleurs et de roses, et, dans notre langue commune, Asuchitlan signifie justement «eau de roses»; et Ajusco, dans notre langue commune, veut dire «eau de rose⁵⁵»; et Tlacuchcalco, qui signifie dans notre langue commune «*arteros en guerra*» («rusés en guerre⁵⁶»), ils lui donnèrent ce nom parce qu'ils faisaient avec leurs lances une maison ou un abri pour les démons qu'ils adoraient quand ils étaient encore gentils; et Tilapan, dans notre langue commune, veut dire «eau teinte»,

54. Sur la carte, on voit trois poteries dessinées à côté du village.

55. Sur la carte, on voit une fleur représentée près d'une source, dans le coin inférieur gauche de la feuille.

56. Il s'agit peut-être de *arqueros en guerra* («archers en guerre»).

parce que les eaux sont ici troubles ; quant à Xuxutla Chimatluacan, voilà ce que cela signifie dans notre langue commune : Xuxutla était un Indien qui portait ce nom, Chimalhuacan était le « bouclier » avec lequel ce Xuxutla faisait de l'ombre au démon quand il partait en guerre ; Xitlaman, dans notre langue commune, veut dire « récipient de pierre », dans lequel leur dieu s'est lavé les mains ; Mazateopan, dans notre langue commune, veut dire « cerf vénéré par l'église » : ce nom vient du fait que les naturels tuèrent un cerf, qu'ils adorèrent ensuite comme leur dieu, et c'est pourquoi ils l'appellèrent Mazateopan ; Petlapa, dans notre langue commune, veut dire « eau qui se déverse », parce qu'il y a une grande source dont la puissance est telle, au cœur de l'été, que l'eau déborde et se répand sur la terre. Si l'on met à part deux cents tributaires, avec leurs femmes, qui habitent dans le chef-lieu de Cuzcatlan, les autres se répartissent dans lesdites localités, et chacune d'entre elles en a trente-cinq, la plus importante en a cinquante, avec leurs femmes, sans compter les nouveau-nés et les autres enfants, garçons et filles en bas âge⁵⁷.

10. Le dixième chapitre, qui demande que l'on déclare le site et la situation desdits villages, se compose d'un plan, joint à ce à quoi je fais référence, lequel est sûr et véritable.

11. Dans le onzième chapitre, qui traite de la distance entre les autres villages d'Indiens et ce chef-lieu de Cuzcatlan, et il n'y en a pas d'autre ; huit de ces localités sont éloignées d'une demi-lieue, d'une lieue, de deux lieues, de trois lieues, de quatre lieues et de cinq lieues de ce chef-lieu ; les deux dernières de ces dix localités sont, la première, à vingt lieues, et la seconde à vingt-quatre lieues de ce chef-lieu. Sur ce sujet, je me réfère à la peinture qui accompagne.

22. Au vingt-deuxième chapitre, qui demande que l'on déclare quels sont les arbres, sylvestres ou fruitiers, qu'il y a dans ladite province, par l'intermédiaire dudit interprète et selon leur meilleure opinion, ils ont dit que, dans cette juridiction de Cuzcatlan, il y a des pins, des saules, des arbousiers, des chênes, des chênes verts, des sapins et des arbres de sang de dragon, des fromagers, des palmiers sauvages et beaucoup d'autres arbres, qui tous ont de grandes vertus et de grands effets : pour la construction, ils donnent des planches et des poutres, ils fournissent du bois de chauffe et de la résine de sapin, du bois pour les lits, les chaises et les chapelets, des pharmacopées et bien d'autres profits avec l'arbre de guayacan.

24. Au vingt-quatrième chapitre, qui traite des semences, des légumes et des grains qui servent ou ont servi à l'alimentation des naturels, ils répondirent qu'il s'agit du maïs, des haricots, du piment, des tomates, des grains de cacao, de la moutarde (*mostaza*), des fèves et autres produits maraîchers que l'on produit ou que l'on a produit. Ils s'en sont nourris et s'en nourrissent jusqu'à maintenant, ainsi que du *tenpenquitzli*, qui est un fruit semblable à la prune de Castille, de couleur noire, et dont il y a de grandes quantités dans cette province ; comme les *mizquites*, qui sont des gousses d'arbre, semblables à des fèves, et des calebasses (*guajes*), qu'ils mangent et dont ils font du vin.

26. Au vingt-sixième chapitre, qui traite des herbes et des plantes aromatiques médicinales de cette terre, ils ont répondu que la salsepareille, que l'on trouve en grande quantité, était très utile, ainsi que le *huey nacaztli*, le *tilsuchitl*, le *mecasuchitl*, le *yolosuchitl*, le *motosuchitl*, le *huey chichipactli*, le *cococpatli*, et l'*olopatli* : tous ces

57. Cuzcatlan (aujourd'hui Coxcatlán) est un petit bourg d'environ 5 000 habitants qui domine un district (*municipio*) de 334 km².

noms sont de genre neutre et n'ont pas de signification dans notre langue commune, si ce n'est qu'il s'agit d'herbes adaptées à la qualité et à la complexion des naturels, qui les considèrent comme de bons médicaments pour les fièvres, les pustules, les abcès et les maladies contagieuses. Et les herbes vénéneuses sont le *mixitl* et le *tlapatl*, qui peuvent faire perdre la raison, et même la vie, et l'*izcuinpatl*, herbe empoisonnée et mortelle pour celui qui la mange : on a fait l'expérience d'en donner à un animal et, en moins de vingt-quatre heures, il est mort enragé, aucun remède n'ayant pu le sauver.

27. Au vingt-septième chapitre, qui traite des animaux et des oiseaux, sauvages et domestiques, ils ont répondu qu'il y a, dans cette juridiction, des lions, des tigres, des chats sauvages, des loups, des cerfs, des singes, des coyotes ; en ce qui concerne les oiseaux, il y a des aigles, des *aguillillas*, des corbeaux, des auras, des poules sauvages du pays, des perroquets, des aras, des chouettes, des milans (*halcones*), des sacres, des faucons (*neblis*), des tiercelets, des buses, des *cenzonitles*, ce qui veut dire « oiseaux aux quatre cents chants », des moineaux, des *dominicos*, des étourneaux, des *todolas*, des grues, des canards, des oies, et beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, des oiseaux que l'on appelle charpentiers (*carpinteros*), *chachalacas* et faisans, et d'autres encore appelés *guaczin* dans leur langage.

30. Au trentième chapitre, qui traite de savoir s'il y a des salines dans ledit village ou dans sa juridiction, ils ont dit que dans ladite juridiction il y a beaucoup de salines, qui produisent chaque année au moins quatre ou cinq mille fanègues⁵⁸ de sel, dont la plus grande partie est transportée vers les mines de Pachuca, Taxco, Temazcaltepec et Sultepec, pour traiter le minerai d'argent de toutes ces mines⁵⁹ ; en ce qui concerne les ressources, c'est une terre fertile qui produit beaucoup de maïs pour l'alimentation, et beaucoup de coton pour se vêtir.

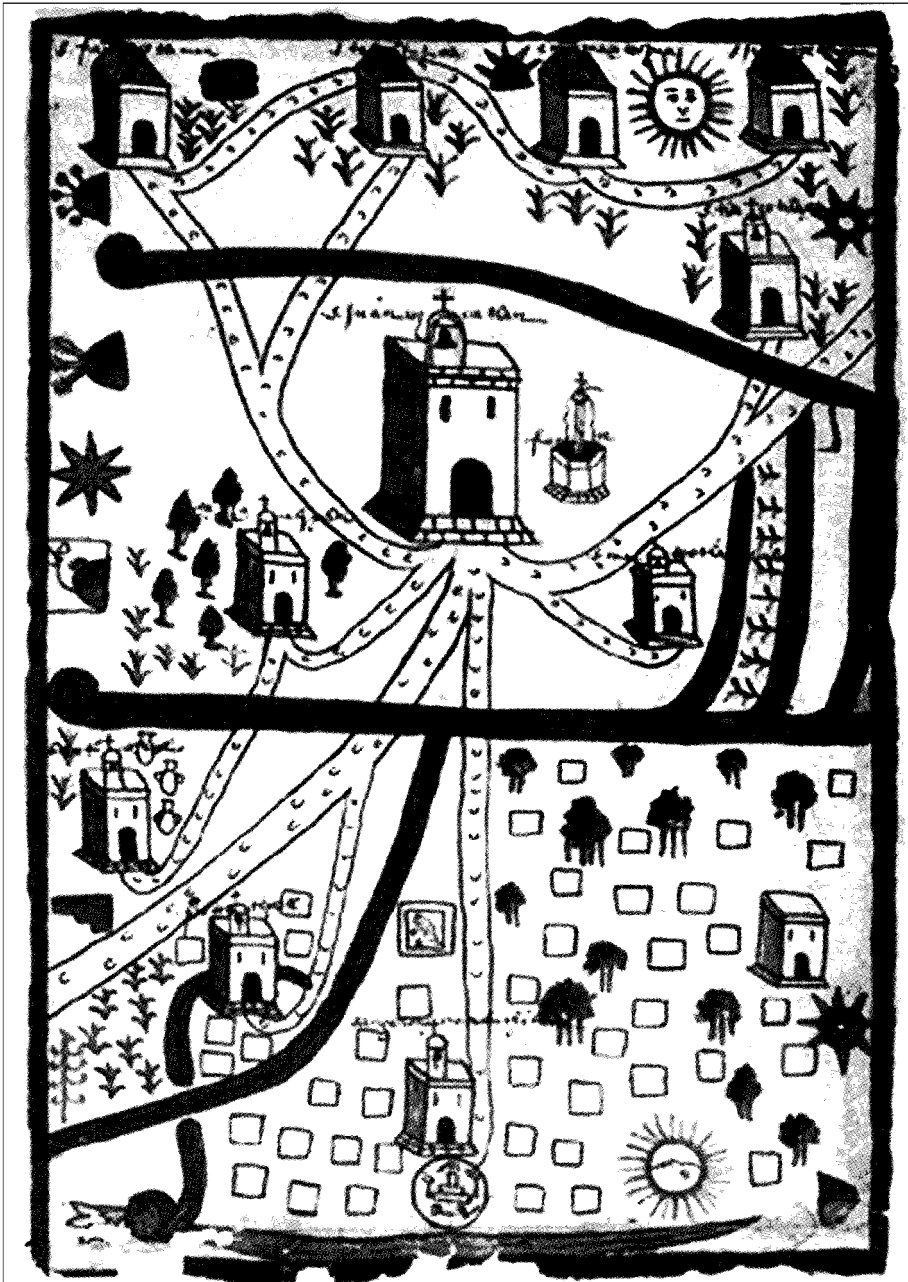
31. Au trente et unième chapitre, qui traite de la forme et de la structure des maisons, ils ont dit qu'elles étaient de briques d'argile crue (*adobe*), de pierre et de chaux, coiffées d'une terrasse ; il y en a en abondance.

33. Au trente-troisième chapitre, qui traite du commerce (*tratos*) et des activités de ce village et de sa juridiction, ils ont dit que c'est le sel qui est le produit dont les naturels tirent leur principale ressource, et avec lequel ils paient leurs impôts, ce qui correspond chaque année, pour le mari et la femme, à un *peso* de huit réaux d'argent, qu'ils paient par tiers, tous les quatre mois, et à la fin du dernier tiers, ils donnent en outre une demi-fanègue de maïs ; et c'est pourquoi le veuf ou la veuve ne paie que la moitié de tout cela, sans parler d'autres revenus (*tratos*) que les naturels obtiennent des fruits et des graines, des oiseaux qu'ils élèvent, du coton et du miel, selon ce qui a été déjà dit et déclaré dans les chapitres antérieurs.

Tous les chapitres susdits, par ledit Juan de Castañeda León, *corregidor*, et les autres : gouverneur et *alcaldes* (et échevins et notables [*principales*] dudit village de Cuzcatlan), a été dit et déclaré, comme il est dit ci-dessus, [formules finales et rappel des témoins appelés pour répondre au questionnaire].

58. Fanègue : unité de mesure (55,5 litres).

59. Sur la carte, les pains de sel sont représentés par des petits carrés.



Cabecera: Cuzcatlan. Tlaxcala, 26 octobre 1580 (43x30 cm).
Benson Latin American Collection, Université du Texas à Austin.

DANIEL NORDMAN

COMMENT DÉCRIRE UNE RÉGION ?

LES PAYS DE L'EUROPE MÉDITERRANÉENNE

DANS LES GÉOGRAPHIES UNIVERSELLES FRANÇAISES

(XIX^e-XX^e SIÈCLE)*

LA DESCRIPTION n'est pas propre à une discipline particulière. De l'histoire naturelle à l'anthropologie ou à l'archéologie, tous ceux qui observaient sur le terrain, qui enregistraient et qui écrivaient y ont eu recours. Mais l'une de ces disciplines au moins l'a constituée, à la fois comme une catégorie du processus d'inventaire et comme une étape indispensable de ses démonstrations, voire comme un genre : la géographie. Il est d'usage d'attribuer à Strabon l'origine, ou l'une des origines, de la géographie comme description dite régionale : à partir d'une documentation diversifiée, comprenant des notes personnelles, des itinéraires, des récits, il a consacré la plus grande partie de sa *Géographie* à la description du monde connu au début de l'ère chrétienne, le monde méditerranéen. Sans doute ce type d'approche ne fut pas le seul, puisque la géographie, ailleurs et chez d'autres, était proche des mathématiques et de l'astronomie, de la physique ou de la philosophie, ou encore de la poésie. Nombreux, cependant, sont ceux qui ont gardé Strabon comme modèle, pour une géographie descriptive, même quand l'exploration et la conquête scientifiques de la Terre ont déplacé les centres de gravité vers l'Europe du Nord ou vers l'Amérique. À la Renaissance, Sebastian Münster, auteur d'une *Cosmographia universalis*, passait pour être le Strabon de l'Allemagne.

Quatre siècles plus tard, la géographie régionale a pu être considérée comme la forme la plus représentative de la réflexion géographique, s'appuyant sur la réalisation de cartes et d'atlas régionaux, attentive à la détermination des limites spatiales de son objet, sur la base de régions définies par des limites supposées

* Le texte qui suit a été publié, dans ses principales lignes, sous le titre « La notion de région dans la littérature géographique française : les pays de l'Europe méditerranéenne (XIX^e-XX^e siècle) », in L. J. Nagy, ed., *Régions, Nations, Europe. Conditions et perspectives historiques, culturelles et politiques*, Actes du colloque de Szeged 25-26 octobre 1999, Szeged, Centre d'études européennes de l'Université de Szeged-Centre d'histoire des régulations sociales de l'Université d'Angers, 2000, p. 137-144. Je remercie László J. Nagy de m'avoir autorisé à reprendre cette communication.

naturelles ou historiques et acquises, en vertu de dosages, de préférences, voire d'idéologies implicites très variables selon les moments ou les traditions disciplinaires.

Car ce n'est que par une fiction comprenant une grande part d'approximation qu'une région – ou un territoire, un pays même – pourrait apparaître comme une donnée en soi susceptible, à un moment déterminé (par exemple les années 1840, ou 1900, ou 1950), de se prêter à une description régionale immuable et universelle¹. L'hypothèse, d'ailleurs bien proche d'une certitude largement admise, sera au contraire qu'une répartition régionale est et reste principalement une construction intellectuelle, scientifique ou politique, différente selon les auteurs, les administrations ou les enjeux.

Encore convient-il de comprendre, autant qu'il est possible, comment se sont élaborés ce concept et cette réalité de la région. Mon choix sera arbitraire, et je m'en tiendrai aux descriptions de nature géographique comme source et à un objet parmi tant d'autres, la Méditerranée et ses marges continentales au XIX^e et au XX^e siècle.

L'historien dispose de grandes collections géographiques, comparables aux Histoires universelles. Suivant l'exemple de Strabon, parfois explicitement revendiqué, des Géographies universelles sont composées en Europe, aux XVI^e-XVIII^e siècles². Elles sont précisément inspirées par le souci de saisir des entités géographiques fondamentales et d'analyser des ensembles en distinguant leurs unités – dites naturelles, ou nationales, régionales, etc. À la différence des monographies, dont le nombre est, par définition, illimité et qui laissent toujours le chercheur à la merci d'un contre-exemple, elles procurent un corpus homogène et fini – en tout cas l'illusion de la totalité – et la possibilité de proposer quelques constatations provisoires, prudentes et sûres. Dans une Géographie universelle, le principe de découpage est fort (ce qui veut dire, non pas qu'il n'y aurait pas d'autre principe de division, mais que cette collection ne peut s'abstenir de répondre à une telle question) ; de telles sommes géographiques n'épuisent sans doute pas toutes les possibilités de découpage et de regroupements régionaux, mais elles permettent au moins d'affirmer que, à l'intérieur d'un corpus convenablement choisi, c'est telle ou telle distribution régionale qui a été retenue par l'auteur, et non pas une autre.

1. Les origines de cette recherche en cours, dont je ne puis donner que quelques éléments, sont des travaux à la fois personnels (D. Nordman, *Profil du Maghreb. Frontières, figures et territoires, XVIII^e-XX^e siècle*, Rabat, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, 1996) et collectifs (D. Nordman, ed., avec M.-N. Bourguet, B. Lepetit & M. Sinarellis, *L'Invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1998 ; D. Nordman, ed., avec M.-N. Bourguet, V. Panayotopoulos & M. Sinarellis, *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions d'Égypte, de Morée et d'Algérie*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques-FNRS, 1999).

2. A. M. C. Godlewska, *Geography unbound. French geographic science from Cassini to Humboldt*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 1999, p. 96 sq.

J'aurai donc recours à différentes Géographies, universelles ou assimilables à des Géographies universelles, de langue française (du XIX^e et du XX^e siècle)³, étant bien entendu que des enquêtes comparables pourraient être conduites à travers des textes italiens, espagnols, anglais, arabes, etc. On admettra que la cohérence linguistique contribue elle aussi à mieux fonder quelques certitudes, dans la mesure où elle permet d'échapper aux variantes, multiples, issues des diverses cultures nationales et universitaires. Je me bornerai à utiliser trois Géographies universelles : celles de Conrad Malte-Brun⁴ – lecteur, admirateur et commentateur de Strabon⁵ – et d'Élisée Reclus⁶, et la *Géographie universelle*, publiée sous la direction de Paul Vidal de La Blache et de Lucien Gallois⁷.

La Méditerranée sans doute, mais quelle Méditerranée ? Au XIX^e siècle, elle est avant tout une mer compartimentée, plurielle. Dans le sixième tome de sa Géographie, Malte-Brun décrit la Méditerranée⁸ comme une grande série de mers intérieures : un premier bassin se termine au cap Bon et au détroit de Messine ; il est lui-même scindé, en deux parties inégales, par la Corse et la Sardaigne. Malte-Brun énumère les noms : golfe du Lion, golfe de Gênes, mer

3. Pour la Méditerranée, P. Claval, « Les géographes français et le monde méditerranéen », *Annales de Géographie*, 542, 1988, p. 385-403, repris dans *La géographie au temps de la chute des murs. Essais et études*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 51-69 ; D. Nordman, « La Méditerranée dans la pensée géographique française (vers 1800-vers 1950) », in C. Guillot, D. Lombard & R. Ptak, eds, *From the Mediterranean to the China Sea : miscellaneous notes*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1998, p. 1-20 ; R. Ferras, « Géographies universelles », in R. Brunet & O. Dollfus, eds, *Mondes nouveaux* (t. 1 de R. Brunet, ed., *Géographie universelle*), Hachette-Reclus, 1990, p. 262-271 ; F. Deprest, « Méditerranée. L'invention géographique de la Méditerranée : éléments de réflexion », *L'Espace géographique*, 2002 (1), p. 73-92, fig. ; T. Fabre & R. Ilbert, eds, *Les représentations de la Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2000.

4. Né au Danemark en 1775, auteur d'écrits politiques en faveur de la réforme dans son pays, exilé en Suède, en Saxe puis en France, il s'intéresse à la politique, se consacre au journalisme et à la géographie, et a été le premier secrétaire général de la Société de Géographie. Il est l'auteur d'un *Précis de la géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde, sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions naturelles du globe ; précédée de l'Histoire de la Géographie chez les Peuples anciens et modernes...*, Paris, F. Buisson puis Aimé-André, 1810-1829, 8 vol. Sur Malte-Brun, N. Broc, « Un bicentenaire : Malte-Brun (1775-1975) », *Annales de Géographie*, 466, nov.-déc. 1975, p. 714-720, repris in *Regards sur la géographie française de la Renaissance à nos jours*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1994-1995, t. II, p. 345-354 ; A. Godlewska, « L'influence d'un homme sur la géographie française : Conrad Malte-Brun (1775-1826) », *Annales de Géographie*, 558, 1991, p. 190-206.

5. A. M. C. Godlewska, *Geography unbound...*, p. 92.

6. É. Reclus, *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*, Paris, Hachette, 1876-1894, 20 vol. Cf. *L'Europe méridionale (Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne et Portugal)*, 1876. Sur la Méditerranée d'É. Reclus, C. Liauzu, « Élisée Reclus et l'expansion européenne en Méditerranée », in M. Bruneau & D. Dory, eds, *Géographies des colonisations XV^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 129-135 ; A. Ruel, « L'invention de la Méditerranée », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 32, *La Méditerranée. Affrontements et dialogues*, oct.-déc. 1991, p. 7-14.

7. P. Vidal de La Blache & L. Gallois, eds, *Géographie universelle*, Paris, A. Colin, 1927-1948. La Méditerranée est présente dans six tomes. Outre E. de Martonne & A. Demangeon, t. VI, *La France*, 1932 ; M. Sorre, J. Sion, Y. Chataigneau, t. VII, *Méditerranée. Péninsules méditerranéennes*, 2 vol., 1 : *Généralités. Espagne, Portugal*, 2 : *Italie, Pays Balkaniques*, 1934 ; A. Bernard, t. XI, *Afrique septentrionale et occidentale*, 2 vol., 1 : *Généralités. Afrique du Nord*, 1937.

8. Malte-Brun, *Précis de la géographie universelle...*, vol. 6, *Description de l'Europe orientale*, 1826, p. 9-10.

d'Italie. Un deuxième bassin s'étend des côtes de Sicile et de Tunis à celles de Syrie et d'Égypte, et il se subdivise en deux bassins particuliers : la mer Adriatique, et celui de l'Archipel et de la mer Blanche des Turcs. Reclus ne procède pas autrement. Dans le chapitre III du volume sur l'Europe méridionale, le géographe traite de la Méditerranée et décrit une nappe d'eau toujours divisée en mers distinctes : la mer Noire, la mer Égée, la mer Adriatique, la mer Ionienne. La Méditerranée « proprement dite » se divise encore en deux bassins, qui en raison de leur histoire pourraient être désignés sous les noms de mer Phénicienne et de mer Carthaginoise, ou de Méditerranée grecque et de Méditerranée romaine. Et chacune de ces mers est elle-même partagée, l'une par la Crète, l'autre par la Sardaigne et la Corse⁹. Ce type de description plurielle est le plus ordinaire, le plus classique qui soit, au XVIII^e et au XIX^e siècle. À peu près tous les textes géographiques tendent à définir la Méditerranée comme une succession de mers et de bassins, dotés chacun d'un nom. La pluralité l'emporte de beaucoup sur l'idée d'unité. À un moment où la notion et le mot de Méditerranée ne désignent que la mer, sans inclure, pas même indirectement, les bordures, les marges continentales, les États limitrophes, la régionalisation inscrite dans les textes a été d'abord un principe de division pour la mer¹⁰. Il reste que les noms donnés à ces bassins sont empruntés aux pays côtiers, si bien que la terminologie marine n'est, dans un milieu par définition incertain et mobile, que la transposition de limites provinciales ou étatiques.

Cela conduit à une seconde remarque. Ce qui est « méditerranéen », sous la forme d'un adjectif, a été d'abord un trait exclusif de la mer, beaucoup plus qu'un caractère discriminant d'une région terrestre ou d'un ensemble de régions. Encore faut-il distinguer plus tard, sur terre, la quintessence du méditerranéen, tout ce qui, décrit sous ce nom, est différent du méridional en Europe ou du barbaresque en Afrique du Nord. La dénomination a été elle-même historique, et elle pourrait être l'objet d'une étude conceptuelle précise, à partir de témoignages échelonnés dans le temps. Fernand Braudel n'a pas souhaité effectuer cette recherche, soit qu'il qualifiât uniformément de méditerranéens ces soldats d'Alexandre inquiets dès que, marchant vers l'est, ils quittaient les cieux protecteurs de la Méditerranée, ou les Espagnols du temps de Philippe II se retrouvant mal dans le « brouilly du Nord », dans les terres, non moins espagnoles pourtant que celles de leurs origines, des Pays-Bas¹¹, soit qu'il considérât comme une donnée inaltérable et inaltérée ce qui était et qui demeure géographiquement, climatiquement, mentalement méditerranéen, commun à tout et à tous à travers

9. É. Reclus, *L'Europe méridionale...*, p. 34-36.

10. Une seconde étape dans le raisonnement de Reclus permet de retrouver un semblant d'unité, lié aux progrès de la civilisation, du sud-est au nord-ouest.

11. F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 1985, vol. 1, p. 216-217 (1^{re} éd. Paris, 1949).

les âges¹². Une recherche pourrait être systématiquement conduite, permettant de repérer, d'une part, des traits qui sont propres à une vision européenne, européo-centrique, de la Méditerranée en général ; d'autre part, ceux qui sont propres à une représentation de terres européennes méditerranéennes, embrassant l'arc des rivages et les hinterlands septentrionaux ; ensuite des caractères qui sont spécifiques de terres de type méditerranéen, européennes ou africaines, et constituant par conséquent les terres méditerranéennes en un ensemble cohérent géographique, transcontinental ; des traits encore qui, dissociés, analysés, entreraient dans un inventaire raisonné d'indices et de critères tels que la sécheresse estivale, la place de l'olivier, le « tempérament », etc. ; des caractères, enfin, qui peuvent se retrouver, délocalisés, dans différentes parties du monde, comme le Sud-Ouest et même le Sud-Est de l'Australie, le Sud de l'Afrique, la côte chilienne, le Sud de l'Argentine, la Californie méridionale ou l'Afghanistan¹³.

En dehors des corpus précédemment définis, les jalons d'un historique conceptuel et sémantique sont perceptibles. Au début du XIX^e siècle, Augustin-Pyramus de Candolle, botaniste suisse d'expression française, élève de Georges Cuvier et de Jean-Baptiste Lamarck, chargé par ce dernier de rédiger la nouvelle édition de *La Flore française* (1805-1815), commente une carte botanique de la France, où l'une des régions représente un espace occupé par une classe de plantes « méditerranéennes » ; dans un article de 1820, il distingue, parmi vingt régions botaniques, une « région méditerranéenne »¹⁴. Mais peu à peu, le terme a cessé d'être celui du seul langage savant. Dans la conclusion qu'il donne à ses impressions de voyage sur le Rhin, Victor Hugo s'en prend à l'abandon par la France de la rive gauche du fleuve, imposé par les Alliés : « C'était faire brèche à la France, à la vraie France, qui est rhénane comme elle est méditerranéenne¹⁵. » Le mot paraît bien entré dans le vocabulaire géographique ou géopolitique, mais en même temps il maintient l'idée de morcellement, puisque, dans le jeu des rivalités internationales, toute prétention à l'hégémonie sur l'ensemble du bassin méditerranéen reste impossible, pour la France, la Grande-Bretagne ou l'Empire ottoman. Si l'on revient maintenant à un des volumes de la *Géographie universelle*, au livre intitulé *Généralités. Afrique du Nord*, on voit une Méditerranée apparaître, cette fois *en dehors* de la mer, sous deux aspects, comme indice de classification géographique des cinq « grands domaines botaniques » de la Berbérie, puisque l'un d'eux est dénommé « domaine méditerranéo-lusitanien » et un autre

12. D. Nordman, « La Méditerranée dans la pensée géographique française... », p. 1-2. Braudel s'est borné, une fois peut-être, à écrire le terme « méditerranéen » entre guillemets, pour interroger sans doute sa validité.

13. Cf. les indications de G. Pécourt, « Europe méditerranéenne et Méditerranée européenne », *Le Courrier de l'École normale supérieure*, 49, sept.-oct. 1999, p. 2.

14. J.-M. Drouin, « Bory de Saint-Vincent et la géographie botanique », in *L'Invention scientifique de la Méditerranée...*, p. 139-157.

15. V. Hugo, *Le Rhin. Lettres à un ami* (1^{re} éd. 1842), in *Œuvres complètes. Voyages*, Paris, R. Laffont, 1987, p. 408.

« maurétano-méditerranéen », et comme une forme délocalisée, transférée, au sens propre et au sens figuré, de certains traits géographiques méditerranéens : les grandes chaînes du Haut-Atlas et du Moyen-Atlas marocains forment « une sorte de péninsule méditerranéenne en pays désertique¹⁶ ».

Plus précisément, il reste à identifier quelques procédures descriptives. J'en retiendrai encore trois. Le principe d'analogie, tout d'abord, qui permet à l'auteur de la description, lorsqu'il entre sur un terrain inconnu ou peu connu, de percevoir les nouveautés, mais aussi de raisonner, en rapportant ce qu'il voit à ce qu'il sait, à ce qu'il a vu ailleurs ou à ce qu'il a lu. Par là s'annule une distinction trop stricte entre le savoir de terrain et le savoir de cabinet : l'un entretient avec l'autre des relations diversifiées. La distribution régionale peut ainsi s'appuyer sur l'intrusion de connaissances extrinsèques. Malte-Brun par exemple divise la péninsule Ibérique d'après la végétation et la température, distinguant la région *centrale* ou *Celtibérique*, les régions *méridionale* ou *Bétique*, *orientale* ou *Ibérique*, la région du *Tage inférieur* ou *Lusitanique*, celle du *Duero* ou *Gallecique*, la région *septentrionale* ou *Cantabrique*. La région centrale correspondant aux plateaux de la Vieille- et de la Nouvelle-Castille comprend des plaines immenses, nues et monotones, et ces plateaux présentent « beaucoup d'analogie » avec le plateau central de l'*Asie mineure*. Il n'y a pas là de pommiers, l'olivier apparaît et la vigne réussit presque partout. La région méridionale ou Bétique contient, au-dessus des lieux pierreux, une seconde zone toujours verdoyante et accueille des végétaux de l'*Italie* et de la *Sicile* (ciste, thym, myrte, oranger et citronnier, laurier rose) et une zone de cultures *européennes* caractérisées par la vigne. La région orientale ou Ibérique, comparable aux rivages de l'*Ionie* et de la *Doride*, possède toutes les plantes de la *Sicile*, de l'*Archipel* et du *Levant* (olivier, caroubier, myrte, laurier, figuier, grenadier, mûrier, vigne). La région du Tage inférieur, ou Lusitanique, comprend vers les côtes, et surtout dans la partie méridionale, une végétation dont les caractères la rapprochent des *îles Atlantiques*, *Açores*, *Madère* et *Canaries*. Les végétaux *américains* se multiplient ici. La région septentrionale ou Cantabrique est marquée par un sol gras et fertile, un air constamment humide ; le pommier et le cidre pourraient la désigner comme la *Normandie* de la péninsule¹⁷. L'Espagne est donc un condensé du monde, de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique. D'autres textes sont plus explicites, en ajoutant l'Afrique : Élisée Reclus relève certaines coïncidences de la flore entre le versant océanique et les *îles Britanniques* (elles ont même fait supposer qu'à une époque antérieure la péninsule d'Ibérie tenait par ce côté au prolongement nord-occidental de l'Europe) et identifie une Hispanie vraiment *africaine*, zone de transition, entre deux continents, qui englobe toutes les contrées barbaresques jusqu'au désert du

16. A. Bernard, *Afrique septentrionale et occidentale*, vol. 1, p. 57-58, 64.

17. *Précis de la géographie universelle...*, vol. 8, p. 15-18.

Sahara¹⁸. L'Hispano-Lusitanie est une « Afrique en miniature, cinquante fois moins étendue que le continent qui semblerait lui avoir servi de *modèle*¹⁹ ». Ailleurs, Reclus rappelle que le versant océanique des Pyrénées cantabres est une région tellement distincte du reste de l'Espagne qu'on pourrait la comparer à la *Bretagne française*, ou même à l'*Angleterre* et à l'*Irlande*, et que maintes steppes de la contrée littorale, surtout dans la région de Murcie, évoquent l'*Afrique* et les confins du *Sahara*²⁰. On perçoit ici la construction de stéréotypes propres à l'Espagne.

L'ordre descriptif, ensuite. On pourrait imaginer plusieurs modalités, comme l'absence d'ordre géographique, ou l'ordre alphabétique, que l'on retrouve dans certains guides touristiques, dans les tables et les index (il n'y a là ni continuité ni contiguïté) ; ou, à l'opposé, l'ordre systématique, raisonné, fonctionnel, qui introduit le logique dans le local (c'est une forme de continuité logique, sans contiguïté géographique) ; ou une troisième forme, la continuité et la contiguïté réunies, l'une et l'autre géographiques. Longtemps, cette troisième modalité l'a emporté, perpétuant la séquence, la ligne, l'itinéraire propre au voyageur. Malte-Brun conçoit sa description comme un parcours, un « voyage chorographique », vers les États autrichiens allemands²¹, ou, en France même, comme « des excursions chorographiques », comme une « marche topographique²² ». « Nous allons parcourir le royaume en procédant du nord au centre et au midi », écrit-il, s'agissant de l'Espagne²³, ce qui donnera successivement, peut-être avec quelques incertitudes, la Navarre, la Galice, le Léon, la Vieille-Castille, la Catalogne, Valence, la Nouvelle-Castille, l'Andalousie, la province de Murcie, les îles Baléares. Le principe adopté par Élisée Reclus n'est pas différent lorsqu'il décrit l'Espagne (en gros, des Castilles à l'Andalousie, à la Méditerranée, à la Catalogne, à la Navarre et à la Galice), en une sorte de mouvement tournant (le sens inverse des aiguilles d'une montre), et Maximilien Sorre présente de même l'Espagne dans la *Géographie universelle* (Meseta, Aragon, Catalogne, Levant, Andalousie, Espagne atlantique), dans le sens des aiguilles d'une montre. Quel que soit l'itinéraire, c'est la contiguïté, plus que le classement, qui prévaut, longtemps. Une quatrième Géographie, que l'on peut qualifier aussi d'universelle²⁴, s'appuiera sur un principe différent, du moins dans certains des chapitres. Lorsqu'il traite,

18. *L'Europe méridionale...*, p. 648.

19. *Ibid.* C'est moi qui souligne.

20. *Ibid.*, p. 771.

21. *Précis de la géographie universelle...*, vol. 7, p. 36.

22. *Ibid.*, vol. 8, p. 225-226.

23. *Ibid.*, vol. 8, p. 77.

24. Pour les volumes méditerranéens : P. Birot & J. Dresch, *La Méditerranée et le Moyen-Orient*, Paris, Presses universitaires de France, 1953-1956, t. I, *La Méditerranée occidentale. Géographie physique et humaine. Péninsule Ibérique, Italie, Afrique du Nord*, 1953 (P. Birot avec P. Gabert, *Généralités. Péninsule Ibérique, Italie*, 1964, 2^e éd.) ; t. II, *La Méditerranée orientale et le Moyen-Orient. Les Balkans, L'Asie Mineure, Le Moyen-Orient*, 1956.

d'abord, de l'Ibérie sèche, Pierre Birot décrit successivement la campagne céréalière à petites exploitations du Nord-Ouest, les régions de transition entre les pays de grande et petite propriété (Beira Baixa portugaise, Manche, bassin de l'Ebre), les régions à latifundia, le Levant et l'Andalousie méditerranéenne. Viennent, ensuite, les marges septentrionales de la péninsule, la vie montagnarde et la transhumance. La description régionale se fonde ainsi sur un critère (l'eau), et ce qui importe, c'est le classement, et non la contiguïté, fût-ce dans une géographie régionale.

La dénomination, enfin. Le nom est certainement l'un des caractères, propres au territoire, qui le différencie de l'espace. Alors qu'un espace n'est pas qualifié par un terme qui l'identifie intégralement et exclusivement, un territoire est désigné par un nom, et par un seul nom²⁵. Au nombre des formes hybrides, intermédiaires, la région est probablement une forme spatiale évoluant vers la territorialisation, et elle est peut-être plus proche du territoire que de l'espace. On le voit bien en tout cas dans la construction et l'invention onomastiques issues des dénominations historiques et politiques, ou affranchies de ces toponymies historiques et définies par des appartenances topographiques, climatiques, végétales, etc. L'histoire de la région est au cœur de cette alternative, bien connue, entre l'histoire et la nature, et certains noms de régions, y compris les plus inattendus, traduisent, sous forme de créations, cette oscillation.

Selon Reclus, une région italienne a pour nom le Napolitain : « De tous les États qui se sont groupés pour former l'Italie une, le royaume de Naples, même sans compter les Abruzzes et la Sicile comme en faisant partie, est celui qui occupe l'espace le plus considérable, mais non celui qui a le plus d'importance par le chiffre de sa population et l'industrie. Le Napolitain comprend toute la moitié méridionale de la péninsule et développe son littoral échancré de golfes et de baies sur plus de 1 600 kilomètres. Ce fut jadis, sous le nom de Grande-Grèce, la partie la mieux connue de l'Italie ; de nos jours, au contraire, c'est dans le Napolitain que se trouvent les districts les plus ignorés, et l'on pourrait y faire encore des voyages de découverte comme dans les pays d'Afrique²⁶. » Belle invention verbale. Le Napolitain est attesté dans le *Grande dizionario della lingua italiana*, en tant que substantif, comme dialecte, chocolat, cigare et comme territoire (mais sans exemple). En revanche, les dictionnaires récents de langue française ne permettent pas d'identifier des emplois autres que lexicographique, culinaire (gâteau à la pâte d'amande), artisanal et vestimentaire (brodequin), médical et pharmacologique, tandis qu'une napolitaine désigne

25. D. Nordman, « De quelques catégories de la science géographique. Frontière, région et hinterland en Afrique du Nord (xix^e et xx^e siècles) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 52 (5), 1997, p. 969-986.

26. *L'Europe méridionale...*, p. 482. Autres occurrences : les habitants du Napolitain, le climat du Napolitain (*ibid.*, p. 498), les montagnes du Napolitain (p. 506), les régions montagneuses, les provinces du Napolitain (p. 507).

une étoffe de laine cardée ou une espèce d'orgue de Barbarie. Apparaît aussi, chez Reclus, le Vénitien, qui n'exclut pas l'appellation, plus conforme aux usages, de Vénétie²⁷. On voit l'intérêt qu'il y aurait à retrouver l'histoire de ces noms, en sachant du reste que de telles créations peuvent être labiles, évanescences²⁸. Autre exemple italien, plus tardif. Jules Sion vient de traiter des Alpes. Suit alors la Plaine, avec une majuscule, comme à Alpes ou à Ligurie et à la différence de péninsule. Le nom – qui apparaît bien comme un nom propre – surgit à plusieurs reprises. Malgré son cadre de montagnes, écrit Sion, son grand fleuve et les ressemblances profondes qui en font une des « régions naturelles » les mieux caractérisées, la Plaine n'eut jamais d'unité historique. Elle a toujours été divisée en une poussière d'États. On a coutume de distinguer, dans la Plaine, le Piémont, la Lombardie, l'Émilie, la Vénétie, mais ces divisions procèdent de l'histoire et de la linguistique plus que de la géographie²⁹, laquelle introduit donc ses propres noms.

*

Ces trois Géographies universelles s'insèrent dans des contextes politiques et scientifiques distincts, et il conviendrait moins de retracer une théorie universelle de la différence régionale que d'identifier des cas, de comparer des usages, de procéder à un inventaire des lieux et des pays. Malte-Brun, malgré l'énumération de quatre « zones » et de quatre climats différents, fondés sur des variétés végétales et économiques, ordonne sa description selon la distribution politique du moment (en États et principautés). L'ordre est fondamentalement géopolitique, ou politique. Mais une certaine forme de géographie reprend ses droits dans la description textuelle, conduite de proche en proche, sans souci panoptique (il n'y a pas de carte, mais des tableaux statistiques, du moins dans l'édition consultée) et dans une étonnante prolifération du détail (les rivières, le climat et les cultures, l'histoire, les monuments, les palais, les théâtres, les végétaux et les animaux, les églises, les couvents et les hôpitaux, les industries, les routes, les fêtes, les danses, les usages matrimoniaux et les pratiques religieuses, les mœurs, les institutions...). Le déroulement est celui du guide de tourisme. Chez Reclus, la variété est comparable : pour la Grèce, l'auteur évoque le relief, les cours d'eau, les animaux, les anciens habitants, le gouvernement et l'administration, et de même, pour l'Italie, le relief, les anciens glaciers et les volcans, les lacs et l'hydrographie, la flore et la faune, l'histoire, les populations, les industries, les cités, les monuments, les mœurs, l'administration. La description est moins énumérative que chez Malte-Brun, mieux composée et ordonnée, plus visuelle, grâce aux cartes et aux images, et attentive aux particularismes (de la Corse aux Basques et à Saint-

27. *Ibid.*, p. 380-381.

28. Jean Boutier et Christiane Klapisch-Zuber, que je remercie, ont bien voulu m'indiquer que les deux termes, désignant les régions de Naples et de Venise, sont attestés en italien.

29. J. Sion, in *Méditerranée. Péninsules méditerranéennes*, vol. 2: *Italie, Pays Balkaniques*, p. 264 sq., 272-273.

Marin). La *Géographie universelle* est plus géographique que géopolitique, et le texte, mieux quadrillé, est savant, mesuré et équilibré, passant en revue, trop sagement, voire de façon un peu aseptisée selon certains, les traits de la description résolument universitaire qui a fait la célébrité de la collection : avec deux lignes sur Saint-Marin et une photo, deux ou trois lignes sur Andorre, mais de longs développements sur les montagnes, les côtes et les plateaux, sur l'histoire, les systèmes agraires et les populations, c'est l'espace ici qui compte, plus que le territoire fixé dans des limites, dans la construction de la région.

Les Géographies universelles offrent un observatoire sur ce qui a constitué un des arguments clés de l'inventaire et de la réflexion géographiques : l'identification de l'objet spatial. À ce titre, elles se prêtent à des comparaisons possibles, soit que la description mette en évidence des traits, des caractères, des lieux communs, soit que, en l'absence de tels éléments, elles ne soient semblables que dans leurs processus et dans leurs pratiques descriptives. Elles permettent de repenser la description à partir de fresques comparatives agencées pour cet objet, à un moment déterminé et dans des textes datés. À défaut de réflexion théorique sur le principe même de la description, ou sur le sens du découpage territorial, des modes descriptifs, développés comme tels, sont bien attestés, mettant en œuvre au moins des critères empiriques. Mais alors que l'objet, le genre, le processus descriptif peuvent être comparables, c'est finalement l'hétérogénéité qui l'emporte : d'une part, en raison de l'inégalité de traitement textuel (ici un paragraphe, une illustration ou une simple note bibliographique, là un chapitre) ; d'autre part et surtout, en raison d'une contradiction inhérente à la géographie régionale, qui combine, au terme de choix insuffisamment expliqués et justifiés, des commentaires et des développements aux incidences locales, propres aux régions décrites à un moment donné, et toutes sortes d'informations extrinsèques, rassemblées dans un souci d'exhaustivité impossible imposé par le genre – comme les références obligées au relief ou au climat, les rappels historiques, les précisions ethnographiques³⁰. De ce point de vue, la description régionale est probablement celle où les interférences de ce type sont les plus usuelles et les plus libres (ou arbitraires), parce qu'elles introduisent dans ce qui est distinctif et spécifique une part de données générales et indifférentes.

30. Sur cette contradiction, cf. P. George, *Les méthodes de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 2^e éd. mise à jour, 1978, p. 107-108 (« Que sais-je ? », 1^{re} éd. Paris, 1970).

NOTES DE TERRAIN DE MICHEL LEIRIS

GONDAR, ÉTHIOPIE*

Présentation

par Jean-Pierre Olivier de Sardan

Michel Leiris fut à double titre un grand descripteur, en tant qu'écrivain, et en tant qu'ethnologue. Prenons le Leiris de *L'âge d'homme* (1939) ou du *Ruban au cou d'Olympia* (1981), que nous sommes nombreux à considérer comme l'un des très grands auteurs français du xx^e siècle : son écriture, exigeante, subtile, méticuleuse, admirable, est presque tout entière consacrée à la description (que l'on opposera en ce cas à la narration), une description qui fonctionne fréquemment à la première personne, où l'auteur occupe non seulement la position de l'observateur, mais aussi, bien souvent, celle de l'observé. La réflexivité est au cœur de l'œuvre de Leiris, écrivain.

Il est d'autant plus significatif que Leiris, ethnologue, se soit au contraire inscrit dans une anthropologie de facture très classique, celle-là même que les outrances post-modernes ont tant décriée pour sa faible propension à la réflexivité. Les descriptions de Leiris dans son principal ouvrage ethnographique¹ sont à la troisième personne, l'observateur s'efface devant ceux et ce qu'il observe, le moi qui obsède tant Leiris-écrivain disparaît presque totalement chez Leiris-ethnologue.

Ici, certains se contenteraient sans doute du constat suivant : les conventions d'écriture de la littérature ne sont pas les mêmes que celles de la science sociale, et Leiris l'a vécu et compris mieux que beaucoup d'autres. Je pense que le constat

* Les carnets numérotés ms 236 A, B, C et D ont pu être consultés et retranscrits dans leur totalité grâce à l'autorisation de Jean Jamin, ayant droit de Michel Leiris. Ces manuscrits sont déposés à la bibliothèque Jacques Doucet à Paris et constituent le fonds LRS.

1. Il s'agit de *La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar* (1958), le plus connu. Son autre Ouvrage ethnographique est *La langue secrète des Dogons de Sanga* (1928). Quant à *L'Afrique fantôme* (1934), elle relève, du point de vue de l'écriture, plutôt de Leiris-écrivain que de Leiris-ethnologue, même si c'est le second qui fut en l'occurrence le personnage principal du premier.

doit aller plus loin. Il ne s'agit pas tant d'écriture que de posture. Peu importe en un sens que ce soit le « je » ou le « il » qu'utilisent respectivement l'écrivain ou l'anthropologue. Le clivage principal est ailleurs. L'anthropologue se met en quelque sorte au service du réel des autres, il doit à ce titre garantir une fidélité entre ce qu'il observe et ce qu'il décrit, et souscrit avec son lecteur un pacte ethnographique gagé sur le réalisme. À l'inverse, l'écrivain impose ses règles propres, il dépeint la réalité aux couleurs de ses fantaisies et de ses choix personnels, il passe comme il l'entend de la description d'un monde réel à celle d'un monde virtuel.

Dans le cas de Leiris, le seul véritable pont entre ces deux registres descriptifs est sans doute une commune attitude scrupuleuse poussée à l'extrême, que l'on trouve aussi bien chez le chercheur du musée de l'Homme que chez l'auteur de *La règle du jeu* (1948-1976).

Mais une description ethnographique empirique, telle celle que l'on trouvera ici même dans les notes de Leiris-ethnologue, ne signifie pas pour autant une description sans choix ou une description sans interprétation. Ainsi, une analyse plus détaillée de ces notes permettrait de montrer quelles opérations de sélection Leiris a mises en œuvre, autrement dit ce sur quoi il s'est focalisé et ce qu'il a mis hors cadre. Par ailleurs le montage et les commentaires de C. Touati, à qui nous devons l'édition de ces notes de la soirée du 17 juillet 1932, mettent en évidence comment Leiris, dans le passage de son ouvrage final qui fait allusion à cette même soirée, se livre à de nouvelles opérations de sélection, notamment en suivant une piste interprétative très particulière (et sans doute fort contestable) liée au « transvestissement ».

On ne s'étonnera sans doute pas de voir ainsi confirmé: (a) que la description ethnographique se distingue de la description littéraire, mais qu'elle a aussi ses procédures sélectives (soumises à d'autres contraintes); et (b) que la description ethnographique dans le produit final incorpore beaucoup plus encore de choix interprétatifs que dans les notes de terrain.

*Sélection, transcription et annotations des fiches
par Christiane Touati*

Ces notes du 17 juillet 1932 sont une maigre partie des quelque sept cents fiches ethnographiques que comprennent les carnets de notes de Michel Leiris numérotés LRS ms 236 A, B, C et D. Rédigés pendant son séjour à Gondar (du 1^{er} juillet au 5 décembre 1932) au cours de la mission Dakar-Djibouti (1931-1932) dirigée par Marcel Griaule, ces carnets portent essentiellement sur le phénomène de la possession. L'étude s'amorce avec l'arrivée, dans ce village éthiopien, d'Abba Gérôme, lettré érythréen, prêtre catholique interdit par Rome, et interprète auprès de Michel Leiris, lui-même secrétaire-archiviste de la mission Dakar-Djibouti. À la veille de la Saint-Michel, plusieurs protagonistes agissent au côté de Leiris et Abba Gérôme, dans les scènes décrites et dans les propos rapportés ici : Gaston Louis Roux, peintre de la mission ; Malkam Ayyahou, la guérisseuse – auprès de qui Leiris enquête –, entourée des adeptes réguliers ou occasionnels du culte de l'esprit *zar* ; Ballatac, fille d'un marchand de Gondar et affidée de la chamane ; Kasahun, un des domestiques et chasseur de Abba Gérôme ; et, enfin, la servante de Malkam Ayyahou, Danqnas. Ces quelques fragments sont actuellement inédits ; j'ai transcrit l'ensemble des carnets, qui sont en cours d'analyse dans le cadre d'une thèse sur la question du statut épistémologique des « documents » de terrain dans l'analyse finale. Or, à ma connaissance, aucun fichier ethnographique n'a été jusqu'ici rendu disponible pour une publication intégrale².

Les notes de Leiris que l'on va lire sont suivies d'un extrait de *La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar*, rédigé à partir de ces notes.

*

ms 236 A, fol. 35v-73

« Informateur : Malkam Ayyahou

(17 juillet 1932, veille de *qaddus Mikael*³, visite de Abba Gérôme et Leiris, Roux à Malkam Ayyahou à 18 h 30. Malkam Ayyahou est seule avec le chasseur Kasahun, domestique de Abba Gérôme et de sa « fiancée » *Rahelo* (Malkam Ayyahou) reçoit.)

Chanson :

1- « N'est-ce pas le paradis le gouvernement des Européens ?

N'est-ce pas le paradis le gouvernement des Italiens ?

Aux *achkars*⁴ la solde⁽ⁱ⁾ (régulière), aux pauvres le travail⁽ⁱⁱ⁾.

Tous ceux-là⁽ⁱⁱⁱ⁾ dirigent par (la force) de l'habitude.

2. La classification des manuscrits est celle de la bibliothèque Jacques Doucet. La numérotation des versos est de Michel Leiris. Les notes de bas de page et les commentaires renvoient au fichier ethnographique et à mon analyse en cours. Les notes entre parenthèses, à la fin de chaque extrait de fiche, sont de Michel Leiris.

3. *Mikael* signifie la Saint-Michel.

4. *Achkar*, qui peut recevoir la traduction de « archer », n'a cependant pas été traduit par l'auteur.

Mais quant à moi, celui qui me dirige est ce Français^(iv)
Celui qui a invoqué *Yosef* est ce Français.”

(18 h 55 : Roux qui a apporté vingt-quatre feux de Bengale, en allume un. D’autres seront allumés par la suite, au grand contentement de Malkam Ayyahou. Manifestation de *Man Sow* (autre *zar* de Malkam Ayyahou) :)

“Moi, *Mansur*! *Achkar* de *Yosef*! Fort *achkar* de la mer!”

(Malkam Ayyahou explique quelles sont les attributions des principaux *achkars* de *Yosef*⁽ⁱ⁾)

Mansur est celui qui étend les tapis de la chambre d’Abba Yosef. *Saltun* est protecteur du “David”.

(i) *mayaha* (mot arabe, d’usage courant parmi les domestiques et soldats travaillant avec les Européens.)

(ii) *saqala*

(iii) le consul italien et les activités locales abyssines

(iv) Leiris. »

*

ms 236 A, fol. 35v-74

« (19 h : Leiris apporte pour les deux domestiques deux fiasques de *mastika* dont il s’est muni. Les deux fiasques sont posées par terre côte à côte. Malkam Ayyahou étend ses deux mains (à plat paume en bas) au-dessus et récite une oraison. Consommation de *mastika* servi par Kasahun, feu de Bengale, conversation :)

Chanson par le *zar Markab*⁽ⁱⁱ⁾ :

“Ô toi qui découvres les choses des *awolia*

Qui donc serait capable de s’opposer à toi, *Barhane*⁽ⁱⁱⁱ⁾

Lorsqu’on dit qu’il est au Choa il se trouve à Gondar

Lorsqu’on le dit ailleurs il se trouve en Égypte!”

(Malkam Ayyahou (*Rahelo*) s’inquiète de l’absence de M^{lle} Lifszye :)

“Ma fillette sérieuse!”

Chanson :

“Les soldats de *Masr*⁽ⁱⁱⁱ⁾ et de Jérusalem se sont partagés (pour l’habiter) le monde entier^(iv).”

(Malkam Ayyahou, faisant allusion à l’accident du 13 août, déclare que si Ballatac a été sérieusement brûlée, c’est que : “L’*awolia* l’a blessée.” En effet, elle était venue en état d’impureté (ayant passé la nuit d’avant avec un homme) et s’était conduite orgueilleusement (refusant de continuer à faire le service du café et de la poudre à canon)^(v))

5. Cette phrase de Leiris reflète sa vision d’une hiérarchisation des esprits et de ceux qui en sont possédés.

6. Leiris rapporte à ce début de l’étude un événement qui surviendra au mois d’août 1932. Cet ajustement répond à la théorie de l’influence des esprits, *zar*, sur l’inconduite des adeptes du culte, et la faculté qu’aurait la chamane, Malkam Ayyahou, à reconnaître les causes du mal qui afflige une de ses affidées. Mais *Abba Moras* reste in-identifiable alors qu’il est le *zar* principal de la maison de la prêtresse, édictant les obligations comme imposant ses châtements à ceux et celles de la même maison qui enfreignent les règles. De même, *awolia* n’est pas traduit alors que ce terme signifie le seigneur.

(Ce qui suit est pour Ballatac et pour Danqnas.)
 “C’est *Abba Moras* qui l’a brûlée, l’a enflammée et est parti.”

(i) Abba Gérôme

(ii) appliqué ici à Abba Gérôme

(iii) Le Caire

(iv) c’est-à-dire que les *zar* d’Égypte et de Palestine, qui sont les plus forts, ont envahi l’Éthiopie et y habitent (= possèdent) comme des soldats en pays conquis.»

*

ms 236 A, fol. 35v-74 et ms 236 A, fol. 35v-75

« (19 h 05 : renvoi des *achkars* et des mulets. Roux envoie un mot au camp qu’on lui envoie une collation. Malkam Ayyahou exige que les *achkars* ne partent pas sans avoir bu de *mastika*, étant donné que “les bons *achkars* sont les défenseurs de leur maître.” Tandis que Abba Gérôme dehors veille à la distribution de *mastika* (aux *achkars* et à des malades convalescents.) Jouant avec le fouet de Leiris, Roux menace la “fiancée” de Kasahun et lui intime devant lui. Immédiatement la “fiancée” vient se placer inclinée devant lui et reçoit de bonne grâce deux simulacres de coups de fouet.

Retour de Abba Gérôme et, à 19 h 25, manifestation de *Sankit*, la jeune *chankalla*. 19 h 40, collation d’*ingera* et de lait caillé servi par la “fiancée” de Kasahun. *Abba Yosef* (Malkam Ayyahou) déclare que le lait caillé a été instantanément apporté par la compagne par le *zar Lasana Warq*.)

À *Lasana Warq* (Malkam Ayyahou dit :) “Excite-toi ! C’est le disciple assistant qui porte la nourriture à *Abba Yosef*.”

(Regardant Abba Gérôme et Leiris prendre notes sur leurs carnets respectifs, *Abba Yosef* (Malkam Ayyahou) chante :)

Chanson :

“Les *dabtara* du *Godjam*, du *Choa* et du *Walqayt*. Ils ont étendu leur David⁽ⁱ⁾”

(Malkam Ayyahou ajoute :) “Il est déjà appelé !”

“Les disciples de *Yosef* (sont) 370. (Il y a) *Fallaga*⁽ⁱⁱ⁾, *Enda Saw*⁽ⁱⁱⁱ⁾. Ses (serviteurs) *chankallas* sont peu (nombreux).” (...) ^(iv)

(i) ouvert solennellement le livre. Expression consacrée (cf. “étendre le *ganda*”)

(ii) = serviteur qui goûte la boisson avant de la donner au maître

(iii) = (qui fait) comme il veut

(iv) A *Enda Saw*. »

7. L’expression « étendre le *ganda* » est utilisée par Leiris pour nommer les scènes du rituel du café et pour définir dans le cadre d’une initiation ceux et celles qui détiennent le *ganda*, plateau à café, composé de douze tasses. La possession du *ganda*, signe d’une autorité reçue, attire vers Malkam Ayyahou les adeptes comme les personnes prises de divers maux.

*

ms 236 A, fol. 36v-77

« (20 h 30 : entrée de Danqnas dont l'état s'est aggravé depuis le 13 où elle a été frappée au bain par un *djinn*. Elle semble effrayée, gémit de temps en temps, se cache parfois le visage contre l'épaule de la "fiancée" de Kasahun. Elle se plaint d'une douleur au côté et de respirer difficilement. Roux faisant claquer le fouet, son effroi augmente et Roux s'interrompt. Feux de Bengale.)

Sayfu Cangare, le fendeur de mer⁽ⁱ⁾ et le tueur de *djinns*. Lui lorsqu'il est allé à l'école, et lors de son retour après quatorze ans, il a délivré sa sœur (*Rahelo*). *Abba Yosef* était fâché parce que *Rahelo* avait fait cinq enfants avec le *gânen*⁽ⁱⁱ⁾ de la mer. Son nom de baptême est *Hayla Maryam*.

Abba Yosef, c'est notre Dame qui l'a envoyé. Celui qui a étudié quatorze ans est *Sayfu*, il désirait obtenir le salut, il a trouvé la damnation⁽ⁱⁱⁱ⁾.

C'est sous le règne de *Kwostantinos* qu'est sorti le *ganda* de *Malo Kadda*^(iv), fils de *Rahelo*. Son nom de baptême est *Walda Mikael*. Tous sont élevés à Jérusalem. Celui qui dit : "Au nom du Père", c'est *Sayfu Cangare*, parce qu'il a étudié à Jérusalem.

20 h 35 : *Abba Gérôme* sort une bouteille d'eau de Cologne et en verse quelques gouttes dans les mains de chacun des assistants. *Malkam Ayyahou* enlève tous ses colliers, fait verser de l'eau par *Abba Gérôme* et les frotte ensuite dans ses mains les uns contre les autres.

Très exaltée, elle chante. Sur l'ordre de *Abba Gérôme*, *Kasahun* danse seul d'abord, puis en face de *Malkam Ayyahou* qui, après avoir dansé quelques instants face à lui, continue.

(i) le Nil blanc, dans sa partie marécageuse

(ii) c'est-à-dire le *djinn*⁸

(iii) il a subi à Jérusalem diverses persécutions de la part d'étudiants jaloux de sa science

(iv) = le parjure. »

*

ms 236 A, fol. 38v-78

« "*Salila!*" (Elle enseigne ce que veut dire ce mot :) "Tant mieux! *Sal Allah! Forza*⁽ⁱ⁾" (a-t-elle dit)

(Propos et chansons divers, *Malkam Ayyahou* alternativement parlant, chantant, ou sifflant les lèvres entrouvertes et immobiles)

Chansons :

1- "Ce que mieux que le cheval, le mulet et beaucoup d'argent, c'est d'avoir les quatre en santé"

2- "Hormis les Français, y a-t-il quelqu'un qui me trouve?⁽ⁱⁱ⁾"

3- "Personne ne commande à *Hayla Sellase*

Personne ne peut le tuer sinon le créateur."

Proverbe : "Les *amharas* n'ont pas de cœur⁽ⁱⁱⁱ⁾, la pierre n'a pas d'écorce."

8. *Gânen* est traduit par *djinn*, considéré comme un esprit de l'eau, alors que le *gânen* est un esprit de l'air. À cette distinction opérée par Leiris s'ajoute la croyance orthodoxe selon laquelle les *djinns* sont des démons.

(20 h 50 : sortie de Danqnas qui reconduit la “fiancée” de Kasahun. La “fiancée” revient pour servir le café. Comme il n’y a pas d’encens, Roux allume un feu de Bengale. Le service du café a lieu avec l’oraison habituelle. Après le feu de Bengale, manifestation de *Abba Kosos*.)

“Je jure par cette terre” (Elle frappe la terre de l’extrémité de la main droite étendue, ceci plusieurs fois.)

(*Sayfu Cangare*, celui qui s’enfonce dans la mer et l’inquisiteur des *gânen*.)

(i) italien

(ii) allusion à son refus de se laisser photographier par les Italiens

(iii) c’est-à-dire n’ont pas raison. »

*

ms 236 A, fol. 35v-79 et v-80

« “*Sawbadayt*” la traîtresse⁽ⁱ⁾”

(Les domestiques qui apportent à Roux la collation demandée annoncent à Abba Gérôme que les mulets ont été volés dans la journée et ne sont pas rentrés le soir au camp. Abba Gérôme informe Malkam Ayyahou de l’incident et lui demande sa protection.)

“Lorsque le gondarien voleur viendra, *Ajam* et *Fahitla*, filles de *Rahelo*, frapperont son visage avec leurs mains⁽ⁱⁱ⁾.”

(Roux est depuis quelque temps envahi par les puces. Il se gratte et s’agite.)

(Malkam Ayyahou :) “Que la langue des puces soit coupée, que les dents des puces soient cassées!”

(21 h 30 : Kasahun et l’autre domestique de Abba Gérôme servent la collation qui vient d’être apportée du camp. La deuxième domestique laisse presque tout faire par Kasahun, Malkam Ayyahou dit :)

Proverbe :

“Est-ce que le sot ira au Paradis?

Est-ce que la paille sèche reverdira?⁽ⁱⁱⁱ⁾”

Malkam Ayyahou, déclarant que, durant la semaine de la Vierge, Abba Yosef observe un jeûne strict, n’accepte qu’un petit morceau de pain et se tient un peu à l’écart, le visage détourné¹⁰.

21 h 45 : départ de Roux, Malkam Ayyahou dit à Abba Gérôme et Leiris de ne pas s’inquiéter au sujet de son retour, car elle a délégué le *zar Markab* par l’archer à passer le torrent. Manifestation de *Sankit* et conversation sur *Rahelo*, *Mammit*, etc. Malkam Ayyahou dit que *Sankit* est le petit ânon de *Rahelo*.

21 h 55 : Malkam Ayyahou déclarant que son tambour est hors d’usage ayant été mouillé.

9. On retrouve *Sawbadayt* dans une légende dérivant cette femme comme tentatrice des moines qui se rendaient à Jérusalem pour obtenir la bénédiction et qui, maudite par Dieu, reçut de lui le châtiment d’être moitié humaine, moitié poisson. Elle est la mère de Malkam Ayyahou (cf. carnets de notes).

10. Cette description de l’observance religieuse de Malkam Ayyahou reflète l’interprétation que Leiris désire donner des moines de Jérusalem dont Malkam Ayyahou se trouverait être possédée par l’un d’entre eux, c’est-à-dire *Abba Yosef*.

(i) Malkam Ayyahou dit ici qu'il y a des femmes de la mer, analogues à *Sawbadayt*, qui fornicquent avec les baleines ainsi qu'avec les hippopotames

(ii) (cf. ms fol. 35, deux lignes en bas de page)

(iii) (cf. ms fol. 36, notes à gauche en haut)

Abba Gérôme et Leiris accompagnent ses chants en battant de la main deux tonques à essence vide, extraites d'une caisse servant de siège.

22 h : Malkam Ayyahou sort d'un sac de grosse toile où elles sont rangées diverses parures de *zar* et les exhibe. Elle montre entre autres choses la crinière de lion, qui est rangée de poils tressés – le *buqdade* vert et le *lamd* noir à motifs multicolores brodés de *Sayfu Cangare* – un *buqdade* vert plus court que le sien appartenant à *Sabre* – *Danqnas* – un *buqdade* noir appartenant à *Abba Tuqur* – un *buqdade* rouge – des pagnes quadrillés – un pagne et une ceinture noirs et blancs appartenant à *Abba Nabro*⁽ⁱ⁾. Elle a revêtu la parure de *Sayfu Cangare*, fanfaronne, donne des explications puis range la parure¹¹.

(Abba Gérôme l'interroge sur le *Jahade du Tamben*)

"Le *Jahade* est tranchant⁽ⁱⁱ⁾ et est *awolia* blanc⁽ⁱⁱⁱ⁾ comme la main. Son pays étant (le pays) *amhara*, le *Jahade* d'ici est peureux.

Yosef est celui qui commande dans^(iv) son cheval.

Le principal *zar* est celui du *Golghota*, ceux de ce pays ne valent rien. Pour le sang, mon gaillard est entré à Gondar." (*Abba Qwasqwas* par le moyen de quatre personnes qu'il a tuées.)

Amhara Qwasqwas, celui qui rétablit l'ordre, le protecteur du château et celui qui éloigne les villageois.

(Il a vaincu) moitié par le feu, moitié par les balles."

(i) = léopard

(ii) net, décisif

(iii) pur, innocent

(iv) épithète emphatique pour *Abba Qwasqwas*.

*

ms 236 A, fol. 36v-81

« (10 h 30 : dîner de Malkam Ayyahou, avec la "fiancée" de Kasahun et les deux domestiques de Abba Gérôme. *Ingera* et sauce aux pois chiches à cause du jeûne⁽ⁱ⁾. Le restant de la collation est servi à Abba Gérôme et Leiris. Malkam Ayyahou accepte un pain – dont elle attribua la fabrication à M^{lle} Lifszyc, de la confiture et un peu de vin.

Après dîner, la conversation reprend avec la même intensité qu'auparavant)

Notes Leiris

"Pour les *djinns*, sang noir⁽ⁱⁱ⁾¹²

Pour les *gânen*, sang rouge

Jeté dans la brousse."

11. Voir *infra* p. 181-182 extrait de M. Leiris, *La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar*.

12. La couleur de la bête sacrifiée permet à Leiris de distinguer à quel type d'esprit les rituels sacrificiels sont destinés.

Malkam Ayyahou est possédée par les races (*ahagur*⁽ⁱⁱⁱ⁾ de *zar*: arabes, européens, *amharas*, *gallas* du *Kaffa*).

Il y a vingt-trois ans, avant de posséder *Malkam Ayyahou*, *Abba Yosef* a fait avorter son cheval^(iv), car il ne veut entrer que dans les endroits propres¹³.

Gwarad negus, *gânen* aux yeux sur la tête, est mis en fuite quand *Abba Yosef* se présente.

L'empereur *Ménélik* donnait des banquets aux esprits et leur faisait boire du sang. *Mash*, *gole* de Gondar.

(i) *Abba Yosef* est très sévère. Roux ayant offert à Malkam Ayyahou, alors qu'elle incarnait *Mansur*, une cigarette, Malkam Ayyahou n'a pas réussi à la fumer. Elle attribue cela à l'intervention d'*Abba Yosef* contre *Mansur* (grand fumeur qui mange le tabac)

(ii) c'est-à-dire sacrifice d'animaux noirs

(iii) (*geez*) = provinces

(iv) c'est-à-dire Malkam Ayyahou, qui a en effet avorté alors qu'elle divorçait de son mari ayant pris une autre femme. »

Voici maintenant un passage de *La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar*, rédigé par Leiris à partir des notes précédentes où il évoque cette veillée du 17 juillet 1932.

« Les accessoires vestimentaires auxquels les adeptes ont droit à titre de représentants de tels esprits qui leur ont été régulièrement assignés sont conservés – il semble que ce soit l'usage – dans la maison du guérisseur dont ils dépendent. Dans la soirée du 17 juillet 1932, étant allés passer la nuit chez Malkâm Ayyahu dans l'espoir d'assister à un *wadâgâ* pour la veillée de Saint-Michel, Abba Jérôme¹⁴ Gabra Moussié et moi nous fûmes admis, en l'absence de toute cérémonie particulière, à voir un certain nombre de ces parures que Malkâm Ayyahu avait tirées, pour nous les montrer, du sac en grosse toile bise où elles étaient rangées. Ainsi nous furent exhibés : le diadème garni d'une crinière de lion, le *bugdâdê* (bandeau de front en étoffe à longs bouts flottants) vert et le *lamd* (camail) d'étoffe noire à motifs multicolores brodés qui composent la parure de Sayfu Çangar ; un *bugdâdê* vert moins long que le précédent, appartenant à Sabrê ; un *bugdâdê* noir appartenant à Abbâ Tuqur Gwoşu, "Père Buffle noir" ; un *bugdâdê* rouge ; des pagnes quadrillés ; un pagne et une ceinture noirs et blancs bigarrés appartenant à Abbâ Nabro, "Père Léopard". Revêtue des attributs de Sayfu Çangar, Malkâm Ayyahu parada un moment devant nous ; puis elle rangea les parures dans le sac qui tenait lieu de magasin d'accessoires. De qualité généralement inférieure aux parures similaires employées dans la vie profane, l'ensemble de ces parures donnait l'impression de copie bon marché que donnent si souvent les costumes de carnaval ou de théâtre [...] Diadème garni de poils de lion, bandeau de front, camail sont des parures masculines portées, dans la vie courante, exclusivement par des guerriers ou des chasseurs [...] la nommée Allafaç rapporte qu'autrefois "Mon père Çangar" (nom sous lequel Malkâm

13. Michel Leiris esquivé le fait de l'adultère du mari de Malkam Ayyahou, afin d'inscrire l'avortement sous l'influence de la force des esprits sur ceux qu'ils décident de prendre.

14. La transformation de Jérôme en Jérôme est une décision prise par les éditeurs de la première édition de *La possession*...

Ayyahu est habituellement désignée par ses adeptes) passait ses journées assise en tailleur et revêtue d'une culotte d'homme [...] De telles pratiques – qui ont ceci de commun que toutes, à des degrés divers, elles sont travestissement – il est permis de se demander si elles ne relèveraient pas de l'anomalie érotique que le sexologue allemand Magnus Hirschfeld a décrite sous le nom de "transvestisme" et définie comme étant "l'impulsion à assumer le vêtement extérieur du sexe qui n'est en apparence pas celui du sujet tel qu'il est indiqué par ses organes sexuels". Il faut noter, toutefois, que ces pratiques ont chez de nombreux peuples des équivalents réguliers : chez les Haoussa, par exemple, dans la confrérie du *bori* l'un des personnages principaux, qu'on appelle le *boka*, "guérisseur", peut, suivant Tremearne, porter une coiffure féminine, usage que l'ethnologue anglais rapproche de la coutume phénicienne qui consistait, pour les hommes et les femmes, à échanger leurs vêtements lors d'orgies qui prenaient place dans le culte d'Astarté ; Desparmet, d'autre part, raconte d'après les observations qu'il a faites sur les possédés de la Mettidja comment la *kahina*, "magicienne", Mouda'lat, "s'affuble généralement d'un caftan vert et d'un turban vert comme les chérifs, et porte, au lieu de collier, un immense chapelet dont les grains sont de la taille d'une figue-fleur en bois des Indes ou en musc massif" ; enfin le capitaine F. W. Butt-Thompson signale que les femmes appartenant à la confrérie congolaise du *mawungu* apparaissent dans des vêtements masculins d'emprunt et que, dans la confrérie musulmane des *masubori* (alias *bori*) sur la côte occidentale d'Afrique, elles portent des pantalons, alors que les hommes qui font partie de la société guerrière de l'*ekongola*, au Cameroun, sortent habillés de vêtements prêtés par leurs femmes et leurs sœurs. D'autre part, Havelock Ellis, après avoir noté la fréquence plus grande de l'impulsion temporaire à changer de vêtements sexuels comparée avec celle de l'impulsion permanente, cite, pour l'une et l'autre des catégories qu'il établit ainsi, un certain nombre de cas empruntés à l'histoire ancienne, à l'ethnographie et au folklore dans lesquels cette conduite se rattache à des croyances ou à des rites et apparaît par conséquent comme marquée d'un caractère traditionnel. Rien n'autorise donc à voir dans le "transvestisme" des possédées éthiopiennes le résultat d'une anomalie, de préférence à une pratique inscrite purement et simplement dans le cadre des représentations collectives et des rites [...] Il semble que, pour bon nombre de femmes, le fait de se parer en *zâr* flatte leur coquetterie et qu'elles aient plaisir à se montrer revêtues de ces déguisements pittoresques¹⁵. »

La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar, qui met en forme certains passages des notes, pour en ignorer d'autres, témoigne de l'opération sélective menée sur la description initiale par le travail interprétatif de Leiris, au fur et à mesure qu'une même description se trouve fragmentée afin d'être insérée dans d'autres contextes, par tuilages expressifs de choix.

En effet, à partir des seules parures montrées par Malkâm Ayyahu, Leiris se focalise sur certains signes vestimentaires qu'elle porte lorsqu'elle incarne l'esprit Sayfu Çangar, et constate qu'il s'agit d'ornements masculins et non féminins. Il développe alors sur cette seule donnée une interprétation nourrie d'exemples comparatifs, qui montre à quel point le décalage se creuse entre de simples notes

15. Extrait de M. Leiris, *La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar*, Paris, Plon, 1958, p. 35-40 (« L'Homme. Cahiers d'ethnologie, de géographie et de linguistique » 1) (rééd. 1980, Le Sycomore ; 1989, Fata Morgana).

de terrain et la recherche d'un sens destinée au lecteur. Il introduit et applique la notion de « transvestissement », au sens d'une anomalie sexuelle et permanente, puis insère des observations issues de ses lectures sur d'autres sociétés indigènes, où l'échange des attributs sexuels se déroule lors d'occasions festives et ritualisées. Ainsi, on constate la distance qui sépare une simple description et son interprétation *ex-post*. Dans un premier temps, Leiris part des données de la réalité qu'il a observée et, dans un second temps, il porte son attention sur un seul aspect de l'événement, qui devient pour lui la caractéristique centrale, et qu'il commente en le confrontant à d'autres descriptions.

L'écart entre la description des notes de terrain et la description saturée d'interprétation de l'ouvrage final est ici spectaculaire.

RÉGIMES DESCRIPTIFS DU XIX^e SIÈCLE

LE TYPIQUE ET LE PITTORESQUE

DANS L'ENQUÊTE ET LE ROMAN

« Les écrivains à qui le ciel a donné le talent de dire, et qui souvent ne savent trop que faire de cette faculté, devraient bien entreprendre un voyage pittoresque dans les basses régions de nos sociétés; ils en rapporteraient des tableaux de la plus belle horreur, et, tout en exerçant leur talent, ils rendraient un signalé service aux nations civilisées, en appelant leur attention sur le vaste camp de Barbares qui se forme, à leur insu, au milieu d'elles. Mais, puisque les grands écrivains, exclusivement occupés à se répéter les uns les autres, et à dire admirablement des choses inutiles, ont dédaigné de remplir cette besogne, nous essaierons de copier, d'après nature, en citant nos témoins, quelques scènes empruntées au paupérisme des nations riches, et surtout de l'Angleterre, qui est actuellement, selon nous, le musée le plus complet des faits sociaux; car elle réunit à la fois toutes les grandeurs et toutes les misères¹. »

EUGÈNE BURET, devant la nécessité de décrire la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France, se plaignait en 1840 du dédain affiché par les « grands écrivains » à l'endroit des « faits sociaux » : une telle indifférence laissait l'enquêteur social désarmé, c'est-à-dire sans technique reconnue d'écriture, lorsqu'il s'agissait de broser le « tableau » de la misère ouvrière. Mais il ne déplore pas cet état de fait sans insinuer que les écrivains eux-mêmes pouvaient gagner à s'engager dans « les basses régions de nos sociétés », où ils trouveraient tout à la fois l'opportunité d'un renouvellement des formes littéraires et une utilité sociale.

Près de quarante ans après, pourtant, les écrivains réalistes et naturalistes seront allés dans les bals populaires, aux Halles, dans les ateliers ou dans les mines pour y prendre des notes. Ils auront fait scandale en décrivant la misère de « ce monde sous un monde, le peuple », comme l'appelèrent les Goncourt dans leur préface à *Germinie Lacerteux*. Plus encore, ils y auront été poussés par les exigences mêmes qu'ils s'étaient imposées en tant que romanciers. L'exotisme presque merveilleux de Sue, qui *enchanta*it les couches populaires, le cédera à

1. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, Paris, Paulin, 1840, p. 366-367.

l'usage « scientifique » de l'imagination, considéré par Émile Zola comme sa « forme la plus élevée et la plus forte² ».

L'émergence de cette rigueur nouvelle, où le roman puisera une légitimité artistique sans précédent dans toute l'histoire du genre, exaucera Buret bien au-delà de ce qu'il pouvait imaginer au début des années 1840. Son exhortation postulait en effet une complémentarité de la littérature et de l'enquête sociale, l'une appuyant l'autre dans le travail d'observation et d'écriture. Or l'aspiration commune des écrivains et des sociologues à décrire des types élaborés dans un souci de véracité empirique, qui s'affirmera pleinement dès les années 1840, rendra paradoxalement leurs discours trop proches pour qu'ils se mêlent sans contaminations d'audience. Dressés chacun contre le pointillisme empirique du pittoresque encore défendu par Buret, ils partageront un programme analytique qui menacera sans cesse de les confondre. Il ne sera désormais plus pensable de combiner dans une même description l'exactitude chiffrée et le recours au *pathos* sans indiquer clairement, par des réserves, des pastiches ou des dénigrements, la hiérarchie qu'on leur impose.

Une division du travail descriptif

L'ouvrage de Buret recouvre deux usages de l'enquête sociale encore susceptibles d'être confondus au début des années 1840. Récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques l'année même où paraît le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* de Louis-René Villermé, en 1840, le livre pouvait être reçu comme une contribution à l'art libéral de gouverner – à tout le moins dans sa partie descriptive, seule soumise au concours. Le « tableau de la situation physique et morale des classes pauvres³ » brossé dans la première moitié de son livre s'inspire, comme chez Villermé, du désir de connaître la réalité sociale pour elle-même, c'est-à-dire indépendamment des mesures de réforme proposées dans les pages suivantes. C'est ce « fragment incomplet » d'un ouvrage en cours qui valut à son auteur un prix de 2 500 francs de l'époque, et lui permit de se rendre en Angleterre pour y « surprendre le mystère social » qu'il voulait découvrir⁴.

Ses descriptions de Londres, Manchester, Liverpool ou Leeds témoignent de l'effet que fit ce voyage sur le jeune Buret. Il y a vu un degré de misère encore inconnu en France : « la France est pauvre, l'Angleterre est *misérable*⁵ ». Son propos se radicalise ; ses affinités avec Sismondi ou Fourier se renforcent ; si bien qu'à la publication de son ouvrage, c'est désormais, dit-il, sans « jeu de mots » sur

2. E. Zola, « Du roman » (articles parus dans *Le Voltaire* entre 1878 et 1880), in *Le roman expérimental*, Paris, Garnier-Flammarion, 1971, p. 256 (1^{re} éd. Paris, 1880).

3. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses...*, p. 94.

4. *Ibid.*, p. iv et p. II.

5. *Ibid.*, p. 237.

le titre du célèbre ouvrage d'Adam Smith qu'il nous propose un « tableau de la misère des nations⁶ ». L'ambition du constat factuel intègre une dénonciation des méfaits de l'industrialisation⁷ et une critique des enthousiasmes prématurés de l'économie politique⁸, à l'opposé des positions libérales. Ce « jeune homme » aux « accents insolites⁹ », mort à 32 ans, inaugure ainsi un usage militant de l'investigation sociale qu'illustrera, dans les années 1840, le soutien des journaux ouvriers aux initiatives d'« enquête des ouvriers sur eux-mêmes » ou aux pétitions réclamant une enquête étatique menée à grande échelle sur la situation des travailleurs¹⁰.

Le souci quantitatif de Buret est celui de Villermé : il s'agit de fournir, sous la forme du « tableau », un résumé chiffré et facilement maniable de l'état des « classes laborieuses » en France. La référence à la situation anglaise nourrit, par contraste, une critique de l'indigence lacunaire des « documents de l'administration » française : ils ne peuvent donner qu'« une idée incomplète de ce qu'est la misère en France » et « serviront de point de départ et comme de terme connu pour essayer de déterminer conjecturalement l'étendue et la puissance du fléau dans notre société : c'est un problème compliqué dont la solution précise est impossible¹¹ ». La France, au contraire de l'Angleterre, n'a en effet pas de « Commission de la loi sur les pauvres » qui livrerait chaque année des rapports très détaillés au gouvernement et aux notables férus de chiffres : « Pourquoi ne savons-nous pas recueillir, en France, dans un espace de quatre années, des faits et des chiffres beaucoup moins nombreux que ceux recueillis et publiés par une commission anglaise, du mois d'avril au mois d'août¹² ? » L'exemple de la centralisation statistique anglaise et la volonté de « démontrer » les effets désastreux de l'industrialisation conduisent Buret à regretter d'abord avec virulence que les chiffres officiels français ne puissent pas prouver d'eux-mêmes l'existence de la misère, et à tenter ensuite d'évaluer la proportion des « classes pauvres » dans l'ensemble de la population. Villermé, plus modéré politiquement, n'avance pas de chiffre global. Il s'adresse aux fabricants, non aux ouvriers, et on comprend que les mesures proposées le soient à l'échelle des régions et des secteurs d'activité. Par

6. *Ibid.*, p. 13.

7. « Nous croyons être en mesure de démontrer qu'en ce moment déjà, les résultats malfaisants du système industriel en surpassent les avantages, et c'est pour cela que nous avons entrepris la vérification par les faits des principes qui dominent actuellement l'industrie. » (*Ibid.*, p. 72-73.)

8. « L'économie politique a fait la théorie d'un régime de conquête et d'anarchie, dans lequel une trop courte expérience lui laissait voir l'état normal et comme le régime constitutionnel de l'industrie [...] Mais voici que, le temps aidant, l'expérience éprouve par les faits les théories de la nouvelle science. Beaucoup d'effets imprévus, contraires à ce qu'on espérait, se produisent chaque jour. » (*Ibid.*, p. 27-29.)

9. M. Petrot, *Enquêtes sur la condition ouvrière en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1972, p. 24.

10. Voir H. Rigaudias-Weiss, *Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848*, Paris, Alcan, 1936, p. 160-179.

11. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses...*, p. 243.

12. *Ibid.*, p. 244-245.

ailleurs, il serait peu prudent de chiffrer la misère, au moment même où commence à se faire entendre une presse ouvrière revendicatrice.

Le chiffre d'un neuvième d'indigents au sein de la population des villes, que Buret avance après d'innombrables recoupements et réévaluations de bribes statistiques, ne suffit pourtant pas, selon lui, à emporter la conviction du lecteur :

« Le meilleur moyen [...] de donner une idée vraie de la misère, c'est d'en voir et d'en toucher les signes matériels. Quelques promenades dans les rues de Londres et des autres grandes villes d'Angleterre en apprennent plus sur la condition sociale de cette nation que les plus savantes statistiques¹³. »

Sa collaboration régulière au *Courrier français* le rend proche de ses confrères anglais, comme Harry Mayhew, dont les enquêtes journalistiques critiquaient au même moment « le caractère abstrait et chiffré des rapports parlementaires », et inventaient « un autre mode de représentation de la pauvreté » inspiré de la technique de romanciers comme Dickens¹⁴.

« Donner une idée vraie de la misère », c'est donc permettre au lecteur « d'en voir et d'en toucher les signes matériels ». Aussi Buret ne recule-t-il pas devant ce « voyage *pittoresque* dans les basses régions de nos sociétés¹⁵ » auquel il conviait les « grands écrivains », et qui se révèle être, à maints égards, un « triste pèlerinage dans l'enfer de ce monde, aussi fécond en douleurs que celui du Dante¹⁶ ». La synthèse quantifiée s'est révélée à la fois nécessaire et insuffisante. Difficile à atteindre en raison des matériaux statistiques à disposition, l'abstraction des descriptions chiffrées risque en outre de faire perdre de vue la réalité douloureuse qu'elle sténographie. À l'autre bout du spectre des descriptions possibles, il est toutefois un écueil tout aussi périlleux que ce psittacisme du nombre, c'est l'ivresse du style :

« Celui qui écrit sur ce triste sujet, d'après les impressions qu'il a reçues directement de la vue des choses, est obligé de se surveiller avec la plus grande sévérité, s'il veut que l'on ajoute foi à ses paroles ; autrement, s'il s'abandonnait sans réserve à la vivacité de ses souvenirs, s'il avait la prétention de peindre ce qu'il a vu avec des couleurs étudiées, de façon à reproduire, par les savants effets de l'art, les horreurs vivantes dont il a été le témoin, on lui refuserait toute confiance, et on ne verrait en lui qu'un artiste en paroles qui a traité la description de la misère comme un thème nouveau d'amplification et de style¹⁷. »

13. *Ibid.*, p. 327.

14. Voir l'introduction de J. Carré & J.-P. Révauger à l'ouvrage qu'ils ont dirigé, *Écrire la pauvreté. Les enquêtes sociales britanniques au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 15.

15. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses*..., p. 367 (c'est moi qui souligne).

16. *Ibid.*, p. 313.

17. *Ibid.*, p. 313-314.

La description de la misère ne s'épuise donc pas, pour Buret, dans un résumé chiffré, auquel revient seulement de fournir une vue générale et abstraite du phénomène. Elle nécessite pour être vraie une « descente dans le particulier¹⁸ », qui prend ici la forme du « voyage pittoresque¹⁹ ». L'évaluation statistique supposait une critique des sources ; le recours au pittoresque implique une vigilance d'un autre ordre : « nous promettons de ne rien exagérer, mais aussi de ne rien taire²⁰ ». Et, comme en miroir, l'impossibilité d'une « solution précise²¹ » au calcul de la proportion d'indigents trouve son pendant dans l'impossibilité d'une description fidèle :

« Une grande partie de ces districts²² est occupée par des terrains qui ont conservé le nom de jardins, *gardens*, où les propriétaires et spéculateurs ont élevé une multitude de cabanes en planches, n'ayant pour la plupart qu'un rez-de-chaussée, et destinées à loger des familles pauvres. L'aspect de ces *jardins* est indescriptible. Il n'y a entre ces misérables cabanes, entourées d'une enceinte de planches pourries, ni rues tracées, ni ruisseaux ; le sol n'est pas même nivelé : ici des buttes de terre et d'immondices, là des creux remplis d'eaux impures qui croupissent à l'air ; devant les cabanes des tas de fumier de porc, partout enfin la saleté, l'infamie, la puanteur. Ces abominables quartiers sont abandonnés sans protection, sans surveillance ; l'autorité sociale ne pénètre pas ici, elle n'y est pas représentée. Les cabanes sont croulantes, à demi-pourries ; il n'y a pas d'écoulement ménagé pour les eaux, pas de service régulier pour l'enlèvement des immondices, pas d'éclairage, rien en un mot de ce qui annonce une ville policée : c'est le *laisser-faire* le plus absolu qu'on puisse imaginer ; ce quartier est complètement mis hors la loi, hors l'humanité ; la police sociale ne prescrit ni ne défend rien ici²³. »

L'impossibilité affichée de décrire – « L'aspect de ces jardins est indescriptible » –, qui amorce pourtant une description, n'est pas réductible au seul effet rhétorique de la litote. Elle tient ici, plus empiriquement, au « mode d'être de l'objet décrit », comme l'appelle Philippe Hamon²⁴. Car les « nomenclatures officielles²⁵ » généralement utilisées dans l'organisation des descriptions, qu'il s'agisse du dictionnaire ou du cadastre, font doublement défaut dans le cas des quartiers misérables : il ne s'agit pas de jardins, bien qu'on les nomme ainsi (d'où l'italique) ; et ces districts ne sont pas structurés comme dans une « ville policée » – étalon de toute comparaison

18. Selon l'expression de N. Dodier, dans son article « Les sciences sociales face à la raison statistique (Note critique) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 51 (2), 1996, p. 418. L'auteur ajoute un peu plus loin, p. 426, que cette « descente dans le particulier » est le « point crucial des opérations mobilisées par tout texte scientifique, dès lors qu'il cherche à rendre compte des points d'appui empirique d'une argumentation ».

19. Sur cette forme de récit née au milieu du XVIII^e siècle et réactualisée par le romantisme, voir W. Munsters, *La poésie du pittoresque en France de 1700 à 1830*, Genève, Droz, 1991, p. 70-79.

20. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses...*, p. 313.

21. *Ibid.*, p. 243.

22. Il s'agit de Bethnal-Green et de Shoreditch, à Londres.

23. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses...*, p. 317-318.

24. P. Hamon, *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993, p. 113-114.

25. *Ibid.*, p. 140.

implicite²⁶. La description se déroule ainsi sur deux registres entrecroisés : le manque (« ni rues tracées, ni ruisseaux », « le sol n'est même pas nivelé », etc.) et la barbarie (« immondiées », « eaux impures qui croupissent », « infamie », « abominables quartiers », etc.). La description de ces « jardins » se révèle impossible, parce que l'homme en est absent. Il n'y a pas organisé la nature ; elle demeure inintelligible, elle le déborde, le submerge, et elle le ramène à l'état sauvage²⁷.

Mais plutôt que de glisser vers la description esthétisante d'un « paysage » de misère, qu'appelle tout naturellement le registre du pittoresque, Buret fait converger les deux « lignes » de sa description vers un « nœud » argumentatif qui clôt la description, et l'oriente en même temps vers une conclusion critique²⁸ : « c'est le *laisser-faire* le plus absolu qu'on puisse imaginer ; ce quartier est complètement mis hors la loi, hors l'humanité ». Ainsi, de même que « la statistique qui prétend tout compter n'a pas compté, que nous sachions, les rues et les maisons qui sont indignes de loger des hommes », la description pittoresque bute sur « la sauvagerie » de « l'extrême misère ». Seule la dénonciation des méfaits du libéralisme économique peut faire tenir ensemble les éléments de la description.

Le type comme cas-limite du pittoresque

On retrouve ailleurs dans l'ouvrage de Buret une description des « jardins » de Bethnal-Green. Le chapitre où elle s'inscrit, et qui lui impose sa propre orientation argumentative, s'intitule « Suite de l'état physique des classes pauvres. Exemples et tableaux de misère extrême » :

« Parmi les cabanes de planches qui couvrent ces *jardins*, nous en avons remarqué une qui se distinguait de toutes les autres par un aspect plus misérable encore : on eût dit un tas de bois pourri jeté sur un fumier ; la clôture qui la séparait des autres cabanes était formée par des débris de planches, rattachées de place en place avec des morceaux de tôle et de ferraille, le tout dans un état de délabrement et de saleté impossible à décrire. Au rez-de-chaussée, la pièce unique de la maison, dont le plancher était de quelques pouces plus bas que le fumier de la petite cour, vivait une famille de dix personnes [...] Il est bien plus difficile encore de donner une idée de l'état de cette famille que du lieu où elle vit²⁹. »

26. La description de Manchester, par exemple, ne présente pas les mêmes difficultés : « Les parties de la ville de Manchester, occupées par la population pauvre, ont une origine toute récente ; les rues sont *généralement* larges et *régulièrement* tracées, et, à l'exception de quelques centaines de masures, le long de la Medlock, l'apparence des habitations du paupérisme est assez *décente*. Les rues des districts pauvres de Manchester présentent l'aspect d'une ville qui aurait été *bien bâtie*, mais qui se dégrade et se salit faute d'entretien. » (E. Buret, *De la misère des classes laborieuses*..., p. 329, c'est moi qui souligne.)

27. Le titre du cinquième chapitre du livre II l'exprime clairement : « L'extrême misère est une rechute en sauvagerie ».

28. Pour les « lignes » et les « nœuds » voir P. Hamon, *Du descriptif*, p. 155 ; pour l'orientation argumentative d'une « séquence descriptive » voir J.-M. Adam & A. Petitjean, avec la collab. de F. Revaz, *Le texte descriptif : poétique historique et linguistique textuelle*, Paris, Nathan, 1989, p. 117-119.

29. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses*..., p. 369.

La description, dans le chapitre annonçant une « Topographie de la misère », s'est avérée impossible à l'échelle du quartier, faute de propriétés descriptibles communes à toutes les habitations. Buret change d'échelle quelques pages plus loin, et concentre son domaine d'observation sur un « jardin » particulier de Bethnal-Green. Mais les obstacles demeurent (« impossible à décrire », « plus difficile encore de donner une idée ») : ils découlent cette fois de l'incommensurabilité des expériences de Buret, qui s'est rendu sur place, et du lecteur réduit à imaginer l'impensable.

L'importance de cette séquence descriptive dans l'argumentation d'ensemble est toutefois trop grande pour que Buret ne s'y attelle pas, ne serait-ce qu'à la faveur du détour insatisfaisant de la métaphore (« on eût dit »). Car le pittoresque rejoint ici le typique, en même temps que la démonstration se charge d'un sentiment d'indignation.

Les deux familles³⁰ que Buret présente sont des cas-limite de la misère générée par l'industrie. Elles sont les plus misérables familles des plus misérables quartiers du pays industrialisé qui abrite les plus misérables³¹. La « descente dans le particulier » est indissociablement une montée en généralisation de la description, parce qu'elle saisit et ramasse les traits caractéristiques de la misère dans leur plus grande intensité. Ces deux « exemples » de la misère anglaise imposent un changement de régime descriptif. Le cadre n'est plus le pittoresque, où chaque détail vaudrait pour lui-même. Les deux familles sont d'abord des cas particuliers à verser au dossier d'une enquête sur la souffrance ouvrière. Mais leur situation illustre cette misère d'une façon si terrible qu'elle surprend Buret, et que leur description devient alors chez lui l'emblème de ce qu'il faut éviter à tout prix. Ces deux cas n'étaient plus simplement les hypothèses de l'enquêteur, ils en modifient les présupposés dans le sens d'une radicalisation politique qui éloigne Buret de Villermé³².

L'efficacité démonstrative de la séquence suppose néanmoins de préparer minutieusement ce retournement du particulier dans le général. Dans un premier temps, le tableau de Buret est singulier : l'enquêteur se promène, rencontre « cette famille », puis une autre, et se propose de les décrire ; il nous parle du père de famille, de la mère, des enfants, de leurs habits et de leurs intérieurs ; il les fait vivre devant nos yeux ; bref, il nous attache peu à peu à ces individus et nous rend leur

30. Buret en ajoute une, « encore plus misérable que la précédente, si cela est possible » (*ibid.*, p. 370), qu'il décrit de façon analogue à la première.

31. Et Buret de s'interroger : « Que pourraient nous apprendre maintenant des faits particuliers de misère empruntés à la population française ou à celle d'un autre pays ? L'Angleterre est le pays où ces faits ont le plus de signification et d'importance, parce que l'Angleterre est le pays où l'industrie est le plus développée, la production plus active, la richesse plus grande. » (*Ibid.*, p. 387.)

32. La nuance recouvre la différence établie par Kant entre l'*Exempel*, comme « illustration d'une règle générale », et le *Beispiel*, comme matrice d'un « modèle ». Voir F. Gil, « La bonne description », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 6, La description I, 1998, p. 142.

misère intolérable. Une fois que la sympathie du lecteur a été intensément suscitée par ce tableau intime, Buret résorbe la singularité de ces familles – ces cas deviennent typiques et leur description, exemplaire – :

« Ces deux exemples sont les plus tristes de tous ceux dont nous avons été témoin ; mais ils ne sont point cependant des exceptions ; les logements les plus rares sont ceux où l'on trouve quelque mobilier : le lit avec des draps et des couvertures y est un objet de luxe presque inconnu [...] Et ce n'est pas un seul district de la ville de Londres, qui a le privilège d'une pareille misère. Les quartiers de *Shoreditch*, *White-Chapel*, *Shadwell*, de *Saint-Gilles*, de *Saint-Olave*, nous offriraient à chaque pas des scènes semblables à celles que nous venons de décrire³³. »

Cas typique et pittoresque social

Buret satisfait ainsi de manière élégante à la double exigence de toute *politique de la pitié* : « En tant que *politique* elle vise la généralité [...] Mais dans sa référence à la *pitié* elle ne peut complètement s'affranchir de la présentation de cas singuliers³⁴. » La sympathie que le lecteur est amené à éprouver envers les opprimés se nourrit d'une description rigoureuse des conditions de la vie ouvrière. Le cas typique condense les propriétés sociales les plus significatives pour l'enquêteur, et déploie du côté du lecteur la charge émotive la plus forte.

La politique de la pitié mise en œuvre dans l'ouvrage de Buret est radicale, dans la mesure où les réformes qu'elle appuie visent à la transformation des rapports de forces sociaux et à l'instauration d'institutions nouvelles. Le roman social des années 1840³⁵ a les mêmes aspirations, et repose sur des techniques d'écriture presque identiques. Il prône la même forme d'attention aux miséreux mêlée d'indignation et d'énergie révolutionnaires. Mais la description des conditions de vie des personnages romanesques privilégie, au contraire de l'enquête de Buret, le folklorisme et la couleur locale. L'opposition binaire entre les intérêts en présence, héritée du roman historique de Walter Scott³⁶, devient pour la période

33. E. Buret, *De la misère des classes laborieuses...*, p. 372.

34. L. Boltanski développe cette idée dans *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993, p. 27-29.

35. Il faut entendre par là l'ensemble des « romans sociaux sentimentaux », selon la dénomination de M. Cohen (*The sentimental education of the novel*, Princeton, Princeton University Press, 1999, p. 119-162), qui se situaient dans la lignée des œuvres de George Sand. Le « toman gai » de Pigault-Lebrun ou Paul de Kock, attentif au « bourgeois » et au « peuple », cherchait à faire rire à tout prix et se souciait peu d'ancrer la peinture des ridicules dans une quelconque vraisemblance ethnographique. Le toman social, comme nous le verrons, se distingue du roman réaliste dès le milieu des années 1830 et s'impose comme son rival le plus important.

36. L'œuvre romanesque de Walter Scott a connu en France, durant les années 1820, un accueil presque hystérique de la part du public, des écrivains et des historiens. Balzac, Sand, Vigny, Mérimée, Hugo s'en sont inspirés, de même qu'Augustin Thierry, Prosper de Barante ou Jules Michelet. Il n'y a malheureusement aucun ouvrage récent, en français, sur cet engouement aux conséquences importantes. Il faut retourner à R. W. Hartland, *Walter Scott et le roman « frénétique »*. *Contribution à l'étude de leur fortune en France*, Paris, Champion, 1928 ; et L. Maigron, *Le roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1^{re} éd. Paris, 1898).

contemporaine la réalité de l'inégalité sociale appréhendée par grandes masses. « Le *laird*, le pasteur de campagne, le grand seigneur qui vit à la Cour, le hobereau de campagne, le partisan de la dynastie et le partisan du prétendant, le papiste, le caméronien, le maître d'école, le contrebandier, l'homme de loi, le mauvais garçon³⁷ » balancent par paires les masses narratives des récits de Scott, selon la période couverte par l'histoire racontée.

Le roman social, pour sa part, cantonné dans la dénonciation des violences contemporaines, ne met en scène que le conflit entre les dominants, d'un côté, et les dominés de l'autre. Les personnages ne sont dès lors plus que les emblèmes d'un antagonisme si général qu'il structure le roman quel qu'en soit le décor, et qu'il dévalue la pertinence narrative de toute ethnographie du monde ouvrier. Cela ne signifie pas que les descriptions n'ont plus cours, elles ont seulement une autre fonction que dans l'ouvrage de Buret : elles ménagent une atmosphère propice à l'affirmation du credo « socialiste », mais elles n'en sont pas la condition ; elles sont l'appendice d'une thèse préalablement formulée et déployée dans le schéma narratif.

La politique radicale de la pitié trouve donc un nouvel équilibre dans la littérature. Le singulier et le général ne s'articulent plus dans le cas typique, ils flottent côte à côte, potentiellement reliés par tout lecteur à qui l'idée de leurs rapports étroits semble évidente. « Détaillisme » descriptif et revendication strictement politique inscrivent cette forme romanesque dans le « pittoresque social ». L'émotion suscitée par la description vaut pour elle-même, et ne fait tout au plus que redoubler l'indignation inscrite *a priori* dans l'horizon du genre. Elle n'entraîne pas, comme chez Buret, un surcroît de raisonnement.

Ce découplage de la description et de la critique se retrouve dans les relations de voyage parmi les miséreux. Les *Promenades dans Londres* de Flora Tristan (1840), dont le titre rappelle le parangon pittoresque des *Promenades* de Gilpin, distillent le tableau de l'aliénation au gré d'itinéraires singuliers, et le détail des rues nous rappelle que l'ouvrage ne vise pas une synthèse qui vaudrait pour tout Londres ou pour toute l'Europe. La généralisation de la pitié n'est pas argumentée, mais supposée d'abord, puis réactivée par la peinture de situations intolérables.

La stratégie du cas typique, qui permet à Buret de généraliser le singulier dans un agencement cognitif à haute charge affective, ne se retrouve donc pas dans les œuvres romanesques qui participent pourtant d'une même politique de la pitié. Le pittoresque social se refuse à la typification, dans la mesure où il puise ses ressources dans l'existence supposée d'une communauté de lecteurs qui lui

37. Pour reprendre le catalogue des types scottiens établi par M. Bardèche dans son *Balzac, romancier. La formation de l'art du roman chez Balzac jusqu'à la publication du « Père Goriot » (1820-1835)*, Genève, Slatkine Reprints, 1967, p. 41-42.

épargne, lorsqu'il s'agit de lier le détail observé sur le terrain et la dénonciation globale, l'effort d'une médiation argumentée.

Cette stratégie se retrouve par contre, au tournant des années 1850, dans une autre configuration intellectuelle des enquêtes sociales. Le cas typique n'est plus destiné à pallier les lacunes de la statistique administrative par la description rigoureusement choisie de familles indigentes. Il s'inscrit cette fois dans des politiques de la pitié dénuées d'ambitions révolutionnaires, et devient l'arène où s'affrontent deux paradigmes sociologiques.

Types différentiels et types épars

C'est à Armand Audiganne, ancien directeur de la Statistique industrielle, qu'on doit l'idée d'une tradition propre à l'Académie des sciences morales et politiques, et située dans le droit fil des travaux de Villermé. En 1854, il publie l'une de ses nombreuses enquêtes sous le titre suivant : *Les populations ouvrières et les industries de la France*. En 1855, Frédéric Le Play fait paraître ses premières monographies rassemblées dans *Les ouvriers européens*³⁸. Cinq ans plus tard, lors de la réédition de son ouvrage³⁹, Audiganne ajoutera notamment un chapitre préliminaire de méthode et une monographie consacrée à une communauté d'ouvriers jurassiens. Il revendique alors, contre l'école leplaysienne, le privilège de la rigueur descriptive et un inflexibilisme social des préceptes moraux catholiques⁴⁰.

La monographie consacrée aux lapidaires jurassiens repose sur une technique comparable à celle de Buret. Le récit du voyage qui mène au village retiré dans la montagne, où vit la communauté, fournit à l'auteur l'occasion de convoquer le pittoresque dans le cadre d'un comparatisme élaboré : tout concourt à exacerber la valeur de l'un de ces « détails » cruciaux de l'industrie française, « curieux même dans leur petitesse, parce qu'ils servent à établir certains contrastes, et nous aident à pénétrer dans le mouvement intérieur qui constitue la vie réelle des populations ». Le type, dans ce cas précis, peut être le passage à la limite du pittoresque, pour autant toutefois qu'il pondère à son échelle le tableau général des industries nationales. La descente dans le particulier n'est pas aussitôt une montée en généralité, comme dans l'enquête de Buret. Le renversement suppose le détour comparatiste, et la description ne sera juste que si elle est tissée de types définis les uns par rapport aux autres.

38. F. Le Play, *Les ouvriers européens. Étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe. Précédée d'un exposé de la méthode d'observation*, Paris, Imprimerie impériale, 1855. La deuxième édition considérablement augmentée paraîtra entre 1877 et 1879.

39. A. Audiganne, *Les populations ouvrières et les industries de la France dans le mouvement social du XIX^e siècle*, Paris, Capelle, 1860 (rééd. New York, B. Franklin, 1970).

40. Sur la mouvance des catholiques sociaux, dont Audiganne est proche, voir J.-B. Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, Paris, Presses universitaires de France, 1951, p. 605-698.

La leçon politique devient alors indirecte ; elle ne peut être tirée qu'au niveau du tableau général. Plus encore, dans le cas d'Audiganne, sa politique modérée de la pitié l'incline à privilégier l'*exemplum* moral, c'est-à-dire la valorisation de ce qui existe, même sous forme d'exception à la « démoralisation » générale du pays, au détriment de la dénonciation des injustices au nom d'une utopie qui n'est pas encore réalisée. Aussi l'étonnant équilibre du budget des lapidaires, au regard de leurs revenus modestes en comparaison avec d'autres régions ouvrières, révèle-t-il les « limites presque incroyables » de leurs dépenses et le mode de vie austère, donc « vertueux » pour Audiganne, auquel les obligent des « habitudes simples, mais régulières », des « sentiments naïfs, mais droits », « l'attachement voué à une rude existence » et « l'union maintenue dans la famille, sous l'autorité respectée de son chef⁴¹ ». La moralité de l'*exemplum* gît ainsi dans l'interstice entre les revenus et les dépenses, et dans le contraste entre les départements ; elle ne s'exprime qu'au travers des ressources propres aux instruments de l'enquête.

Le chapitre de méthode ajouté dans la seconde édition des *Populations ouvrières* prône ouvertement ce style comparatiste et l'oppose aux procédures de l'école leplaysienne. L'intention d'Audiganne était sans doute d'aligner face au projet de Le Play, alors inauguré par un lourd volume de trente-six monographies, un ensemble cohérent et cumulatif de travaux menés sous l'égide de l'Académie des sciences morales et politiques, et susceptible d'être promu au rang de paradigme établi. Le fond de la critique porte sur la typicité des cas retenus par Le Play, et donc sur la légitimité savante des réformes politiques qu'ils semblent appuyer. Selon Audiganne, la méthode leplaysienne « consiste à prendre arbitrairement dans la masse, pour en étudier et en généraliser les traits, quelques individualités éparses », si bien qu'elle ne construit rien d'autre que des « types épars⁴² ».

Chez Le Play, c'est le recours aux « autorités sociales » locales qui assure seul la pertinence du choix des familles « typiques » visitées. Tout tient, comme il le résumera plus tard, à ces « hommes de bien [...] inspirés par un sens droit et par l'amour désintéressé du bien », à ces « vrais maîtres de la science sociale » qui orientent l'enquêteur vers la famille la plus significative⁴³. Dans les années 1890, les dissidents leplaysiens du groupe de la « Science sociale » ne remettront jamais en cause cette méthode de sélection des cas étudiés, au contraire d'Audiganne ; ils discuteront seulement, à l'intérieur de ce paradigme, l'unité d'analyse du noyau familial et lui préféreront l'échelle d'un village ou d'une vallée. Maurice Halbwachs, en 1912 encore, se satisfera de cette façon de faire et défendra l'idée que Le Play « choisit une famille type comme un guide expérimenté vous conduit

41. A. Audiganne, *Les populations ouvrières...*, t. 1, p. 271.

42. *Ibid.*, p. xviii et p. xx.

43. F. Le Play, *La méthode sociale*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1989, p. 388 (1^{re} éd. Tours, 1879).

tout de suite à l'endroit d'où l'on découvre le mieux le pays⁴⁴». Mais qui sont ces « autorités sociales » si centrales dans le dispositif de Le Play ? Il est difficile d'évaluer la nature des liens qu'elles entretiennent avec l'enquêteur et avec les enquêtés, et surtout l'influence qu'elles peuvent avoir sur la relation d'enquête. On commence néanmoins à démêler quelques-uns des réseaux mobilisés par l'école leplaysienne : l'accès de l'observateur à la famille monographiée implique souvent des formes privées de sociabilité, comme la famille et les proches⁴⁵.

La critique d'Audiganne se réfère-t-elle à une quelconque notion de *représentativité* des échantillons ? En d'autres termes, condamne-t-elle au nom de l'objectivité statistique le biais introduit par un quadrillage privé de l'espace social français ? Non, car la notion elle-même n'apparaîtra chez les statisticiens qu'à la fin du XIX^e siècle, et il faudra attendre les années 1930 pour qu'elle soit tenue pour une exigence de méthode dans les sciences sociales⁴⁶. Les divergences tiennent à la différence des ressources que mobilisent les sociologues : Le Play est un enquêteur privé qui commence par vivre de ses cours de métallurgie (et finit doctrinaire du Second Empire), tandis qu'Audiganne est un administrateur spécialisé dans les questions d'industrie, et doté de contacts dans les institutions officielles et les milieux économiques. Le premier s'appuie sur un réseau de relations interpersonnelles ; le second sur des groupes ou des collectivités déjà constitués, comme « les chefs de notre industrie » déjà sollicités par les enquêtes de la Statistique officielle, « les fonctionnaires, les membres de la société Saint-Vincent-de-Paul, etc.⁴⁷ ».

L'inscription dans des réseaux différents explique qu'aux yeux d'Audiganne l'enquête de Le Play puisse paraître moins systématique qu'une recherche menée en accord avec l'ensemble des autorités non pas « sociales », mais territoriales. Plus encore, elles renvoient chacune à des politiques de la pitié différentes et des présupposés épistémologiques conflictuels. Dans le cas d'Audiganne, le recours au *pathos* et la valorisation morale sont endogènes à la description. La pertinence argumentative du budget suppose une ethnographie des populations miséreuses, dans la mesure où l'équilibre comptable peut s'avérer improbable d'un point de vue comparatiste et donc, par tropisme intellectuel d'époque, riche d'enseignements moraux. La quantification ne garantit pas à elle seule la justesse de la description, et Audiganne lui ajoute une véritable compréhension des conduites ouvrières.

44. M. Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan, 1912, p. 159.

45. S. Bacciocchi & A. Lhuissier, « Une monographie revisitée : le gantier de Grenoble (1865-1887) », communication lors de la première journée du Réseau européen de recherches sur les monographies leplaysiennes, le 3 mars 2001 à Paris. Une version remaniée de cette présentation paraîtra en 2003 dans la revue *Études sociales*.

46. Voir A. Desrosières, « La partie pour le tout : comment généraliser ? La préhistoire de la contrainte de représentativité », in J. Mairesse, ed., *Estimation et sondages. Cinq contributions à l'histoire de la statistique*, Paris, Economica, 1988, p. 97-116.

47. A. Audiganne, *Les populations ouvrières...*, p. VIII.

Pour Le Play au contraire, un observateur « possède la connaissance complète d'une famille, lorsque, ayant analysé tous les éléments compris dans les deux parties du budget domestique [les recettes et les dépenses], il arrive à une correspondance exacte entre les deux totaux⁴⁸ ». La reformulation comptable épuise la description de l'objet, et le texte n'est qu'un supplément entièrement dénué de leçon ou d'affect :

« On ne saurait toutefois, sans tomber dans un excès de laconisme, concentrer la description d'une famille dans le budget de ses recettes et de ses dépenses. Souvent, comme je l'ai dit ci-dessus, un chiffre suffit pour suggérer une conclusion importante aux lecteurs qui sont enclins à la réflexion ; mais cette disposition des esprits n'est point universelle. Pour choisir les faits qui doivent être mis dans les monographies, il faut éviter les excès de concision, qui laisseraient ignorer les conclusions principales au lecteur peu attentif ; mais il faut surtout lui épargner les excès de prolixité, qui absorberaient inutilement la dose d'attention qu'il veut bien accorder à l'étude. La vie matérielle, intellectuelle et morale de la plus simple famille comprend des détails innombrables. Dans ses investigations, l'observateur doit, autant que possible, les embrasser tous ; mais, dans la description, il est tenu de négliger les particularités peu utiles à l'objet spécial de la méthode, à l'œuvre de la méthode sociale⁴⁹. »

C'est donc avant tout la nature de son public, les « classes lettrées », qui contraint Le Play à adjoindre du texte à ses monographies. La « description de la famille résumée dans le budget domestique » constitue en effet « la monographie proprement dite », mais le lecteur « peu attentif », peu « enclin à la réflexion » ou pressé renoncerait devant l'effort nécessaire pour déplier ce résumé dans un raisonnement en langue naturelle. Le Play ajoute ainsi des textes qui, dit-il, « éclairent, simplifient et complètent le budget domestique⁵⁰ ». Ils l'éclairent parce qu'ils développent certains termes ou certains calculs implicites dans ses rubriques ; ils le simplifient parce qu'ils le rendent lisibles autrement que sous forme graphique ; et ils le complètent en l'inscrivant dans un contexte plus large, comme une région ou un pays, dont l'élaboration répond à des préoccupations réformistes.

Les descriptions en langue naturelle sont donc un pis-aller pour Le Play. Et il leur préférerait un autre détour par la raison graphique : un dessin, selon lui, porterait « à la connaissance du lecteur une multitude de particularités qui peindraient mieux que ne le fait un simple texte la constitution physique de la race, l'habitation, le mobilier, le vêtement⁵¹ ». Mais en attendant que d'autres se chargent de croquer les familles enquêtées, il faut se plier à la langue, et accepter de se trouver « réduit à utiliser des adverbes vagues : beaucoup, davantage et pas du tout », selon l'expression de Du Maroussem⁵² qui traduit merveilleusement la

48. F. Le Play, *La méthode sociale*, p. 225.

49. *Ibid.*, p. 226.

50. *Ibid.*, p. 228.

51. *Ibid.*, p. 345.

52. P. Du Maroussem, *Les enquêtes. Pratique et théorie*, Paris, Alcan, 1900, p. 10.

résignation navrée de tous les sociologues convaincus de la nature quantifiable des explications sociologiques⁵³.

Cette épistémologie calquée sur les sciences naturelles⁵⁴ évacue le point de vue porté sur l'objet, et donc l'émotion, si bien que les monographies ne se présentent que comme le constat neutre de la réalité comptable d'une famille ouvrière. La cohésion de chaque description, dans ce paradigme, ne tient pas à sa détermination savante, et le régime de la preuve ne suppose pas la validation incessante de la comparaison qu'on trouve chez Audiganne. Les décisions interprétatives inéluctables dans toute description⁵⁵ sont ici masquées par un court-circuit entre l'instrument budgétaire et la version du réel qu'il élabore. Les monographies ainsi considérées sont leur propre fin, et seule leur mise en série dans un recueil opère un classement orienté vers une conclusion morale souvent implicite. La doctrine n'est donc pas le prolongement des observations. Elle les oriente, semble défendre Le Play, mais sans les biaiser :

« Que la science multiplie ses découvertes, que la liberté déploie ses ressources et l'autorité son pouvoir, que la société tout entière accumule ses grandeurs et ses merveilles, leur labeur ne sera qu'impuissance si, sans rien abandonner des droits de la raison, elles ne maintiennent fermement dans les âmes la loi de Dieu. En analysant les faits et en remuant les chiffres, la science sociale ramène toujours les vrais observateurs aux principes de la loi divine⁵⁶. »

La sélection du cas typique n'emprunte pas les mêmes voies dans le paradigme leplaysien et dans celui que lui oppose Audiganne. Les réseaux d'informateurs mobilisés n'ont pas la même structure, et les descriptions de la réalité ouvrière française qu'ils contribuent à tisser varient largement. Indissociable des préférences qui ont déterminé le choix de l'une ou l'autre de ces formes de sociabilité savante, chacune des conceptions de la science coïncide avec une politique de la pitié particulière. Tandis qu'Audiganne atteint la généralité de la dénonciation morale au plan d'ensemble de son tableau comparatif, et présente chaque cas singulier dans un clair-obscur argumentatif mêlé d'émotion, Le Play n'articule qu'en pointillé l'objectivité scientiste de ses observations sociologiques et le catholicisme conservateur de sa théorie sociale. Dans le cadre d'une politique de la pitié non pas réformiste, mais radicale, on a vu que l'enquête de Buret

53. A.-J.-B. Parent-Duchâtelet était un chanfre précoce de cette vocation supposée des sciences sociales : « J'ai fait les plus grands efforts pour arriver à des résultats numériques sur tous les points que j'entreprenais de traiter ; car à l'époque actuelle, un esprit judicieux peut-il être satisfait de ces expressions : *beaucoup, souvent, quelquefois, très souvent*, etc., dont on s'est contenté jusqu'ici, même dans des circonstances où il s'agissait pour l'administration de déterminations graves et d'une conséquence immense ? » (*De la prostitution dans la ville de Paris*, Paris, J.-B. Baillière, 1836, t. 1, p. 22, cité par M. Perrot, *Enquêtes sur la condition ouvrière...*, p. 31.)

54. Au point que I. Hacking a intitulé le chapitre consacré à Le Play, dans *The taming of chance*, « The mineralogic conception of society » (Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 133-141).

55. Sur ce point, je renvoie à l'article de F. Gil, « La bonne description », p. 131.

56. F. Le Play, *La méthode sociale*, p. 437, note 1.

s'opposait de façon similaire au roman social. Il nous reste à étudier comment, à la même époque, l'émergence du roman réaliste s'inscrit dans ce faisceau d'antagonismes en s'identifiant à un code de la représentation typifiée et pour ainsi dire anti-pittoresque.

Les types de *La comédie humaine*

L'élaboration de *La comédie humaine* de Balzac s'est échelonnée sur un peu plus de vingt ans. En 1829 paraissent *Les chouans* et *La physiologie du mariage*; ce sont rétrospectivement les premières pièces d'une « mosaïque » dont l'idée naîtra au milieu des années 1830. En 1842, le fameux « Avant-propos » ouvre la première édition de cette série romanesque sans précédent. En 1850, Balzac meurt sans avoir achevé son projet, qui gagnait en ampleur à mesure qu'il prenait forme. Cette vingtaine d'années coïncide avec un bouleversement du statut du roman : de genre frivole sans commune mesure avec la solennité de la poésie et de la tragédie, il devient en France l'expression légitime d'une modernité hésitante et tiraillée.

L'œuvre de Balzac n'est bien évidemment pas seule en cause dans cette évolution. La vogue du roman historique et ses répercussions ultérieures structurent alors le genre romanesque dans son ensemble, c'est-à-dire bien au-delà de l'entreprise balzacienne : Vigny, Mérimée, Hugo, Stendhal, Sand, voire Gautier, s'en réclament ou s'en distancient. La genèse tâtonnante de *La comédie humaine* nous renseigne toutefois, de façon privilégiée, sur les ressources dont a pu disposer un écrivain pour faire lire des ouvrages légers comme des contributions artistiques majeures et, surtout, sur la place que tient le « type » dans cette révolution symbolique.

On peut représenter schématiquement la configuration littéraire sous la Restauration par une double polarisation : le roman sentimental d'un côté, le roman historique de l'autre. Au début des années 1820 leur valeur littéraire est équivalente, soit presque nulle, mais les ventes sont nombreuses de part et d'autre. Balzac fréquente alors des journalistes sans envergure et ce qu'on appellera plus tard la bohème littéraire. Il collabore anonymement à la rédaction d'ouvrages hâtifs, dont le spectre balaie l'ensemble des genres alors crédités d'un succès commercial quelconque : roman sentimental, roman historique, roman noir ou frénétique, etc. L'engagement des romanciers reconnus dans le sillage de Scott lui fait caresser l'idée d'une *Histoire pittoresque de la France*, pendant français de la saga écossaise, dont il n'écrit qu'une bribe : *Les chouans*. La préface de ce premier texte à son nom présente l'œuvre comme un roman historique, mais l'écriture enrichit plutôt le registre du genre sentimental avec les techniques de Scott. L'« éternel duo des amants⁵⁷ » s'inscrit dans une trame historique circonstanciée, et

57. Selon l'expression dépréciative de M. Bardèche dans *Balzac, romancier...*, p. 16.

le personnel du roman augmente considérablement. Ce ne sont plus les personnages presque abstraits de l'épouse, du vieux mari et du jeune amant, mais un éventail de figures hautement stylisées. Ce sont des types, même si le terme se confond encore avec les synonymes disparates que sont l'« image », le « caractère » ou la « caricature ». Les préfaces ultérieures revendiquent progressivement la peinture de mœurs sous la forme de la typisation : *Eugénie Grandet*, nous dit Balzac en 1833, « sera peut-être un type, celui des dévouements jetés à travers les orages du monde et qui s'y engloutissent ». Le canevas pathétique du roman sentimental perdure, on le voit, mais enrichi cette fois d'un regard attentif sur les modes de vie de la province. Eugénie Grandet est donc de fait un type social, celui de l'héritière convoitée par les célibataires des bourgs de campagne.

Dès le milieu des années 1830, les préfaces insistent toujours davantage sur la teneur *sociale* (et non morale ou esthétique) des types romanesques : c'est le « négociant probe » (César Birotteau), le « jeune homme sans argent » (Rastignac), la « coquette », l'avoué, le « jeune homme dans toute sa gloire », etc. On ne peut comprendre cette inflexion chez Balzac que si on la met en rapport avec l'évolution parallèle du roman sentimental. Au même moment, George Sand instille en effet la grille des inégalités sociales dans la grammaire de ce genre longtemps dominant, et que le roman historique avait réussi à concurrencer pendant un peu plus de dix ans. L'amour, traditionnellement impossible par devoir envers l'institution sacrée du mariage, est désormais empêché par les appartenances et les différences de classe. Cet ajustement aux préoccupations sociales de l'époque assure au roman sentimental un regain de succès populaire, ainsi que le prestige critique lié à la reconduction d'une esthétique classique.

L'œuvre de Balzac se précise au gré de cette nouvelle configuration. Après avoir mobilisé le roman historique et le prestige de l'histoire contre le roman sentimental⁵⁸, Balzac répond à la veine sociale de la forme rivale par le recours aux « physiologies ». Du point de vue de l'histoire littéraire, ce genre mineur n'a pas la stabilité du canon, il a le flou de toute production artistique exclue des théorisations légitimes. On peut néanmoins s'essayer à en retracer la filiation combinée : d'une part le *Tableau de Paris* de Mercier à la fin du XVIII^e siècle, jusqu'au *Nouveau tableau de Paris au XIX^e siècle* au milieu des années 1830⁵⁹ ; d'autre part une série de vulgarisations de l'œuvre de Cabanis qui inclut la *Physiologie des passions* d'Alibert (1825), la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin (1826) et la *Physiologie du mariage* de Balzac (1829). Le genre connaîtra au début

58. Et dans une moindre mesure le roman sentimental contre le roman historique, en dénonçant dans l'œuvre de Scott des types féminins trop réducteurs : on trouve cette critique, restée à l'époque inédite, dans l'« Avertissement » au *Gars*, première version du *Dernier Chouan*, de la fin des années 1820 (in H. de Balzac, *La comédie humaine*, Paris, Gallimard, t. 1, 1976-1981 (« Pléiade ») (1^{re} éd. 1841)).

59. Voir K. Stierle, « Baudelaire and the tradition of the *Tableau de Paris* », *New Literary History*, XI (2), 1980, p. 345-361 (trad. de l'allemand, *Poetica*, 6, 1974, p. 285-322).

des années 1840 un engouement extraordinaire, et plus d'une centaine de ces courts textes souvent illustrés seront publiés en l'espace de trois ans : « Physiologie du fumeur », « Physiologie de la femme entretenue », « Physiologie du garde national », « Physiologie du flâneur », et même une « Physiologie des physiologies⁶⁰ ». Leurs rédacteurs se recrutent essentiellement dans les milieux du petit journalisme que Balzac ne cessera jamais de fréquenter, malgré son entrée au cours des années 1830 dans quelques salons littéraires réputés.

Ce genre mineur s'est inventé un objet « moderne », au sens où l'était alors la caricature : ce sont des personnages ordinaires ou des scènes triviales du monde contemporain ; bref, pour reprendre le vocabulaire de l'époque, des « types » de gens ou de situations (les bals, le recensement, le Jour de l'an, etc.). Le ton pour sa part oscille entre le sérieux de la monographie médicale et la dérision du pastiche. La *Physiologie du mariage* nous donne un aperçu de la manière dont Balzac prolonge les possibilités offertes par les règles des « physiologies » bien au-delà de ce qu'en faisaient ou de ce qu'en feront les autres auteurs. Le mariage est un thème classique de la comédie, et le risque était grand de refaire du Molière ou du Beaumarchais. Balzac se l'approprie sous la forme qu'imprime au mariage le Code civil de 1804, et il en distingue les phases comme un médecin analyserait la marche d'une maladie : éducation de la future mariée, différence d'âge inéluctable entre les époux, enjeux économiques de la dot dans un système juridique qui parcellise les successions, épreuve de la nuit de noces, péril de l'indifférence croissante, impossibilité du divorce, etc. L'oscillation entre la raillerie et le ton docte se résout dans une « ironie profonde » caractéristique des œuvres de Balzac, qui consiste à rapporter les conduites du mari bourgeois-type ou de sa femme-type à des univers de croyance variables, et donc à en relativiser tout à la fois la critique et la justification.

Le type balzacien n'est donc plus seulement une figure pittoresque de la France contemporaine, dont on chercherait à décrire l'allure et les habitudes de façon féroce et cocasse. La stylisation dépasse le seul costume et n'intègre plus seulement les quelques préjugés qui guidaient les auteurs de « physiologies » dans leurs peintures. Le mari bourgeois, sa femme et sa belle-mère sont dans le texte de Balzac des créations de l'évolution contemporaine des lois et des mœurs. Ces personnages ont chacun une biographie typique et leurs rencontres sont encadrées par des déterminations historiques et sociales contraignantes. L'ironie profonde cherche en outre à rendre justice à chacun des univers de croyance : la femme n'est par exemple fustigée que du point de vue du mari, le mari n'est un goujat que du point de vue de sa femme, et tous les deux ont raison dans leur propre univers de croyance.

60. Voir H.-R. van Biesbrock, *Die literarische Mode der Physiologien in Frankreich (1840-1842)*, Francfort-sur-le-Main-Berne-Las Vegas, P. Lang, 1978.

La *Physiologie du mariage* est la seule *Étude analytique* annexée à *La comédie humaine* du vivant de Balzac⁶¹. Elle est la clé de voûte de l'ensemble du projet descriptif qui a présidé à l'écriture des *Études de mœurs* et des *Études philosophiques*, et la notion de type inscrite à l'horizon de l'ironie profonde en constitue le noyau. D'un genre mineur déployé dans toutes ses ressources, il ne reste guère plus que la « modernisation » des aspirations de Scott à la peinture de l'histoire d'une nation. Balzac a concentré sur la France contemporaine l'ambition de décrire les types historiques de l'Écosse. Mais la pléthore des « physiologies », malgré leurs nombreux défauts, semble avoir suggéré à Balzac que la distribution binaire des intérêts, et des types qui les représentent chez Scott et ses disciples, ne pouvait pas épuiser la configuration de la période post-révolutionnaire. À la dichotomie dominants-dominés du roman social, le roman balzacien oppose donc un autre tamis à distinctions sociales : « Ce n'était pas une petite tâche que de peindre les deux ou trois mille figures saillantes d'une époque, car telle est, en définitif, la somme des types que présente chaque génération et que *La comédie humaine* comportera⁶². »

L'ironie profonde, qui mêle raillerie et gravité, dérision et esprit de sérieux, engage dans cette description d'ensemble une politique de la pitié très particulière. Le pittoresque social, comme on l'a vu, prend *a priori* fait et cause pour les victimes de l'oppression économique et sociale, et nourrit ses schémas narratifs polarisés de séquences descriptives presque redondantes par rapport au « contrat de lecture » initial. *La comédie humaine* varie sans cesse les points de vue, et partant, les jugements portés sur les situations. La description du bal chez le parfumeur Birotteau, qui décline les ridicules des parvenus, est-elle anti-bourgeoise ? C'est oublier que « l'histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau », rapportée aux valeurs qui l'expliquent, devient pathétique et sublime d'honnêteté obstinée. Le père Goriot est-il sénile, pour sacrifier sa fortune et sa santé à ses filles ? Là encore, l'excès même de son amour paternel en fait un exemple paradoxal de vertu morale. Sans cesse, la mobilité axiologique de la narration déjoue les jugements univoques, et la politique de la pitié de l'ironie profonde semble n'être qu'un rappel de la relativité des univers de croyance : des drames infimes, *vécus à leur échelle*, peuvent être le théâtre de souffrances et d'héroïsmes inouïs. La description du personnage typique rassemble alors, en un feuilleté de jugements, l'ensemble des justifications susceptibles de rendre compte de sa conduite⁶³.

61. On y a inclus très tôt *Les petites misères de la vie conjugale*, dont la valeur a toujours été discutée par les balzaciens.

62. H. de Balzac, *La comédie humaine*.

63. La description balzacienne, dans ses aspirations et son dispositif, pourrait être rapprochée de la « description dense », au sens ethnographique que lui a donné C. Geertz : « L'analyse consiste donc à trier des structures de signification [...] et à déterminer leur contexte social et leur portée » (« La description dense », p. 80). Elle repose toutefois, quoi qu'en dise Geertz lui-même, qui compare l'interprétation anthropologique et la critique littéraire, sur des procédures d'observation bien différentes : Balzac n'a pas de « terrain » défini, et encore moins de journal de terrain. On verra que Zola, malgré ses « Carnets d'enquête » et un semblant de rigueur scientifique, réduit le raisonnement à la portion congrue.

La composition des types littéraires

Le type de la coquette condense nombre des enjeux de l'entreprise balzacienne. C'est d'abord une figure littéraire établie depuis le xviii^e siècle au moins, et sa réactualisation s'inscrit dans le sillage prestigieux de la comédie classique et de la tradition moraliste du Grand Siècle. L'ironie profonde de *La comédie humaine* détache cependant ce type féminin de son ancrage satirique et quelque peu misogynne, et lui accorde une attention bienveillante; ou plutôt, elle préside à un régime descriptif qui mêle de façon fine ces deux jugements opposés. Et comme tout est équivoque dans Balzac, la coquette sera selon les cas une « femme sans cœur » ou une sainte qui dissimule par sa contenance mondaine les ravages d'une passion secrète.

Le « réalisme » de Balzac croise ainsi dans les eaux du roman sentimental. Mais le type de la coquette n'est pas seulement un idéal ou un contre-idéal *moral*. Il « résume en lui-même », dirait Balzac, « les traits caractéristiques » de la sociabilité féminine de l'aristocratie: les bals, le théâtre, les visites, les repas imposent sans cesse aux femmes de paraître, et Balzac prend la mesure des déterminations *sociales* qui pèsent sur leur mode de vie. Aussi la coquette n'est-elle pas le modèle de la bourgeoise, ni l'exemple navrant de l'hypocrisie décadente, mais l'« image » d'une éthique qui n'a guère de point commun avec celle des commerçantes ou des femmes d'industriels. La *pose* de la coquette représente enfin, pour des raisons sociales liées aux contraintes du paraître et au temps dégagé par le refus de travailler, une stylisation *esthétique* très élaborée, dont la cohérence ne peut que fasciner un écrivain qui cherche à tenir ensemble tous les détails des réalités qu'il décrit. Au bal, au théâtre, ou chez elle, la coquette a cette grâce évidente du « je ne sais quoi » que Balzac essaie de saisir dans tous ses types.

Social, moral, esthétique: tous les personnages de *La comédie humaine* s'inscrivent à des degrés divers dans ce référentiel à trois dimensions. Le social et le moral se nouent dans le matérialisme physiologique des Idéologues, et l'esthétique se surajoute à la description de quelques types seulement (la pose des servantes, par exemple, sera simplement « naïve »). La postérité de cette solution balzacienne, qui place la notion de type au cœur de la description des *ethos* contemporains, va conduire par la suite à y attacher la dignité du genre romanesque. Le premier roman des Goncourt, *Charles Demailly*, reconduit ce code de la représentation au cours des années 1860 et assimile massivement la construction du « type » à l'écriture du roman. Mais déjà l'aliénisme et l'émergence de la psychopathologie affleurent et concurrencent l'agencement physiologique du physique et du moral. La sphère psychique redéfinie et autonomisée requiert une étude spécifique qui recoupe de moins en moins l'analyse des déterminations sociales.

Germinie Lacerteux, publié en 1865, témoigne de cet héritage littéraire tiraillé entre plusieurs grammaires romanesques. Le chapitre xvi est une scène de bal.

Exercice de style réaliste par excellence, elle nous plonge au sein de ce mode de vie populaire que les Goncourt avaient à cœur d'introniser en littérature. Germinie se rend à la *Boule noire* pour retrouver Jupillon, dont elle est follement amoureuse. Le personnage de Jupillon se résume au « type de ces Parisiens qui portent sur la figure le scepticisme gouailleur de la grande ville de blague où ils sont nés » : c'est un type exclusivement social, et il évoluera peu au cours du roman.

La scène du bal se déroule en deux temps : on nous décrit d'abord l'endroit et ses habitués, puis l'entrée de Germinie, jusqu'au moment où elle aperçoit Jupillon avec deux femmes, et le rejoint pour le convaincre de quitter la *Boule noire* avec elle. La première partie autorise des observations générales sur le « caractère moderne des lieux de plaisir du peuple », s'attarde sur le trait commun à « toutes sortes de femmes » présentes, leur « vague aspect sinistre », ou sur tel « type juif d'une vendeuse d'éponges de la rue », et ramène l'effet produit par quelques hommes à un « air de domesticité insolente et d'écurie de grande maison ».

Arrive Germinie : « À leurs bonnets de linge, elle avait jugé que les femmes assises en file à côté d'elle étaient des domestiques comme elle », mais aussitôt elle suscite, à cause du soin de sa toilette – un chapeau et des habits propres et colorés –, « une attention malveillante » qui devient vite « une curiosité hostile ». C'est que Germinie ne se résume pas au type de la domestique. Non seulement parce que, en tant que figure principale du roman, elle donne lieu à des descriptions nombreuses qui l'éloigneraient de la formule concise d'un type précis, en accentuant les nuances⁶⁴, mais surtout parce que son personnage est construit pour montrer sa double appartenance au monde de sa maîtresse, dont elle participe en raison de son attachement « pieux, presque religieux » pour elle, et à celui des domestiques qu'elle est amenée à fréquenter au jour le jour : « Le miracle de cette vie de désordre et de déchirement, de cette vie honteuse et brisée, fut qu'elle n'éclatât pas⁶⁵. » Le clivage entre la débauche « typique » des classes populaires aux yeux des Goncourt, et la tempérance qu'on reconnaît « aux vieilles bonnes et aux femmes laides » lui permet ainsi régulièrement de « sortir de l'orgie sans en emporter le goût⁶⁶ ».

64. C'est la conclusion à laquelle arrive C. Grignon dans le cas de *L'éducation sentimentale* : « Ainsi, tout se passe comme si l'art du romancier se réfugiait dans l'écart entre le destin social correspondant aux propriétés sociologiques dont il dote ses personnages et le destin improbable qu'il leur ménage. Plus les personnages sont importants, plus la description de ces propriétés est fouillée et minutieuse, et plus cet écart est grand ; c'est précisément son amplitude qui individualise le personnage de roman, qui le propulse au premier plan et qui le transforme en héros en en faisant un être d'exception, échappant à la règle commune et par là même "intéressant". » (« Composition romanesque et construction sociologique », in C. Grignon & J.-C. Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Seuil, 1989, p. 210.)

65. E. et J. de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, Paris, La Boîte à Documents, 1990, p. 146 pour la première citation et p. 143 pour la seconde (1^{re} éd. 1865).

66. *Ibid.*, p. 145.

La description de Germinie échappe donc au type social. L'hésitation du personnage entre deux univers sociaux fait naître une pathologie qui résout provisoirement son déracinement, avant de le précipiter dans la folie. Germinie glisse progressivement, comme l'a montré Pierre-Henri Castel⁶⁷, du côté du type psychopathologique de l'hystérique. C'est dire que l'inscription, dans un drame, de faits cliniques encore isolés dans les tableaux nosographiques compulsés par les Goncourt durant les années 1860, induit un effet de connaissance surprenant : ces faits s'agencent en une description cohérente, qui deviendra vingt ans plus tard la « personnalité hystérique ». En d'autres termes, « la logique du drame anticipe sur l'observabilité du fait⁶⁸ ».

Alors que les « monomanies » de *La comédie humaine* naissent d'une croyance sociale suivie jusqu'au paradoxe, les cas typiques de Germinie Lacerteux ou de Charles Demailly déploient toute leur signification dans un dialogue presque exclusif avec le discours contemporain sur la folie⁶⁹. Le contraste entre les personnages de premier plan et les « rôles secondaires » traduit le déplacement des accents : l'aliénation mentale s'avère plus riche et sans doute plus neuve pour les deux romanciers que le terrain des relations sociales déjà bien balisé par leurs prédécesseurs.

Aussi ne faut-il pas chercher une quelconque politique de la pitié dans la description des types *sociaux* : les Goncourt, comme l'a montré Erich Auerbach, avaient été amenés à se pencher sur les milieux populaires pour leur exotisme esthétique, bien plus que par préoccupation politique ou sociale, et c'est donc moins la description de cette culture pour elle-même qui leur importait que le pittoresque insolite de son évocation⁷⁰. Il en va autrement pour le type psychopathologique ou nosographique. La généralité atteinte par les cas romanesques d'aliénation mentale se confond en effet avec le sens commun de tous ceux que la folie fascine ou inquiète toujours davantage, au premier rang desquels on trouve les artistes et les savants. L'obligation morale tacitement engagée dans le contrat de lecture n'incite plus à découvrir et à comprendre les formes d'altérité sociale, comme chez Balzac, elle suggère désormais d'apprivoiser cette étrangeté intime que la folie est en passe de devenir historiquement. L'ironie profonde, qui était la condition de la description balzacienne, s'aplanit jusqu'au sérieux du discours savant, et la représentation des types s'engage alors dans les chemins de la preuve et de la démonstration.

67. P.-H. Castel, *La querelle de l'hystérie*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 245-250.

68. *Ibid.*, p. 248.

69. Sur le rapport différent de Balzac et des Goncourt au discours aliéniste, voir J. Rigoli, *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 439-442 et p. 319, note 215.

70. E. Auerbach, *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, Gallimard, 1968, p. 493 (« Tel »).

Du type à la loi

Le *Journal* des Goncourt nous informe des « repérages » qu'ils ont effectués dans des lieux propices à l'action romanesque et à la délicate marqueterie de leur écriture « artiste ». Il donne en outre aux exégètes soucieux de « références » historiques quelques clés susceptibles de rapporter certains types à des individus de leur entourage. Mais dans le cas des Goncourt, comme dans celui de George Sand ou d'Alphonse Daudet, l'exactitude dans la description de scènes populaires répond sans doute moins au souci de vraisemblance, sinon de vérité, qu'au souci d'enrichir le personnel du roman et de nourrir les intrigues de circonstances inédites. Si Daudet renonce dans *Jack* à décrire un hôpital, c'est parce que, nous dit-il, « les Goncourt ayant décrit à fond et définitivement la Charité dans *Sœur Philomène*, je ne pouvais recommencer après eux⁷¹ ». L'idée que les Goncourt aient « décrit à fond et définitivement la Charité » suppose ici que sa description puisse, *d'un point de vue littéraire*, être exhaustive et définitive. Daudet reconnaît la prévalence d'un code romanesque commun qui le dissuade de récrire une scène déjà « faite ». L'épuisement de la description recouvre davantage l'usure de ses effets pittoresques ou exotiques, tournant à un nouveau conformisme, que l'aboutissement d'une tentative véritable de connaître une institution sociale.

Zola inverse les accents : « Si mon roman doit avoir un résultat, il aura celui-ci : dire la *vérité humaine*, démontrer notre machine, en montrer les secrets ressorts de l'hérédité, et faire voir le jeu des milieux⁷². » Trois ans après la parution de l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* de Claude Bernard, en 1865, le romancier balbutie déjà le lexique de la nouvelle physiologie. En 1880, son langage se sera affermi et il s'exprimera dans *Le roman expérimental* en tant que porte-parole des écrivains naturalistes :

« Nous sommes, en un mot, des moralistes expérimentateurs, montrant par l'expérience de quelle façon se comporte une passion dans un milieu social. Le jour où nous tiendrons le mécanisme de cette passion, on pourra la traiter et la réduire, ou tout au moins la rendre la plus inoffensive possible. Et voilà où se trouve l'utilité pratique et la haute morale de nos œuvres naturalistes, qui expérimentent sur l'homme, qui démontent et remontent pièce à pièce la machine humaine pour la faire fonctionner sous l'influence des milieux⁷³. »

71. A. Daudet, « Histoire de mes livres. *Jack* », in *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1990, t. II, p. 470 (« Pléiade ») (1^{re} éd., 1888. Le texte même, *Jack*, est de 1876).

72. E. Zola, « Documents préparatoires à la série des Rougon-Macquart » (1868-1869), in *Les Rougon-Macquart*, Paris, Gallimard, 1967, t. V, p. 1740 (« Pléiade »).

73. E. Zola, « Le roman expérimental » (version intégrale, 1^{re} éd. 1880), in *Anthologie des préfaces de romans français du XIX^e siècle*, présentation de H. S. Gershman & K. B. Whitworth, Paris, Union générale d'édition, 1971, p. 331 (1^{re} éd. 1964).

« Le romancier part à la recherche de la vérité⁷⁴ », parce que le roman devient une science de l'homme. Zola ne fait qu'exacerber le sérieux que les romanciers post-balzacien associent à la littérature. Mais il pousse si loin cet esprit, sous la forme d'une adhésion aveugle aux présupposés de la science expérimentale, que la relation de l'œuvre au réel devient prépondérante, au détriment de la relation des œuvres entre elles. Zola non plus n'aurait pas récrit la scène de *Sœur Philomène*, tout simplement parce que ce « milieu » lui aurait paru avoir déjà épuisé son potentiel d'expérimentation plutôt que ses effets esthétiques.

La physiologie de Claude Bernard se substitue donc à celle de José Cabanis, voire à l'aliénisme. Et la lecture qu'en fait Zola bouleverse l'usage de la notion de type : il reprochera aux frères Goncourt, à la fin des années 1860, d'avoir « torturé la vérité » en faisant de Germinie un « type [qui] devient exceptionnel⁷⁵ ». « L'intérêt », affirmera-t-il plus tard, « n'est plus dans l'étrangeté de [l']histoire ; au contraire, plus elle sera banale et générale, plus elle deviendra typique⁷⁶. »

Pour Zola, le cas typique n'est pas pathologique, il est *normal*. Sa vérité exprime la norme d'un mécanisme, et l'expérience romanesque consiste à confronter les lois de l'hérédité à des milieux sociaux. L'histoire de la famille des Rougon-Macquart, qui donne son nom à cette série de romans, décline sur cinq générations les variations individuelles d'une filiation commune. *Le docteur Pascal* est la dernière œuvre de la série. Le personnage qui donne son nom au roman y dévoile l'arbre généalogique des Rougon-Macquart, et on peut suivre la « lésion nerveuse première » de la « Tante Dide » se transmettre à sa descendance dans différents milieux et se transformer dans le cadre strict d'un « type général » tissé d'hérédité indirecte ou d'« hérédité en retour ». Ce panorama des dérivés du « type » familial en épuise toute description puisqu'il la ramène à sa forme la plus synthétique :

« N'est-ce pas beau, un pareil ensemble, un document si définitif et si total, où il n'y a pas un trou ? On dirait une expérience de cabinet, un problème posé et résolu au tableau noir... [...] Ah ! ces sciences commençantes, ces sciences où l'hypothèse balbutie et où l'imagination reste maîtresse, elles sont le domaine des poètes autant que des savants ! Les poètes vont en pionniers, à l'avant-garde, et souvent ils découvrent les pays vierges, indiquent les solutions prochaines. Il y a là une marge qui leur appartient, entre la vérité conquise, définitive, et l'inconnu, d'où l'on arrachera la vérité de demain⁷⁷. »

L'arbre généalogique conclut et valide l'ensemble du cycle romanesque, et le docteur Pascal pourra se libérer de la malédiction familiale.

74. *Ibid.*, p. 314.

75. E. Zola, *Les Rougon-Macquart*, p. 1743.

76. E. Zola, « Du roman », p. 215.

77. E. Zola, *Le docteur Pascal*, in *Les Rougon-Macquart* : toutes les citations se trouvent aux pages 1006-1009.

L'hypothèse d'une « lésion nerveuse première » va de pair avec l'analyse des variations que lui impriment différents milieux sociaux. L'expérimentation romanesque inclut donc un travail d'observation qui rapproche l'écrivain de l'enquêteur social. Zola n'a toutefois pas ce souci de l'exhaustivité de l'observation qui incite Le Play, par exemple, à parcourir toutes les chambres des habitations, à se renseigner sur tous les ustensiles de la cuisine, à poser « d'innombrables questions à la famille observée » au risque de se rendre encombrant⁷⁸. La « pré-détermination du regard⁷⁹ », chez les sociologues, prend essentiellement la forme du *questionnaire*, qui oriente l'investigation empirique et ordonne sa présentation textuelle. Audiganne le rappelle vigoureusement dans son chapitre de méthode : « l'habitude de l'examen des faits industriels », qui n'est autre qu'un questionnaire maintes fois pratiqué, écarte le risque d'omettre des détails essentiels⁸⁰. On a vu par ailleurs la fonction heuristique essentielle de la nomenclature budgétaire chez Le Play. On ne trouve pas non plus, chez Zola, le souci de vérifier les résultats de l'enquête, alors qu'Audiganne fait circuler son ouvrage après publication, et intègre les remarques qu'on lui a adressées dans la seconde édition⁸¹. Principe de méthode que Le Play, pour sa part, résume ainsi : « Une population mal observée conserve en elle-même tous les éléments d'une contre-enquête décisive : l'erreur propagée par l'ignorance ou la mauvaise foi peut toujours être réfutée au moyen d'une monographie due à l'enquête d'un vrai savant⁸². »

Ce que les romanciers, quoiqu'en dise Zola, ont à l'esprit lorsqu'ils vont sur le « terrain », c'est avant tout l'amorce d'un drame. Le héraut du roman expérimental en visite aux Halles décrit la « resserre de la volaille au détail » plus longuement que les autres seulement parce qu'il y visualise une des scènes du *Ventre de Paris* :

« C'est la plus curieuse [des resserres]. En entrant, odeur forte, pénétrante et comme tiède [...] Ce doit être très malsain de vivre dans cet air renfermé plein de senteurs vivantes [...] C'est la resserre la plus mal éclairée [...] C'est dans la resserre aux volailles que je ferai passer ma scène de viol. (Il voudra la jeter dans un tas de plume. Ils lutteront, et ils iront jusque sur la voie. Ils auront auparavant visité la voie, la porte étant ouverte.) Remontée, Lisa pourra ouvrir le regard⁸³. »

Les travaux physiologiques de Claude Bernard, s'ils favorisent indirectement le renouvellement de la notion de type littéraire, n'inspirent pas pour autant aux

78. F. Le Play, *La méthode sociale*, p. 222.

79. F. Gil, « La bonne description », p. 138.

80. A. Audiganne, *Les populations ouvrières...*, p. xxv.

81. *Ibid.*, p. xxvi-xxvii.

82. F. Le Play, *La méthode sociale*, p. 224.

83. E. Zola, *Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France*, Paris, Plon, 1986, p. 402-403 (note de 1872).

romanciers des exigences de rigueur comparables aux sociologues de leur époque. Les déclarations d'intention de Zola tendent à faire du roman l'avant-poste des sciences humaines, mais sa pratique d'écrivain le situe plus dans le sillage de Balzac qu'aux côtés de Le Play ou d'Audiganne. Pour comprendre la ressource qu'a pu représenter la médecine expérimentale dans le domaine de la sociologie, il faut se tourner du côté d'Émile Durkheim. *Les règles de la méthode sociologique*, en 1895, opposent les présupposés de Claude Bernard aux entreprises concurrentes d'une manière qui n'est pas sans rappeler la stratégie déployée par Zola face à ses rivaux littéraires.

La *vie sociale* appelle selon Durkheim une physiologie rigoureuse. La loi d'association qui régule et perpétue l'« organisme social » est en même temps une puissance de création⁸⁴, et cette transcendance relative implique que la description morphologique des groupements humains est l'équivalent sociologique de l'anatomie, c'est-à-dire insuffisante. Il faut donc, continue Durkheim, décomposer l'observable pour le reconstruire d'un point de vue autre que celui de la normativité des « pré-notions » et des jugements de valeur, qui guident l'observation naïve :

« En sociologie comme en histoire, les mêmes événements sont qualifiés, suivant les sentiments personnels du savant, de salutaires ou de désastreux [...] [P]our le socialiste, l'organisation actuelle est un fait de tétatologie sociale, alors que, pour l'économiste orthodoxe, ce sont les tendances socialistes qui sont, par excellence, pathologiques⁸⁵. »

L'établissement savant de la normalité implique dans la médecine expérimentale, à laquelle Durkheim essaie de rattacher son programme sociologique, une hypothèse concernant les lois qui président aux mécanismes normaux *et* pathologiques⁸⁶ ainsi qu'une connaissance des milieux dans lesquels elles se manifestent et pourront être contextualisées. À l'hypothèse de la loi d'association, que Durkheim oppose à la loi de l'imitation de Gabriel Tarde, doit donc s'ajouter la définition de ce que Claude Bernard appelait un « champ d'études⁸⁷ ». Dans le cas de la biologie naissante, c'est le milieu intérieur de l'organisme qui constitue cette condition des manifestations variées de toute loi. En sociologie, propose Durkheim, les « types » de société et la conscience collective qui leur correspondent sont les milieux intérieurs de la vie sociale. Et leur détermination suppose, comme en physiologie, un détour par l'analyse et par la variation comparatiste : le

84. E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 102 (1^{re} éd. Paris, 1895).

85. *Ibid.*, p. 54-55.

86. Le diabète, par exemple, n'est pas dû selon Bernard à une altération des fonctions normales de l'organisme, mais à des excès dans leurs variations. Voir G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 40-41 (1^{re} éd. 1943).

87. C. Bernard, *Principes de médecine expérimentale*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 276 (1^{re} éd. 1862-1877).

« protoplasme » de la horde est l'unité de recombinaison de l'« arbre généalogique des types sociaux⁸⁸ » ; les combinaisons variées sont ramassées et classées sous des « types moyens⁸⁹ ». Le « conditionnalisme⁹⁰ » des types, conjugué aux manifestations de la loi d'association, remplace dès lors pour Durkheim la description et l'explication sociologiques traditionnelles : la constitution de types noue désormais ensemble des hypothèses *nomologiques*, l'observation des milieux rapportés à leur genèse logique, et la discrimination de leurs variations pertinentes.

En cette fin du XIX^e siècle, ni les types de Gabriel Tarde, obtenus en partie par l'idéalisation de propriétés phrénologiques, ni les types leplaysiens ne répondent à ce programme. Le type différentiel d'Audigane, dérivé des travaux néo-hippocratiques de Villermé, n'en participe pas davantage. L'observation n'a en effet plus, dans la physiologie expérimentale, le même statut que dans les paradigmes dérivés des sciences naturelles. La description des types n'est plus une fin en soi, c'est la condition de l'établissement et de la démonstration de lois générales, voire universelles. Durkheim et Zola ont ainsi réussi à imposer une nouvelle notion du typique dans l'enquête et dans le roman, et à assimiler l'ensemble des conceptions antérieures du type à des tâtonnements pittoresques. Cette nouvelle figure du lien entre méthode et théorie est évidemment propre à l'histoire des idées en France. Au même moment, les cheminements de la pensée historique aboutissent en Allemagne à une tout autre méthodologie du typique qu'incarne chez Max Weber la définition des concepts « idéal-typiques » propres à la sociologie, avec la critique de l'*illusion nomologique* dans la description et l'interprétation des séquences historiques et des corrélations entre faits sociaux.

88. Les deux expressions sont de Durkheim, in *Les règles de la méthode sociologique*, p. 85.

89. *Ibid.*, p. 56.

90. C'est pour C. Bernard un synonyme du déterminisme, in *Principes de médecine expérimentale*, p. 265.

index des notions et des noms propres

- ACUÑA René: 143, 145-150, 152-154, 155.
 ADAM Jean-Michel: 190.
Administration coloniale espagnole: 136, 138.
 AÉRIQUE DE L'OUEST: 88, 92.
 ALLENT Pierre Alexandre Joseph: 117.
Analyse comparative, comparatisme: 37, 111, 194-195, 209.
 ANGLETERRE: 185-188, 191.
 ANTEQUERA: 144, 147.
 APOTHÉLOZ Denis: 27, 119.
Argumentatif, argumentative fonction – de l'énoncé descriptif: 34.
statut –: 78.
 ARISTOTE: 44, 50.
 AUDIGANNE Armand: 194-196, 198, 208-210.
Audio-visuel: 25.
v. aussi Film
 AUERBACH Erich: 205.
 AUGÉ Marc: 60, 70.
 AUSTIN John L.: 51-52, 55-56.
Axiologie, axiologique: 15.
dimension –: 85.
- BACCIOCHI Stéphane: 196.
 BACHELARD Gaston: 30.
 BAKO ARIFARI Nassioru: 109-110.
 BALZAC Honoré de: 199-203.
 BARDÈCHE Maurice: 193, 199.
 BARTHES Roland: 49, 73.
 BATESON Gregory: 37, 63.
 BAZIN Jean: 42, 45-46, 61, 98.
 BEAUD Stéphane: 21, 24, 30.
 BECKER Howard S.: 89.
 BEDAUX Rogier M. A.: 58, 65.
 BERKELEY George: 120.
- BERNARD Augustin: 165, 168.
 BERNARD Claude: 206-209.
 BERTHE Jean-Pierre: 135, 143, 149.
 BESSETTE Jean-Michel: 89.
 BIESBROCK Hans-Rüdiger van: 201.
Biographie: 52-53, 87, 89.
 BIROT Pierre: 169-170.
 BLAU Peter: 50.
 BOLLACK Jean: 73.
 BOLTANSKI Christian: 58.
 BOLTANSKI Luc: 192.
 BOREL Marie-Jeanne: 17, 20, 34.
 BOUQUIAUX Luc: 58.
 BOURCET Pierre J. de: 117, 123, 125, 132.
 BOURGOIS Philippe: 82.
 BRAUDEL Fernand: 46, 48, 166-167.
 BROU Numa: 165.
 BUFFON Georges: 31.
 BUNGE Mario: 22.
 BURAWOY Michael: 46.
 BURET Eugène: 185-194.
- CABANIS José: 207.
 CANDOLLE Augustin-Pyramus de: 167.
 CANGUILHEM Georges: 209.
 CAPLAN Lionel: 104.
 CARRÉ Jacques: 188.
Cas: 191, 195.
 – *limite*: 190-191.
 – *typique, typicité du* –: 192-194, 195, 198, 205, 207.
étude de –: 9, 21, 26, 35, 39, 76, 89, 105, 107-109.
 CASTEL Pierre-Henri: 205.
Catégorisation: 37.

- Causalité, causal*: 8.
analyse et –: 43, 44.
 CERTEAU Michel de: 71.
 CHAMBLISS William J.: 96.
Changement: 44, 45, 50, 53.
 CHAPOULIE Jean-Michel: 62, 89.
 CHARLES-QUINT: 137, 140.
 CHATAIGNEAU Yves: 165.
Chronique: 48, 50.
Classement vs *contiguïté*: 169-170.
Classes pauvres, laborieuses: 8, 187.
 CLAUSEWITZ Carl von: 122.
 CLAVAL Paul: 165.
 CLINE Howard F.: 135.
 COHEN Margaret: 192.
 COLÓN Fernando: 136.
 CONDOCET Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de: 132.
 COPANS Jean: 16.
Consultation: 26, 37.
Corpus: 8-9, 25, 28, 30, 37, 64, 66, 69, 91, 98, 103, 164, 167.
Corruption: 8, 75-111.
 – *comme transaction*: 85-87.
 – *comme processus*: 87.
 – *et déviance*: 79-82.
 – *et sorcellerie*: 83-85.
 définition de la –: 79-81, 95.
 observabilité et descriptibilité de la –: 87-99.
Coup d'œil militaire: 117, 122.
Coup d'œil de prévoyance: 125.
 CRESSWELL Robert: 29, 56.
 CUVIER Georges: 167.
 CUZCATLAN: 145, 152-161.

 DAGOGNET François: 56.
 DANTO Arthur: 49.
 DARTIGUES Laurent: 80.
 DAUDET Alphonse: 206.
Découpage: 25-26, 94, 119.
 DELLA PORTA Donatella: 83, 103.
Déontologie: 81, 105.
 DEPREST Florence: 165.
 DESCARTES René: 120.
 DESCOMBES Vincent: 33, 34.
Descriptif, descriptive
 adéquation –: 31-34.
 détaillisme –: 193.
 ordre –: 169.

 régime –: 191, 203.
 stratégie –: 13.
 v. aussi Données
 v. aussi Récit
 v. aussi Registres
Description
 – *anecdotique*: 105-106.
 – *archétypale, modale*: 37, 109.
 – *au sens large* vs *au sens restreint*: 8, 13-14, 16-18.
 – *commelet action*: 52-53, 125-126.
 – *comme traduction*: 124, 126, 127, 134.
 – *d'un espace*: 119, 125.
 – *d'un objet*: 55, 57, 58-60.
 – *d'un processus*: 44, 45, 89.
 – *d'une conduite*: 57, 60-62, 70, 71, 72.
 – *d'une relation*: 60-62.
 – *de rites, cérémonies, coutumes*: 57, 62-65, 98, 141.
 – *de sensations ou de sentiments*: 57, 66-69, 71.
 – *émique*: 21, 88, 99, 109.
 – *épaisse, dense*: 16-18, 33, 41, 45, 90, 202.
 – vs *mince*: 33, 41.
 – *ethnographique*: 14, 56, 60, 78, 79, 86, 98, 174.
 – *et temporalité*: 8, 43-53.
 – *littéraire*: 13, 27, 174.
 – *militaire*: 9, 115-134, 119, 123, 125.
 – *naturaliste*: 13, 31.
 – *régionale*: 163, 164, 170, 172.
 – vs *interprétation*: 8.
 art de la –: 142, 152.
 méthodologie de –: 71, 141, 152, 155.
 procédés, postures, modes, manières, pratiques de –: 14, 15, 38, 55, 57, 62, 63, 65, 69, 70, 71, 72, 73, 78, 138, 172, 168.
 sources de la –: 79, 89, 104.
 statique, statacité de la –: 44, 45, 46, 47, 50, 107, 125.
 – vs *dynamique*: 50.
 v. aussi Observation
 DESROSÈRES Alain: 196.
Déviance: 79, 80, 81, 88, 89, 96.
 DICKENS Charles: 188.
 DIDEROT Denis: 122.
 DIEYE Cheikh Tidiane: 94.
 DILTHEY Wilhelm: 15.
Dispositif, dispositivité: 27, 34.

- DODIER Nicolas: 189.
Don (cadeau): 86, 105.
contre-don: 87.
Données: 18, 20-21, 34, 35, 67, 82, 89, 98, 106, 119, 123, 126, 131, 132, 133, 134.
 – *descriptives*: 22, 89, 99.
 – *discursives*: 78.
 – *empiriques*: 80.
 DRAY William: 49.
 DRESCH Jean: 169.
 DROZ R.: 23.
 DROUIN Jean-Marc: 167.
 DUBY Georges: 32.
 DU MAROUSSEM Pierre: 197.
 DUNCAN Otis: 50.
 DUPAIN DE MONTESSON Louis C.: 117, 120, 132.
 DURKHEIM Émile: 42, 209-210.
 DUROSELLE Jean-Baptiste: 194.
- Échange*: 85, 86, 88, 94.
 ELIAS Norbert: 66.
 EMERSON Robert E.: 16, 17, 21.
Émique: 19, 33, 38, 59, 80, 88, 94, 99, 104.
 v. aussi *Description*
 v. aussi *Typicité*
 EMPSOM William: 68.
Entretien: 18-20, 30-31, 75, 89, 99, 100, 101, 103, 107, 109.
 posture du consultant dans –: 99, 100, 101.
 posture du récitant dans –: 99, 101, 102.
 EPELBOIN Alain: 60.
Épistémologique: 13, 16, 31, 33-34, 36, 42, 196.
 ESPAGNE: 136-138, 151-152, 168-169.
 ÉTATS-UNIS: 42-43, 50.
Éthique: 72.
 – *professionnelle*: 82.
 problèmes –: 79, 81, 82, 96.
 ÉTIENNE Pierre: 60.
 ÉTHIOPIE: 175, 177, 181, 182.
Étymologie populaire: 64.
 v. aussi *Sémiologie populaire*
 EVANS-PRITCHARD Edward E.: 47.
Exotisme: 185, 205.
Extended case analysis: 17.
- FABIAN Johannes: 32.
 FABRE Thierry: 165.
- FARGE Arlette: 60, 73.
 FAVRET-SAADA Jeanne: 84.
 FEBVRE Lucien: 31.
 FERRAS Robert: 165.
 FESTINGER Leon: 82.
Fiabilité: 24.
Film, filmable, filmer, filmique: 22-23, 78, 98.
 FLANDRIN Jean-Louis: 66.
 FOUCAULT Michel: 29, 31, 56.
 FRANCE: 185-187, 199, 201-202, 210.
 FRANCE Claudine de: 25.
 FURET François: 67.
- GABERT Pierre: 169.
 GALLIE Walter: 49.
 GALLOIS Lucien: 165.
 GEERTZ Clifford: 16, 17, 18, 34, 41-42, 45, 56, 59, 68, 70, 202.
 GEEST Sjaak van der: 104.
Généralisation: 48.
 GENETTE Gérard: 56.
Géographie, géographique: 8, 163.
 – *régionale*: 163, 170.
 – *universelle*: 164-165, 169.
- GEORGE Pierre: 172.
 GERHARD Peter: 141.
 GESCHIERE Peter: 84.
 GIL Fernando: 191, 198, 208.
 GILPIN William: 193.
 GLUCKMAN Max: 17.
 GODLEWSKA Anne M.-C.: 164-165.
 GOFFMAN Erving: 26, 28, 46, 60, 62, 64-65, 72.
 GONCOURT Edmond & Jules de: 185, 203-207.
Gossip: v. *Rumeur*
 GOULD David J.: 103.
 GRANDE-GRÈCE: 170.
 v. aussi *NAPOLITAIN*
 GRIGNON Claude: 204.
 GRODELAND Ase: 98.
 GUATEMALA: 144-147.
 GUPTA Akhil: 79, 90, 105, 107-108.
- HACKING Ian: 198.
 HALBWACHS Maurice: 195-196.
 HAMON Philippe: 13, 27, 120, 189-190.
 HANSEN Hans K.: 97.
 HARTLAND Reginald W.: 192.
 HAYNE J. E. G.: 117.

- HEIDENHEIMER Arnold : 80.
 HEMPEL Carl : 49.
 HÉRITIER Françoise : 71.
 HOLLANDER Arie den : 32, 38, 39.
 HOUSEMAN Michael : 37.
 HUGO Victor : 167.
 HUME David : 48.
 HUMPHREYS Lawd : 82.
- IBÉRIQUE, PÉNINSULE : 168.
 ILBERT Robert : 165.
Illustration : 20, 35.
 INDES OCCIDENTALES : 135-161.
Indexation, indexicalité : 59, 43.
Institution : 25, 192.
Interaction (sociale) : 21, 26, 28, 31, 38, 46, 62, 71, 72, 86, 92, 94, 107, 108.
 – *corruptrice* : 98.
 – *discursive* : 88, 98, 99.
Interprétation, interpréter, interprétatif : 8, 15, 18, 33, 34, 35, 41, 42, 43, 44, 52, 55, 56, 63, 64, 65, 70, 71, 72, 89, 94, 104, 133, 134, 174, 198, 202.
 ITALIE : 103, 118.
- JAFFRÉ Yannick : 27, 29.
 JARVIE Jan C. : 111.
 JIMÉNEZ DE LA ESPADA Marcos : 141.
 JULLIEN François : 68.
- KANT Emmanuel : 191.
 KAZAKHSTAN : 82, 87, 105.
 KEYNES John M. : 50.
 KOHN Ruth Canter : 14, 22.
 KONDOS Alex : 83, 104.
 KOSCHECHKINA Tadjania Y. : 98.
 KUHN Thomas S. : 15, 42.
- LAEAY N. : 135.
 LAHIRE Bernard : 14, 110.
 LAKATOS Imre : 42.
 LAMARCK Jean-Baptiste : 167.
 LANGBEIN Kurt : 96.
 LANGE Andrea G. : 58.
 LAPLANTINE François : 14, 17, 19, 78, 99.
 LARDREAU Guy : 32.
 LASCOUMES Pierre : 81, 83, 96.
 LASSWELL Harold D. : 80.
 LAVEZZI Elisabeth : 127.
- LEACH Edmund R. : 32.
 LECOIN Sylvie : 135.
 LEIRIS Michel : 8, 9, 57, 173-175, 181-183.
 LEJEUNE Philippe : 24.
 LENCLUD Gérard : 15, 71, 104.
 LE PLAY Frédéric : 194-196, 198, 208-209.
 LEROI-GOURHAN André : 29.
 LESCURE Emmanuel de : 80.
 LÉVESQUE Pierre-Charles : 129.
 LEVI Giovanni : 18.
 LE VINE Victor T. : 102.
 LÉVI-STRAUSS Claude : 32.
 LHUISSIER Anne : 196.
 LIAUZU Claude : 165.
 LINNÉ Carl von : 13, 31.
 LIPSKY Michael : 92.
Liste : 48, 59, 119, 143.
Lois (sociales) : 49, 209-210.
 LONG Norman : 71.
 LÓPEZ DE VELASCO Juan : 140.
 LÓPEZ DE ZÁRATE Juan : 142.
- MACDOUGALL David : 38.
 MCNAMARA Sean C. : 92.
 MAIGRON Louis : 192.
 MALINOWSKI Bronislaw : 17.
 MALTE-BRUN Conrad : 165, 168-169, 171.
 MARCUS George E. : 111.
 MARIN Louis : 36.
 MARENGO, bataille : 128.
 MARTINIEN Aristide : 116.
 MARX Karl : 48.
 MATTINA Cesare : 81.
 MAUSS Marcel : 16-17, 30, 86.
 MAYHEW Harry : 188.
 MEAD George H. : 51-52.
 MÉDARD Jean-François : 88.
 MEDINA Pedro de : 137.
 MÉDITERRANÉE : 165-167.
 MEILLASSOUX Claude : 59.
 MENCIVS (MENGZI) : 68.
 MÉTAIS Pierre : 16.
 MICHOACÁN : 144, 145-146.
 MEXICO : 140, 144, 148, 156.
 MEXIQUE : 145.
 v. aussi CUZCATLAN
Micro storia : 9, 18.
 MIGNOLO Walter D. : 143.
 MIGUELEZ P. : 137.

- MILLER William L. : 98, 103.
Misère : 187-189, 191.
Modèle : 43.
Moment : 46, 48.
Monographie : 17, 164, 194-195, 197-198.
MONTAIGNE Michel Eyquem de : 57.
Moral, morale (la), moraliste : 15, 68, 79, 85, 89, 195, 196, 198, 205, 206.
MORICE Alain : 80.
MORIN Edgar : 18.
MUNDY Barbara E. : 152.
MÜNSTER Sebastian : 163.
MUNSTERS Wil : 189.
MUSSET Alain : 154.
- NAPOLITAIN : 170-171.
Narration : 15-16, 44, 45, 48, 49, 50, 173.
Naturalisme, naturaliste : 30, 32, 33, 185.
v. aussi Description
Naven : 37, 63.
NDEMBU : 64, 72.
NÈGRE Pierre : 14, 22.
NIGER : 93.
NIGERIA : 92, 105, 107.
Nomenclature : 189, 208.
Nomologique
illusion – : 210.
hypothèses –s : 210.
Norme, règle
– *juridique* : 79.
– *éthique* : 79.
– *de la fonction publique* : 80, 87.
– *formelle (officielle)* : 88, 91, 103.
– *pratique (pragmatique)* : 88, 91, 94, 103.
système de –s : 89, 126.
NOUVELLE-ESPAGNE : 140, 142-144, 155.
NOUVELLE-GALICE : 144-145.
NOUVELLE-GUINÉE : 68.
NYE Joseph S. : 80.
- Observation, observer* : 14, 19, 20, 21-22, 28, 30-31, 34, 36, 47, 56, 57, 58, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 70, 71, 78, 79, 81, 82, 88, 90, 91, 92, 95, 96, 97, 107, 108, 109, 110, 133, 134, 136, 173, 186, 202, 208.
– *au second degré* : 89.
– *déléguée* : 93.
– *description* : 23, 28, 30, 32, 34, 79, 88-89.
– *directe* : 77, 78, 89.
– *dissimulée* : 82.
– *involontaire, flottante* : 92, 94, 97, 99, 104, 109.
– *participante* : 18, 21, 78, 90, 91, 92, 96, 98, 104, 110.
– *systématique* : 92, 93, 97, 104, 109.
répétabilité, standardisation de l'– : 88.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre : 66, 67, 78, 80, 82-83, 85, 88, 90, 99, 103, 109.
- Pacte ethnographique* : 174.
PÁEZ DE CASTRO Juan : 137-138.
PAIRAULT Claude : 58-59, 67-68.
PALM Ervin W. : 152.
PARENT-DUCHÂTELET Alexandre J.-B. : 198.
PARK Robert : 48.
PARSONS Talcott : 53.
PASSERON Jean-Claude : 13-14, 31.
Paupérisme : 185.
PÉCOUT Gilles : 167.
Peinture : 152.
– *de bataille, vue de bataille* : 116, 126-131.
Perception, pratique perceptive : 89, 90, 115, 117, 119, 121-126, 129, 131.
PERCHERON Nicole : 135.
Performatif, performativité : 44, 45, 51-53, 86, 95.
PÉROU : 141.
PERROT Michelle : 187.
PETITJEAN André : 190.
Phénomène social total : 17.
PHILIPPE II : 46, 135, 137, 142, 150, 155, 166.
PHILP Mark : 79.
Photographie : 32, 35.
Physiologie, physiologique : 200-202, 206-209.
PIÉMONT : 118.
PIETTE Albert : 17, 28, 33.
Pittoresque (le) : 186, 189-191, 194, 199, 201, 205, 206, 210.
– *social* : 193, 202.
Voyage – : 188-189.
Politique de la pitié : 192, 194-195.
PONCE DE LEÓN Luis : 140.
PONGE Francis : 57.
POPPER Karl R. : 15, 42.
PORTERFIELD William : 120.
Positivisme, positiviste : 9, 29, 32-33.
Pratiques cachées : 81, 82, 83, 110.

Présent ethnographique: 47, 106.

Processus (social): 46, 48, 49, 50, 53, 106.

PROUST Marcel: 41, 45.

PUNCH Maurice: 82, 96.

QUENEAU Raymond: 57.

Questionnaire: 59, 89, 135, 136, 137, 138, 141, 143, 146, 148, 149, 151, 153, 154, 155, 208.

RADCLIFFE-BROWN Alfred R.: 32.

RAINFRAY Muriel: 29.

RAYBAUT Paul: 58.

Réalisme, réaliste: 15, 31-32, 126-131, 185, 203-204.

pacte –: 24.

Recension (technique de): 66.

Réciprocité: 85.

Récit: 49, 82, 90, 99, 103, 106.

– *émique*: 104, 109.

– *fictionnel*: 56.

– *factuel*: 56.

– *descriptif*: 99-104.

RECLUS Elisée: 165-166, 168-171.

Reconnaissance militaire: 115, 116, 117, 118, 120.

Réel, réalisme: 57, 61, 174.

effet de –: 55.

Référent, référentiel (le): 27, 32, 55, 56, 57, 63, 66.

Réflexivité: 173.

Registres descriptifs: 79, 104, 105-110, 174.

– *anecdote*: 105-106.

– *trajectoire biographique*: 105, 106-107, 108.

– *étude de cas polyphonique*: 107-109.

– *itinéraire bureaucratique*: 109-110.

Relation

– *géographique*: 136, 150, 155.

– *marchande vs personnelle*: 86.

Répérabilité: 27-28.

Représentations (sociales): 8, 81, 84, 88.

Représentativité: 196.

REUTER Yves: 27, 37, 111.

REVAUGER Jean-Paul: 188.

REVAZ Françoise: 190.

REVEL Jacques: 18, 35.

RICEUR Paul: 49.

RIFFATERRE Michael: 56.

RIGAUDIAS-WEISS Hilde: 187.

RIGOLI Juan: 205.

Rite, rituel, ritualisation: 9, 28, 65, 69.

v. aussi Description

RIVOLI, bataille: 127.

ROBERTSON Alexandre F.: 97.

ROBERTSON Donald: 135.

ROGOW Arnold: 80.

Roman

– *historique*: 192, 199.

– *sentimental*: 199-200, 203.

– *social*: 193.

ROUSSEAU Jean-Jacques: 68.

RUEL Anne: 165.

Rumeur: 78, 83, 84, 98.

RUUD Arild E.: 86, 104, 106.

RYLE Gilbert: 42.

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de: 62-63.

SAMPSON Steven L.: 104.

SAND George: 200, 206.

SARTRE Jean-Paul: 60-61.

Scandale: 83, 88.

SCHWARTZ Olivier: 72.

SCOTT James C.: 85-86.

SCOTT Walter: 192, 199, 202.

Secret: 83, 94.

SEDLNIEKS Klavs: 84.

Sélection: 174.

Sémantique

– *catégorie*: 64.

– *extraction*: 69.

– *populaire*: 83.

v. aussi Sémiologie

Sémiologie

– *médicale*: 29-30.

– *populaire*: 83, 94, 103, 108.

SÉNÉGAL: 75, 91, 93, 96, 100.

Séquence, séquentiel, séquentialité: 25-27, 34, 37-38, 62, 71, 191, 202, 210.

– *analyse*: 48.

– *descriptive*: 34, 190.

– *biographique*: 106.

Série (mise en): 69.

SEVERI Carlo: 37.

Similitude: 57.

Singularisation: 37.

SION Jules: 165, 171.

SMITH Adam: 187.

- SMITH Daniel J.: 105-106.
 SMITH Michael G.: 92.
 SNOW Charles P.: 42.
 SOLANO Francisco de: 141, 150.
Sorcellerie: 79, 83-84.
 SORRE Maximilien: 165, 169.
Spectacularité: 28.
 SPERBER Dan: 17.
 SPRADLEY James P.: 16.
Standardisation: 28-31, 34.
 STAROBINSKI Jean: 130.
Statisme: 27.
 v. aussi Description
 STIERLE Karlheinz: 200.
 STRABON: 163, 165.
 STRAUSS Anselm L.: 59.
Subjectivité: 66.
 – *implication subjective*: 69.
Subjectivisme, subjectiviste: 32, 36.
Symbole, signe: 56, 64.
- TANZI Vito: 90.
 TARDE Gabriel: 209-210.
 TAUSSIG Michael T.: 83.
Temporalité: 45, 46, 47, 53, 86, 106.
Terrain: 208.
 enquête de – : 18.
 notes de – : 173-183.
Territorialisation: 170.
 TEXCOCO: 144-145.
 THOMAS Jacqueline M. C.: 58.
 TLAXCALA: 143-144.
 TIDJANI ALOU Mahaman: 95, 102.
 TODOROV Tzvetan: 55.
Transaction: 78, 79, 85, 86, 87, 94, 95, 107, 108.
 – *corruptrice*: 93, 96-97, 101, 106.
 – *marchande*: 87.
 – *non marchande*: 87.
 – *occulte*: 95.
- TRISTAN Flora: 193.
 TSAY Angela: 48.
 TURNER Victor W.: 64, 72.
Type: 186, 194, 199-205, 207-210.
 – *social*: 205.
Typicité, typification, typique (le): 34, 36-37, 78, 106, 191, 193.
 v. aussi Cas
 v. aussi Émique
Typologie: 95.
- VALÉRY Paul: 119.
 VERGNEAULT Françoise: 135, 154.
Véridicité, véridique: 15, 24, 31, 32, 34, 82.
 VÉRIN Hélène: 124.
 VERKAVEN J. J.: 117.
 VEYNE Paul: 15, 69.
 VIDAL DE LA BLACHE Paul: 165, 172.
 VILLA DE LA PURIFICACIÓN: 145.
 VILLERMÉ Louis-René: 186-187, 191, 194, 210.
 VOVELLE Michel: 67.
Vraisemblance, plausibilité: 15, 24, 56, 73.
- WAQUET Jean-Claude: 79.
 WATELET Claude-Henri: 129.
 WATZLAWICK Paul: 71.
 WEACKLAND John H.: 71.
 WEBER Florence: 21, 24, 30, 81, 86-87.
 WEBER Max: 15, 48, 210.
 WERNER Cynthia: 82, 87, 105-106.
 WERNER Jean-François: 82.
 WHEWELL William: 49.
 WILLIAMS Robert: 80.
 WITTGENSTEIN Ludwig: 14.
- ZAHAN Dominique: 60-61, 70.
 ZACATULA: 145.
 ZAPOTITLÁN: 147.
 ZOLA Émile: 186, 202, 206-210.

JEAN-PIERRE OLIVIER DE SARDAN

Observation et description en socio-anthropologie

La description en sciences sociales se caractérise par la différence entre description au sens large (décrire une culture, un pays, une classe sociale) et description au sens restreint, fondée sur l'observation directe (en ce cas, « l'observable, c'est du filmable »). Les données descriptives de terrain, parallèles aux données discursives, varient selon diverses propriétés : séquentialité, dispositivité, répétitivité, spectacularité, standardisation. Bien que dépendantes d'une problématique et parsemées d'interprétations, elles visent à une adéquation descriptive minimale. Quant aux fonctions argumentaires des descriptions dans le texte final, elles relèvent de l'illustration et de l'exemplification, et se confrontent nécessairement au problème de la typification.

Observation and description in socio-anthropology

Description in the social sciences is characterised by the difference between description in a broad sense (describing a culture, a country, a social class) and description in a restricted sense, based on direct observation (in this case, « the observable, that which can be filmed »). The descriptive facts of the field, parallel to

discursive facts, vary according to their different properties : sequentiality, repetitiveness, theatricality, standardization... Although dependent upon a problematic and scattered with interpretations, they aim at a minimal descriptive correspondence. In the final text, the argumentative functions of description are to illustrate and to exemplify and they are inevitably confronted with the problem of typification.

ANDREW ABBOTT

La description face à la temporalité

Pour beaucoup de sociologues, la description est problématique moins par rapport à l'interprétation que par rapport à l'analyse causale. Mais les questions plus sérieuses au sujet de la description impliquent le temps. La « momentanéité » est essentiellement une propriété que nous accordons dans la description, mais la description exacte est forcément temporelle et processuelle. La description processuelle est rendue très difficile par la nature feuilletée du processus social, par les multiples niveaux du flot causal. Plus difficile encore, la description est performative – depuis les premières histoires de participants, jusqu'aux versions rhétoriques produites par les reporters de genres différents, jusqu'à l'ultime travail de chercheurs « scientifiques ». Toutes ces

difficultés ne peuvent être résolues sans développer une ontologie sociale complètement élaborée.

Description encounters temporality

For many sociologists, description is problematic less in relation to interpretation than in relation to causal analysis. But the deep questions about description involve time. « Momentness » is essentially a property we assign in description, but true description is necessarily temporal and processual. Processual description is made difficult by the layered nature of the social process and the varying levels of causal flow. Most difficult, description is performative – from the first stories of participants, to the rhetorized versions produced by reporters of various kinds, to the eventual work of « scientific » scholars. All these difficulties cannot be resolved without developing a fully elaborated social ontology.

YANNICK JAFFRÉ

La description en actes. Que décrit-on, comment, pour qui ?

La description est le cœur empirique de la démarche anthropologique : elle ne peut donc être rejetée sous prétexte qu'elle ne produirait que de la « vraisemblance » à défaut de vérité, pas plus que ce travail de compte rendu du réel ne peut être naïvement confondu avec une sorte de duplication de la « réalité ». Il faut s'attacher à comprendre comment les procédures d'analyse varient selon les objets décrits et, à défaut de règles strictes, quels « tours de mains » caractérisent la description anthropologique. L'activité de description est spécifique en ce qu'elle engage toujours un autre pour qui « on » décrit. Dès lors, le choix du mode descriptif révèle un agencement articulant les rapports du chercheur avec son terrain, ses compétences, et un lecteur que ce travail anticipe. Est-ce un hasard si la description par explicitation d'un sens des conduites semble souvent réservée à des

populations « exotiques » alors que les repérages d'interactions récurrentes sont le plus souvent utilisés dans des situations où la distance est minimale entre le chercheur, celui qu'il décrit, et celui à qui il s'adresse ?

Description in action. What is described, how, for whom ?

Description is the empirical heart of the anthropological approach. It cannot be rejected under the pretext that it would only produce « similarity » in the absence of truth, no more than this work of accounting for the real could be naively confused with a kind of duplication of reality. One must try to understand how analytical procedures vary according to the objects described and in the absence of strict rules, which tricks characterise anthropological description. The task of description is specific in that it always involves another for whom the description is made. Thus, the choice of the descriptive mode reveals an agency articulating the relations between the researcher and his field, his competences and a reader whom the work anticipates. Is it chance that description by explicitation of a meaning of behaviours often seems reserved for exotic populations while the landmarks or recurrent interactions are most often used in situations where the distance between the researcher, the one he describes, and the reader, is minimal ?

GIORGIO BLUNDO

Décrire le caché. Stratégies et contraintes de l'enquête ethnographique sur la corruption

Les formes de la description ethnographique ne sont pas seulement déterminées par l'effet recherché par le descripteur, mais aussi par les caractéristiques du phénomène que l'on s'attache à représenter. Prenant l'exemple de la corruption, l'auteur souligne les paradoxes d'une opération qui cherche à « donner à voir » ce qui reste le plus souvent caché aux yeux de l'observateur. Tantôt

occultées, tantôt banalisées voire largement encouragées, les pratiques corruptrices posent de redoutables problèmes de recherche, sur le plan méthodologique et déontologique. L'auteur examine les propriétés de l'objet corruption, en suggérant qu'elles déterminent, au moins en partie, les formes de son observation et de sa description. Puis il discute la nature des sources descriptives produites au cours d'une recherche empirique sur le phénomène, tout en esquissant ses contraintes objectives et les stratégies envisageables sur le terrain. Enfin, il présente quelques exemples récents de description ethnographique du phénomène dans des publications, en faisant ressortir les principaux registres descriptifs à l'œuvre.

Describing the hidden. The strategies and constraints of the ethnographic inquiry on corruption

The forms of ethnographic description are not determined exclusively by the result the describer looks for, but also by the characteristics of the phenomenon he seeks to represent. Taking the example of the field of corruption, the author underlines the paradoxes of an operation which seeks to « manifest » that which most often remains concealed from the eyes of the observer. Sometimes hidden, sometimes so commonplace, corrupt practices present major problems for research, on the methodological and deontological level. The author examines the characteristics of corruption, suggesting that they determine, at least partially, the forms of their observation and their description. He then discusses the nature of the descriptive sources produced during an empirical research on this phenomenon and charts the objective and strategic constraints likely to be faced in the field. And lastly, he presents some recent examples of ethnographic description in published works, highlighting the major descriptive tones at work.

VALERIA PANSINI

Pratique de la description militaire. L'exemple des topographes de l'armée française (1760-1820)

Les officiers topographes chargés des reconnaissances et des plans de bataille opèrent toujours dans l'optique de l'action de guerre. Le topographe est l'œil du général : il doit voir ce que le général ne peut pas voir, et communiquer avec lui sur la base d'une logique partagée. La description se présente comme une traduction de l'objet perçu (l'espace) dans les termes propres à la logique militaire : les caractéristiques du terrain sont lues en tant qu'obstacles ou ressources. L'objet décrit en réalité est, dans toutes les étapes, de la perception à la verbalisation de la description, l'action qui doit avoir lieu ou a eu lieu dans cet espace. Les règles qui sous-tendent cette pratique descriptive sont celles de la probabilité : la correspondance à la réalité n'est pas importante en soi. Seule compte l'aide que les données obtenues peuvent donner à l'action. L'articulation fondamentale n'est pas entre description et réalité, mais entre description et action.

The practice of military description. The example of topographers of the French army (1760-1820)

Official topographers responsible for surveying and for battle plans always operated in the perspective of war. The topographer was the general's eye: he was meant to see what the general could not see and communicate with him on the grounds of a common logic. Description here is like a translation of the object perceived in space in terms specific to military logic: the field's characteristics are read in terms of obstacles or resources. The object described – in all the stages, from perception to articulation of the description – is the action which is to take place or which has taken place in that space. The rules which support this descriptive practice are those of probability. The similarity to reality is not important in

itself. Of sole importance is the support which the facts obtained can give to action. The basic articulation is not that between description and reality but between description and action.

ALAIN MUSSET

Décrire pour gouverner

Les « Relations qui doivent être faites pour la description des Indes » de 1577

Connue sous le nom générique de « Relations géographiques », la vaste enquête lancée en 1577 par Philippe II pour mieux connaître et mieux gouverner les Indes occidentales apparaît comme un guide pratique de la description au service de l'État. Le questionnaire et les réponses qui ont été conservées témoignent d'une capacité de mobilisation étonnante pour l'époque, compte tenu des difficultés de communication, des problèmes rencontrés par les conquérants avec les populations indigènes, et du faible niveau général des Espagnols installés depuis peu dans le Nouveau Monde. La méthode mise au point par les experts de la couronne repose sur l'application de consignes strictes et le recours systématique à des informateurs considérés comme de confiance. L'exemple de la Relation de Cuzcatlan met au jour les mérites et les limites de ce type d'enquête.

Describing to rule. The « Accounts which must be made for the description of the Indies » in 1577

Known under the generic name of « Geographical Accounts », the huge inquiry launched in 1577 by Philip II to better know and understand the West Indies appears as a practical guide of description in the service of the State. The questionnaire and the answers which have been preserved are a testimony of the astonishing capacity of mobilisation for those times, keeping in mind the difficulties of communication, the problems conquerors encountered with the natives, and the generally low level of the Spaniards settled in the New World since a

very short time. The method perfected by the Crown experts depended upon applying strict directions and a systematic recourse to informers considered reliable. The example of the Account of Cuzcatlan brings to light the merits and the limits of this kind of enquiry.

DANIEL NORDMAN

Comment décrire une région ? Les pays de l'Europe méditerranéenne dans les Géographies universelles françaises (xix^e-xx^e siècles)

De l'histoire naturelle à l'anthropologie ou à l'archéologie, tous ceux qui observaient sur le terrain, qui enregistraient et qui écrivaient ont eu recours à la description. Mais l'une de ces disciplines au moins l'a constituée comme une catégorie du processus d'inventaire, voire comme un genre : la géographie. À défaut de réflexion théorique sur le principe de la description, ou sur le sens du découpage territorial, des modes descriptifs mettent en œuvre des critères empiriques. S'agissant des régions de l'Europe méditerranéenne, trois Géographies universelles du xix^e et du xx^e siècle (celles de Conrad Malte-Brun et d'Élisée Reclus, et la Géographie universelle, publiée sous la direction de Paul Vidal de La Blache et de Lucien Gallois) permettent d'analyser des pratiques : le principe d'analogie, l'ordre descriptif, le choix d'un nom.

How can a region be described? The countries of Mediterranean Europe in the French Universal Geographies (19th-20th centuries)

All those who observed on the field, from natural history, anthropology to archaeology, who noted and wrote, had recourse to description. But at least one of these disciplines, namely geography, established the exercise of description as a category in inventory making, even as a genre. In the absence of theoretical reflection on the principle of description or on the meaning of territorial division,

descriptive styles make use of empirical criteria. As far as the regions of Mediterranean Europe are concerned, three Universal Geographies of the nineteenth and twentieth centuries (those of Conrad Malte-Brun and Elisée Reclus and the *Géographie universelle* edited by Paul Vidal de La Blache and Lucien Gallois) allow us to analyse the practices of description: the principle of analogy, descriptive order and the choice of a name.

CHRISTIANE TOUATI

**Notes de terrain de Michel Leiris.
Gondar, Éthiopie**

Un grand nombre des notes de Michel Leiris durant son travail de terrain en Afrique Noire a été conservé. Elles sont, pour la plupart, inédites. La publication de ces notes concernant l'observation et la description des rituels de possession à Gondar nous permettent de suivre les méthodes de travail d'un anthropologue. **Michel Leiris' field notes. Gondar, Ethiopia**

A large number of notes made by Michel Leiris during his field work in Black Africa have been preserved. They are for the most part unpublished. The publication of his notes concerning the observation and description of rituals of possession in Gondar allows us to follow the anthropologist's methods of work.

JÉRÔME DAVID

**Régimes descriptifs du XIX^e siècle.
Le typique et le pittoresque dans
l'enquête et le roman**

Les descriptions du monde social oscillent tout au long du XIX^e siècle, en France au

moins, entre le régime discursif du typique et celui du pittoresque: le premier incite à agréger des traits significatifs, le second privilégie les constellations de détails jugés irréductibles. Cette distinction schématique ne recoupe cependant pas, à l'époque, l'opposition trop souvent supposée entre la rigueur sociologique et l'imagination littéraire. Elle autorise au contraire une distribution des différentes versions du réel enfin dégagée des dichotomies rigides du scientisme et de la rhétorique. Les exemples de Buret, Le Play, Durkheim, Balzac ou Zola suggèrent ici l'évolution de cette polarisation, et les reconfigurations successives des pratiques de description sociologiques et littéraires. **Descriptive regimes of the 19th century. The typical and the picturesque in the social inquiry and the novel**

Descriptions of the social world fluctuated through the sixteenth century, at least in France, between the discursive regime of the typical and that of the picturesque: the former encouraged the aggregation of significant characteristics, the latter privileged the accumulation of details deemed to be specific. This schematic distinction however did not at the time overlap the often presumed opposition between sociological rigour and literary imagination. On the contrary, it authorised a distribution of different versions of the real, finally detached from rigid dichotomies of scienticism and rhetoric. The examples of Buret, Le Play, Durkheim, Balzac or Zola here suggest the evolution of this polarisation and the successive reconfigurations of the practices of sociological and literary descriptions.

PRATIQUES DE LA DESCRIPTION

Après la vague post-moderniste des années 1980, qui a systématiquement déprécié, pour cause de positivisme, le registre descriptif, on assiste aujourd'hui à un « retour à la description » qui traduit sans doute lui aussi une réaction aux excès de la « sociologie d'entretien » et du « tout discursif ».

Attentif à la réalité quotidienne des pratiques descriptives en histoire, en anthropologie et en sociologie, ce volume s'intéresse aux formes concrètes de la description dans l'espace ou le temps, d'une discipline à l'autre, en se focalisant alternativement ou simultanément sur celui qui décrit, sur ce qui est décrit, pour qui, et de quelle façon.

La première partie porte sur le travail descriptif spécifique aux sciences sociales, la seconde sur les « descriptions des autres », que le chercheur en sciences sociales utilise comme source ou comme objet de sa recherche.

Désormais libérées des idéologies naturalistes, les pratiques descriptives redeviennent pour les sciences sociales une source ou un mode de production de données comme un autre, et rencontrent les mêmes questions : subjectivité, référentialité, plausibilité, réflexivité.

Enquête
ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES

